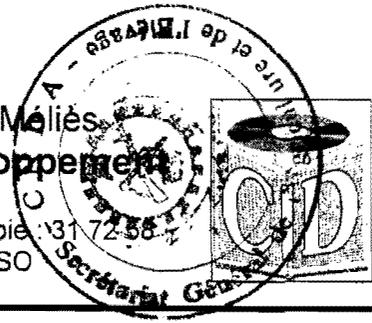


4350



Centre Culturel Français Georges Méliès
Centre d'Information sur le Développement

01 BP 510 Ouagadougou 01 ☎ 33 58 71 Télécopie : 31 72 58
Mél. : cid@cenatrin.bf - BURKINA FASO



L'agriculture au Burkina Faso 1998

Dossier de presse

Mai 1999

SOMMAIRE



I - Le ministère de l'agriculture

1 - <i>Politique agricole</i>	
• Plans d'action	1
• Etat / secteur privé	14
• Chambres d'agriculture	20
2 - <i>Visites du ministre</i>	23
3 - <i>Journées du paysan</i>	
• 1998, Dédougou	29
• 1999, Bogandé	33

II - Les réalités du monde rural

1 - <i>Le paysan au quotidien : groupements, projets de développement, formation</i>	39
2 - <i>La question de la mécanisation de l'agriculture</i>	57
3 - <i>Campagnes agricoles</i>	64

III - Les différentes filières

1 - <i>Céréales</i>	72
2 - <i>Autres</i>	85

IV - Les défis de l'agriculture de demain

1 - <i>Agriculture et développement durable</i>	87
2 - <i>Assurer la sécurité alimentaire</i>	96

Annexes

<i>Vu d'ailleurs</i>	106
<i>Références d'articles</i>	



Le ministère de l'agriculture

1 - Politique agricole

Plans d'action

Davantage d'égards pour l'agriculture

Le gouvernement de Kadré Désiré Ouédraogo a certes consenti d'énormes efforts en faveur du secteur agricole avec l'aménagement de vastes superficies exploitables et la mécanisation de l'agriculture mais des obstacles demeurent.

Devant 98 députés effectivement présents à l'hémicycle sur 111, le Premier ministre Kadré Désiré Ouédraogo a passé hier soir au peigne fin l'état de la nation conformément à l'article 109 de la Constitution. Cet article exige que le chef du gouvernement présente annuellement devant les représentants du peuple que sont les députés, une sorte de bilan de toutes les actions menées au plan national sous la conduite de l'exécutif. Au-delà d'un simple exposé, l'intervention de Kadré Désiré Ouédraogo sur l'état de la Nation revêt une signification profonde pour les couches sociales du Burkina Faso qui souhaitent voir évoquées dans ce message leurs multiples préoccupations. Et nombreux sont les Burkinabè qui orienteront désormais leurs actions quotidiennes en fonction du contenu du message de Kadré Désiré Ouédraogo qui dans sa radioscopie n'a occulté aucun secteur d'activité. Dans son «panoramique» le chef du gouvernement a fait ressortir les efforts du gouvernement de la IV^e République dans nombre de secteurs dont celui de la production agropastorale.

Quoi de plus normal pour le premier membre du gouvernement que d'insister sur les efforts consentis dans ce secteur précis. Sans doute parce que l'agriculture est la principale activité à laquelle se livre la majorité écrasante des populations burkinabè. Notre pays étant essentiellement agricole. En effet plus de 80% de la population

burkinabè sont actifs dans le secteur de l'agriculture qui demeure un facteur déterminant dans la croissance économique de notre pays.

Ce secteur constitue la principale source de revenus et un moyen de subsistance pour des millions d'âmes.

Même si d'importants efforts sont déployés en faveur de la promotion et de l'accroissement de la production agricole et pastorale, il reste entendu que des problèmes existent ou du moins surgissent toujours dans ce domaine. En effet notre agriculture reste tributaire de la pluviométrie qui n'a guère été satisfaisante pendant la campagne agricole 1997-1998 où le Burkina Faso a par exemple enregistré un déficit céréalier de 160 mille tonnes environ.

Bien sûr qu'il y a des années où les aléas climatiques jouent à la faveur des producteurs avec une pluviométrie abondante dont l'impact positif est connu : de bons rendements, une bonne récolte. Pour la campagne agricole qui vient de s'achever (1998-1999) la pluviométrie a été relativement bonne sur l'ensemble du territoire national permettant ainsi de réaliser une production agricole excédentaire de plus de 108 mille tonnes soit un accroissement de près de 17,8%.

Une nette amélioration est également constatée dans les rendements des cultures de rente. Nous y reviendrons particulièrement sur la filière cotonnière.

✶ Kimséninga SAVADOGO

AGRICULTURE

Bientôt un plan stratégique opérationnel

Le ministère de l'Agriculture s'est engagé dans un processus d'élaboration d'un plan stratégique opérationnel qui représentera le cadre de la politique agricole du gouvernement pour les 10 prochaines années. Afin de finaliser cette réflexion, débutée depuis 1997, un séminaire national de deux jours se tient depuis hier à Ouagadougou.

Par Moussa SAWADOGO



(Ph. A. Oudéogo)

Pour le ministre Koutaba, le nouveau plan sera le soubassement de tout projet de développement du secteur agricole

Il s'agira, au cours de ce séminaire, de consolider et de valider les programmes prioritaires et les plans d'actions retenus durant les phases précédentes de la réflexion, de définir le rôle des partenaires dans leurs apports stratégiques pour l'élaboration et la mise en oeuvre de ce plan, et enfin faire des recommandations pour sa mise en oeuvre. En adoptant le document d'orientation stratégique (DOS) en janvier 1998, le gouvernement recherchait la mise en oeuvre d'une stratégie opérationnelle de croissance durable du secteur agricole, notamment dans l'élaboration des plans d'actions. Ainsi, selon le ministre de l'Agriculture, M. Michel Koutaba, les travaux des CASEM ont permis d'intensifier des programmes et des plans d'actions d'un certain nombre de filières pour faire face aux défis importants à lever d'ici l'an 2010 et qui ont pour maître-mot la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

La présente rencontre a donc pour but de passer au peigne fin les propositions issues des différentes concertations et de fournir des instruments nécessaires pour

l'élaboration du plan stratégique opérationnel. "C'est donc dire, selon M. Koutaba, que désormais tout projet de développement du secteur agricole aura pour soubassement ce plan stratégique opérationnel... Nous sommes convaincus que c'est la voie unique de rationalisation de nos interventions et de renforcement des performances du secteur agricole". Pour cela, le ministre Koutaba a souhaité que l'accent soit porté sur une nouvelle utilisation des avantages comparatifs des filières de production et sur la cohérence des politiques sectorielles concourant au développement du secteur agricole. Ce sont : la cohérence entre les programmes et les plans d'actions proposés avec le document d'orientation stratégique ; la cohérence entre les programmes et les plans d'action des filières ; la place et le rôle des départements concernés par la mise en oeuvre de la nouvelle politique agricole.

Les appréciations de ces différents points permettront l'élaboration du plan stratégique d'opération et partant des programmes d'investissement du secteur agricole (PISA). Déjà, les partenaires au développement du Burkina Faso se sont investis techniquement et financièrement dans cet exercice. L'Union européenne, l'Agence française de développement, les Pays-Bas et le Danemark ont déjà mobilisé 33 milliards de F CFA pour le financement de 5 plans d'actions dont le lancement est prévu dans les mois à venir. Il s'agit du plan d'action sur les organisations professionnelles agricoles, le plan d'action sur le riz, du plan d'action sur le financement du monde rural, du plan d'action sur l'appui institutionnel, et du plan foncier rural. Les travaux prendront fin ce soir avec l'adoption du nouveau cadre opérationnel de la politique agricole du gouvernement pour les 10 prochaines années □

Agriculture

Les exploitations agricoles en examen

Le ministre de l'Agriculture organise depuis le 14 septembre un atelier national sur la typologie des exploitations agricoles. Cette rencontre entre en droite ligne dans la stratégie opérationnelle de croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'élevage notamment du document d'orientations stratégiques gouvernemental.

Bruno SANDWIDI

L'atelier national sur la typologie des exploitations agricoles se veut une concertation sur les résultats d'une étude faite dans le Sud Ouest, l'Est, le Sud et l'Ouest du Burkina grâce à l'appui technique et financier de la FAO. Cette étude a abouti à trois

résultats essentiels. Premièrement, elle a abouti à l'inventaire et la caractérisation des exploitations agricoles existant dans les zones concernées. Deuxièmement, un diagnostic des situations du terrain en rapport avec l'encadrement, la vulgarisation, l'information et la recherche a été dressée. Enfin, des propositions d'actions, de mesures et de



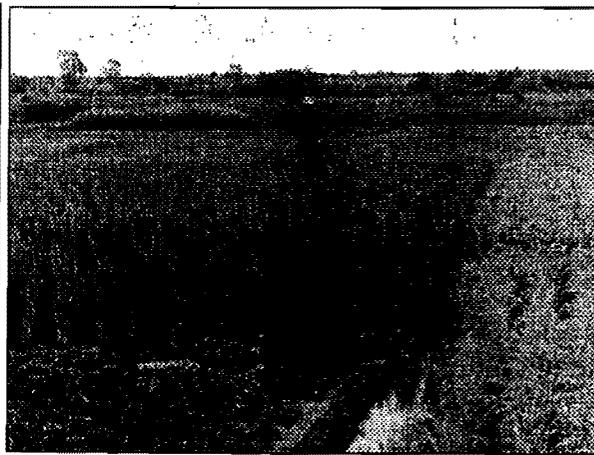
Les participants doivent enrichir le document de typologie des exploitations agricoles (Ph. P. Compaoré)

dispositions à prendre en compte dans la formation de la politique et de la stratégie nouvelle d'intervention dans l'agriculture ont été faites. Donc, se sont ces résultats sur ces zones aux potentialités agro pastorales immenses que les participants doivent enrichir pour faire de l'étude, un document de référence et un outil de travail approprié.

Le ministre de l'Agriculture, Michel Koutaba qui présidait l'ouverture de l'atelier a sollicité des participants trois objectifs à atteindre : la pertinence des constats faits sur le terrain ainsi que les



Le ministre Michel Koutaba (en lunettes) a appelé les techniciens à faire des propositions pour le développement du secteur agropastoral (Ph. P. Compaoré)



Une rizière. L'agriculture burkinabè regorge de potentialités. Il suffit de savoir les exploiter (Ph. Arch.)

conclusions et recommandations formulées par les consultants, une formulation de propositions consensuelles, des recommandations appropriées par rapport aux attentes insouviées ou immédiates. Pour y parvenir, le ministre les a invités à se servir du document d'orientation stratégique des secteurs de l'agriculture et de l'élevage à l'horizon 2010 approuvé par le gouvernement pour un développement agricole durable. □

DEVELOPPEMENT AGRICOLE 20 ans de coopération FIDA-Burkina

Le jeudi 12 mars dernier a été célébrée la Journée du Fonds international pour le développement agricole (FIDA). La cérémonie commémorative de cette journée marquant les 20 ans d'intervention du FIDA au Burkina Faso, placée sous la présidence du ministre de l'Agriculture, M. Michel Koutaba, a eu pour cadre le village de Sibalo dans le département d'Arbolé (province du Passoré).

Par Boureima OUEDRAOGO



(Ph d'archives)

La collaboration est fructueuse entre le ministre de l'agriculture de Michel KOUTABA et le FIDA

Créé en 1977 en tant qu'institution financière internationale, le FIDA s'est fixé pour objectif de contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Sa naissance faisait suite aux recommandations de la conférence mondiale sur l'alimentation tenue à Rome (Italie) en 1974. Présidé actuellement par le Koweïtien Fawzi Hamad Al Sultan, le FIDA a pour ambition majeure la mobilisation des ressources en faveur de la lutte contre la pauvreté grâce aux financements des programmes spécifiquement conçus pour l'amélioration de la productivité agricole dans les pays en développement. Ainsi, depuis 1978, le FIDA intervient au Burkina Faso dans des programmes et projets de conservation, de restauration des ressources naturelles, bréf des projets de développement rural. On peut relever entre autres, le financement de 3 projets déjà clôturés et de 2 autres en exécution dans le Sud-Ouest (1995-2002) et le plateau Central (1997-2007).

La célébration de ce 20^e anniversaire du Fonds a été l'occasion pour les partenaires burkinabè de faire l'inventaire des acquis et des insuffisances afin de redonner une dynamique nouvelle à la coopération entre notre pays et le FIDA. C'est pourquoi, la cérémonie de Sibalo a connu une forte mobilisation aussi bien des populations rurales (bénéficiaires des interventions du fonds) que des autorités locales et nationales. Aussi, du représentant des producteurs au Haut-Commissaire du Passoré, les intervenants ont-ils tenu à exprimer leur reconnaissance à cette institution qui intervient dans la région à travers le financement du programme spécial de conservation des eaux et des sols et de l'agro-foresterie (CES/AGF). En effet, grâce à ces interventions, ledit programme a réalisé un certain nombre d'actions dont on peut citer la restauration des clairières, des haies-vives, fosses fumières, du Zai, des demi-lunes dans le village de Sibalo sans oublier, les actions agro-forestières qui permettent d'améliorer

la production agricole tout en tenant compte des capacités de charge des sols. Quand on sait qu'au Burkina Faso et particulièrement dans cette région, la nature manque quelque peu de générosité, il convient de saluer de telles initiatives qui, pour peu que la pluviométrie soit moins avare, permettront d'atteindre une production vivrière à même de satisfaire les exigences en consommation des populations.

Par ailleurs, il faut noter qu'à la faveur de ce programme CES/AGF, un concours agricole est lancé chaque année pour stimuler les paysans bénéficiaires des interventions à l'application et à l'assimilation des techniques agricoles que leur proposent les techniciens. Participent à ce concours, les Groupements villageois, les paysans et paysannes des zones d'intervention du programme.

La célébration de cette journée a été l'occasion pour les responsables du programme de procéder à la remise des prix essentiellement composés de brouettes, de charrettes, de pelles et de vivres. Les lauréats de ce concours sont les meilleurs producteurs de la saison, c'est-à-dire, ceux qui se sont illustrés

dans le respect des normes techniques de production sur les plans individuels et associatif.

Au regard de la coopération déjà fructueuse entre le FIDA et le Burkina Faso, le ministre Koutaba de l'Agriculture n'a pas tari d'éloge à l'égard de cette institution financière. Pour ce dernier, le FIDA, né dans un contexte où les pays sahéliens traversaient des moments difficiles dus à une insuffisance pluviométrique, a contribué énormément à relever de nombreux défis. La restauration du couvert végétal, la vulgarisation agricole, l'agroforesterie et l'amélioration des potentialités de production des petits exploitants (domaines d'intervention du Fonds) ont constitué et demeurent de nos jours des préoccupations centrales de nos Etats. C'est pourquoi en tant que premier responsable du secteur de l'agriculture, M. Koutaba s'est dit satisfait de la coopération fructueuse avec le FIDA. Cependant, a-t-il ajouté, des insuffisances demeurent malgré les multiples efforts déployés. Aussi a-t-il émis le souhait d'une mobilisation et d'un meilleur engagement de tous les acteurs pour une lutte conséquente contre la pauvreté □

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Des plans d'actions pour le troisième millénaire

Débuté le 25 mai dernier, le CASEM du ministère de l'Agriculture a refermé ses portes le 26 mai après de grands débats parfois très houleux. Classé comme CASEM ordinaire, ce dernier a pris le pas d'un CASEM extraordinaire tant les points de l'ordre du jour à débattre étaient importants et par conséquent demandent une attention particulière.

Il s'agissait, en effet, pour les membres du CASEM de faire le point sur la lettre de missions de la campagne 97/98, de s'attaquer à la hiérarchisation des plans d'actions du secteur agricole et de faire les prévisions de la campagne 98/99. Avec une campagne agricole précédente marquée par une pluviosité déficitaire qui s'est traduite par une chute de la production céréalière de 19 % par rapport à celle de 96/97, les acteurs du

monde rural se sont convaincus qu'il fallait alors préparer celle à venir avec soin et attention et d'y tirer le maximum de conditions climatiques que nous impose la nature.

S'agissant de la lettre de mission qui a pour objectif d'accroître les performances globales du ministère par un meilleur cadrage des activités sur le terrain, les membres du CASEM ont décidé de l'enrichir pour lui permettre d'être encore plus efficace pour l'atteinte des objectifs fixés par le département pour la présente campagne.

Ouvrant le guide pour la hiérarchisation des plans d'actions qui sont issus d'une synthèse faite à partir de propositions émanant des Directions centrales et décentralisées ainsi que des organismes et projets rattachés, qui présentent des thèmes verticaux et horizontaux, le CASEM a décidé que les

thèmes verticaux pouvaient être considérés comme plans d'actions des filières et les thèmes horizontaux comme programmes d'accompagnement des plans d'actions. Aussi le document pourrait se présenter de la façon suivante : plan d'action pour la promotion des céréales, plan d'action sur les légumes, plan d'action sur les fruits, plan d'action sur la filière riz, plan d'action pour le développement des oléagineux et un sixième plan d'action sur les légumineuses à graines. Seront alors retenus comme programmes ceux de l'émergence des organisations professionnelles agricoles, de la fertilité des sols, du financement du monde rural, du développement semencier, de la mécanisation agricole, de la protection des végétaux et de la fixation des jeunes dans leur terroir. D'autres programmes non moins importants sur la valorisation de produits agricoles locaux, de la gestion des terroirs, de la sécurité alimentaire et de la formation viendraient soutenir efficacement les différents plans. Ce dernier point qui n'est pas l'apanage du seul ministère de l'Agriculture fera l'objet d'approfondissement autour d'ateliers régionaux coiffés

par un atelier national qui regroupera les autres ministères concernés. Au sortir de ces débats qui produiront un document présentant les positions du Burkina, les partenaires au développement seront alors interpellés pour aider à ouvrir les plans page par page et assurer leur financement. Le CASEM a ensuite abordé le troisième point de son ordre du jour qui concernait les prévisions de la campagne 98/99. Une fois de plus, nos regards seront tournés vers le ciel pour l'implorer, afin qu'il nous fasse tomber l'eau nécessaire pour une meilleure saison. Il y a que l'opération Saga donne un bon espoir. Mais toutefois, le ministre KOUTABA a insisté sur le respect des techniques culturales, la qualité des semences que le département aide à trouver avec l'aide de partenaires. L'un dans l'autre, cette campagne se devrait être meilleure à celle passée si on en croit également aux engagements que les producteurs ont pris devant le chef de l'Etat à Dédougou le 3 avril 1998.

Philippe BESSIN
Presse ministère de l'Agriculture

Préalables à une politique agricole

Lien. Djibo, Dedougou, 94-96-98. Trois capitales de prothèse spécifiques, trois dates ; tous des moments forts de la vie de la paysannerie au Burkina Faso. Dans ces trois villes, en effet, se sont tenues les 1^{ère}, 2^e et 3^e journées nationales du paysan burkinabé. Certes, ce n'est pas depuis quatre ans que les régimes ont cru à la paysannerie et lui ont témoigné un intérêt bien particulier. L'histoire récente du Burkina a consacré un ministère de la Question paysanne et de nombreuses places lui sont dédiées. Autrement dit, une constance demeure : de 1960 à nos jours, la plupart des gouvernements ont comporté un département de ce secteur vital de l'économie nationale. L'agriculture et l'élevage représentent l'essentiel de notre produit intérieur brut : ils fournissent les matières d'exportation constitutives de la portion substantielle de nos devises acquises (coton, produits d'élevage, agromarchés, fruits et légumes, épices, voire céréales...). Ces deux secteurs occupent également près de trois quarts des acteurs majeurs de la population active. Ces repères suffisent pour justifier l'intérêt discontinu et croissant accordé à l'agriculture et à l'élevage par toutes les autorités nationales. On ne peut donc les blâmer pour ce choix ; au contraire.

La pertinence de l'option ne doit cependant pas nous épargner la lecture critique de la gestion qui en est faite. S'il est vrai que le Burkina reste et demeurera pour des décennies encore, un pays d'élevage et d'agriculture par excellence, d'où la justesse de l'importance politique qu'on leur accorde, il faut éviter d'en faire une sorte de mode politique. Au-delà des acquis politiques, au sens politique du terme, l'impact sur le terrain de ces grandes forums reste à évaluer.

Comment les engagements pris à Léo, à Djibo puis en fin de semaine écoulée à Dedougou seront-ils restitués à la dizaine de millions d'opérateurs ruraux ? De quelle représentativité jouissent les 180 élus au forum de Dedougou ? Quelle est leur bilan à eux des engagements pris à Djibo en 96, voire même de la campagne électorale ? Constatent-ils les mêmes acquis que le ministre Koutaba ? Un début de réponse à ces quelques questions serait déjà une indication que l'on veut aller au-delà des statistiques officielles et, surtout de l'opération ou coup politique pour apprécier aussi d'autres facteurs de bilan que les chiffres.

Et si l'on s'en tenait au volet statistiques, sait-on seulement que une bonne partie du coton acheté par la SOFITEX en 98 attend encore sur les marchés ?

Sait-on seulement que les producteurs de haricot vert burkinabé restent, cette année encore confrontés à leur obstacle majeur devenu traditionnel : la chèvre du fret et, pire, l'impossibilité de trouver un transporteur fiable pour acheminer le produit au marché de Rungis à Paris ? Et, ils ne sont pas les plus malheureux ! Ceux-ci se recrutent parmi les planteurs du Kenedougou enclavés dans un pays enclavé jusqu'à la sans grande perspective d'évacuer tout leur surplus de fruits sur les marchés citadins très demandeurs.

Ils se recrutent parmi les agriculteurs céréaliers qui n'ont rien récolté à la fin de la campagne 96-97, condamnés à brader volailles, ovins et caprins pour assurer un repas quotidien, scrutant les mamelles du ciel, toujours stérile en ce début avril 98. Pour eux, l'on pourrait rappeler que "neutre creux n'a point d'oreille".

Pour eux, le bilan positif dressé par le gouvernement à Dedougou n'est pas le vrai. Ils ont tort car le compte dressé n'a pas omis le déficit qu'ils ont subi (160 mille tonnes) ; mais dans un sens, ils ont raison car la politique menée jusque-là ne les a pas mis à l'abri du malheur. Nous savons bel et bien que des dizaines de milliers (??) de tonnes de céréales sont disponibles pour secourir les affamés de la saison, nous n'avons pas oublié que des cultures de contre-saison permettent actuellement de sauver des familles mises à rude épreuve. Il est évident, aussi, que la solution ne tiendra pas de si tôt comme un effet de magie.

Il est urgent, comme nous l'avons écrit dans nos colonnes, sous la rubrique Tendances et dérives, d'élaborer une stratégie de long terme, avec une sérieuse option de régionalisation, une audacieuse accélération de la modernisation du secteur par la mécanisation, une politique efficiente de transformation, d'écolement, d'incitation à la consommation des produits locaux et une intensification de la maîtrise des eaux pluviales et des aménagements irrigués. Tout succès dans ces secteurs passe aussi par la facilitation de l'accès au crédit, la valorisation (depuis le discours officiel jusqu'au comportement et à la considération au quotidien) de la fonction de travailleur agropastoral et l'encouragement des salariés au retour à la Terre. Si tant est que le document de nouvelle politique agricole adoptée par le gouvernement et les décisions prises à Dedougou vont dans ce sens, alors, un préalable s'impose : une bonne vulgarisation de leur contenu auprès des publics-cibles pour en faire des acteurs et non des exécutants.

La Rédaction

mise à la disposition des structures d'intervention, de terres, des personnels maîtrisant parfaitement les méthodes et les thèmes techniques adaptés aux réalités du monde rural. C'est donc dans ce cadre qu'il faut situer la sortie samedi dernier, de nouveaux agents techniques issus du Centre agricole polyvalent (CAP) de Matourkou et du Centre de formation des formateurs agricoles (CFFA) de Farako-Bâ. Ce sont au total 127 agents dont 36 assistants FJA, 53 agents techniques d'agriculture spécialisés et 38 techniciens d'agriculture qui ont reçu deux années durant, une formation technique et pratique devant leur permettre de proposer aux

directeur général de la SOFITEX, M. Célestin Tiendrébéogo, parrain de la promotion. Dans le discours qu'il a prononcé, le directeur du CAP de Matourkou, M. Abdoulaye Combarry, a souhaité vivement que les acquis en formation se traduisent sur le champ d'exercice de la profession, en surplus de tonnes de coton, de céréales, de légumes, de fruits, etc. Quant à M. Jean-Claude Ouédraogo, l'assimilation de nouvelles connaissances techniques, le renforcement du savoir-faire pratique des formés ainsi que l'approche pédagogique utilisée assurement selon lui, la solidité de cette formation dont les programmes particulièrement



Un des lauréats recevant les félicitations du parrain de la promotion sortante

Développement Des agents techniques pour l'agriculture

Les nouvelles missions du ministère de l'Agriculture dans le contexte du Programme d'ajustement du secteur agricole (PASA), centrées sur l'appui-conseil, la formation et l'assistance technique des producteurs commandent la

producteurs, l'encadrement technique et les méthodes de travail les plus appropriées pour une agriculture plus productive. Les nouvelles connaissances acquises au cours de ces deux années de formation, doivent faire désormais de ces nouveaux diplômés, des agents de développement aptes à la traduction sur le terrain des nobles missions du ministère de l'Agriculture. La fin de cette formation a été marquée par une cérémonie de remise de diplômes présidée par M. Jean-Claude Ouédraogo, conseiller technique, représentant le ministre de l'Agriculture. On notait également la présence de plusieurs invités dont le

diversifiés tiennent compte des réalités du terrain tout en s'adaptant aux évolutions scientifiques. A travers cette cérémonie de remise de diplômes, c'est aussi la SOFITEX qui était à l'honneur par le choix de son directeur général, M. Célestin Tiendrébéogo comme parrain de la promotion. C'est donc à juste titre que le cycle des assistants FJA du CFFA a pris pour nom de baptême "filière coton" tandis que les cycles des techniciens et des agents techniques du CAP prenaient pour nom de baptême Pizongo Jean Diéudonné, en mémoire d'un des leurs disparus.

MATOURKOU

127 agents pour moderniser l'agriculture

Cent vingt sept élèves dont 36 assistants FJA du Centre de formation des formateurs d'agriculture (CFFA) de Farako-Ba, 53 Agents techniques d'agriculture spécialisés (ATAS) et 38 techniciens supérieurs d'agriculture du Centre agricole polyvalent de Matourkou ont reçu le 7 mars à Matourkou, leurs diplômes de fin de formation.

Les élèves sortants constituent respectivement la 3e promotion des assistants FJA du CFFA, la 31e promotion des agents techniques d'agriculture et la 19e promotion des techniciens supérieurs d'agriculture du CAP de Matourkou. Ils ont reçu, pendant deux ans, une formation théorique et pratique qui leur permettront de proposer aux producteurs l'encadrement technique et les méthodes de travail les plus appropriés pour une agriculture plus productive, plus durable et plus moderne en soustrayant l'agriculture de sa forme traditionnelle pour tendre vers une agriculture capable d'affronter l'ère de mondialisation de l'économie.

Aussi, la machette et la houe ainsi que les techniques culturelles traditionnelles deviennent-elles inappropriées pour nourrir une population en pleine expansion. La formation des agents agricoles et l'introduction dans l'agriculture des tracteurs, des motoculteurs, des motopompes deviennent alors une nécessité. Néanmoins, cette mécanisation devra être maîtrisée par les agents sortants du CAP de Matourkou d'où le souhait du directeur dudit centre, le Docteur-ingénieur en sciences agronomiques, Combari Abdoulaye, de voir les deux structures de formation agricole (CAP, CFFA) disposer pour les cycles à venir d'un équipement agricole conséquent pour une formation adaptée aux nouvelles missions du ministère de l'Agriculture. Ces difficultés viennent



Un grand public a assisté à la sortie des élèves de Matourkou et de Farako-Ba

s'ajouter à d'autres déjà évoquées par le directeur et le délégué des élèves lors de leurs interventions qui sont entre autres, la vétusté des infrastructures et la logistique, la réduction du budget, préjudiciable au bon fonctionnement des centres, le statut qui régit les deux établissements, le personnel de soutien à la formation de plus en plus inexistant du au départ à la retraite et au non recrutement, l'inexistence de cycles de formation continue et d'action de suivi post-formation qui, de ce fait, entraîne une déconnexion entre la formation et la profession, le nombre insuffisant d'enseignants, les problèmes d'eau... L'accroissement du nombre d'enseignants, la prise en charge des rapports de stage des élèves en fin du cycle du

ministère, l'ouverture de cycle de spécialisation au CAP de Matourkou, la dotation du CFFA d'un minimum de moyens logistiques tels qu'un car pour les voyages d'étude et les visites de terrain, un véhicule léger pour les évacuations sanitaires à l'hôpital de Bobo, le changement de statut de l'établissement, qui est public; à un statut d'établissement public à caractère administratif avec une autonomie de gestion plus adaptée aux orientations actuelles des politiques de développement qui renforceront le bon fonctionnement des deux établissements comme cela a été souhaité par les responsables des centres.

Les promotions sortantes du CFFA et du CAP ont choisi pour parrain, Célestin Tiendrébéogo,

Directeur général de la SOFITEX pour "ses qualités de luttant courageux et d'entrepreneur infatigable au service du développement du Burkina". "Ce symbole dont veulent s'inspirer les élèves dans leurs futures luttes sur le terrain du développement" n'a pas manqué de prodiguer des conseils à ses fils en ces termes : "vous devez vous mettre à la disposition des paysans pour les former, les organiser, les animer dans la transformation de leurs méthodes de production et de gestion. Vous devez oeuvrer pour l'amélioration des conditions de vie du monde rural qui représente 80% de notre population. Je vous exhorte à servir le paysan que vous devrez aimer et respecter pour son ardeur au travail, sa combativité dans l'oeuvre de construction nationale". Conseils d'un directeur avisé du monde rural, plus présent dans les champs de coton que dans son bureau à l'endroit de ses "enfants" qui, conscients des grands défis qui, les attendent, "prennent l'engagement de travailler à les relever autant que possible". Ceux-ci, qui ont baptisé la promotion du CAP de Matourkou du nom de Pizongo Jean Diéudonné (du cycle des techniciens supérieurs d'agriculture décédé en cours de formation) et celle des assistants du cycle des assistants FJA "Promotion filière coton", ont reçu des diplômes des mains du Directeur général de la SOFITEX à qui un cadeau a été offert par les élèves sortants, du conseiller technique du ministère de l'Agriculture, du Haut-Commissaire du Houet, lesquels, à la fin de la manifestation, ont planté des arbres dans la cour du Centre agricole polyvalent de Matourkou.

De notre correspondant à Bobo,
Adama DRABO

AGRICULTURE

Huit nouveaux cadres pour l'encadrement du monde paysan

Le Centre de formation des formateurs des jeunes agriculteurs de Kamboincé vient de mettre à la disposition du ministère de l'Agriculture huit nouveaux conseillers FJA. C'était le vendredi 6 février dernier dans l'enceinte de l'établissement que la cérémonie officielle de sortie a eu lieu sous la présidence de M. Michel Koutaba, ministre de l'Agriculture. Quatrième promotion du cycle des conseillers FJA depuis 1993, les huit nouveaux lauréats rejoignent le terrain plein de connaissances théoriques et pra-

liques qui ont trait aux productions végétales et animales. Ces connaissances qui ont été acquises en deux années de dur labeur ont été possibles selon le directeur par intérim du centre, M. Salfo Konkisseré grâce d'une part, à la volonté du ministère de l'Agriculture qui n'a cessé de déployer d'énormes efforts pour le centre, et d'autre part à l'engagement des formés. Depuis 1993, cinquante-trois conseillers FJA et quarante et un assistants FJA ont été formés et mis à la disposition du ministère de l'Agriculture pour lui per-

mettre de réussir la politique agricole du Burkina. C'est pourquoi, la promotion qui vient de sortir et dans la perspective de soutenir les efforts du gouvernement dans ce sens a pris pour nom de baptême «Coopération, modernisation de l'Agriculture contre la pauvreté». Les sortants ont pris l'engagement de s'investir pleinement dans la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de croissance durable des secteurs de l'agriculture à l'horizon 2010. En rapport avec leur formation, les lauréats tout comme le directeur ont souhaité avoir plus de moyens pour approfondir davantage certaines parties de la formation. Il s'agit notamment des moyens logistiques et financiers pour les sorties de terrain...

Le ministre de l'Agriculture Michel Koutaba, tout en prenant note des doléances a prodigué ses encouragements aux lauréats qui doivent affronter le terrain immédiatement. Du reste, le ministère de l'Agriculture a déjà engagé des moyens pour soutenir le FCFA. La cérémonie a pris fin par la remise de diplômes et une plantation d'arbres.



Ces huit nouveaux conseillers FJA promettent de donner le meilleur d'eux-mêmes pour la modernisation de l'agriculture au Burkina.

↳ François KABORE
Photos : Moussa KOUDOUGOU

FIXATION DES JEUNES DANS LEUR TERROIR

Preuve : un marché

Le 24 janvier dernier, l'aire de la maison du Peuple vit au rythme du marché du Programme de développement intégré qui regroupe les provinces du Sourou, du Passoré et de l'ancien Yatenga (Yatenga actuel, le Lorum et le Zandoma). Premier du genre, ce marché qui a ouvert ses portes le 24 janvier demeurera jusqu'au mardi 27 janvier. Il se veut la matérialisation du deuxième engagement du président Blaise Compaoré, dont projet fixation des jeunes dans leur terroir en est la résultante de son application. C'est le ministre de l'Agriculture M. Michel Koutaba qui a procédé à l'ouverture dudit marché. Il était

entouré de ses collègues membres du gouvernement. La cérémonie a été réhaussée par la présence effective de l'ambassadeur de l'Union européenne M. Pierre Protar (partenaire du projet), de hauts-commissaires des provinces concernées par le programme, du secrétaire permanent des «Six engagements», des opérateurs économiques et de nombreux invités. Des interventions qui ont marqué la cérémonie officielle de l'ouverture du premier marché du programme de développement intégré, on retiendra que tout le monde a été unanime à reconnaître que le projet fixation des jeunes dans leur terroir est sur

une bonne voie. Selon le secrétaire permanent des «Six engagements nationaux» la tenue effective du présent marché qui précède celui des Six engagements qui s'est tenu le 20 décembre dernier achève de nous convaincre que ce volet des engagements nationaux vise la participation de la jeunesse au développement du Burkina Faso. Par le biais du projet fixation des jeunes dans leur terroir, 316 projets ont pu être financés et maintiennent ainsi dans l'espoir 10 900 jeunes Burkinabè.

Quant au chef de la délégation de l'Union européenne dans notre pays M. Pierre Protar cheville ouvrière dans le

financement du projet à travers le 6e FED, il a indiqué que «... le projet fixation de jeunes dans leur terroir est une façon déterminante d'actions pour le développement en milieux ruraux...». Par le présent marché, l'un des objectifs poursuivis est de permettre aux jeunes de dialoguer et de discuter avec des partenaires éventuels et de rechercher un soutien réciproque.

Le ministre Koutaba, ouvrant le marché a signifié que le PFJT est sous-tendu par un souci majeur. Celui d'assurer la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Par là même, l'Etat burkinabè touche du doigt une question capitale. La problématique de

l'emploi. A terme, le PFJT devrait permettre un transfert de compétences au niveau de la jeunesse, bâtisseur du Faso futur. Sur le présent marché on propose pour marchandage : 21 tonnes de carottes, des tonnes de poissons fumés, 40 tonnes de riz (du Sourou) de la volaille, des ovins, des caprins et des bovins. Il y a également des œufs, des légumes... en somme, tout ce qu'on peut chercher sur un marché agro-pastoral y est disponible et à des prix qui provoquent le sourire. Vite, faites-y un tour, les premiers seront incontestablement les mieux servis.

Lucien SAWADOGO

Droits de la propriété intellectuelle

Comment protéger les nouvelles variétés végétales

Bien connu, un brevet d'invention par exemple est un droit de propriété industrielle qu'il faut protéger à tout prix. Moins connu, le droit de propriété sur certaines nouvelles variétés végétales existe aussi et c'est pour mieux faire connaître ce droit qu'il est organisé depuis le 17 décembre à Ouagadougou, un séminaire international.

Bruno SANDWIDI

L'objectif de cette rencontre est clairement défini :

Il s'agit de fournir des informations précises sur le système de protection des obtentions végétales de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) aux gouvernements des Etats membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Objectifs : amener lesdits gouvernements à reconnaître les avantages que leurs systèmes agricoles peuvent tirer de la protection des obtentions végétales. Pour bénéficier de cette protection, selon la convention, une variété végétale devrait présenter les quatre caractéristiques essentielles suivantes :

- être distincte de toute variété préexistante connue ;
- être suffisamment homogène ;
- être stable ;
- et enfin, nouvelle en ce sens qu'elle ne doit pas être commercialisée avant la date fixée par rapport à celle de dépôt de demande de protection.

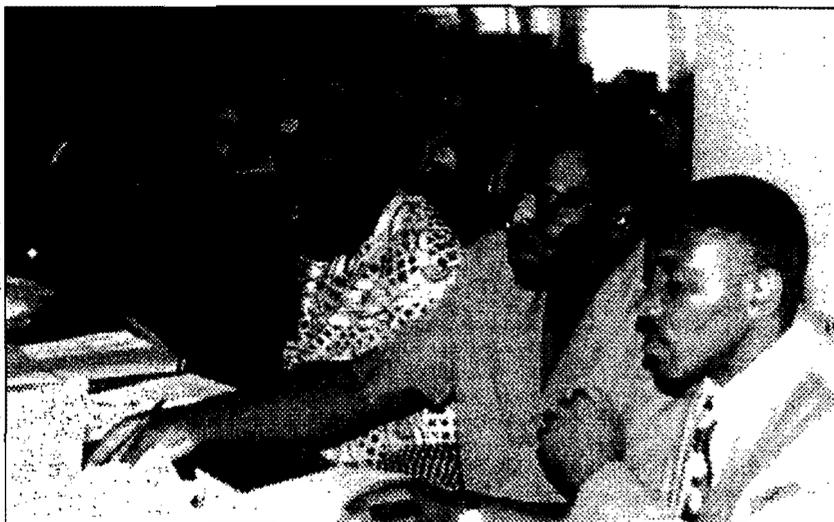
En fait, le rôle de l'organisation comme l'a souligné à l'ouverture M. Barry Greengrass, secrétaire général adjoint de l'UPOV, est d'encourager et d'aider les pays membres à favoriser

l'investissement dans le domaine de l'amélioration des plants en octroyant des droits exclusifs d'exploitation à ceux qui créent de nouvelles variétés.

Et comme la création de nouvelles variétés exige un investissement important notamment en terme de travail, moyens matériels et financiers, la possibilité d'obtenir certains droits exclusifs sur une nouvelle variété prometteuse améliore les chances à son obtenteur d'avoir un retour sur investissement et de réunir les fonds nécessaires à la poursuite de ses activités.

C'est pourquoi, en l'absence de droits d'obteneur, cet objectif sera difficile à atteindre ; car, dans cette hypothèse, rien n'empêchera les tiers de multiplier ses semences ou plants et de commercialiser sa variété sans rémunérer son travail en aucune manière.

L'intérêt évident pour un Etat membre est qu'il offre à ses propres obtenteurs, la possibilité de se faire protéger dans les autres Etats membres et incite les obtenteurs étrangers à investir dans l'amélioration des plants et la production des semences sur son propre territoire. L'adhésion à l'UPOV permet de parta-



Les représentants venus de plusieurs pays d'Afrique pour comprendre les avantages de l'UPOV (p. 1.c.)

ger les expériences acquises dans l'ensemble des Etats membres et surtout d'en tirer parti... Mais à la date de février 1997, seule l'Afrique du

Sud, sur le continent, a adhéré à l'UPOV. D'où ce séminaire sur la nature et la raison d'être de l'organisation en faveur des pays membres de l'OAPI.

Le ministre burkinabè des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique qui a favorablement accueilli cette rencontre a nourri beaucoup d'espoir quant à

l'appui de l'institution pour la mise en place d'instruments de protection des obtentions végétales au Burkina. Ce séminaire pourrait alors

amener les différents Etats à adhérer à cette institution existante depuis 1961 mais seulement opérationnelle en 1968. □

Agriculture

Réflexion sur le document d'orientations stratégiques



Vue des participants à la cérémonie d'ouverture de l'atelier

Il s'est ouvert le mardi 09 décembre 1997 à la Caisse générale de péréquation (CGP), un atelier national sur le document d'orientations stratégiques. La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le ministre Michel Koutaba, en présence de son collègue Alassane Séré des Ressources animales. On se rappelle, l'engagement de notre pays dans un programme d'ajustement structurel a amené le gouvernement à cibler son action sur des secteurs clés aptes à instaurer et à renforcer les grands équilibres macro-économiques et macro-financiers. Pour répondre à ces grandes préoccupations, il s'est avéré nécessaire de créer toutes les

conditions économiques, juridiques et institutionnelles à même d'insuffler une nouvelle dynamique à l'activité économique interne et externe.

Le document d'orientations stratégiques est un produit intermédiaire important du processus d'élaboration de la stratégie opérationnelle de croissance durable pour les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Il constitue un tremplin pour le développement futur de notre agriculture et de notre élevage.

L'atelier national sur le document d'orientations stratégiques permettra sans doute aux participants de dégager les orientations les plus justes et les plus pertinentes.

D. Evariste Ouédraogo

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Une offensive contre la faim

La campagne agricole 1996/1997 a été marquée par un démarrage tardif de la saison pluvieuse, une grande irrégularité des pluies en cours de saison et leur arrêt précoce. Ces facteurs défavorables enregistrés au cours de la campagne ont affectés gravement les différentes cultures et particulièrement les céréales sur l'ensemble du pays. Une situation qui pose aujourd'hui beaucoup d'inquiétudes par rapport aux perspectives alimentaires, inquiétudes partagées par les autorités et les populations. Les statistiques relèvent une baisse de 8 % de la production céréalière par rapport à celle de la campagne précédente qui n'était que légèrement excédentaire. Le déficit céréalier est de l'ordre de 156.000 tonnes et concerne 18 provinces (ancien découpage). Ces provinces connaîtront des difficultés alimentaires, voire des crises alimentaires dans les tous prochains mois. Du côté de l'élevage, la situation sera critique avec comme conséquence le manque de fourrage pour le bétail et les difficultés d'abreuvement.

Face à toute cette situation, et en attendant le bilan définitif de production de la campagne, le Gouvernement a adopté un plan d'urgence en vue de limiter les risques d'une crise alimentaire généralisée.

Le Ministère de l'Agriculture qui est le fer de lance de cette



Michel Koutaba, ministre de l'Agriculture

bataille envisage de renforcer les activités habituellement menées par les associations et groupements de producteurs et de productrices. Ce renforcement passera par le redéploiement des programmes existants ou en cours et leur orientation prioritaire vers les provinces à déficit céréalier.

Ainsi un accent plus fort sera mis sur le maraîchage. Pour ce faire, les Directions Régionales de l'Agriculture sont entrain de prendre les dispositions pour développer cette activité qui était jusqu'alors entre les mains d'une minorité. Les activités retenues dans le domaine de l'élevage sont l'embouche bovine et ovine, la production laitière, l'élevage de volailles et la porciculture qui par-

mettent d'obtenir assez rapidement des résultats et des revenus monétaires flexibles d'utilisation. Le coût global de cette opération est de 22.145 millions de francs

Le redéploiement des programmes d'intervention du Projet de Sécurité Alimentaire (PSAN) et du Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus des Agriculteurs (FAAGRA) permettra d'injecter dans les 18 provinces concernées une somme globale de 522.500.000 avant la fin du mois de mars 1998. Le FAARF apportera également son concours à cette opération de redéploiement. Ainsi donc c'est 15.000 producteurs et productrices qui seront concernés. L'autre action vigoureuse est le programme d'approvisionnement des banques de céréales qui est envisagé sur deux modules. Il s'agira dans un premier temps de mettre en oeuvre ce programme qui est un financement du PAM. Il permettra l'approvisionnement de 60 à 71 Banques de Céréales pour un montant de 177.109.000 frs. La mise en oeuvre du deuxième programme permettra d'approvisionner 1.000 banques de céréales pour une valeur de

2.400.000.000 de francs.

Le PSAN et le PAM mettront eux, en chantier, 200 millions de francs de salaires pour la main d'oeuvre local et 700 tonnes de vivres pour environ 675 millions dans le cadre des Activités à Haute intensité de Main d'oeuvre. Un vaste programme de reconstitution des semences est en marche. Il est estimé à 478 millions de nos francs.

Toutes les composantes de la nutrition sont mises à contribution. Le Ministre KOUTABA a d'ailleurs rencontré tous les chefs de projet du département à ce sujet. Le Programme Nutritionnel en Faveur des Groupes cibles estimé à 321 millions de francs permettra d'améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des populations, d'apporter un appui alimentaire aux grandes zones touchées et de réduire le taux de mortalité et de morbidité maternelle et infantile. Une grande offensive que le département de l'Agriculture met en place pour faire face à la mauvaise situation alimentaire qui est annoncée.

Philippe BESSIN
Presse Agriculture

Etat / secteur privé

LIBERALISATION DU MARCHÉ DES INTRANTS AGRICOLES

Il faut lever les pesanteurs

Le 18 novembre dernier à Bobo-Dioulasso et le 20 du même mois à Ouagadougou, Michel Koutaba a rencontré les opérateurs économiques du pays. Il était question pour le ministre de l'Agriculture, d'arriver à une implication de ceux-ci dans la commercialisation et la distribution des intrants et des produits agricoles. Un problème hautement "national", a estimé le ministre.

Enfin une politique qui se veut tout aussi incitative que sensibilisatrice. Une démarche grâce à laquelle les pouvoirs publics espèrent assurer un bon taux de croissance au Burkina et promouvoir une sécurité alimentaire. Le désengagement de l'Etat s'officialise enfin dans un secteur où la démonopolisation devrait être depuis longtemps effective. L'évolution de l'économie mondiale l'impose. Il faut s'adapter ou disparaître, la nouvelle dynamique du marché planétaire ayant déclassé les systèmes monopolisants pro-

tectionnistes et dirigistes.

C'est pourquoi l'appel de Koutaba (mieux vaut tard que jamais) peut être salutaire pour les greniers du Burkina Faso.

Seulement voilà : Il y a cette évidence souvent occultée. La libéralisation de l'initiative privée, moteur de l'effort de développement local, est loin d'être une habitude acquise au pays des hommes intègres. A supposer que nous comptions sans les pesanteurs et les blocages toujours présents chez nos producteurs locaux (risques agricoles minimisés au maximum, scepticisme avéré dans l'efficacité des dopants pour les cultures), à supposer que des opérateurs économiques soient disposés à tenter l'aventure, nous pouvons tout de même craindre qu'il n'y ait pas bousculade aux portillons, et pour cause !

Les inquiétudes qui ont fusé en écho aux certitudes de Michel Koutaba se fondent sans doute sur un ensemble de blocages, appelés par euphémisme "tourneurs administratifs, qui ont

entamé le crédit de l'Etat quant à son désir d'ouverture du marché. S'ajoutent à cela pour renforcer les hésitations les coûts dissuasifs de l'importation, le faisceau inhibiteur des fiscalités et le manque de mesures incitatives. Il n'existe pas de crédit pour la distribution des intrants agricoles".

Voilà le terrain en friche entre le ministère de l'Agriculture et les opérateurs économiques. La recherche de solutions aux problèmes posés renvoie alors à une réflexion multilatérale ; démarche dans laquelle l'élaboration de la déclaration de politique de développement agricole durable (DPDAD) s'installera.

Le DPDAD, selon les ambitions du ministère, permettra d'assurer la mobilisation des facteurs de production et la mise en place de conditions à même de rehausser les potentialités du secteur agricole dont les défauts d'une prise en charge efficace repousse chaque année les échéances de l'autosuffisance alimentaire.

Cette année encore, le déficit céréalier enregistré au Burkina Faso laisse entrevoir une ardoise bien salée pour l'approvisionnement en vivres des populations.

Rappelons que la saison des pluies a été mauvaise et que les récoltes bien maigres ne couvriront pas cette année les besoins en nourriture pour nos populations. Le déficit brut de céréales serait de 112 370 tonnes pour le Burkina Faso, selon le CILSS.

Pour que la main tendue du ministère de l'Agriculture porte ses fruits, il faut que toutes les parties s'engagent à jouer le jeu. Pourquoi ne pas penser à une structure qui pourrait accompagner la transition vers plus d'initiative privée et vers la sanction du marché ? Nous pensons à une structure qui va recenser les obstacles et les étudier en vue d'y trouver les solutions adéquates.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES UN PAS VERS L'AGRO-BUSINESS

La fertilité des sols est une condition capitale pour une bonne production. Conscientes de cela, les autorités du ministère de l'Agriculture, au moment où elles procèdent au transfert de leurs activités d'approvisionnement, de commercialisation des intrants et produits agricoles au privé, ont initié des enquêtes auprès des opérateurs économiques. De ces enquêtes, il est ressorti que les opérateurs économiques privés étaient intéressés à combiner la distribution des engrais avec la commercialisation des produits agricoles. Ils sont disposés à livrer les engrais à crédit aux groupements paysans et à être remboursés en produits agricoles, avec des garanties. Les opérateurs économiques pensent que le regroupement de l'offre des produits agricoles par les groupements de producteurs, combiné avec la distribution des intrants agricoles devraient permettre d'améliorer la qualité des produits agricoles et de réduire les coûts de la collecte primaire.

C'est fort de ces conclusions que le ministre Koutaba de l'Agriculture a convié les opérateurs économiques privés de Ouagadougou, Ouahigouya, Pouytenga, Koudougou, Kaya, Koupèla, pour qu'ensemble ils puissent mener la réflexion, pour sortir notre agriculture de son impasse, que le désengagement de l'Etat lui impose.

Au cours de cette rencontre, les opérateurs économiques privés ont relevé les contraintes liées à la commercialisation et à la distribution des intrants et produits agricoles. Ces contraintes sont essentiellement le manque d'organisation des opérateurs économiques dans l'agro-business ; les difficultés de financement (accès difficile au crédit) ; le manque de formation. Ils se sont surtout inquiétés de la manière dont le remboursement sera honoré. A la lumière des débats, les opérateurs économiques se sont engagés à créer un cadre organisationnel en leur sein, avec l'appui de l'Etat et des établissements financiers. Ils ont suggéré à l'Etat, la réduction des taxes douanières sur les intrants et de procéder au renforcement des organisations paysannes pour assurer leur remboursement adéquat.

Le ministre Michel Koutaba dans son mot de clôture a loué la rencontre qui a permis de confronter les idées. Au regard de ces idées exprimées, M. Koutaba a rappelé aux participants qu'un Code des investissements agricoles très attractif est en élaboration et prendra en compte les suggestions émises, notamment les lignes de crédit. Il a surtout insisté sur les contraintes de qualité que va imposer ce code. Les opérateurs économiques ont été invités à rechercher des produits performants tout en veillant à la qualité de ces produits. Une ligne de bonne conduite s'impose, avec des règles de jeu bien établies, où chacun jouera son rôle le plus honnêtement possible.

Le ministre Koutaba a également pris l'engagement de renforcer les groupements paysans pour les rendre plus crédibles afin de bénéficier de la confiance des opérateurs économiques privés.

Véritablement, un grand pas est amorcé vers l'agro-business ; pourvu que chacun respecte ses engagements.

Issouf OUEDRAOGO

Intrants agricoles Comment impliquer le privé ?

Le gouvernement est en train de mettre en œuvre la Déclaration de politique de développement agricole durable (DPDAD) qui suppose un désengagement de l'Etat de plusieurs activités du secteur agricole. Comment intéresser alors le privé à prendre le relais ? C'est dans ce souci que le ministère de l'Agriculture a initié une concertation avec les opérateurs économiques évoluant dans la distribution des intrants et produits agricoles.

Alpha M. BARRY

Deux rencontres de concertation se sont déroulées respectivement le 18 novembre à Bobo-Dioulasso et le 20 du même mois à Ouagadougou. L'objectif de la concertation est de réussir "une plus grande implication des opérateurs économiques privés dans la commercialisation et la distribution des intrants et des produits agricoles". "C'est un problème national", a commenté le ministre de l'Agriculture, M.

engrais constitue un casse-tête qui s'accroîtra après le désengagement de l'Etat. "Il n'y a pas d'engrais et même quand il y en a, des problèmes se posent parce que l'Etat n'est plus là, l'encadrement non plus", a expliqué en substance M. Koutaba aux opérateurs économiques réunis jeudi dans la salle du CBC à Ouagadougou. Il y a donc nécessité de développer le marché des intrants agricoles. Mais le souhait du gouvernement, c'est que les opérateurs

constat a été établi par une étude de l'unité de gestion de la fertilité des sols. D'après cette étude, les commerçants sont intéressés à combiner la distribution des engrais et la commercialisation des produits agricoles. Ils sont disposés également à livrer les engrais à crédit aux groupements paysans et à être remboursés en produits agricoles avec des garanties. Par ailleurs, ils pensent que la combinaison des deux activités devraient permettre d'améliorer la qualité

des produits agricoles et de réduire les coûts de la collecte primaire.

De belles perspectives qui doivent malheureusement compter avec les contraintes actuelles du marché des engrais dans les zones non cotonnières. En effet, les opérateurs économiques déplo-

rent le caractère aléatoire de la production agricole et l'absence d'un mécanisme adéquat de gestion du risque agricole chez les paysans. En outre, les prix à l'importation et la fiscalité de porte sont élevés et il n'existe pas de mesures incitatives. Il manque, du même coup, des lignes de crédit pour la distribution des intrants. Les taux des prêts bancaires sont "élevés".

Alors, quel appui l'Etat peut-il encore apporter ?



M. Michel Koutaba, ministre de l'Agriculture : «La question des intrants agricoles est un problème national» (Ph. P. Compaoré)

Quel rôle peut-il encore jouer ? C'est l'une des principales raisons de la concertation entre le ministère de l'Agriculture et le secteur privé. Au préalable, les deux parties doi-

vent établir un diagnostic des principales contraintes, identifier des solutions éventuelles et adopter une démarche commune pour mettre en œuvre les solutions. □



Le gouvernement souhaite que les opérateurs économiques soient mieux impliqués dans la distribution des intrants agricoles (Ph. P. Compaoré)

Michel Koutaba, parce qu'il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire.

Celle-ci passe par une fertilisation des sols, c'est-à-dire par une utilisation des engrais. L'acquisition des intrants dans la zone cotonnière ne fait l'objet d'aucune entrave. Grâce aux interventions conjuguées de la SOFITEX et de la Caisse nationale de crédit agricole, les engrais y sont disponibles. Dans le reste du territoire, l'indisponibilité des

économiques ne se limitent pas au simple aspect commercial ou de distribution. Ils devraient être aussi de grands producteurs voire des encadreurs qui doivent contribuer à faire évoluer les mentalités des paysans vis-à-vis de l'acquisition des engrais qui n'est plus gratuite ou subventionnée comme par le passé.

Du côté des commerçants, les esprits sont préparés à ne pas rester cantonnés dans un seul domaine d'activité. Le

Sahel

Le plus grave déficit céréalière depuis une décennie

Le bilan des pluies qui a été dans l'ensemble insuffisant, irrégulier et mal réparti dans les États membres du Comité Inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a pour conséquence d'entraîner des récoltes qui ne suffiront pas à assurer cette année la couverture alimentaire des populations de cette zone. Sur huit pays qui comptent cette institution, seul le Mali enregistre un excédent brut de céréales de 13 839 tonnes. Les déficits bruts de céréales sont de 112 370 tonnes pour le Burkina Faso, 84 375 tonnes pour le Cap Vert, 145 865 tonnes pour la Gambie, 58 167 tonnes pour la Guinée-Bissau, 390 453 tonnes pour la Mauritanie, 740 007 tonnes pour le Niger, 952 880 tonnes pour le Sénégal et 316 434 tonnes pour le Tchad. Le déficit net cumulé de l'ensemble des pays du Sahel s'élevait ainsi à 736 964 tonnes pour cette année; il est l'un des plus graves que cette région ait enregistré depuis une décennie. Selon les données recueillies auprès du Centre Agrhymer (Centre régional agro-hydro-météorologique), l'institution spécialisée du CILSS basée à Niamey au Niger, le bilan céréalière accuse un déficit global de 2 404 014 pour cette année. Cependant, si l'on tient compte d'une part des importations effectuées; chaque année; par les différents pays; d'autre part, de la capacité industrielle dont disposent certains d'entre eux pour la transformation locale de produits importés afin d'assurer la couverture alimentaire de leurs populations; et enfin des aides attendues, trois pays, à savoir le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et le Mali se retrouveraient excédentaires pour respectivement 13 097, 17 686 et 65 479 tonnes. Par ailleurs, le déficit du Cap Vert serait ramené à 33 225 tonnes, celui de la Gambie à 43 265 tonnes, celui de la Mauritanie à 50 377, celui du Niger à 151 269 tonnes, celui du Sénégal à 316 380 tonnes et celui du Tchad à 240 709 tonnes. Source : Altercom

Agriculture L'appel aux privés

Les programmes de restructuration de l'économie mis en oeuvre par le gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui de ses partenaires au développement, accordent une attention particulière à la participation du secteur privé dans le processus de développement. On se souvient que le gouvernement du Burkina Faso s'est engagé, depuis le premier programme d'ajustement structurel du secteur, à effectuer le transfert des activités de production, d'approvisionnement et de commercialisation au secteur privé.

Le Programme d'ajustement du secteur agricole (PASA) et la déclaration de politique de développement agricole durable ont fait du secteur privé un partenaire incontournable dans le cadre du développement agricole durable.

Il faut rappeler que la libéralisation du commerce et des prix et l'encouragement des opérateurs économiques à s'investir dans le secteur agricole constituent pour la déclaration de politique de développement agricole durable une des mesures d'accompagnement devant permettre le succès de cette politique. C'est donc pourquoi, le ministère de l'Agriculture, à travers ses différentes structures, ini-

tie depuis un certain temps des actions en direction du secteur privé pour l'impliquer davantage dans le développement de l'agriculture. C'est dans ce cadre qu'il convient de situer la réunion tenue en octobre par la direction des productions végétales, chargée, entre autres, de la promotion des intrants et des équipements agricoles avec les opérateurs privés intervenant dans le sous-secteur des semences.

L'unité de gestion de la fertilité des sols, dès sa création, a perçu la nécessité de lier la gestion de la fertilité des sols au développement du marché des intrants et des produits agricoles. C'est d'ailleurs pourquoi elle a inscrit ce volet dans son programme d'acti-

tés et oeuvre à sa concrétisation et à sa prise en compte par les différents intervenants. Elle a initié une étude sur la "capacité du secteur privé à combiner la distribution des engrais avec la commercialisation des produits agricoles",



M. Michel Koutaba, ministre de l'Agriculture souhaite que les opérateurs privés s'engagent de plus en plus dans le secteur agricole (Ph. Arch)

étude qui a fait ressortir l'intérêt des commerçants et opérateurs économiques à cette double action. Les opérateurs économiques se sont dit disposés à livrer les engrais à cré-

dit aux groupements paysans et à être remboursés en produits agricoles, l'essentiel étant que des garanties leur soient proposées.

Les opérateurs économiques croyant que l'agro-business est la meilleure réponse aux maux de notre agriculture, pensent que le regroupement de l'offre des produits agricoles par les groupements de producteurs combinés avec la distribution des intrants agricoles pourraient permettre d'améliorer la qualité des pro-

plusieurs contraintes qui entravent le développement du marché des engrais dans les zones non cotonnières. Il s'agit : du caractère aléatoire de la production rizicole et le manque de mécanisme adéquat de gestion du risque agricole chez les paysans. Aussi l'absence de mesures incitatives (cherté des prix à l'importation et des taxes à l'entrée) constitue-t-elle une contrainte.

Enfin, le manque de ligne de crédit pour la distribution des intrants dans le milieu des commerçants et les taux élevés des prêts bancaires (14 et 17% par an).

C'est dans cette logique qu'il convient de situer les rencontres du ministre Koutaba avec les opérateurs économiques le 18 novembre à Bobo-Dioulasso et le 20 novembre à Ouagadougou.

Au cours de ces différentes rencontres, le ministre de l'Agriculture va échanger avec les différents acteurs afin d'établir une synergie entre leurs actions respectives et jeter les bases d'un cadre de concertation entre les autorités du ministère et les opérateurs économiques privés en vue de leur implication dans la distribution des intrants et des produits agricoles.

Philippe BESSIN

Presse ministère de l'Agriculture

AGRICULTURE

VERS UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DES OPERATEURS PRIVES DANS LA COMMERCIALISATION ET LA DISTRIBUTION DES INTRANTS ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les programmes de restructuration de l'économie mis en œuvre par le gouvernement du Burkina Faso avec l'appui de ses partenaires au développement accordent une attention particulière à la participation du secteur privé dans le processus de développement. On se souvient que le gouvernement du Burkina Faso

s'est engagé depuis le premier programme d'ajustement structurel du secteur à effectuer le transfert des activités de production, d'approvisionnement et de commercialisation au secteur privé.

Dès lors, le Programme d'ajustement du secteur Agricole (PASA) et la Déclaration de Politique de développement

agricole durable ont fait du secteur privé un partenaire incontournable dans le cadre du développement agricole durable. Il faut se le rappeler, la libéralisation du commerce et des prix et l'encouragement des opérateurs économiques à s'investir dans le secteur agricole constituent, pour la Déclaration de Politique de

développement agricole durable une des mesures d'accompagnement devant permettre le succès de cette politique. C'est donc pourquoi, le ministère de l'Agriculture à travers ses différentes structures initie depuis un certain temps des actions en direction du secteur privé pour l'impliquer davantage et plus dans le développement de l'agriculture. C'est dans ce cadre qu'il convient de situer la réunion tenue par la direction des Productions végétales, chargée entre autres de la promotion des intrants et des équipements agricoles avec les opérateurs privés intervenants dans le sous-secteur des semences ; c'était le mois dernier. Et pour marquer l'importance de cette rencontre le ministre KOUTABA a tenu à la présider.

L'Unité de gestion de la fertilité des sols dont la mission principale est la restauration et le maintien de la fertilité des sols, dès sa création, a perçu la nécessité de lier la gestion de la fertilité des sols au développement du marché des intrants et des produits agricoles. C'est d'ailleurs pourquoi elle a inscrit ce volet dans son programme d'activités et œuvre à sa concrétisation et à sa prise en compte par les différents intervenants dans la gestion de la fertilité des sols.

Dans ce cadre, elle a initié une étude sur la "capacité du secteur privé à combiner la distribution des engrais avec la commercialisation des produits agricoles", étude qui a fait ressortir l'intérêt des commerçants et opérateurs économiques à cette double action. Au cours des interviews qui leur ont été accordées, ils se sont dit disposés à livrer les engrais à crédit aux groupements paysans et à être remboursés en produits agricoles avec pour si peu que des garanties leur soient proposées. Les opérateurs économiques croyant que l'agro-business est la meilleure réponse aux maux de notre agriculture, pensent que le regroupement

de l'offre des produits agricoles par les groupements de producteurs combinés avec la distribution des intrants agricoles pourraient permettre d'améliorer la qualité des produits agricoles et du même coup réduire les coûts de collecte primaire.

Dans la même étude, les opérateurs économiques relèvent les contraintes suivantes comme étant celles qui entravent le plus le développement du marché des engrais dans les zones non cotonnières :

- Le caractère aléatoire de la production rizicole et le manque de mécanisme adéquat de gestion du risque agricole chez les paysans ;

- L'absence de mesures incitatives (cherté des prix à l'importation et des taxes à l'entrée) ;

- Le manque de liquidité de crédit pour la distribution des intrants au niveau des commerçants et les taux élevés des prêts bancaires (14 et 17% par an).

De l'autre côté, le ministère de l'Agriculture a entrepris d'autres études devant lui permettre de mieux cerner les problèmes dans ce domaine en vue de trouver des solutions efficaces à toutes ces questions.

C'est dans cette logique qu'il convient de situer la série de rencontres que présidera le ministre KOUTABA avec les opérateurs économiques le 18 novembre à Bobo-Dioulasso et le 20 du même mois à Ouagadougou. Au cours de ces différentes rencontres, le ministre de l'Agriculture tentera de rapprocher les différents acteurs afin d'établir une synergie entre leurs actions respectives et pour ainsi dire jeter les bases d'un cadre de concertation entre les autorités du ministère et les opérateurs économiques privés en vue de leurs meilleures implications dans la distribution des intrants et des produits agricoles.

Philippe BESSIN
Presses ministères de
l'Agriculture

Chambres d'agriculture

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le processus est en marche

Un réseau de Chambres d'Agriculture sera créé en Côte d'Ivoire. Le processus de mise en place est en marche. Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics, investis d'une mission de service public et dont la particularité est d'être composés exclusivement de membres élus par la profession agricole. Organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles auprès des pouvoirs publics, les Chambres d'Agriculture exercent également une mission d'intervention dans le domaine agricole.

Propos recueillis par Abdoulaye TAO



Dialogues locaux et ateliers régionaux... pour une large consultation des producteurs

"Le Pays" : Un atelier national sur la mise en place d'un réseau de Chambres d'agriculture s'est tenu les 16, 17 et 18 février 1999. Pouvez-vous nous dire de quoi il s'est agi ?

Etienna Kaboré : Avant de répondre à votre question, une brève genèse s'impose. La mise en place des Chambres d'agriculture a été une requête des organisations de producteurs formulée notamment en 1993, lors de la rencontre du Chef de l'Etat avec les paysans à Léo ; l'idée s'est précisée en 1996 - à la faveur d'un atelier sur la restructuration des services agricoles tenu à Koudougou - par l'adoption d'une recommandation.

Concrètement, nous en sommes aujourd'hui à la concrétisation de diverses requêtes et recommandations opérées à travers un processus entamé avec l'appui technique et financier de la FAO. Cela dit, l'atelier national fait suite à une série de consultations sous forme de dialogues locaux (septembre 98) puis d'ateliers régionaux (décembre 98).

Quelles en sont les principales conclusions ?

En termes de conclusions majeures, on peut relever les points suivants :

Les Chambres seront régionales et épouseront les limites territoriales des Directions régionales de l'agriculture. Il y aura donc 12 Chambres régionales (CRA), avec une coordination nationale (CNA), non dotée toutefois de la personnalité juridique, ceci dans le souci de responsabiliser les Chambres régionales. C'est

une option. Ces Chambres régionales responsabilisées auront pour mission la représentation, la concertation, la formation/information, l'appui à la promotion des projets des producteurs et de leurs organisations, l'appui à l'organisation des producteurs.

Le statut de l'agriculteur a été défini.

Un schéma organisationnel ainsi qu'un régime électoral ont été adoptés. A ce niveau, il importe de noter qu'il est prévu des assemblées villageoises d'agriculteurs, des assemblées consulaires départementales, provinciales, régionales et nationales. En outre, pour ce qui est de la représentativité, les Chambres régionales comprendront :

- Des agriculteurs élus à titre individuel (membres d'organisations paysannes ou non), issus des différentes catégories retenues (agriculteur, éleveur, pêcheur, exploitant forestier) ;
- des représentants des organisations paysannes ;
- des représentants de femmes.

Qu'est-ce qu'une Chambre d'agriculture au fait ?

Les Chambres d'agriculture sont des établissements publics, investis d'une mission de service public et dont la particularité est d'être composés exclusivement de membres élus par la profession agricole. Organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles auprès des pouvoirs publics, les Chambres d'agriculture exercent également une mission d'intervention dans le domaine agricole.

Pourquoi une telle institution ?

Au regard du désengagement de l'Etat, il s'agit de permettre aux agriculteurs de disposer d'un cadre de représentation et de concertation qui favorise leur pleine et responsable participation à la formulation des politiques et programmes agricoles conformes aux intérêts de la profession agricole dans toutes ses composantes.

Est-ce que le projet est bien compris et accepté par la base ?

Il faut souligner que depuis le début du processus, l'unanimité s'est faite autour de la pertinence et de l'opportunité de la mise en place des Chambres. Au vrai, le débat a plutôt tourné autour du comment y parvenir ou encore autour du respect ou non des principes fondamentaux régissant les Chambres : la décentralisation, l'universalité (représentativité de l'ensemble des agriculteurs), la professionnalité, l'autonomie. Les débats ont été larges, ouverts et dynamiques. Le souci d'assurer des fondations solides à l'institution l'exigeait.

N'y a-t-il pas de "frictions" avec les organisations paysannes et quelle place leur est accordée ?

La question ne se pose pas en termes de "frictions" mais de satisfaction d'un besoin d'information - explication sur l'articulation Chambres d'agriculture et organisations paysannes. Le processus d'information doit se poursuivre et s'intensifier. C'est de cette façon que ce nouveau concept s'installera tout en éliminant préjugés et présupposés véhiculés ici et là. Les organisations faitières nationales sont toutes membres du comité de pilotage et ont pris part au processus depuis le début. Ceci étant les Chambres, en tant que tremplin de promotion du monde rural, réservent une place de choix aux organisations paysannes qui y sont représentées tant du niveau des élus à titre individuel qu'à celui de collègues

(Chambres régionale et nationale). Des leçons d'expérience dans les pays voisins, nous ont édifié dans la conviction que la représentativité que nous avons adoptée (cohabitation individuels / organisés) est porteuse de dynamisme.

A quelle étape du processus êtes-vous actuellement ?

L'atelier national marque la fin de la phase d'information/consultation. Nous entamons actuellement la seconde phase qui est celle de la rédaction des textes réglementaires des Chambres d'agriculture.

Que reste-t-il à faire avant la mise en place définitive des Chambres d'agriculture ?

Il reste la finalisation des textes réglementaires et leur soumission aux autorités (Assemblée nationale, gouvernement) pour décision. Pendant cette phase, il est prévu une intense campagne d'information sur le processus électoral qui doit ouvrir la voie à l'installation des Chambres.

Apparemment, le travail qui reste à faire est important. Comment comptez-vous faire adhérer les masses rurales quand on sait qu'elles sont les premières actrices et bénéficiaires des Chambres d'agriculture ?

A ce stade, il s'agit d'intensifier la campagne d'information à l'adresse des producteurs et des divers partenaires. C'est du reste une importante recommandation de l'atelier.

En clair, cette diffusion de l'information vise à impliquer d'autres partenaires dans la démultiplication de l'information et dans l'appui-matériel, financier ou technique - à la réalisation du reste du projet.

Au total, la mise en oeuvre d'une rigoureuse stratégie de communication déterminera la réussite du processus. Dans ce sens, nous comptons particulièrement sur l'apport des médias □

Des chambres d'agriculture au Burkina

Un projet de mise en place d'un réseau de chambres d'agriculture au Burkina vient d'être conclu entre le gouvernement et la FAO. Il vise à accroître les capacités des agriculteurs et leur participation dans l'élaboration et la réalisation des objectifs de développement agricole.

Jean KY

Les chambres d'agriculture, représentatives de la diversité des producteurs agricoles, gérées de façon décentralisée et autonome par leurs organes élus, seront des instruments essentiels de la participation des agriculteurs au développement et de la professionnalisation de l'agriculture à travers leur triple rôle.

Un rôle consultatif auprès des pouvoirs publics et de concertation avec les autres professions. Un rôle d'information des agriculteurs sur tous les sujets qui les concernent afin de leur permettre de prendre leurs décisions en tenant compte de leur environnement économique et réglementaire et de faciliter les accès aux circuits commerciaux et financiers modernes. Enfin, un rôle d'appui au renforcement des organisations professionnelles agricoles et à la structuration du monde rural en vue de leur participation plus active à la réalisation des objectifs de développement et à la gestion et la préservation des ressources naturelles.

Par son objectif et ses activités, le projet de chambres d'agriculture est une contribution directe et déterminante à l'organisation des agriculteurs et au renforcement de leurs capacités pour leur permettre de faire valoir leurs points de vue dans les choix des mesures et des actions de développement ; ensuite, de mobiliser tout leur potentiel au service de l'objectif de sécurité alimentaire et d'amélioration des conditions de vie rurale et de participer de façon effective et responsable à une gestion durable des ressources naturelles.

La signature de la convention de financement FAO-Burkina pour le projet d'appui à la mise en place d'un réseau de chambres d'agriculture est intervenue le 05 juin dernier en présence du

directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf à Ouagadougou. La contribution de la FAO se chiffre à 254 500 \$ E.U.

Sur demande du gouvernement burkinabè, le FAO a déjà fourni dans le cadre de son Programme de coopération technique (PCT), un appui à la préparation de la restructuration des services agricoles à travers deux projets.

Cet appui a permis la préparation du plan de restructuration des services agricoles qui recommandait fortement la mise en place d'organisations professionnelles, autonomes, qui permettent la représentation des agriculteurs et leur participation à tous les niveaux de décision aux choix et à la mise en œuvre de politiques et programmes de développement agricole et rural.

C'est dans cet esprit et dans le but d'une professionnalisation de l'agriculture qui soit l'œuvre des agriculteurs, qu'a été préconisée la création d'un réseau de chambres d'agriculture. A l'image des actions du même genre menées avec succès dans d'autres pays de la sous-région comme le Mali et le Togo avec l'appui de la FAO, ces chambres devront être représentatives de la diversité des agriculteurs, décentralisées et gérées en toute autonomie par les représentants élus des agriculteurs et de leurs organisations.

Le ministère de l'Agriculture est actuellement à la phase de l'étude de faisabilité du réseau de chambres d'agriculture sur tout le territoire national.

Face à l'insécurité alimentaire qui prévaut au Burkina, le gouvernement voudrait prendre les dispositions nécessaires pour parer à ce fait. La mise en place des chambres d'agriculture se situe dans ce cadre. "Nous plaçons un grand espoir dans le projet d'un réseau de chambres d'agriculture", affirme le ministre de l'Agriculture, M. Michel Koutaba □

CHAMBRE D'AGRICULTURE Les paysans boudent

Les Chambres d'agriculture ivoiriennes ont été prises d'assaut par des hommes d'affaires qui ont réussi à les paralyser. N'y trouvant plus leur compte, les paysans leur ont tout simplement tourné le dos.

Les Chambres d'agriculture de Côte d'Ivoire sont de grandes muettes. Elles ne disent rien, ne font rien et on ne les voit nulle part sur le terrain. Pour nous, c'est comme si elles n'existaient pas. Ignace Kassi, gérant de la Coopérative ivoirienne de productions agricoles (CIPRAG) constate avec amertume l'immobilisme des onze Chambres d'agriculture de Côte d'Ivoire. Celles-ci ne fonctionnent pratiquement plus depuis 1994 où elles sont théoriquement passées des mains des fonctionnaires à celles des agriculteurs.

Lorsque le gouvernement a fixé les prix du café et du cacao, il ne les a pas consultés et elles ne se sont pas précipitées non plus pour donner un quelconque avis. Lors du remplacement des structures d'encadrement des paysans par l'Agence nationale d'appui au développement rural (Anader), elles n'ont pas pipé mot.

Nombreux sont les paysans qui dénoncent leur inefficacité. La déception est même partagée par certains responsables. C'est le cas d'Amoakon Dhye Mohamed, président de la Chambre d'agriculture régionale d'Abengourou (210 km au nord-est d'Abidjan) et vice-président de la Chambre d'agriculture nationale qui avoue : "Nos Chambres d'agriculture n'existent que de nom". Et pourtant, ces structures, créées depuis les premières années de l'indépendance, sont censées

défendre les intérêts du monde rural. Avec la restructuration intervenue en 1994, chacune des dix grandes régions du pays est dotée de "sa" Chambre : des structures plus ou moins autonomes qui devraient travailler en collaboration avec la Chambre nationale, basée à Abidjan. Ces institutions ont une double fonction. D'abord un rôle de consultation : donner des avis aux pouvoirs publics sur toutes les questions touchant à l'agriculture. Ensuite un rôle plus actif, aider les agriculteurs et leurs organisations à identifier leurs besoins et à mobiliser des partenaires techniques et financiers susceptibles de les appuyer.

Bureau déserté

Malheureusement, les Chambres n'ont jamais été en mesure de remplir ces missions. Kouassi René, paysan de Sikaraboutou, dans la périphérie de Daloa (380 km au nord-ouest d'Abidjan), a entendu parler pour la première fois de la Chambre d'agriculture nationale, il y a deux ans, lors d'une visite effectuée par son président, Singo Maniga, à Daloa. Il a représenté son Groupement à vocation coopérative (GVC) à la réunion d'information. Il dit avoir été enchanté de constater que le "président national" est un paysan et un analphabète comme lui-même. Mais depuis ce temps, il n'a vu aucune action sur le terrain.

Quant à Gnizako Prosper ; il a essayé en vain d'entrer en contact avec la Chambre d'agriculture de sa région. Le bureau, est presque toujours désert. Certains agriculteurs ignorent même l'existence de ces organismes. C'est le cas du chef du village de Daoukro (240 km au nord-est d'Abidjan), Nanan Kongo-Lagou : "Je ne sais pas ce qu'elles font exactement".

Pour bien des planteurs, ce dysfonctionnement provient de ce que "les jeux étaient faussés dès le départ". Jusqu'en 1994, les Chambres étaient gérées par des fonctionnaires. Puis, lorsque le gouvernement a décidé, dans le cadre de sa politique de libéralisation, de confier leur gestion et leur contrôle aux professionnels de l'agriculture, les élections des responsables ne se seraient pas déroulées dans la transparence. "Les vrais professionnels et les organisations les plus représentatives ont été, par manoeuvres diverses, écartés de la course. Ces structures ne sont donc pas véritablement l'émanation des professionnels à la base", explique Cissé, Secrétaire général du Syndicat national des agriculteurs de Côte d'Ivoire. Ce syndicat, proche du Front populaire ivoirien, principal parti de l'opposition ivoirienne, s'était d'ailleurs à l'époque retiré avec fracas du processus de vote en dénonçant "les graves injustices qui pèsent sur la préparation de ces élections". Résultat, les Chambres sont prises d'assaut par d'anciens hauts fonctionnaires qui se sont battus de grandes exploitations agricoles gérées par de tierces personnes. Pour masquer leur jeu, ils ont laissé le poste de président national à un paysan analphabète.

Soutien présidentiel

Aujourd'hui, déplore Cissé "la plupart des élus des Chambres régionales sont des hommes d'affaires qui ne vivent pas de l'agriculture". D'où leur manque de motivation pour les problèmes des paysans. Ils ne disposent pas non plus d'une assise populaire. Comme beaucoup de paysans, Yao Fils Pascal, grand exploitant agricole à Niablé (Abengourou) "ne se" retrouve plus

dans ces Chambres d'agriculture où les dirigeants s'occupent plus de politique et de commerce que des affaires de paysans".

A la base des difficultés que connaissent aujourd'hui ces assemblées, il y a aussi le manque de moyens. Les dirigeants élus des Chambres régionales ne disposent pas du minimum de moyens pour assurer le fonctionnement de leurs structures. Or, chaque année, l'Etat met à la disposition de la Chambre nationale un budget de 320 millions de F CFA (3,2 millions de FF) pour le fonctionnement. Et, il est prévu dans les textes que cette dernière pourvoira aux besoins des Chambres régionales pendant les six premières années de leur fonctionnement. Mais, pour la période de trois ans qui vient de s'écouler, la plupart des présidents régionaux soutiennent qu'ils n'ont jamais reçu la totalité de leur quote-part. En 1997, huit des dix Chambres régionales n'auraient perçu que des miettes : 2 millions de F CFA. Où est passé le reste de l'argent ? Les "bénéficiaires", qui n'arrivent pas de rechigner, accusent le président national de mauvaise gestion. En mars 1997, les présidents des Chambres régionales ont demandé au gouvernement d'ordonner un audit sur la gestion de Singo Maniga, le "président national" dont le mandat devrait prendre fin en décembre 1997. Pour toute réponse à leur requête, un décret présidentiel a été pris en novembre dernier qui porte la durée du mandat des présidents des Chambres de 3 à 6 ans, annulant du coup les élections. "Il s'agit là d'une décision malheureuse qui risque de prolonger le sommeil des Chambres d'agriculture", regrette un paysan

Raphael N'GUSSAN

2 - Visites du ministre

SANGUIE-BULKIEMDE

Agriculture

Le premier responsable visite le CPR de Goundi et Koudougou

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, le docteur Arsène Bongnessan Yé a effectué mardi 23 mars 1999 une visite de travail au Centre de promotion rurale (CPR) de Goundi dans la province du Sanguié et à Koudougou chef-lieu de la province du Bulkieimdé.

A Goundi, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, le docteur Yé a présidé l'ouverture d'un atelier national sur le plan stratégique de la vulgarisation en agriculture et en élevage. Il avait à ses côtés le haut-commissaire de la province du Sanguié, monsieur Jean Sié Traoré, le directeur régional de l'Agriculture, Oula Coulibaly et les proches collaborateurs de son ministère.

L'atelier national de Goundi sur le plan stratégique qui prend fin ce jeudi 25 mars regroupe environ 80 participants que représentent les directions régionales de l'Agriculture et des



Arsène Bongnessan Yé à l'ouverture de l'atelier national de Goundi sur l'organisation agricole et de l'élevage.

souci constant du gouvernement à rechercher des solutions pertinentes aux préoccupations des acteurs du développement agro-pastoral. Il s'inscrit dans le Système national de vulgarisation agri-

nelles, d'améliorer les revenus des paysans par des appuis/conseils concernant les activités en amont et en aval de la production. A travers ces objectifs prioritaires définis ci-dessus, l'atelier national sur le plan straté-

gique de la vulgarisation en agriculture et en élevage traduit là une contribution des ministères de l'Agriculture et des Ressources animales à l'exécution du programme de développement solidaire du président du Faso, Blaise Compaoré, a souligné le docteur Arsène Bongnessan Yé. Après l'ouverture des travaux de l'atelier, le ministre de l'Etat, ministre de l'Agriculture a visité les infrastructures du CPR de Goundi et s'est entretenu avec le personnel à qui il a apporté ses encouragements. Après Goundi dans le Sanguié, le ministre Yé s'est rendu à Koudougou dans le Bulkieimdé.

Accueilli par le haut-commissaire du Bulkieimdé, Maxime

Bandaogo, le docteur Arsène Bongnessan Yé qu'accompagnait le directeur régional de l'Agriculture du Centre-ouest et du secrétaire général du ministère a visité les infrastructures de la direction régionale du Centre-ouest et celles de la direction provinciale de l'Agriculture. Comme au CPR de Goundi, le premier responsable du ministère de l'Agriculture a assuré le personnel des directions régionale et provinciale de l'Agriculture de son soutien dans leurs missions quotidiennes pour la promotion agricole.

▲ **Salia ZERBO**
AIB/Bulkieimdé



Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture à gauche saluant ici le chef du personnel provincial de l'Agriculture à Koudougou.

Ressources animales, les directions centrales des ministères de l'Agriculture et des Ressources animales, les partenaires de terrain et bailleurs de fonds en matière d'agriculture et d'élevage.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre Yé a fait remarquer que la tenue de cet atelier de Goundi répond au

cole (SNVA), qui est une stratégie d'intervention auprès des agriculteurs et des éleveurs. Les objectifs prioritaires du SNVA, a dit le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, sont d'accroître la productivité au travail par la diffusion de techniques performantes de production et de gestion des ressources natu-

AGRICULTURE

Croisade du ministre Michel Koutaba contre la faim et la pauvreté

Suivre de près l'évolution de la campagne agricole, s'informer auprès des producteurs des difficultés liées aux opérations culturales de la présente saison, valoriser le travail de la terre et encourager les peines et les efforts de l'immense majorité pour une autosuffisance alimentaire véritable et une économie prospère, telles sont les armes du ministre Michel Koutaba de l'Agriculture et le message de délivrance qu'il délivre aux paysans. En parcourant près de 30 000 km chaque année à travers les champs des producteurs sur toute l'étendue du territoire national, la croisade du ministre vise l'éradication de la faim et de la pauvreté en milieu paysan.

De mémoire des paysans et même des agents d'agriculture sur le terrain, jamais le premier responsable du département de l'agriculture n'a tenu à être à leurs côtés pour braver les difficultés inhérentes à chaque campagne agricole : semis et resemis liés à la faiblesse de la pluviométrie en début de saison, attaque de sautériaux,

succèdent mais chacune a sa particularité et sa dose de surprise d'une région à une autre. Chaque campagne agricole, durant tout son processus de déroulement, est une somme de cauchemars tant pour les producteurs que pour les agents techniques d'encadrement et les autorités politiques. Le ministre Michel Koutaba ne perd pas le temps

aux auditeurs de la radiodiffusion et aux téléspectateurs de la TNB de découvrir les réalités de l'état végétatif des champs et de vivre les inquiétudes des paysans des campagnes, le ministre, en agrome avisé, s'est assigné une triple mission :

- Voir, l'état exécution de la campagne agricole sur toute l'étendue du territoire depuis les régions du Nord presque désertiques en passant par le Centre aux sols pauvres jusqu'aux régions de l'Est, du Sud et de l'Ouest à la pluviométrie satisfaisante et aux sols très favorables à l'agriculture. Céréales, coton, tubercules, sésame, légumineuses ;... trouvent leur évolution à la limite de ces zones agro-écologiques aux potentialités diverses. Les résultats de la campagne agricole restent tributaires de ces facteurs natu-

l'Etat. De tels propos flatteurs du ministre Koutaba nourrissent mieux les paysans, les rassurent, galvanisent leurs efforts, instaurent une certaine confiance entre le sommet et la base. Et le ministre Michel Koutaba répond bien à ce dilemme. «Est-il interprète du sommet ou l'avocat de la base ?»

- Etre à l'écoute des techniciens œuvrant aux côtés des paysans sur les superficies emblavées. Par le passé, les ministres de l'Agriculture attendaient les rapports des directeurs d'ORD ou de CRPA sur l'état de la campagne. Les directeurs d'ORD ou de CRPA se contentaient des réunions mensuelles avec les chefs des secteurs agricoles et ces derniers animaient les réunions avec les encadreurs des villages. Seuls étaient sur le terrain les encadreurs, quelques fois les chefs de secteur limités dans leur déplacement par le manque de carburant et rarement les directeurs d'ORD. Il va s'en dire que certains comptes rendus, jusqu'en conseil des ministres, ne reflétaient pas la physiono-

groses gouttes, allant et venant par-ci, par-là, prenant le ronflement d'une mobylette pour celui du véhicule du ministre ; pour cet agent, tout le problème était, quel comportement avoir face à un ministre qui visite un champ de mil et de coton. Consolé par un paysan qui vaquait normalement à ses occupations, l'attitude de l'agent amusait la femme du paysan. Heureusement ce jour, le responsable provincial de l'agriculture a vite expliqué au ministre et à sa suite la situation végétative du champ.

Déjà une belle moisson

Le contact avec les paysans autour de leurs travaux champêtres, les échanges de vive voix avec les agents techniques d'encadrement ont contribué ces trois dernières années à un accroissement de la production agricole ; si l'on se réfère aux chiffres de la direction des statistiques agricoles.

Année / Production	1995	1996	1997
Mais	212 493	293 707	386 467
Mil	733 704	811 497	603 932
Piz	84 026	111 807	89 516
Arachide	180 532	220 534	152 128
Coton	150 451	202 630	343 106

Source : SSA/DEP/MA



La croisade du ministre Koutaba vise à encourager les braves producteurs.

de vers, de pucerons, de cantharides, de fourmis, inondation des champs provenant d'une forte pluviométrie, inefficacité des produits phytosanitaires sur certaines plantes ou mauvaise utilisation de ceux-ci par les paysans, insuffisance de l'équipement agricole, d'où persistance de l'outil aratoire archaïque (la daba), sou dure difficile et prolongée.... Les campagnes agricoles se

à attendre les rapports périodiques de ses directeurs centraux sur le suivi de la campagne agricole ; il voit, il constate et il rendra compte à qui de droit.

Que veut M. Michel Koutaba en sillonnant les champs ?

Au-delà de l'action médiatique qui donne l'occasion aux lecteurs de la presse écrite,

raillés :
- Comprendre les paysans des plaines et ceux des terres hautes, être avec eux dans les champs, toucher du doigt les maux des champs, être sensible à leur sort, prodiguer des conseils, dégager parfois séance tenante une solution, les encourager et enfin leur donner confiance en exprimant le sentiment de soutien de la haute hiérarchie de

mié de la campagne agricole. Il a fallu attendre août 1987 pour que les paysans de Sissili se rendent compte que le directeur de l'ORD était un noir car ils le voyaient pour la première fois. Les sorties sur le terrain du ministre entouré de ses conseillers, de ses directeurs centraux de l'agriculture, guidés, par les directeurs des CRPA ou les responsables provinciaux de l'agriculture apportent un soulagement aux techniciens sur le terrain. Leurs efforts sur le terrain sont vus et appréciés par le ministre, leur engagement auprès des paysans est salué par ceux-ci au vu et au su du ministre et de ses collaborateurs, de même qu'ils n'hésiteront pas, à dénoncer les mauvais comportements. En août 1996, un agent d'agriculture avait toutes les peines à attendre l'arrivée du ministre pour visiter le champs d'un paysan de la Sissili. Suant à

La faible pluviométrie de l'année 1997 a énormément compromis certaines récoltes céréalières de 1997.

La présente campagne agricole qui présente une très bonne épaisseur malgré les pluies répétées et l'apparition des acridiens a toutes les chances de ne point trahir les prévisions du ministre Michel Koutaba loin d'achever sa croisade contre la faim et la pauvreté des paysans burkinabè. Il peut et il pourra réussir la lutte contre la faim des paysans burkinabè. Le combat contre la pauvreté exige un désenclavement terrestre à tous les niveaux, une maîtrise de la commercialisation des produits agricoles, une meilleure gestion par les bénéficiaires paysans des recettes provenant des récoltes. Alors d'autres Koutaba devront prendre part à la croisade.

« Bellen BENAÛ Collaborateur

Ces politiciens - agriculteurs

Ils sont ministres, conseillers ou présidents d'institution. Ils sont des politiciens mais aussi des agriculteurs. Leurs champs sont disséminés un peu partout à travers le Burkina Faso. Au cours d'une tournée avec le ministre de l'Agriculture, nous avons découvert ces champs. Nous vous les présentons.

R. Abou-Bâkr ZIDA

Ils sont nombreux les hommes politiques burkinabè qui font aussi dans l'agriculture. Même si le phénomène n'est pas nouveau

son conseiller technique, Yabiri Ouédraogo cultive une surface de même étendue que celle du ministre.

Le champ du conseiller technique comporte du maïs, du sorgho, du riz, du niébé, des

beaucoup, il s'agit ni plus ni moins d'un phénomène de mode. Ils ne vont jamais dans les champs sinon très rarement. Ils ont des employés permanents et des vacataires qui s'en occupent.

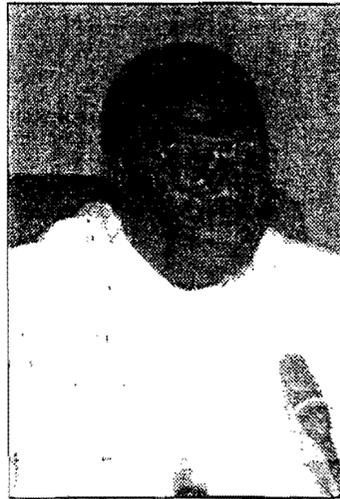


Baworo Seydou Sanou cultive du maïs et du niébé (Ph. Arch.)

dans certains pays, force est de reconnaître qu'ici au Burkina Faso, il prend des allures d'un phénomène de mode. Il n'est pas rare d'entendre ainsi ces politiciens répéter ceci à qui veut les entendre : "Pendant le week-end, j'étais allé voir mon champ au village". Mais qu'en est-il exactement de ces champs ?

Ce sont des champs de plusieurs hectares abritant des cultures diverses : du coton, du sorgho, du niébé, du maïs, etc. Le champ du ministre de l'Administration territoriale, Yéro Boly se trouve à Sapouy dans la province du Ziro. Il se compose de cinq hectares de maïs et un hectare de niébé. Sur cette même étendue, se trouvent des manguiers. Le ministre des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Urbanisme, Joseph Kaboré a, quant à lui, un champ de cent hectares fait de maïs, de niébé, de sorgho et d'arachide. Ce champ se trouve dans la province de la Sissili. Dans cette même province,

manguiers et des arachides. Dans les Banwa, se trouve le champ du ministre de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation, Seydou Baworo Sanou (trois hectares de niébé et quatre hectares de maïs). Le champ du président Blaise Compaoré se trouve à Kankalaba. Il s'agit de 15 hectares de maïs, 3 hectares de sorgho et environ un hectare de patates. Il semble-



Joseph Kaboré; 100 hectares de cultures vivrières (Ph. Arch.)

De même, ces politiciens-agriculteurs ne sont pas au stade de la daba ou de la houé. Ils labourent leurs champs avec des charries et même des tracteurs. Ils ne font pas de l'Agriculture de subsistance mais de l'agrobusiness (ce terme très cher au ministre Michel Koutaba).

Même si en ville, l'action des politiciens-agriculteurs peut paraître comme de la mystification ou de l'exhibition, en campagne cela a des effets. Le ministre Koutaba utilise ces exemples pour sensibiliser les paysans.



Yéro Boly. Du maïs, du niébé, des manguiers (Ph. Arch.)

rait que le président à d'autres champs à Zinlaré, à Léo. Pour la campagne agricole prochaine, il prévoit d'en faire un à Diapaga. Les politiciens que nous avons cités ne sont pas les seuls à posséder des champs. D'autres aussi comme le président de l'Assemblée en possèdent mais ils travaillent de façon discrète. Mais pour

"Savez-vous que le président Blaise Compaoré est un président-agriculteur ?" Et il poursuit en citant les différents champs du président. En fin de compte, les paysans se retrouvent confortés. "Après tout, si le président possède plusieurs champs, pourquoi n'en ferais-je pas autant ?" Paroles d'un paysan. □

TOURNÉE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN Des rencontres fructueuses avec les producteurs

Entreprise depuis le 17 septembre dernier, la tournée du ministre de l'Agriculture dans l'Ouest et le Nord-Ouest du Burkina s'est achevée le 21 septembre avec les étapes de Diontala, Kouka, Solenzo, Sanaba dans les Banwa, Dankuy (Dédougou) dans le Mouhoun.

Arrivé à Diontala, le ministre Koutaba du département de l'Agriculture s'est entretenu avec les populations de la localité. Il s'est réjoui en constatant que les producteurs de Diontala ont mis en pratique les recommandations qu'il leur avait préconisées lors de son passage en 1997. L'application de la fumure organique dans les champs. «C'est une action à poursuivre et à intensifier dans la recherche de bons résultats agricoles». Il a en effet constaté que dans les exploitations de mil, de sorgho, de maïs et de coton, des producteurs comme Mahamoudou Sawadogo et Yaseya Sawadogo utilisent la fumure organique. Les difficultés de l'utilisation de cet engrais naturel résident dans le fait que les agriculteurs de Diontala ne disposent pas de moyens de transports appropriés et en nombre suffisant (charrettes par exemple) pour

partir des provinces dites «grenier du Burkina».

Dans le département de Kouka, le ministre Koutaba a visité les 11 ha du ministre Baworo Seydou Sanou. Et avant de quitter ce département pour Solenzo, il a constaté avec amertume les 2000 ha inondés depuis début juillet à Gnassoumadougou. L'eau stagnante depuis le mois de juillet couvre près de 2000 ha, soit 7 villages, et les cultures plongées dans les marécages sont irrécupérables. Sur 1690 ha de sorgho, 198 ha sont concernés. Sur 1205 ha de maïs, 306 ha sont inondés et sur 741 ha de coton, 178 ha sont engloutis par les eaux, soit respectivement 25% et 24% des superficies exploitées touchées.

A cette catastrophe naturelle, il faut ajouter l'existence très nocive de pucerons et surtout des mouches blanches qui, semble-t-il, seraient la cause de destruc-



Avec un champ pareil, on est en droit d'espérer avoir la récompense de ses efforts. (Ph. : JBZ)

te. A Dankuy par exemple (Dédougou), la brigade de production «Bio-wa-wa de Dankuy» risque de ne récolter que 54 tonnes de coton au lieu de 300

maïs (39 ha), du sorgho (50 ha), du sésame (15 ha). Très ambitieux, les jeunes brigadiers comptent étendre leurs superficies à 554 ha pour la campagne 1999-2000.

S'inscrivent également à leur actif la réalisation de 23 fosses fumières sur 47 prévues et la réalisation de 500 m de cordon pierreux.

les superficies.

On peut noter aussi que dans son périple, le ministre des agriculteurs a visité le champ de 0,4 ha de niébé tenu par un groupe de femmes à Sanaba.

5 variétés de niébé y sont expérimentées et la production semble être bonne malgré l'attaque de virose sur certains plants.



Le ministre Koutaba (milieu) visite le champ expérimental de niébé du groupement féminin de Sanaba. A sa droite, Mme N. Pascaline Coulibaly, présidente du groupement. (Ph. : JBZ)

transporter le fumier dans les champs. Le ministre a été informé que de nombreuses fosses fumières ont été réalisées. Ce qui l'a conduit à leur promettre l'obtention du matériel de travail demandé. Mais à la seule condition que les groupements villageois intéressés n'aient aucun autre crédit à rembourser. Il les a invités à intensifier davantage la production car leur région fait

l'objet de grandes surfaces de coton.

Des échantillons de plantes de coton ont été prélevés sur ordre du ministre Koutaba à ses techniciens pour étude de ce phénomène tout à la fois nouveau que négatif pour le coton. La zone de Solenzo où s'est rendue la délégation semble la plus touchée et les champs de coton présentent une physionomie bien décevante

à cause de cette forte attaque de mouches blanches alors que les jeunes qui y travaillent ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Ces exemples qui suivent permettent de mieux comprendre la détermination de ces 63 jeunes à exploiter judicieusement la terre. Pour la campagne agricole en cours, 339,5 ha sont emblavés: On y cultive du coton (181,5 ha), du



A Dankuy, le ministre applaudit le dynamisme des jeunes brigadiers qui exploitent cette année 339,5 ha en coton et céréales contre 20 ha en 1996/97. (Ph. : JBZ)

Si l'on jette un regard sur les 3 dernières campagnes agricoles, les surfaces emblavées par ces jeunes sont les suivantes :

1996/97 - 20 ha
1997/98 - 170 ha
1998/99 - 339,5 ha

Au vu de cette évolution exponentielle, le ministre Koutaba leur a signifié qu'il est maintenant temps d'intensifier la production dans la qualité que dans

La constat général que l'on peut faire pour cette partie du Burkina est que comparativement à la campagne 1996/97, la pluviométrie cette année est meilleure à la même période et la physiologie des cultures encourageante. A part bien entendu quelques poches où les parasites ou les inondations se font sentir.

▲ Jean-Bernard ZONGO

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DANS LE ZIRO ET LA SISSILI

Une campagne agricole satisfaisante dans l'ensemble

Le ministre de l'Agriculture M. Michel Koutaba a entrepris une tournée dans certaines localités du pays pour s'imprégner de la situation réelle de la campagne agricole en cours. Afin d'encourager, au nom du Président du Faso, les producteurs, le « ministre des paysans » sillonne depuis le début de l'hivernage, les campagnes. C'est dans cette volonté de vivre les réalités du terrain qu'il s'est rendu, courant septembre 1998 (17 - 21 septembre) dans plusieurs provinces, notamment le Ziro, la Sissili, le Kéné Dougou, le Tuy, le Houet, la Comoé, la Kossi, les Banwa, le Mouhoun et les Balé.

La première étape des visites de réalisations agricoles a concerné les provinces du Ziro et de la Sissili le 17 septembre. Là, la délégation du ministre Koutaba a pu visiter dans le département de Sapuy province du Ziro, les champs de sorgho et de maïs du producteur Sadouka Kaboré. Des 29 ha exploités par monsieur Kaboré, 10 ha reviennent à la culture du maïs, 8 ha à la culture du sorgho et 11 ha au coton. Satisfait quant au stade de développement de ses cultures malgré une installation tardive des pluies, monsieur Kaboré s'attend tout naturellement à de très bonnes récoltes. Un peu inquiet par la présence de

ne tue pas les parasites du coton. Le ministre Koutaba et ses agents techniques tenteront de le convaincre que la présence des chenilles n'expliquait pas forcément que le pesticide est inefficace. La raison se trouve ailleurs, car pour obtenir de bons résultats avec les pesticides, il faut impérativement suivre une certaine logique, et mettre en pratique les recommandations des encadreurs techniques qui sont sur le terrain avec eux. Ces conseils peuvent se résumer en quelques points : respecter scrupuleusement les dates et les heures d'épandage du produit par rapport à la date de semis, respecter le dosage du



Le champ de coton du producteur Sadouka Kaboré à Sapuy dans la province du Ziro (milieu en bonnet). Il reste convaincu que certains insecticides coton tel le Delapox ne sont pas efficaces. Et pourtant... (Ph. : JBZ)

toutefois résolu à respecter scrupuleusement les conseils des encadreurs afin de maximiser ses rendements en fin de cultures.

infrastructures, de l'Habitat et de l'Urbanisme. 86 ha sont en effet exploités pour une première année. On y trouve toutes les cultures qui se répartissent de la façon suivante : sorgho (variété locale) 22 ha, maïs (3 variétés) 31 ha niébé (3 variétés) 22 ha, arachide 6,5 ha. Outre ces cultures, 7873 arbres fruitiers ont été plantés dont voici la composition : manguiers : 2806, agrumes : 1929, anacardiers : 3138. Le matériel disponible se résume en un tracteur, 4 charreues et 5 boeufs. Quatre agents permanents assurent sur place l'entretien de ce domaine agricole. Au vu de ce qui précède, on est en droit de se convaincre que l'agrobusiness a des lendemains prometteurs au Burkina. S'étant rendu ensuite à Pissié dans le département de Biéha, le ministre Koutaba a encouragé 7 jeunes producteurs (brigade de production) car dans le cadre de la fixation des jeunes dans leur terroir, il convenait de leur apporter un soutien tant moral que matériel. Ces jeunes exploitent 14 ha toute culture confondue (maïs, coton, niébé, arachide...). Leurs besoins actuels sont le matériel agricole, une banque de céréales pour stocker leurs récoltes et un marché propice pour écouler leurs productions. Ils ont reçu l'assurance du ministre que des efforts sont actuellement menés avec les partenaires du développement tel le PNUD pour leur obtenir des financements substantiels. A Léo, un des grands exploitants, M. Yabiri Ouédraogo tra-

vaillé sur 108 ha. Campagne 1997/98 : 50 ha d'anacardiers ; campagne 1998/99 : anacardiers 23 ha, maïs 41 ha, niébé 4 ha, sorgho 1 ha, riz 1 ha, arachides 1 ha, manguiers 8 ha. 10 personnes travaillent permanemment avec lui. De façon générale, que peut-on dire de la Direction régionale de l'agriculture du Centre-ouest ? Compte tenu des conditions pluviométriques difficiles observées depuis le début de la campagne, les stades de développement des cultures restent hétérogènes d'une zone à l'autre. Ainsi, le riz et le sorgho sont en épiaison, floraison ou nouaison pour les cultures précoces et en gonflement pour les semis tardifs ; l'arachide et le coton sont en floraison. Dans la Sissili on récolte le maïs, l'arachide et le manioc ; le sorgho est au stade de montaison. Le coton en floraison généralisée avec un début de capsulation. Quant à la situation phytosanitaire, on estime qu'elle est bonne dans l'ensemble même s'il y a tout de même dans le coton les parasites habituels et la chute des boutons floraux. Des attaques de cicadelles se constatent sur le sorgho. Mais tout cela reste de loin alarmant. Mieux que la campagne précédente, les paysans attendent de très bonnes récoltes cette année. La tournée s'est poursuivie dans le Houet, le Kéné Dougou, les Banwa, le Mouhoun... Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Jean-Bernard ZONGO



L'état de maturité du maïs dans la Sissili et le Ziro laisse entrevoir de bonnes récoltes pour cette campagne. (Ph. : JBZ)

chenilles dans son cotonnier, le producteur Kaboré accuse la mauvaise qualité des insecticides coton. Son inquiétude, consécutive à un changement de pesticide se justifie par son manque de confiance en cette marque, nouvelle pour lui. Alors que la présence de chenilles est bien loin d'être alarmante, le producteur Kaboré tient mordicus que le changement du produit qui « n'est pas efficace »

produit par hectare.. répéter le traitement si une pluie survient dans les 72 heures qui suivent ce traitement, surtout que cette année, les pluies sont abondantes et fréquentes dans certaines localités, en l'occurrence les zones de l'Ouest Burkina. Monsieur Sadouka Kaboré qui dispose de 20 membres actifs manque de matériels agricoles pour intensifier en qualité et en quantité ses cultures. Il s'est

Dans le village de Diarré, tous jours dans le Ziro, la délégation a visité le champ du ministre Yéro Boly de l'Administration territoriale et de la Sécurité. Disposant de 7 ha, le ministre Yéro exploite cette année 5,5 ha en maïs et 1,5 ha en niébé. Passant dans la province de la Sissili, la délégation a été agréablement surprise par l'exploitation sur une étendue à perte de vue du ministre Joseph Kaboré des

VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DANS LE NAMENTENGA Quant les barrages sauvent des vies

La campagne agricole a été déficitaire pour la plupart des producteurs burkinabè. Les caprices de la pluviométrie ont rendu vains les efforts de nos braves paysans et le déficit céréalier cette année est grand. Toutes les provinces sont presque touchées par le déficit et dix-neuf d'entre elles sont déclarées officiellement sinistrées. Sont de celles-là, la province du Namentenga que le ministre de l'Agriculture M. Michel Koutaba a choisi de visiter samedi dernier. Cette visite n'était pas pour constater un quelconque déficit céréalier, mais pour voir comment les populations de cette localité vivent ce déficit à travers les périmètres irrigués qu'ils exploitent.

Le premier responsable du monde agricole, le ministre Michel Koutaba a rendu visite aux populations des villages de Korsimoro, Bonam et Kolgonsom dans le Namentenga. Il est allé toucher du doigt les réalités que vivent les exploitants des périmètres irrigués du barrage de Korsimoro et de Bonam afin de les féliciter du travail qu'ils accomplissent et surtout de les encourager sur cette lancée. Le ministre était accompagné de ses agents techniques, des autorités de la province dont le haut-commissaire monsieur Yanogo Etienne, et le député Talata Dominique Kafando.

A Korsimoro où il y a un très grand barrage, un périmètre irrigué de 30 ha exploité par 186 producteurs a été visité. On y trouve du riz, du haricot vert, du maïs, des oignons, des choux et autres légumes. Selon monsieur Alain Kaboré directeur de l'Agriculture du Centre-Nord, la production de riz peut atteindre plus de deux cents tonnes à raison de deux récoltes dans l'année. Les exploitants se sont constitués en groupements pour mieux profiter du fruit de leur travail.

Ainsi le groupement Amont V ou site d'oignon exploite plus de quatre ha d'oignon. Un problème de commercialisation se pose, le prix de l'oignon est très bas en ce moment (3 500 francs le sac de 50 kg). Les producteurs ont alors besoin d'aide pour mettre en place une politique commerciale qui puisse leur être plus bénéfique.

Le groupement féminin de Foula quand à lui, exploite 3 ha de haricot vert et du maïs ; composé de 50 membres,

chacune a déjà engrangé un bénéfice de plus de 40 000 F CFA (quarante mille francs) avant même la fin de la campagne.

Un autre groupement féminin villageois du nom de Nebnooma de Kouspella cultive le haricot vert, l'oignon, le maïs, le gombo sur plus de 4 ha. Tous ces exploitants (hommes et femmes) utilisent des moto-pompes.

A Bonam, autre localité qui dispose d'un barrage, les paysans exploitent également des choux, du riz, des oignons, du maïs. Ce sont des exploitants décidés à vaincre la faim que le ministre a rencontré. Il les a félicités et encouragés pour leur ardeur au travail. Il a pris note de leurs préoccupations qui sont surtout d'ordre matériel à savoir plus de moto-pompes, de semences, de tracteurs. Ceux qui exploitent les périmètres irrigués ne souffrent pas de la faim, puisqu'ils consomment la production, en vendent et avec l'argent achètent des vivres dans les banques de céréales. Le ministre a invité les jeunes à suivre cet exemple (de mise en valeur) des cours d'eaux des barrages afin d'éviter l'exode rural. La tournée du ministre s'est achevée dans un petit village du nom de Kolgonsom. La particularité de ce village est que les paysans, prenant conscience de la dégradation de la nature, luttent pour l'arrêter. Ils ont ainsi pu réaliser un site anti-érosif en plantant de l'accacia senegal. La lutte contre la dégradation de la nature doit passer par les acteurs eux-mêmes ; les habitants de Kolgonsom l'ont bien



« La culture irriguée contribue à pallier au déficit céréalier. »
Ph. d'archives.

compris. D'où la visite du ministre Michel Koutaba qui en a profité pour visiter leur centre de formation des producteurs et productrices en alphabétisation (mooré).

L'appui des partenaires du développement joue un grand rôle dans toutes ces activités que mène le monde paysan. Ainsi, le Papanam (Projet d'action de production et d'accompagnement dans le Namentenga) peut être cité comme exemple d'appui au monde rural.

Elisabeth SOUGUE

3 - Journées du paysan

1998, Dédougou

3e JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN Le rendez-vous du donner et du recevoir

La clôture de la troisième journée du paysan qui s'est déroulée le 3 avril dernier, à Dédougou, dans la province du Mouhoun aura été marquée par l'échange direct entre les producteurs et le président du Faso, M. Blaise Compaoré.

Le ministre de l'Agriculture, M. Michel Koutaba, le ministre d'Etat, ministre de l'Environnement et de l'Eau, M. Salif Diallo, le directeur général de la



Le Président du Faso, le Premier ministre et tout le gouvernement ont foi que le Burkina peut nourrir le Burkina.



Les femmes n'ont pas été oubliées et ont pris la parole pour exprimer leurs préoccupations

Société des fibres textiles (SOFITEX) M. Célestin Tiendrébéogo sont intervenus tour à tour pour répondre soit aux préoccupations des producteurs, soit pour apporter conseils. Il ressort des débats que la mauvaise pluviométrie de la campagne 1996/1997 enregistrée dans beaucoup de localités n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs des producteurs. Toutefois ils ont reconnu que la production de l'or blanc (coton) a connu de meilleurs résultats.

Faisant leur propre bilan, les producteurs ont fait

Le Président du Faso encore honoré

Le président Blaise Compaoré a reçu le 3 avril dernier à Dédougou, dans la province du Mouhoun, une distinction honorifique de l'Institut supérieur panafricain d'économie coopérative (ISPEC).

A l'occasion, le représentant de l'ISPEC a marqué son étonnement en découvrant que le président Compaoré est lui-même paysan. Il a souligné que le président du Faso a toujours été au chevet et de l'ISPEC,

aux heures sombres de son existence; L'ISPEC, de nos jours, est reconnu comme un centre d'excellence, de formation coopérative pour toute l'Afrique francophone. Des cadres burkinabè de haut niveau sont sortis de cet institut et font à souhait leurs preuves. En outre, cette distinction s'explique par le fait que le président Compaoré s'évertue tous les jours à défendre la cause de la jeunesse africaine et internationale.

Pour toutes ces raisons, le représentant de l'ISPEC a affirmé qu'ils sont heureux de compter parmi eux le président du Faso. Tout en espérant compter sur lui pour défendre les intérêts de l'institution.

Pour sa part, le président Compaoré a relevé qu'au-delà de sa personne c'est tout le Burkina qui est honoré.



Le président Blaise Compaoré au centre avec sa distinction honorifique de l'Institut supérieur panafricain d'économie coopérative (ISPEC).

DÉDOUGOU

3e Journée du paysan Gouvernement - Producteurs : cinq heures de face à face

Des activités qui ont marqué la 3e Journée nationale du paysan à Dedougou le 3 avril dernier. la rencontre entre le chef de l'Etat (entouré des membres du gouvernement), et les producteurs aura constitué le point fort de la manifestation. Devant un président (pour parler comme le ministre Koutaba), les producteurs n'ont pas raté l'occasion offerte pour mettre certains ministres et directeurs généraux au pilori. Heureusement que du côté du gouvernement, on avait aussi préparé les arguments pour se défendre.

Cheick O. BONI

C'est aux environs de 19 h 20 min que le chef de l'Etat, surnommé à Dedougou "président des producteurs" par le ministre Koutaba, a fait son entrée dans la salle de projection du ciné Loba de Dedougou où avaient déjà pris place le Premier ministre, les membres du gouvernement, les autorités politiques, administratives coutumières et

gouvernement, problèmes rencontrés, etc. Dans l'ensemble, les producteurs n'ont pas soulevé de problèmes spécifiquement nouveaux.

Les difficultés exposées au chef de l'Etat à Dedougou sont connues depuis et n'ont pas forcément trait à la production agropastorale : même si elles peuvent constituer des obstacles à l'épanouissement du monde rural d'une manière

s'en sont pas privés d'autant plus qu'après les exposés, chacun des producteurs présents dans la salle pouvait demander le micro pour dire ce qu'il pense de bien ou de mal des actions du gouvernement en direction du monde rural.

La SOFITEX indexée

Comme on pouvait s'y attendre, les premiers intervenants ont tout de suite mis le doigt sur les problèmes rencontrés avec la

SOFITEX.

Logique, car Dedougou est un bassin cotonnier, même si la plainte à propos du délai d'enlèvement du coton, est venue d'un producteur du Kouritenga. Le directeur général de la SOFITEX interpellé par le président pour répondre, a eu du mal à convaincre les paysans que les retards d'enlèvement ou de paiement n'étaient pas de la faute de ses services.

Dans tous les cas, le président des producteurs a donné ordre pour que tous les villages qui ont quelques difficultés avec la maison de Célestin Tiendrébeogo fassent parvenir leurs doléances aux services compétents pour dispositions à prendre.

Et si le ministre d'Etat, Salif Dialla, dans son intervention, n'est pas passé par quatre chemins pour rappeler les paysans à l'ordre quant à la ges-



Les paysans ne sont pas passés par quatre chemins pour exprimer leurs préoccupations (Ph. Arch)

tion des forêts et des sols, il en a eu, par contre, pour son compte en ce qui concerne les forages. Chiffres à l'appui, le ministre de l'Environnement et de l'Eau a démontré que la production nationale était sérieusement menacée à cause du défrichement sauvage et des feux de brousse.

Cette plaidoirie en faveur de la nature dont dépend entièrement le secteur agropastoral, n'a pas empêché un paysan du Sanmatenga de soutenir que malgré le chiffre de 98% de couverture en eau potable du territoire, il y a des villages de sa région qui ne disposent pas encore de forages. Et ce n'est pas les chiffres de 3,8 forages par village de la province, communiqués par le ministre qui fera changer la position de ce brave paysan, et encore moins, les explications du directeur général de l'Hydraulique. Finalement le producteur sera appelé par le président à donner les noms des villages où il n'existent pas de forages.

Alassane Séré lui a beau exposer les actions multiformes déployées par son département pour promouvoir le secteur élevage, il n'a pu éviter que les braves éleveurs reviennent sur la liquidation en cours de l'ONAVET. Une structure dont la disparition fait visiblement mal aux producteurs qui ont posé certains problèmes comme la difficulté d'accès aux produits vétérinaires du fait de son absence depuis quelques temps sur le terrain.

Les difficultés d'accès au crédit évoquées par la plupart des producteurs, ont obligé le ministre Tertius Zongo à intervenir sur la politique du gouvernement en la matière. Avec le langage simple qu'on lui connaît, le ministre Zongo a reconnu que certaines avaient de quoi décourager les paysans, mais il a invité ceux-ci à épargner afin de permettre aux structures de crédit de proposer suffisamment de quoi leur accorder des prêts. ↵



L'agriculture burkinabè reste encore tributaire de moyens rudimentaires (Ph. Arch)

religieuses, des élus, et bien entendu l'ensemble des producteurs invités au grand complet. 5 heures d'horloge, c'est le temps qu'a duré l'échange. Soit de 19 h à 1 h du matin. Tour à tour, les délégations des dix régions sont passées devant le micro pour présenter la situation de leur zone sur le plan agropastoral.

Tous les intervenants ont adopté presque la même méthode d'intervention et soulevé des problèmes presque identiques. Situation de la campagne, remerciement au

globale. Elles ont pour nom : manque de matériel agricole, d'intrants, de point d'eau, de dispensaires, de routes, difficultés d'accès au crédit, cherté des intrants, etc.

Blaise Compaoré qui avait déjà dit à ses amis (terme utilisé pour appeler les producteurs), dans son introduction que du débat "nous attendons d'être appelés à des devoirs, tout comme nous allons vous appeler à de nouveaux devoirs" avait ainsi ouvert la voie et délier la langue des braves paysans. Ceux-ci ne



3e Journée du paysan De Djibo à Dédougou

Dédougou, la capitale de la Boucle du Mouhoun a accueilli le 03 avril 98, la 3e Journée nationale du paysan. Comme à Djibo il y a deux ans, les producteurs du monde rural, se sont retrouvés autour du chef de l'Etat et du gouvernement pour débattre des principales questions intéressant le développement du secteur agropastoral au Burkina.

Cheick O. BONI

180 producteurs officiellement invités des 45 provinces du Burkina, les responsables des différents services agropastoraux presque au complet, les autorités politiques et administratives des provinces, les présidents d'institutions, les membres du gouvernement et leur chef, le Premier ministre en tête. A tout ce beau monde, il faut ajouter quelques producteurs de renom tirés sur le tas et les plus méritants désignés cette année lauréats du concours Burkina Phosphore. Et bien entendu, parmi les acteurs du monde rural, le chef de l'Etat, initiateur de ce rendez-vous biennal : ils étaient tous le 3 avril 98

(périodes des semis et de récoltes. Elle offre l'opportunité au monde paysan, composée essentiellement de la population burkinabè, de discuter et de poser directement ses préoccupations aux plus hautes autorités de l'Etat. "Elle s'inscrit dans une volonté d'opérer un dialogue direct et des échanges féconds entre tous les secteurs du monde rural..." pour reprendre le ministre Michel Koutaba.

De Djibo à Dédougou, un bilan globalement positif

Deux années après leur dernière rencontre, les producteurs des secteurs agricole et élevage se sont

tandis que celle attendue en 1997/98 est de l'ordre de 300 000 tonnes

La mauvaise pluviométrie de cette année n'a pas empêché la production de maïs de battre le record de ces 5 dernières années avec 375 000 tonnes. Les superficies aménagées pour la riziculture ont augmenté au cours des deux dernières campagnes atteignant 1700 ha de bas-fonds par an sur 1000 h de provision. La production de riz, elle, s'est accrue de 10% en 1996 pour régresser de 20% en 1997, à cause de la mauvaise pluviométrie. Côte restauration et maintien de la fertilité des sols, les techniques améliorées de conservation des eaux et des sols tels le Zai, les demi-lunes ou le paillage rentrent progressivement dans les méthodes de production. De même que les techniques de fertilisation des sols avec la réalisation depuis Djibo de 19 000 fosses fumières en moyenne par an.

En marge de ces engagements, d'autres actions se sont développées en faveur de l'accroissement

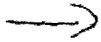


Malgré une pluviométrie déficiente, la production du maïs a battu des records (Ph. J.A.E)

à Dédougou. Ce n'est pas tous les jours que toute la "nomenclatura" du pays se transporte en un lieu ; et de surcroît, dans un chef-lieu de province. Mais l'événement qui a fait converger tant de monde vers la capitale de la Boucle du Mouhoun, en terre Bwamu, si réputée pour ses potentialités en matière de production agricole le méritait bien. Il s'agissait en effet de la célébration de la 3e Journée nationale du paysan.

Depuis Tenkodogo, en 91, puis Daloa (Souda) en 1996, cette année fut desormais porte de s'événements importants de la vie des hauts paysans du Faso au delà des

limites retrouvées à Dédougou pour faire le bilan des engagements pris à Djibo. Ceux-ci avaient trait à l'accroissement de la production du coton et du riz, à la lutte contre les effets de la désertification et, enfin, au développement de l'élevage. Des résultats tels que dressés par les producteurs et le ministre de l'Agriculture, il ressort que "n'est été l'impact négatif des aléas climatiques et du déficit pluviométrique... les résultats de la dernière campagne, au demeurant, ont été à la hauteur des attentes". Mais malgré ce bilan, la production cotonnière a atteint 260 000 tonnes en 1996/97,



de la production agropastorale : il s'agit du projet fixation des jeunes dans leurs terroirs qui a permis de mobiliser les énergies de la jeunesse rurale au profit de l'accroissement de la production nationale. Et toutes ces actions positives dans le monde paysan ont aussi été accompagnées par les efforts du gouvernement en matière de mécanisation et de modernisation agricoles. Depuis la 2e journée du paysan à Djibo, 225 tracteurs, 300 motopompes, 200 moulins, 15 mille équipements divers contribuent à améliorer la productivité des acteurs ruraux. Cet encouragement de l'Etat à la production se poursuivra, selon le ministre de l'Agriculture. Tout comme l'encadrement, l'organisation des éleveurs à travers de nouveaux programmes et projets. Dans ce domaine, les acteurs ont enregistré comme grand acquis présente à Dedougou, la création d'un ministère qui leur est désormais spécialement consacré.

"De Djibo à Dedougou, nous pouvons déclarer le bilan positif et revenir de Dedougou avec d'autres remerciements ! Cette affirmation du représentant des producteurs a fait dire au ministre Koutaba que le message du chef de l'Etat "a été partout entendu", que les engagements de Djibo ont été tenus. Même si pour la campagne 97-98, certains paysans se demandent comment subsister jusqu'à la saison nouvelle à cause du déficit céréalière de 160 mille tonnes que le Burkina a connu.

Certes, le gouvernement s'active, selon le ministre, à trouver des solutions en rendant disponibles les céréales dans le temps et dans l'espace, mais la solution à ce genre de crises exige une véritable politique d'organisation du monde rural. C'est de cela justement qu'on a discuté à Dedougou. En plus de l'élaboration d'un plan stratégique opérationnel de croissance durable de l'agriculture et de l'élevage dont l'annonce a été faite par le ministre Koutaba, chaque région est venue exposer ses problèmes et proposer des solutions. De la capitale du Bas Volta, on est reparti avec de nouveaux engagements du président et du gouvernement, un chapelet de préoccupations. Celles-ci ont trait également au manque de moyens, à la difficulté d'accès au crédit, aux problèmes de la filière coton, au manque de points d'eau. A la prochaine journée des paysans (dans une autre peut-être puisque c'est le souhait du président du Faso qui a proposé que la rencontre soit annuelle plutôt que biennale), on se retrouvera encore pour faire le point. Ce sera l'occasion de voir comment concrètement de part et d'autre, on a géré les engagements pris à Dedougou. ↴

1999, Bogardé

JOURNEE DU PAYSAN BOGANDÉ 99

Zoom sur les acquis de la campagne agricole 1998-1999

La rencontre des paysans à Bogandé, tel le défrichage d'un champ, s'inscrit dans les préparatifs de la prochaine campagne agricole. A un pas de la saison hivernale les producteurs du Burkina ont profité de ce rendez-vous avec le chef de l'Etat pour faire le décompte des acquis de la campagne agricole précédente.

Initiatives développées pour assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires. L'augmentation de la production rizicole nationale va certainement contribuer à soulager l'Etat burkinabè contraint d'injecter annuellement des dizaines de milliards dans l'importation de riz. Même si la production de coton a connu une baisse accidentelle pro-

ducteurs agricoles, les producteurs se sont particulièrement intéressés à la vulgarisation des semences améliorées. Sur des parcelles d'expérimentation qu'ils ont appelées "parcelles de démonstration Blaise Compaoré" ils ont mis en terre les semences que leur a distribuées le président du Faso à Dédougou. L'élevage a aussi connu une croissance significative avec l'intensification des cultures fourragères et la production d'aliments à bétail. Les éleveurs s'ouvrent de plus en plus à l'appui conseil des techniciens d'élevage et développent des efforts pour accroître et diversifier les productions animales. La liste des acquis est longue. C'est à l'honneur des paysans.

✶ Kimségnina SAVADOGO



Les paysans déploient de plus en plus d'efforts pour garantir la qualité de leurs semences.

C'est bientôt la saison hivernale. Les paysans ont démarré le défrichage des champs. Tout a bien commencé. Que Dieu nous apporte la pluie, la bonne pluie. Et que la joie de 1998-1999 soit encore pour les milliers de producteurs burkinabè au sortir de la campagne agricole qui s'annonce. Cette joie source de la détente générale lisible sur les visages des acteurs du monde rural puise ses raisons de la bonne saison agricole 1998-1999 à l'issue de laquelle des résultats réjouissants ont été atteints. La production céréalière nationale a atteint le record de 2 656 800 tonnes selon les statistiques définitives. Ce qui constitue une progression nette de 32 % par rapport à la campagne précédente et de 12 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le bilan céréaliier dégage un excédent de 344 700 tonnes. La production de riz a été de 39 000 tonnes marquant ainsi une hausse de 35 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette production rizicole qui va croissante est le résultat des efforts consentis par les acteurs du secteur de l'agriculture dans le cadre des

voquée par l'attaque du cotonnier par la mouche blanche, il est important de préciser que le record du Burkina dans cette filière, le place au second rang des pays producteurs de coton au niveau de la sous-région. Les conditions climatiques ont favorisé de tels résultats avec une pluviométrie satisfaisante. Mais les résultats forts appréciables sont à mettre au compte des exploits enregistrés par les vaillants producteurs du Burkina. Entre la troisième journée du paysan organisée en 1998 à Dédougou et la quatrième qui vient de se tenir à Bogandé, les producteurs du Burkina se sont mobilisés pour restaurer 28 000 ha de terre en construisant des diguettes anti-érosives. Avec l'appui des structures d'encadrement agricole de l'Etat, environ 4 000 ha de bas-fonds ont été aménagés. Fidèles aux engagements pris à la troisième édition de la journée du paysan de Dédougou, les producteurs se sont investis dans la production de la fumure organique. A cet effet, 20 000 fosses et étales fumières ont été construites et 504 000 tonnes de fumier produit. Dans un souci d'améliorer les ren-

JOURNÉE NATIONALE DU PAYSAN Le chemin parcouru de Léo à Bogandé

Le 9 avril dernier a été commémoré à Bogandé dans la Gnagna, la quatrième journée du paysan. Cette rencontre devenue annuelle depuis Dédougou en 1993 a été précédée le 8 avril du forum des nouveaux acteurs du monde de l'agriculture. Autorités et producteurs se sont encore retrouvés pour des débats directs sur le devenir du monde paysan.

Par Pascal SEDOGO



Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture M. Bongnessan Arsène Yé est resté attentif aux doléances des nouveaux acteurs.

Côté participation, cette quatrième journée du paysan a atteint un quorum tout à fait honorable. De nombreux producteurs de toutes les filières venus de toutes les provinces du Burkina ont pris une part active à l'événement dont ils n'ignorent pas l'intérêt dans leurs activités. Deux jours durant, la capitale de la Gnagna aura connu une ambiance toute particulière, journée du paysan oblige. La ville était devenue du coup petite pour tout ce monde en déferlement. Dans chaque coin de rue c'était la fébrilité : la commission accueil et hébergement du comité d'organisation a même connu par moment quelques frayeurs. "Le problème foncier, contrainte à la professionnalisation du monde agricole" tel était le thème sur lequel a planché le forum nouveaux acteurs. C'était dans les locaux même du Haut-Commissariat de la Gnagna.

Cadre de concertations et d'informations, ce forum, au sein du ministre Bongnessan Arsène Yé qui présidait la cérémonie d'ouverture, est l'aboutissement d'une réflexion. A souligner que l'expression "nouveaux acteurs" désigne un certain nombre d'individus nouvellement venus dans le monde de la production. Ceux-ci sont pour la plupart des salariés, des retraités ou tout simplement des opérateurs économiques. Ils emploient des moyens modernes et cherchent à aller au-delà de l'agriculture de

subsistance. Pour s'orienter vers une production destinée aux marchés nationaux et internationaux. Le forum a posé de façon claire le problème lié à l'accès au capital terre et des solutions ont été proposées. Ainsi il a été souhaité que le procès-verbal de palabre soit un document formalisé et reconnu par l'administration et que la loi 14/96/ADP du 23 mai 1996 portant réorganisation agraire et foncière soit vulgarisée et traduite dans les principales langues nationales. Il a été aussi recommandé une revue à la baisse du montant du permis d'exploiter un milieu rural pour faciliter, l'accès des nouveaux acteurs au capital terre.

Cérémonie riche en couleurs

La cérémonie officielle d'ouverture de cette quatrième journée du paysan fut vraiment riche en couleurs. Elle a eu pour cadre un espace jouxtant le Haut-Commissariat, et a connu la présence du chef de l'Etat et de plusieurs membres du gouvernement. On notait également la présence d'un nombre impressionnant de producteurs. De toutes les interventions, on retiendra celle du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture le Dr Bongnessan Arsène Yé. Rappelant les objectifs de la journée nationale du paysan il a souligné que son institution permet aux autorités de rester à l'écoute du monde rural et aux producteurs de prendre de nouveaux engage-



Le Président du Faso a vivement salué le courage des producteurs.

ments en vue de toujours aller de l'avant. En rappel, à Djibo et Dédougou, les producteurs s'étaient engagés à accroître la production du coton, du riz, à développer l'élevage et les activités de fauche et de conservation du fourrage naturel et surtout à réaliser d'ici l'an 2000 l'objectif "un ménage, une fosse lumière". Le ministre de l'Agriculture fera remarquer que la production céréalière nationale a atteint durant la campagne qui vient de s'écouler un record de 2 656 800 tonnes soit une augmentation de 32 % par rapport à la campagne précédente et de 12 % par rapport à la moyenne nationale.

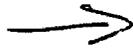
En conclusion, il dira que des efforts notables ont été faits mais qu'il faudrait redoubler encore d'efforts. Trois faits nouveaux ont marqué cette quatrième journée nationale du paysan. Il y a eu d'abord la tenue du forum des nouveaux acteurs qui fut un cadre de débats francs. Ensuite nous avons le thème qui est une innovation et qui s'intitule "pour des semences de qualité et une meilleure production agro-sylvo-pastorale". Ce thème souligne en termes claires le rôle vital de la semence dans la production. Mais il se trouve malheureusement que la production

des semences de qualité est entravée par un certain nombre de contraintes parmi lesquelles la non maîtrise des techniques. L'insuffisance des semences de souche, le manque d'équipement adéquat... Pour ce faire, le ministère de l'Agriculture envisage la mise au point d'une stratégie appropriée en matière de production semencière, la réorganisation de la filière semencière et l'amélioration des techniques de production. Le ministre de l'Agriculture a relevé la mise en oeuvre du projet de production des semences du président du Faso très prochainement dans les sites de Ziniaré, Kankailba, Léo et Diapaga.

La 3e innovation de cette journée du paysan fut la remise du prix du concours agricole Entente. Ainsi 35 millions de francs CFA ont été décernés à 157 producteurs sous forme de prix. Les secteurs concernés étaient l'agriculture, la pêche et la transformation / conservation des produits agricoles. De nombreux producteurs ont reçu des mains du chef de l'Etat des attestations de participation et des semences. Ils ont également été décorés de la médaille de l'ordre du mérite du Développement rural.

Espace d'Interpellation

Dans la soirée du 9 avril avait lieu à l'Auberge populaire Koamba Lankoandé de Bogandé, le traditionnel débat qui met face à face producteurs et autorités. Ce fut un véritable espace d'interpellation. Chaque responsable en ce qui le concerne a dû s'expliquer sur tel ou tel problème qui entrave la production et qui relève de sa compétence. Au total, ces débats auront duré plus de six heures d'horloge. Les acteurs de toutes les filières de production ont posé de façon claire leurs préoccupations en vue d'une recherche commune de solutions. Malheureusement ces débats ont été par moments passionnés avec des phrases et des mots mal à propos. Comme il fallait s'y attendre, c'est la filière coton qui a ouvert le bal. Là, les producteurs ont déploré un



JOURNÉE NATIONALE DU PAYSAN

(suite de la page 9)

certains nombre d'entraves parmi lesquelles les retards dans l'enlèvement du coton et dans les règlements, le problème de qualité des pesticides livrés par la SOFITEX, les attaques du contonnier notamment celle de la mouche blanche... Ils ont également souhaité l'ouverture de plus de pistes cotonnières et la réhabilitation de celles déjà existantes ainsi que leur implication dans la fixation des prix du coton et des intrants. Là-dessus M. Célestin Tiendrébogo, Directeur général de la SOFITEX fera comprendre que les retards dans les règlements des ventes étaient essentiellement dus aux difficultés d'obtention de crédits que sa société rencontre auprès des Banques européennes. Au chapitre des pistes il dira que la somme de 2 milliards ont déjà été engagés à cet effet pour ce qui concerne la première tranche. Le même montant a été déjà prévu pour la seconde tranche. Côté céréales, ce sont notamment le manque et le coût élevé des intrants, la qualité germinative des semences, l'insuffisance des agents d'encadrement, l'insécurité foncière et les difficultés d'accès au crédit qui ont constitué l'essentiel des préoccupations. Les producteurs de cette filière ont demandé la vulgarisation de la loi portant réforme agraire de foncière et la mise en place d'une politique

foncière. Pour les autres filières à savoir les oléagineux, les fruits et légumes, les légumineuses, les tubercules, l'élevage... ce sont presque les mêmes préoccupations, qui sont revenues à savoir l'inorganisation, les difficultés d'écoulement, le difficultés de conservation. Pour ce qui concerne spécifiquement la filière bétail / viande le manque de points d'eau, de marchés et de races performantes a été relevé. A toutes ces préoccupations soulevées, les autorités ont promis de trouver des solutions avec la collaboration des producteurs. Mais à noter que pour ce qui concerne le problème des semences, les producteurs s'attendent aux dons alors qu'il faut aussi mettre la main à la poche. Certains problèmes soulevés trouvent même leurs solutions dans le cercle des producteurs. Dans l'ensemble ce fut une occasion de débats et d'échanges avec en toile de fond la promotion du monde rural. Cette quatrième journée du paysan fut un hommage au courage et à l'engagement des producteurs. Ceux-ci sont repartis de Bogandé avec de nouvelles idées et un nouvel élan fait d'engagements et de foi en leurs capacités. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour une autre occasion de bilan et d'échanges □

IVe EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DU PAYSAN

Distinctions, récompenses et engagements

Les paysans du Burkina, à travers leurs représentants constitués par des centaines de délégués venus de toutes les régions agricoles du pays, se sont mobilisés pour la quatrième fois consécutive pour dialoguer avec le président du Faso, Blaise Compaoré.

En dehors de la cérémonie de décoration des acteurs du monde rural, de la récompense des lauréats du «concours agricole Entente» et de la remise des attestations aux participants, les producteurs ont bénéficié de près de six heures d'entretien avec le président du Faso.

Ce qui leur a permis d'exposer leurs préoccupations et de s'engager pour de nouvelles actions.



Blaise Compaoré au contact des producteurs à Bogandé. (Photos: Moussa KOUDOUYOU)

Bogandé, chef-lieu de la province de la Gnagna, a abrité les 8 et 9 avril la quatrième édition de la journée nationale du paysan. La journée du paysan est un cadre d'échanges entre les autorités politiques au plus haut niveau (dont le chef de l'Etat en personne) et les producteurs du monde rural.

C'est une initiative prise par le président du Faso Blaise Compaoré depuis 1993 pour rencontrer et discuter directement avec les agriculteurs et les éleveurs du Burkina, qui constituent une frange importante (80%) de la population active de notre pays. Après Léo en 1993, Djibo en 1996 et Dédougou en 1998, le rendez-vous périodique d'écoute, d'encouragement des efforts et d'hommage à l'ardeur au travail des producteurs du Burkina Faso, devient désormais une rencontre annuelle. En abritant l'édition de cette année, Bogandé marque le

départ, faisant désormais de ces rencontres, des rendez-vous annuels entre les paysans du Burkina et le président du Faso.

Ce face-à-face des paysans avec le chef de l'Etat permet de débattre les préoccupations brûlantes de notre paysannerie en vue de rechercher les solutions aux problèmes soulevés. Dialogue franc sur les insuffisances et les entraves auxquelles sont confrontés les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, échanges de points de vue, d'idées et d'expériences entre les producteurs venus de toutes les contrées du pays, concertation entre décideurs, encadreurs, producteurs et partenaires du développement autour de l'objectif global d'augmentation de la production agro-pastorale, tels sont les fondements de la journée nationale du paysan qui a réuni dans le chef-lieu de la Gnagna, plusieurs centaines de délégués de producteurs et

de groupements ou associations de producteurs.

Le gouvernement à Bogandé

Les producteurs ont été désignés par filière agricole. L'importance de l'événement oblige, la quasi-totalité des membres du gouvernement, le Premier ministre Kadré Désiré Ouédraogo, étaient aux côtés du président du Faso pour témoigner aux agriculteurs et aux éleveurs l'attention que requiert l'activité qu'ils mènent.

Car, le développement de notre pays passe aussi et surtout par le développement des secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

Tous les ministres et responsables de sociétés d'Etat impliqués de près ou de loin dans les secteurs de production agricole et pastorale, dans l'hydraulique, la gestion des terroirs et la protection de l'environnement, étaient pré-

sents à Bogandé. Au face-à-face qui a eu lieu dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 avril entre le président Blaise Compaoré et les paysans, plusieurs ministres et autres acteurs, chacun en fonction des questions qui l'interpellaient ont répondu à des interrogations.

Ils ont en outre apporté les éclaircissements nécessaires aux préoccupations soulevées dans l'ensemble des filières de l'agriculture et de l'élevage.

Distinctions et récompenses

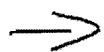
La journée nationale du paysan est un rendez-vous d'échanges sur les contraintes qui assaillent le secteur agro-pastoral. C'est une rencontre pour collecter les résultats des actions menées entre la précédente journée et la présente. Elle est enfin une occasion pour les paysans de prendre devant le président du Faso de nouveaux engagements visant à faire de l'agriculture et de l'élevage, des secteurs dynamiques et prospères. Des secteurs de même de contribuer grandement au développement économique et de garantir une

sécurité alimentaire au profit de tous.

Autant la journée du paysan constitue une occasion pour prendre des engagements et définir de nouvelles orientations pour propulser le secteur agro-pastoral, autant elle constitue le moment approprié pour stimuler et inciter les producteurs à prendre davantage à bras le corps le souci d'œuvrer pour l'accroissement de la production agricole et pastorale.

Pour cette édition «Bogandé 1999», une cinquantaine d'agents du développement rural, constitués par des agriculteurs et des éleveurs ont reçu des décorations. Parmi ces acteurs élevés au rang de chevalier de l'ordre du mérite du développement rural avec agrafe agriculture ou élevage, figurent trois femmes qui ont été fort bien applaudies par des membres du gouvernement.

Les distinctions décernées à cette couche d'acteurs du monde rural constitue une sorte de baume à leurs cœurs et une invite à redoubler d'ardeur pour donner un nouvel élan à notre agriculture et à notre élevage.



Outre les décorations, des prix en espèces et en nature d'une valeur totale de trente-cinq (35) millions de francs CFA furent attribués à cent cinquante-sept (157) producteurs reconnus méritants et provenant des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de l'eau, de la pêche, de la transformation et de la conservation des produits agricoles.

Ces prix ont été attribués dans le cadre d'un concours dénommé «concours agricole Entente» dont l'organisation a été décidée par les chefs d'Etat membres du Conseil de l'entente pour marquer le XXXe anniversaire de l'institution. En plus, des attesta-



Des fonctionnaires, des salariés du privé, des opérateurs économiques... s'engagent de plus en plus dans l'agriculture et constituent ce qu'on appelle «les nouveaux acteurs» dans ce domaine.

(Photos : Moussa KOUDOUGOU)



Pour leurs multiples efforts, des acteurs ont été élevés au rang de chevalier de l'ordre du mérite du développement rural.

(Photos : Moussa KOUDOUGOU)



Les efforts doivent être conjugués pour dépasser le stade de l'agriculture de subsistance. (Photos : Moussa KOUDOUGOU)

tions de participation ont été distribuées à tous les producteurs conviés à la quatrième édition de la journée nationale du paysan. Les récompenses aux lauréats du «concours agricole Entente» varient entre un million et cent mille francs CFA.

Au cours de cette édition de la journée du paysan, des semences améliorées récoltées dans les parcelles tests ou «parcelles de démonstration Blaise Compaoré» ont également été distribuées aux producteurs qui se chargeront de vulgariser les semences dans les 45 provinces du Burkina.

Les parcelles de démonstration sont des superficies d'exploitation agricole développées par les producteurs au cours de la précédente campagne agricole pour expérimenter les semences que le Président Compaoré a distribuées aux participants de la

Avant la rencontre à cœur ouvert entre les paysans et leur président qui se trouve être lui-même un agriculteur confirmé (au regard de son implication personnelle dans l'activité agricole), un forum, premier du genre, a été tenu la veille dans la salle de réunions du haut-commissariat de la Gnagna autour du problème foncier perçu comme une contrainte à la professionnalisation du secteur agricole au Burkina.

Ce forum a regroupé des fonctionnaires en retraite ou en activité, des salariés du public et/ou du privé, des opérateurs économiques qui croient à l'agriculture et qui, par conséquent, ont décidé de s'y investir. Ils constituent un type nouveau d'agriculteurs qui sont à la recherche des opportunités d'investissement dans l'agriculture et l'élevage. Ils entendent aller au-delà de la simple agriculture de sub-



Encouragement et félicitations des paysans par le président Compaoré. (Photos : Moussa KOUDOUGOU)

sistance ou de cueillette. Pour ce faire, ils prévoient l'utilisation (ou utilisent déjà) des moyens conséquents et des paquets technologiques modernes telles l'intensification de la production agricole pour pratiquer «l'agro-business» ou l'agriculture orientée vers le marché.

Le forum a permis d'examiner les entraves à la promotion

des activités agro-pastorales et servi de cadre de proposition d'actions concrètes pour l'émergence de l'agriculture burkinabè.

Nous reviendrons sur cette journée du paysan dans notre rubrique de l'agriculture et de l'élevage «AGREL-INFOS» dans l'édition de demain.

▲ Kimségninga SAVADOGO

Les nouveaux engagements des paysans

A la fin de l'entretien de près six (6) heures avec le président du Faso, les producteurs du Burkina à travers leurs délégués venus de toutes les régions agricoles ont pris de nouveaux engagements devant se traduire en actions concrètes. Il s'agit de :

- Poursuivre les engagements pris à Djibo, en 1996 et à Dédougou en 1998 à savoir :
- Accroître les productions de coton et de riz ;
- Lutter contre la désertification par des actions de conservation des eaux et des sols
- Développer l'élevage ;
- Réaliser l'objectif : un ménage, une fosse latrine ;
- Développer les activités de fauche et de conservation du fourrage naturel ;
- Utiliser davantage des semences de qualité ;
- Prendre des dispositions pour la production des semences appropriées ;
- Mieux s'organiser pour produire la quantité de lait nécessaire à l'approvisionnement régulier des mini-laiteries existantes ;
- Mettre en place un poulailler amélioré par ménage d'ici l'an 2003 ;
- Produire des cuirs et peaux de bonne qualité pour augmenter le produit intérieur brut (PIB) du Burkina ;
- Instaurer la rigueur dans la gestion des ressources halieutiques ;
- Mettre en œuvre la résolution : autant d'arbres coupés, autant d'arbres plantés et réellement protégés ;
- Lutter contre le braconnage par des actions de sensibilisation et de surveillance ;
- Œuvrer pour une meilleure protection de la faune.

▲ K.S.

Bogandé 99

Blaise face aux paysans

Le vendredi 09 avril 1999, le président du Faso, Blaise Compaoré va pour la quatrième fois causer de développement rural avec les paysans des quatre coins du Burkina. Aucune orientation des débats n'est arrêtée au préalable. Mais dans le contexte actuel de la production agricole, les préoccupations sur le coton et le riz pourraient dominer les discussions qui auront lieu à Bogandé, chef-lieu de la province de la Gnagna.

Alpha M. BARRY

Le président du Faso et les paysans du Burkina seront face à face vendredi soir à Bogandé comme il y a un an à Dédougou, en 1996 à Djibo ou encore en 1993 à Léo. Installé à une table et sur un podium, le chef de l'Etat aura autour de lui presque l'ensemble du gouvernement avec en bonne place le Premier ministre et les ministres chargés directement des questions de développement rural. Chaque ministre prendra le soin d'avoir avec lui ses directeurs centraux pour l'aider à donner des réponses techniques ou à mieux présenter une situation sur le terrain. En face donc, quelques centaines de paysans et représentants d'associations du monde rural. Et c'est dans une ambiance décontractée que le président du Faso se prêtera aux questions des paysans. Il répondra lui-même à certaines questions, interpellera les ministres et directeurs généraux sur d'autres et assurera un arbitrage sur certains débats, ou encore donnera des instructions pour solutionner certains problèmes. C'est un exercice qui, à l'évidence, plaît beaucoup à Blaise Compaoré. A tel point qu'il a ramené la périodicité de la Journée du paysan de deux à un an. Le président Compaoré a toutes les raisons d'aimer cette cause. D'abord, elle n'est pas contraignante. En effet, cette rencontre n'est pas prescrite par la loi. C'est sur sa propre initiative que cette rencontre a été instituée. Avec en face seu-

lement des paysans préoccupés à trouver des réponses pratiques à leur vie de tous les jours, les dangers politiques de telles discussions sont presque inexistantes. Bien au contraire, Blaise Compaoré pourrait tirer des bénéfices. Une rencontre avec des discussions franches entre un chef d'Etat et des paysans venus de leurs villages et cam-

pelements devrait se vendre bien politiquement. D'une part auprès du monde rural qui voit là une certaine considération à son égard, d'autre part auprès des bailleurs de fonds qui trouveraient dans cette démarche originale, une volonté des autorités de dialoguer permanentement avec les partenaires locaux. Quels que soient donc les débats, l'impact politique pour Blaise Compaoré ne fait aucun doute. Surtout que le président acquiert directement une dose de sympathie auprès de ses interlocuteurs qui sont des leaders dans leurs contrées respectives. Blaise Compaoré le sait et il n'a pas l'habitude de cacher sa satisfaction en donnant à chaque participant ce que lui-même appelle le "nansongo". La popote en langue tola. Ensuite, la Journée nationale



Distribution de semences de coton aux paysans. Le monde rural, une préoccupation de Blaise Compaoré (ph. arch.)

du paysan est une belle occasion pour le président du Faso de bien saisir les réalités de son pays au-delà des rapports de ses ministres et conseillers, du moins pour ce qui est du

monde paysan. Dans un pays où on fait lire des discours à des paysans qu'ils n'ont pas eux-mêmes écrits lors des cérémonies protocolaires, Blaise Compaoré va à travers les discussions directes apprendre sur les préoccupations des paysans et leur ordre de priorité. Il faut espérer en tout cas que la rencontre se passe ainsi et éviter qu'un haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture rédige des "choses" à la place des paysans comme quelqu'un l'a fait en

travailleurs du monde rural autant Blaise Compaoré, Kadré Désiré Ouédraogo et leurs ministres découvrent (?) parfois le revers, les contradictions ou les oublis de leur politique de développement. Car, il n'est pas rare de voir des participants prendre le contre-pied des rapports du gouvernement. En clair, les paysans ressortent ce que cachent les indicateurs de développement. Et cette année, il faut s'attendre à ce que les paysans évoquent à la suite des débats

à l'Assemblée le 25 mars dernier, les problèmes de la production cotonnière : attaque de la mouche blanche sur le cotonnier, endettement des paysans. Les producteurs du Sourou pourraient parler de leurs inquiétudes sur la commercialisation du riz. Mais comme on le dit, ce sont les paysans qui connaissent

mieux leurs préoccupations et il n'est pas exclu qu'ils aient à cœur d'exposer prioritairement d'autres soucis au chef de l'Etat que ce que nous savons. □

occupations et il n'est pas exclu qu'ils aient à cœur d'exposer prioritairement d'autres soucis au chef de l'Etat que ce que nous savons. □

Les réalités du monde rural

**1 - Le paysan au quotidien :
groupements, projets
de développement, formation**

P.D.I.Z - BOROMO

Soutenir l'auto-développement du monde rural

Fruit de la collaboration entre l'ODE (Office de développement des églises) et une ONG autrichienne (E.W.A.), le P.D.I.Z-B (Projet de développement intégré de la zone de Boromo) a démarré ses activités de la province des Balé en juillet 1996. Ses financements reposent essentiellement sur les bailleurs de fonds que sont l'Union européenne, le ministère de la Coopération autrichienne et les Eglises protestantes et catholiques d'Allemagne.

Un manque de moyens humains et financiers contraint le PDIZB à se focaliser dans 5 départements de la province et ceci pour ne pas faire de l'à peu près dans sa zone d'intervention.

Entre autres difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme, on retiendra celles liées à la mobilisation, à la tenue foncière, au choix d'activités à mener dans les villages. Toutes choses qui entraînent des contradictions entre bénéficiaires sources de blocage total. A cela s'ajoute l'analphabétisme au sein des groupements et associations en milieu rural qui ne comprennent pas le bien fondé d'un tel projet et de leurs propres associations.

L'Agence d'information du Burkina a rencontré M. Henri Maindlaux chef du projet, de nationalité belge. M. Dofi M'Bié chargé du volet hydraulique et Abdoulaye S. Kabré du volet renforcement des organisations de base.

AIB : Pouvez-vous nous présenter le PDIZ-B ?

Henri Maindlaux (H. M.) : Les objectifs du projet c'est d'appuyer d'une part les populations locales dans la gestion des ressources naturelles et d'autre part de renforcer les structures de base. Les bénéficiaires étaient les populations des départements de Boromo et de Bagassi au tout début. Ensuite le projet s'est étalé dans les départements de Qury, Pompoï et Siby. Le premier volet gestion des ressources naturelles nous a permis de travailler tout en sensibilisant les organisations paysannes, il y a des visites sur le terrain. Nous avons apporté des appuis dans la construction d'ouvrages hydrauliques



Une réalisation du PDIZB dans le village de Niaga/Bagassi d'où une mobilisation autour du chantier.

(barrages, puits). Dans le cadre de la lutte anti-érosive, nous avons réalisé des cordons pierreux dans les villages. L'autre volet moins visible dans lequel nous intensifions nos activités est le renforcement des structures de base avec des séances de sensibilisation, de formation des paysans.

Nous assistons également les groupements, les associations dans la gestion, la comptabilité, la tenue de documents. C'est un interface entre les associations et les services techniques ou les ONG de l'extérieur afin de les aider à avoir des financements. Par exemple à Wako, c'est à travers une ONG espagnole que ce village a eu un forage.

AIB : Le volet hydraulique constitue votre cheval de bataille. Résumez-nous les réalisations qui ont été faites dans ce sens ?

Dofi M'Bié (D. I.) : Actuellement nous avons réalisé 7 puits à Bagassi, 5 dans le département de Boromo, 2 à Pompoï et ce sont tous des puits à grand-diamètre. Pour les retenues d'eau que nous appelons couramment barrages, 3 ont été construites dans le département de Bagassi et 2 à Boromo. Il faut noter que l'investissement à ce niveau, ce sont les populations qui ont énormément contribué parce que nous n'intervenons pas d'une manière élevée en terme de financement et ce sont les populations qui ont réalisé pratiquement tous les travaux.

On pouvait compter presque une centaine de personnes par jour et pendant 2 semaines sur le chantier. Plusieurs demandes nous sont parvenues et nous comptons les exécuter pendant le reste du projet.

AIB : Quels sont, de manière chiffrée, les investissements consacrés à chaque domaine ?

H. M. : Sur les investissements matériels, on peut dire que le volet gestion des ressources naturelles a une enveloppe de 140 millions sur 4 ans et l'autre volet relatif au renforcement des organisations de base a à peu près 90 millions et cela également sur une période de 4 ans.

AIB : Quel bilan peut-on faire du PDIZB en 2 ans de présence dans les Balé ?

H. M. : En novembre 98, nous avons eu un atelier d'auto-évaluation pour mesurer l'impact sur les bénéficiaires après 2 ans d'activité. D'une manière générale, les conclusions étaient positives au regard des différentes appréciations, même si de fortes lacunes existent toujours, notamment des problèmes d'eau, de capacité organisationnelle, de gestion des groupements villageois.

D. M. : Pour l'accueil du projet par les populations, il y a eu d'abord une phase préliminaire ou une enquête a été menée en 1994 d'où une

équipe pluridisciplinaire a recensé les problèmes de la zone et il est ressorti que le problème d'eau se posait avec acuité. C'est en juillet 96 que nous avons commencé la phase d'exécution. Nous ne proposons rien à la population ; c'est à elle d'entreprendre ses activités et le PDIZB n'intervient que pour solutionner certaines situations. En somme, nous appuyons les initiatives dans les villages.

AIB : En quoi consiste le renforcement des organisations de base ?

Abdoulaye S. Kabré (A.S.K.) : Ce travail consiste à appuyer toutes les organisations qui existent dans la zone d'intervention du PDIZB et qui

tantes pour le développement local. Il y a aussi les crédits, les subventions que nous leur allouons afin qu'ils puissent acquérir du matériel pour les travaux que nous venons de citer. Dans le cadre du maraîchage, nous leurs avons donné des brouettes, des arrosoirs. Ils ont pu bénéficier d'autres formations sur l'élevage, sur la production de la fumure organique et des fosses lumières, sur la fabrication du savon et sur le fonctionnement d'une organisation paysanne. Notre équipe vient d'être renforcée et nous avons entrepris des séances d'animation dans les villages que nous appelons animation M.A.R.P. (méthode accélérée de recherche participative) qui nous permettent de connaître



Formation sur la fosse funière à Petit-Balé.

travaillent dans le sens du développement de leur localité. Au tout début, nous avons commencé avec une petite équipe qui n'était pas du tout étoffée. Nous appuyons les groupements maraîchers dans leurs activités techniques et organisationnelles. En matière de formation, il y a eu par exemple des techniques de production de la pomme de terre qui ont été dispensées et c'est une nouvelle culture que nous voulons introduire dans la zone. Les gens menaient les activités sans aucune organisation et n'avaient pas les informations nécessaires.

Il fallait donc les appuyer, les assister pour qu'ils s'organisent mieux et qu'ils se comprennent mieux pour mener à bien ces activités qui sont impor-

tes populations et leurs organisations.

AIB : Quelle collaboration existe-t-il entre le PDIZB et l'administration locale ?

H. M. : La collaboration est étroite, mais parfois, il y a des incompréhensions sur ce qu'est un projet et une ONG. Les services sont habitués à des projets de coopération bilatérale ou multilatérale. Nous, nous sommes un projet-ONG avec un cahier de charges assez clair et précis réalisé par la coopération autrichienne et par l'Union européenne. Nous n'avons pas le droit de nous écarter des objectifs qui nous sont assignés.

Interview réalisée par Rasmané ZONGO AIB/Balé

SANMATENGA

«WOOG-TAABA'» DE KORSIMORO Les membres s'expriment

Les cultures de contre-saison génèrent des revenus pour ceux ou celles qui les pratiquent. Tout autour du barrage améb nagé de Korsimoro, tout est vert : gombo, aubergine, oignons, tomates, choux, carotte, haricot vert, poivron, etc, étalent leur verdure. Les exploitants de cette plaine se sont constitués en groupements. Nous avons rencontré trois responsables du groupement «Woog-taaba'' un des plus dynamiques.



Malick Korgogo : ne jamais dispenser ses forces.

Malick Korgogo, président du groupement : De profession, je suis cultivateur. Le projet sensibilisation a construit le barrage il y a longtemps. Nous y cultivons du riz depuis 1983. Cette année, je n'ai pas disposé d'assez de bras valides pour faire du maraichage. Alors je n'ai pas voulu disperser mes forces et je ne cultive que le riz irrigué pour le moment.

Le riz en tant que culture de rente comme les légumes, rapporte au même litre de l'argent. Autrefois, je vendais mon riz avec la SONACOR, mais je ne le fait plus car il faut soi-même y transporter son riz pour le vendre. Si après cela vous enlevez le prix du transport, il ne vous reste plus rien alors que sur place, nous avons des acheteurs, qui ne passent que les jours de marché. Notre vœu de nos jours est de voir la superficie irriguée de la plaine augmenter car il y a de plus en plus de bras valides et de demandeurs, surtout les jeunes. On nous a promis 1000 ha supplémentaires mais il n'y a rien pour le moment.

Allidou Tientoré, Trésorier. Je suis de profession cultivateur. Je cultive des céréales, je fais du jardinage aussi. Autrefois, j'étais allé en Côte d'Ivoire vendre ma force de travail. Depuis que le barrage a été construit et que je suis



Allidou Tientoré : nous demandons la campagne en même temps.

revenu, j'ai décidé de rester au pays. Je cultive du riz et je fais du jardinage. Ce barrage est en sorte une bouffée d'oxygène pour nous. J'ai été attributaire d'une parcelle dans la plaine irriguée. Du haricot vient en passant par les oignons, le gombo, les aubergines etc, je fais du tout. Tout juste après les récoltes, je me suis mis à faire le jardinage. De nos jours, je ne fais que récolter le fruit de mon travail pour le vendre. Pour l'arrosage, nous avons une moto-pompe. Avant chaque campagne, nous nous réunissons, calculons le litre de carburant nécessaire, l'huile indispensable. Après cette évaluation, compte tenu du nombre de parcelles et d'exploitants, nous procédons à une taxation. Pour ceux qui font du maraichage, nous sommes au nombre de trois cent vingt (320). Il faut signaler que nous démarrons tous la campagne en même temps, pour éviter que la quantité de carburant évaluée ne fasse pas défaut. L'année dernière, les hommes étaient plus nombreux que les femmes. Cette année, c'est le contraire. Elles sont au nombre de deux cent vingt (220). Elles se dispersent sur le terrain au même titre que les hommes et participent de la même manière à l'entretien de la moto-pompe.

Tenez une fois, le ministre Michel Koutaba a visité la plaine. Il a vu une planche de gros oignons et chercher à connaître le propriétaire qui était une femme. Il a causé avec d'autres femmes qui avaient des oignons semblables. Elles ont sollicité une moto-pompe afin de mieux rentabiliser l'exploitation car certaines n'avaient pas de parcelle. C'est ainsi que nous avons reçu une moto-pompe et par ricochet plusieurs femmes ont eu des parcelles. L'exploitation de cette plaine, nous permet de nous en sortir;

Amado Sawadogo, membre. Je compte parmi les premières

adhérents du groupement Woog-taaba. Au niveau de la plaine, je cultive du riz et je fais du maraichage surtout du haricot vert.

Pendant les premières années où je cultivais le haricot, les acheteurs nous rémunéraient très bien. Depuis un certain temps je dis que le haricot vert est enlevé, c'est un va et vient incessant pour se faire payer. De la campagne 97-98, nous n'avons pas perçu tout notre argent. Néanmoins nous n'avons pas baissé les bras et nous continuons toujours à cultiver le haricot vert. Nous en tirons des bénéfices car nous en vendons, en donnons aux voisins et amis et en consommons aussi. Nous voulons l'argent il est vrai mais, nous travaillons d'abord pour nous-mêmes. Cette année, après les divers enlèvements. On ne nous a rien dit d'abord. Les règlements sont souvent échelonnés mais pourvu qu'on nous paie notre dû. Avant chaque début de campagne, nous tenons une réunion avec l'éventuel acheteur. Nous nous entendons sur le tonnage à livrer et il nous fournit les semences, l'engrais et le car-



Amado Sawadogo : «La culture du haricot vert est très exigeante»

burant pour les moto-pompes. De nos jours, nous continuons à récolter le haricot. Nous sommes une centaine à le faire, dont la moitié est constituée des femmes. Il faut dire que la culture du haricot vert est plus exigeante que la culture des oignons ou de tomates. Il faut de bras pour la récolte. Je compte douze personnes en permanence pour la récolte du haricot vert.

↳ Synthèse
de Jacques NONGUIERMA
AIB
Sanmatenga

BULKIEMDE

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AGRICOLES

Procédures de financement des organisations paysannes

Un séminaire provincial sur le manuel de procédure d'accès aux financements des organisations paysannes par le Projet national de développement des services agricoles (PNDSA-II) s'est déroulé à Koudougou du 23 au 24 mars 1999. Il a été organisé par le ministère de l'Agriculture à l'attention d'une centaine de participants dont sept représentants des organisations paysannes par département et des représentants d'organisations non gouvernementales.

Des projets et des structures étatiques des ministères de l'Agriculture et de l'Élevage ont également pris part aux travaux dont la coordinatrice a été madame Ilboudo Monique, enseignante à la Faculté de droit

et des sciences politiques de l'université de Ouagadougou.

Deux animateurs dont un expatrié du bureau d'études chargé d'accompagner les organisations paysannes dans l'exécution du PNDSA-II ont assuré la formation des séminaristes.

Le contenu du manuel de procédure d'accès aux financements des organisations paysannes par le PNDSA-II a fait l'objet d'explications minutieuses aux participants en langues française et mooré. Il s'est agi notamment de l'organisation et de la gestion des financements avec des sous-thèmes comme organes de gestion, critères d'éligibilité, cycle de préparation et d'approbation des projets, décaissement des fonds et audits.

L'autre thème a concerné le suivi et l'évaluation du projet avec des sous-thèmes relatifs aux indicateurs clés de suivi et au suivi de la performance des organisations paysannes et de leurs regroupements.

L'ouverture du séminaire provincial sur le manuel de procédure d'accès aux financements des organisations paysannes en relation avec le Projet national de développement des services agricoles a été présidée par le haut-commissaire de la province du Bulkiedmé, Maxime Bandaogo ayant à ses côtés le directeur provincial de l'Agriculture, Jean-Martin Paré et des directeurs de services.

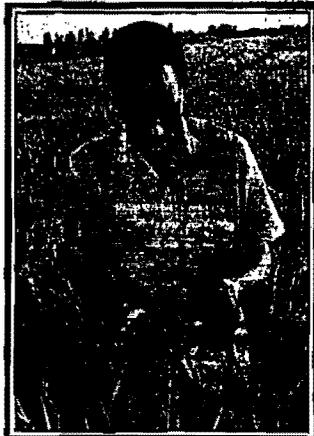
↳ Safia ZERBO
AIB/Bulkiedmé

AGRICULTURE Faut-il brûler la Vallée du Sourou ?

Cela fait un peu plus d'une année que nous nous sommes intéressés aux différents projets d'aménagement de la Vallée du Sourou. Nous sommes remontés au début des années 1950, période à laquelle le service de l'hydraulique d'AOF a commencé à publier ses études sur le Sourou suivi de la création d'une station agricole d'essai à Di en 1956. Nos recherches ont évolué chronologiquement jusqu'au lancement de la première campagne agricole des 925 ha en 1996. Mais nous précisons qu'après les 925 ha, il a été aussi question des aménagements de Sono, Koumbara et Di qui sont au stade d'étude et de terrassement.

Nous nous proposons de rendre publique une partie des résultats auxquels nous sommes parvenus. C'est dire que dans le présent article, nous n'allons pas évoquer la genèse du peuplement de la Vallée, la station agricole d'essai de Di de 1956, l'opération cent familles de 1966 qui a vu la création de Guiédougou près de Lanfiéra, les aménagements de Di avec la Somdiaa en 1976 et de 1984 avec Prodecis. Nous allons parler des aménagements réalisés sous la responsabilité de l'AMVS. Cet intérêt est lié au fait que l'AMVS a été fortement médiatisée, en témoigne par exemple les campagnes commerciales organisées à Ouagadougou. Nous avons aussi retrouvé ce titre dans un des mensuels de la place : "AMVS : le fleuron". Ces campagnes de médiatisation sont à notre avis exagérées concernant l'image que l'on veut nous présenter des conditions d'aménagements et de la production du Sourou par l'AMVS. Pour appuyer cet avis, on peut se référer à ces propos d'un des anciens Hauts-Commissaires de la province du Sourou qui disait, parlant de l'AMVS, "le Sourou ressemble à un rônier qui projette loin son ombre et que celle-ci ne profite pas à son pied (c'est-à-dire du rônier)". Cette affirmation est bien vérifiée dans la mesure où le Sourou ne profite pas à ses fils en terme d'emploi pour les jeunes de la région, en terme de production... tout ceci aggravé par une dégradation gigantesque de l'environnement de la Vallée. Cette image exagérée peut aussi être démontrée par l'échec total du projet 460 ha de 1930 et le naufrage actuel des 925 ha avec son corollaire de licenciement massif de fin décembre 1998.

Avant d'aborder les différents projets d'aménagement, présentons d'abord l'AMVS. Pour ce faire, on peut lire dans le mensuel évoqué plus haut ceci : "Créée le 15 juillet 1995, l'Autonté de mise en valeur de la Vallée du Sourou (AMVS) est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et



La Vallée du Sourou est un espace propice à la culture du riz

de l'autonomie financière. Elle est placée sous la double tutelle technique du ministère de l'Environnement et de l'eau et financière du ministère de l'Economie et des finances. Elle a trois missions principales qui sont la mobilisation des financements pour la réalisation des aménagements hydro-agricoles dans la Vallée du Sourou ; la sédentation et l'amélioration du revenu des populations déshéritées et la contribution à l'augmentation des productions nationales dans la perspective d'une évolution sensible vers l'autosuffisance alimentaire".

Guidée par ces objectifs, l'AMVS a pu réaliser plusieurs aménagements sur un site qui couvre pour l'instant les villages de Niassan, Dèbé et Lô.

Des aménagements

Il ne serait pas possible pour nous de donner ici (comme nous l'avons fait ailleurs dans un autre cadre), des détails conséquents sur la série des différents aménagements. Néanmoins on peut retenir que cette série a commencé par un projet pilote de 50 ha localisés à Niassan et financé par le FED. Ensuite ce fut l'aménagement des 140 ha en 1987 financés par la CNSS. La troisième phase a été celle des 460 ha financés également par la CNSS. Les quatrième et cinquième phases des aménagements ont été les 500 ha et 925 ha. Les 500ha ont été financés par le FED et les 925 ha en grande partie par des institutions financières arabo-islamiques. Mais précisons qu'avant les 925 ha, 200 ha avaient été aménagés près de Lô ; et en lieu et place des paysans, on a plutôt installé des étudiants. Les médias avaient largement fait écho de ces "étudiants du Sourou". A l'Instar des étudiants, la série des aménagements que nous venons de mentionner

ont nécessité l'installation de colons agricoles (c'est-à-dire des paysans) au Sourou. En observant de près ces installations de paysans, on remarque une dynamique de colonisation moaga de la Vallée du Sourou. En effet, le recrutement des colons à installer au Sourou dans le cadre des 460 ha, s'est déroulé dans les provinces suivantes : Sourou, Yatenga, Boukémou, Sanmatenga, Kouritenga, Mouhoun, Passoré, Kossi, Bam, Boulgou, Bazèga, Kouritenga, Soum, Sanguié. Sur les treize (13), sept et une en partie sont des provinces moosé. En outre le recrutement de colons au titre des 500 ha a concerné vingt trois provinces. On nous dira peut-être par rapport à notre affirmation "de colonisation moaga" que les critères de recrutement de colons pour les 925 ha étaient limités à la province du Sourou. Là encore nous disons qu'un tour dans les trames d'accueil à Niassan montre bien que ces critères étaient théoriques. Nous ne lustigeons pas forcément cette forme de colonisation mais nous pensons que certaines dispositions sont à étudier en vue de favoriser une harmonie dans la cohabitation entre autochtones et allogènes : Guiédougou, Benkadi, Niassan, Koura, etc., villages agricoles créés spontanément constituent ces cadres d'études. Evoquant le danger de la colonisation moaga du Sourou, l'équipe d'anthropologues de l'Institut des Sciences humaines appliquées de Bordeaux disait en 1958 : "S'il convient de canaliser quelque peu l'émigration mossi (vers le Sourou), c'est qu'elle comporte quelques dangers pour le devenir des Marka

et des Pana... A la structure sociale faible de ceux-ci, les Mossi opposent une structure extrêmement forte, doublée d'une politique matrimoniale redoutable (puisqu'ils prennent des femmes dans les groupes étrangers, mais n'en donnent pas en retour). Les Mossi ont pour eux de nombreux avantages : ils sont organisés, hiérarchisés disciplinés, travailleurs... Leur présence dans la Vallée du Sourou pourra être stimulante, mais il faut éviter de faire de la Vallée du Sourou une zone d'expansion mossi. Marka et Pana doivent conserver leurs originalités, et surtout leurs droits".

Pour revenir aux différents aménagements, nous disons qu'à ce jour, les 50 ha et les 140 ha ont été érigés en coopératives. Les 500 ha devaient également l'être à partir de décembre 1998. Mais les 460 lancés depuis 1990 ont échoué dans leur évolution vers la forme de coopérative. Ils ont été greffés au projet de 925 ha qui compte deux périmètres : les 910 ha et les 475 ha qui devaient évoluer vers la constitution de deux coopératives. Mais avec le naufrage dont nous faisons cas, si rien n'est fait, les 925 ha subiront le sort des 460 ha de 1990. Présentement, un tour dans les périmètres surtout dans les 910, montre un constat désolant de parcelles abandonnées et envahies par l'herbe. Pourtant, selon les responsables de l'AMVS, le coût de revient d'un ha de parcelle prêt à être exploité se situe entre 8 à 10 millions de francs CFA. Soulignons que les 910 ha sont composés

des 450 ha anciens et plus 450 ha qui représentent une portion des 925 ha.

Des lacunes de l'AMVS

Après cette présentation de la structure coordonnatrice et de la chronologie des aménagements, relevons maintenant quelques lacunes de l'AMVS.

La première grande insuffisance de l'AMVS réside dans l'absence des mesures d'accompagnement constituées par l'éducation et la santé. Nous pourrions par exemple noter que malgré l'installation de plus d'un millier de colons depuis 1990 à Dédé dans le cadre des 450 ha, ce n'est qu'en 1997 qu'une école primaire a été ouverte pour la scolarisation des enfants des paysans, l'ouverture d'un établissement d'enseignement secondaire dans les environs immédiats de la Vallée demeure une vue de l'esprit pour le mouvement. De plus, jusque-là, il n'y a pas de centre de santé à Dédé ; et le CSPS de Niassan sur lequel les paysans de Dédé et autres localités se réfèrent ne compte que deux lits d'hospitalisation pour une population de 9844 habitants qui relèvent du Centre. Ensuite, malgré la concentration d'hommes valides assez distinctifs également dans le domaine de la reproduction, il n'y a qu'une seule matrone au CSPS de Niassan recrutée au niveau local dans la province. Au cours de nos enquêtes, nous l'avons souvent vue débordée par le travail ; elle est parfois obligée de faire accoucher les femmes des colons avec une lampe à pétrole ou une torche dans la nuit pendant qu'il y a de l'électricité qui fonctionne dans la cité qui abrite les agents de l'AMVS située à environ 200 m de la maternité. Pour une population d'environ 10 000 habitants, le CSPS de Niassan ne compte qu'un infirmier et une matrone. Comment peut-on comprendre qu'un projet aussi gigantesque comme l'AMVS dont le financement se chiffre à des dizaines de milliards, puisse royalement négliger la santé et les conditions de maternités des milliers de paysans et paysannes installés soit à Dédé, soit à Niassan ? Sans être un spécialiste des questions économiques et financières, et sans être dans le secret des chiffres, nous pensons que la notion de productivité n'est pas suffisamment méditée au regard des investissements ; c'est ainsi qu'au cours de nos enquêtes, nous avons constaté beaucoup de dépenses somptueuses, des missions inutiles, l'achat de matériels agricoles inadaptés et par conséquent stockés et ne servant à rien, un parc automobile immense et démesuré. Nous estimons que dans les actions de l'AMVS, le profit personnel en terme financier ou avantage matériel est recherché de façon effrénée par certains au détriment de l'objectif noble de l'amélioration des conditions de vie des masses paysannes.

Parlant de déplacements inutiles, nous disons par exemple

que chaque mois, il faut une mission pour que les comptables qui travaillent dans la Vallée viennent chercher les salaires de ceux qui sont sur le terrain à Niassan, alors qu'une simple transaction bancaire aurait pu limiter le déplacement à Tougan. Nous profitons également pour poser le problème du siège de l'AMVS. Nous n'entrons pas dans la polémique sur son lieu d'implantation définitive ; est-ce Ouagadougou ? Dédougou ? ou Tougan ? Néanmoins, nous disons qu'au terme d'une étude réalisée pour le compte du ministère de l'Eau, il est écrit ceci dans le rapport : "Afin de travailler plus efficacement, la mission propose que le siège de l'AMVS soit transféré dans la zone d'activité comme d'ailleurs le font les institutions similaires au niveau national ou ailleurs. Présente à Tougan (ou à Niassan), l'AMVS sera en contact avec les démembrements de l'Etat et d'autres agents de proximité se préoccupant aussi d'action de développement de la zone". Elus du Sourou, élites politiques, intellectuels, nous sommes tous coupables aux yeux des populations de notre province de n'avoir pas pu faire décider de l'implantation du siège de l'AMVS à Tougan qui est finalement prévu à Ouaga 2000 dont le financement est estimé à quelques centaines de millions. Il serait fastidieux pour nous de revenir ici sur les rapports entre les paysans et la structure d'encadrement de l'AMVS. Mais nous disons que nous avons fait cette analyse sociologique ailleurs tout en nous intéressant également aux aspects coutumiers et occultes liés à la tradition des autochtones. Néanmoins pour donner une idée de ces liens difficiles, nous pouvons citer ce porte-parole du paysan qui nous disait à Dédé ceci : "Je suis là il y a huit ans. Je préfère tuer l'encadreur qui tenta de me retirer ma production que je vends frauduleusement au marché, au lieu que mes enfants et ma femme meurent de faim ou de maladie. La mort des membres de ma famille est-elle moins déplorable que celle de ceux qui dirigent l'AMVS ? Le Sourou a une grande potentialité agricole, mais ceux qui dirigent détournent beaucoup et ne sont pas clairs". Et parmi les colons ressortissant du Sourou même que nous avons rencontrés également, certains pensent que l'AMVS est mal géré dans son ensemble ; selon eux, cette mauvaise gestion est liée au fait que les agents dominés par les éléments moosé ne sont pas du Sourou ; et par conséquent ils ne peuvent pas éprouver un attachement solide et une grande détermination pour la réussite des projets d'aménagement du Sourou.

Près de 500 tonnes de riz...

Enfin le dernier grand volet des insuffisances de l'AMVS peut bien se lire à travers ce passage de l'interview qu'un des directeurs de Mise en valeur (DMV) a accordé à la presse : "Nous avons actuellement près de 500 tonnes

de riz dans nos magasins alors que les paysans attendent qu'on les paye afin qu'ils puissent préparer la campagne à venir". Signalons que c'est l'AMVS qui a le monopole du placement sur le marché de toute la production des paysans, exemptées quelques cultures maraichères de la campagne sèche. Cet extrait de l'interview du DMV pose le gros problème de la commercialisation de la production du Sourou. Il n'existe pas de structure au sein de l'organigramme de l'AMVS, pour bien s'occuper de ce que les agriculteurs américains appellent agro-business. C'est un véritable tâtonnement pour l'écoulement de la production du Sourou. Ce qui ne facilite pas la transparence dans la gestion des recettes de l'AMVS.

Le processus de mise en valeur de la Vallée du Sourou met en évidence plusieurs enseignements. Mais nous préférons ici mettre l'accent sur un seul. Il s'agit du processus du cosmopolitisme de la Vallée. Critiquant ce processus, certains intellectuels, originaires de la province, parlent d'une colonisation moaga planifiée du Sourou à partir du Passoré et du Yatenga. Ces critiques se fondent sur la proximité de ces deux régions moosé à partir desquelles il est facile de se rendre au Sourou et, sur les élites moosé assez remarquables parmi ceux qui s'occupent des aménagements, des décideurs politiques jusqu'aux agents sur le terrain. En outre dans le contexte du processus de consolidation de la démocratie et

de l'esprit républicain au Burkina depuis le début des années 1990, on constate une exploitation des structures organisationnelles des paysans de la Vallée à des fins politiques. Cette récupération politique monopolisée par les grands responsables des aménagements à majorité originaires du Passoré et du Yatenga se fait au détriment de l'élite politique du Sourou qui ne semble pas être consciente de la situation. Ce qui pourrait paraître comme une concurrence pour le contrôle politique de la zone cosmopolite, ne va-t-il pas engendrer des malentendus, lorsque l'élite du Sourou aura pris conscience de la situation ?

Et enfin, une des conséquences du cosmopolitisme est le coût de plus en plus élevé de la vie dans la Vallée qui garde pourtant les caractéristiques d'un milieu rural malgré l'accroissement de la population. Ce coût de plus en plus élevé est couramment attribué aux commerçants dominés par les Moosé. Cependant nous pensons qu'il faut également y voir une dynamique interne liée à un accroissement rapide de la population.

Ayons le courage souvent d'exprimer dans la sincérité nos réalités locales. Les échanges et les concertations sur ces réalités peuvent permettre de surmonter certains obstacles en vue de consolider l'unité nationale □

Docteur Issa CISSE
Enseignant-chercheur
08 BP : 438 Ouagadougou 09

AGRICULTURE

Des producteurs burkinabè formés en Indonésie

Une dizaine de producteurs du Burkina se sont rendus du 26 octobre au 24 décembre 1998 en Indonésie dans l'Asie du Sud-ouest où ils ont suivi deux mois de formation théorique et pratique en agriculture et en élevage. L'équipe d'agriculteurs en fin de formation est rentrée au pays le 25 décembre, jour de Noël.

Dans le cadre de la coopération entre le Burkina et l'Indonésie, le président du Faso Blaise Compaoré avait effectué une visite d'amitié et de travail dans ce pays situé dans l'Asie du Sud-ouest. Suite à cette visite, le gouvernement indonésien a bien voulu marquer la coopération et l'amitié entre leur pays et le nôtre par des actions concrètes. Une de ces actions était la formation pratique de nos agriculteurs. C'est pour cela que cette année, précisément du 26 octobre au 24 décembre, une équipe de producteurs venant de différentes provinces de notre pays ont effectué un séjour de formation en Indonésie. Ils sont au nombre de dix dont 9 producteurs et un encadreur et ils proviennent de neuf provinces du Burkina que sont les Balé, l'Ouhritenga, le Houet, le Mouhoun, la Comoé, le Poni, le Zoundwéogo, le Passoré et le Kadiogo. Ils sont tous des jeunes actifs dans le cadre du projet fixation des jeunes dans leurs terroirs (PFJT), que les responsables du ministère de l'Agriculture ont identifié sur le terrain. Le PFJT consiste à maintenir et à organiser les producteurs, surtout les jeunes (dans leurs terroirs respectifs) autour des objectifs de production, de transformation et d'écoulement des produits agricoles. C'est un projet qui a vu le jour en 1996. L'équipe de producteurs a achevé sa formation et est rentrée au pays le 25 décembre dernier. Au cours de la journée du 26 décembre, ils ont rencontré leur ministre de tutelle M. Michel Koutaba dans son cabinet pour lui faire le bilan de leur séjour en Indonésie,

montagnes mais les sols sont très riches. La technique d'irrigation y est très développée, même sur les collines et les montagnes. On y produit trois fois par an. Les agents d'encadrement agricole indonésiens sont des hommes de



Avant de rejoindre leurs foyers respectifs les stagiaires sont allés dresser à leur ministre de tutelle le bilan de leur séjour en Indonésie.

avant de rejoindre leurs foyers respectifs. La formation qui a duré deux mois a comporté trois étapes dont deux semaines pour la technologie de production de riz, quatre semaines de formation pratique et théorique sur le terrain et deux autres semaines pour une formation sur la transformation de produits agricoles tels la patate, le manioc, la banane, etc. L'équipe de producteurs a également reçu une formation en élevage intensif. Les producteurs ont en effet été repartis dans des familles de fermiers indonésiens où ils logeaient et pratiquaient des activités d'élevage. De leur séjour, les stagiaires se sont exprimés en ces termes : « ce fut une parfaite collaboration, les populations indonésiennes sont accueillantes et très intègres, elles nous ont reçus comme leur propres frères, le peuple indonésien a développé des efforts pour nous satisfaire durant notre stage. L'Indonésie est un grand pays agricole ; l'agriculture couvre 80 % du pays. Le relief y est très accidenté avec l'existence de collines et de

terrain. La jeunesse est très rattachée à l'agriculture. Les collégiens, les lycéens et les étudiants reviennent à la terre et l'activité agricole y est prospère. L'élevage n'est pas en reste. Les Indonésiens sont également de grands éleveurs ; ils ont de grands centres d'élevage où ils produisent beaucoup de lait. Les agriculteurs indonésiens sont très organisés de telle sorte qu'après les récoltes ils trouvent immédiatement des acheteurs de leurs productions agricoles. Le problème d'écoulement des produits agricoles y est méconnu. Les producteurs burkinabè en fin de stage ont aussi laissé entendre que certaines ONG indonésiennes sont prêtes à soutenir les agriculteurs burkinabè si toutefois ils sont organisés en groupes de producteurs. Vivement que cette formation de nos producteurs en Indonésie soit le point de départ d'une coopération davantage plus fructueuse entre agriculteurs burkinabè et indonésiens.

✶ Kimséningna SAVADOGO

AGRICULTURE

Mieux gérer les organisations paysannes

Débuté le 8 juin dernier, l'atelier d'échanges et de réflexion sur les outils et méthodes de gestion des organisations professionnelles agricoles et des exploitations agricoles a pris fin le 11 juin au CESAO de Bobo-Dioulasso.

Par Adama DRABO Correspondant à Bobo

Agriculteurs, il faut bien se rendre compte que le monde agricole est en train de changer. Les agriculteurs ne peuvent plus se contenter de produire. Ils doivent aussi gérer leur exploitation, leur organisation, leur relation avec le marché. C'est pourquoi il est important de leur offrir des outils et méthodes de gestion adaptés à leur situation.

Un atelier d'échanges et de réflexion a été organisé à Bobo-Dioulasso du 8 au 11 juin dernier. L'objectif principal de cet atelier est d'échanger des expériences en matière de gestion des exploitations agricoles dans la sous-région pôle que les participants viennent de l'inter-réseaux du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Sénégal, du Burkina et de la France.

financement rural qui ont déjà une pratique et une expérience dans le domaine du Conseil en gestion auprès d'exploitants et d'organisations de producteurs. L'objectif général de l'atelier est d'échanger des expériences en matière de gestion des exploitations agricoles dans la sous-région pôle que les participants viennent de l'inter-réseaux du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Sénégal, du Burkina et de la France. Les objectifs spécifiques de l'atelier sont de connaître les attentes et les besoins exprimés par les bénéficiaires (producteurs et institutions intermédiaires) à connaître les outils et méthodes de gestion et de savoir les appliquer et à connaître les modèles de financement des services de gestion. La problématique qui sous-tend l'atelier de cet atelier est que les démarches et les outils de gestion technique sont, en général, initiés par les producteurs et les organisations alors que les aspects organisationnels, économiques et financiers le sont moins. Pourtant,

il est incontournable pour la prise de décision. Alors, pour maîtriser ces aspects financiers, les résultats issus de l'atelier invitent les organisations paysannes (surtout la trésorerie) à respecter les politiques de crédit, d'avoir un système de contrôle afin d'éviter de baigner dans le laxisme et de respecter les normes comptables indiquées pour que l'organisation ne perde pas de l'argent. L'atelier a donc réfléchi pour que ces comportements soient des acquis, des réflexes de tous les jours afin que les responsables des organisations puissent remplir leurs engagements. L'inter-réseaux club de Bobo-Dioulasso coordonné par Mathias Sawadogo est un club de personnes qui travaillent dans le développement local, la formation des agriculteurs, des producteurs. C'est un réseau issu de l'inter-réseaux de Paris représenté à cet atelier par Denis Pesche. Le secrétaire de l'inter-réseaux de Paris a piloté, avec l'appui du ministère de la Coopération française, l'activité inter-réseaux à travers le monde avec environ 5000 membres dans une soixantaine de pays.

NAMENTENGA

Le PAPANAM, un espoir pour les communautés de base

Le PAPANAM est le Projet d'action de production et d'accompagnement dans le Namentenga. Il œuvre pour l'autosuffisance alimentaire à travers ses multiples interventions en faveur du monde rural (réalisation de barrages, de sites anti-érosifs, de plaines aménagées). Nous avons rencontré le directeur lors de la tournée du ministre de l'Agriculture dans la région. Il nous présente d'abord la structure qu'il dirige.

Sidwaya : M. Le directeur, présentez nous votre projet ?

M. Alexis Comboudry : le PAPANAM c'est le Projet d'action de production et d'accompagnement dans le Namentenga. C'est un projet du ministère de l'Agriculture financé par le FENU (Fonds d'équipement des Nations unies) et le PNUD. Il a six objectifs immédiats qui sont :

- Maîtriser l'eau pour sécuriser l'activité agricole à travers notamment la réalisation de trois barrages et l'aménagement de 45 ha à leur aval, 45 ha de bas-fonds améliorés et 25 petits périmètres maraîchers ;
- Lutter contre la dégradation écologique à travers l'aménagement de 2 640 ha de sites anti-érosifs ;
- Augmenter les capacités productives des paysans à travers les activités de formation et surtout favoriser l'accès des paysans au crédit afin de leur permettre de s'équiper et d'acquérir des intrants agricoles ;
- Aider les populations à disposer mieux de leurs céréales à travers la mise en place de banques de céréales ;
- Appuyer les groupements villageois (féminins et masculins) dans l'amélioration de leur situation alimentaire nutritionnelle ;
- Développer une méthodologie et un cadre institutionnel qui permettent la durabilité de toutes ces activités entreprises et la reproductibilité de ces activités dans d'autres localités.

S. : Quelles sont à ce jour vos réalisations ?

A.C. : Au point de vue des réalisations, nous avons le



M. Comboudry Alexis, chef de projet Namentenga.

barrage de Bonam avec l'aménagement de 15 ha en aval, la réhabilitation du barrage de Dargo qui est passé de 9 ha de superficie à 17 ha. Au niveau des sites anti-érosifs, nous avons réalisé 1901 ha sur 2640 ha prévus. Nous avons construit sept centres de formations sur 17 prévus ; dix banques de céréales sur un total de 18 banques. Nous avons aussi aménagé 9 périmètres maraîchers et cette année, nous allons en réaliser 16 autres.

S. : Quelle différence faites-vous entre un périmètre maraîcher et une superficie cultivable autour des barrages ?

A.C. : Les périmètres autour des barrages s'exploitent sur la base de l'eau stockée au niveau des barrages. Cela par l'irrigation à travers un système classique de canalisation avec maîtrise totale de l'eau. Au niveau des petits périmètres maraîchers, il s'agit de périmètres d'un ha de superficie que nous aménageons, alimentés par des puits à grand diamètre à raison de quatre puits par périmètre. La spécificité de ces périmètres est qu'ils sont exclusivement

paysans ?

A.C. : Selon les paysans eux-mêmes, chacun peut avoir dans l'ordre de 75 000 FCFA par campagne sans compter l'autoconsommation. Si on fait un petit bilan en termes de chiffre d'affaires, on peut tourner autour de six à sept millions qui peuvent être dégagés au niveau d'un périmètre rien que pour l'exploitation de cette année.

Sur le terrain, le PAPANAM

est un espoir pour les populations du Namentenga. Nous sommes basés à Boulsa et nous intervenons essentiellement dans les départements de Boulsa, Dargo, Zéguédéguin et Boala ainsi que dans les villages appelés de concentration. Nous intensifions nos activités autour de 22 villages qui sont répartis dans les quatre départements.

Propos recueillis par
Elisabeth SOUGUE

AGRICULTURE

L'avenir des paysans n'appartient qu'aux paysans

Si chaque campagne agricole est synonyme de profits faciles pour les commerçants de céréales, l'analogie du côté des paysans se fait plutôt avec endettement. Le scénario est bien connu: le producteur emprunte au moment des semences, emprunte pour entretenir ses champs, ou récolter son coton avec la garantie de rembourser ces emprunts avec des céréales. Pendant les périodes de soudure, lorsque les réserves personnelles de mil, sorgho ou de maïs sont épuisées, il doit racheter au double prix à crédit. Enfin, à la récolte, le même paysan, pris dans le manège, laissera aller sa production céréalière à un prix dérisoire pour rembourser ses crédits, et même parfois a de la peine à tout couvrir.

C'est un cercle vicieux connu de tous les burkinabè et qui ne profite qu'aux seuls commerçants de céréales. Les prix d'achat qu'ils offrent aux producteurs sont très peu incitatifs pour encourager les céréaliculteurs à s'investir davantage dans la production céréalière. On assiste à une culture de subsistance juste pour l'autosuffisance alimentaire des familles. Depuis la nuit des temps, en plus de sa mission de subsistance, la céréale dans nos sociétés africaines est aussi considérée comme épargne, dont on se sert quotidiennement en cas de

besoin monétaire. Cette façon de gérer le stock familial sans aucun calcul au préalable ne peut permettre de dégager ses besoins alimentaires de l'année, avant de céder au commerçant rien que l'excédent, compromet dangereusement la sécurité alimentaire nationale.

Mais à qui la faute, s'interrogent les consommateurs de cette denrée précieuse qui pourrait concurrencer avec l'or blanc du Burkina si la volonté politique aidait...

En témoigne la situation de la campagne 1996/97, où le déficit céréalier tourne autour de 65 000 tonnes.

Sans microscope, il suffit d'ouvrir l'oeil pour s'apercevoir que le Burkina Faso a besoin de valoriser et de professionnaliser son agriculture, renforcer le pouvoir démocratique des organisations paysannes, mettre en place un mécanisme de commercialisation des excédents de production, capable de faire la démonstration en prouvant que l'action collective dans la mise en marché et qui donne l'assurance aux organisations paysannes de se qualifier sur le marché et pouvoir établir une équité entre commerçants et producteurs.

C'est peut être voir dans l'eau que les groupements céréaliers ont donné naissance à l'Union des groupements villageois de la



Boucle du Mouhoun (UGVBM) le 11 juillet 1993 à Dédougou, pour faire face à cet épineux problème de la mise en marché collective des excédents de production céréalière au Burkina Faso, afin de mieux gérer l'offre.

Cette gestion de l'offre consiste pour l'UGVBM, en un regroupement des excédents de production individuelle des producteurs membres, après une enquête famille, en vue de faire une commercialisation collective et unique.

L'avantage dans le système nous précise YÉNOU Koro Désiré président de l'union,

permet à notre organisation de pouvoir avoir un meilleur contrôle de l'approvisionnement, maîtriser l'amélioration continue de la qualité des produits, réduire le nombre d'intermédiaires, favoriser une meilleure circulation de l'information et surtout pouvoir négocier pour que les paysans obtiennent de meilleures revenus en prenant en compte les coûts de production.

Mais quel mécanisme faudrait-il se donner pour que l'UGVBM puisse bâtir une force dynamique paysanne capable de négocier de meilleurs prix pour les produits

agricoles et pouvoir établir un équilibre de force solide sur le marché entre les paysans et les commerçants afin que notre agriculture de subsistance se transforme en une culture de rente, avec l'assurance d'être écoulée sans contrainte majeure. Face à la mondialisation de l'économie, il incombe aux paysans de se faire

nisme le plus simple pour rentabiliser son action de commercialisation collective, serait que les producteurs membres acceptent volontairement le regroupement de leurs excédents de production, qu'ils les confient à l'union pour la mise en marché dans l'intérêt exclusif des bénéficiaires. Pour favoriser



La gestion de l'offre, un outil à mesure humaine.

entendre et se faire valoir, car l'avenir des paysans dans cette mondialisation n'appartient qu'à eux-mêmes. Personne ne pourrait faire leur propre développement sans leur vouloir.

Au niveau de l'UGVBM, le meca-

ce regroupement, explique le président de l'UGVBM, il nous faut connaître les stocks résiduels existants et en estimant la production de la campagne à venir ; par suite d'une enquête famille auprès de chaque producteur,

nous serons en mesure de dégager sur la base de ces informations, les excédents commercialisables et contribuer par cette procédure à sécuriser les familles sur le plan alimentaire.

A entendre les membres du Conseil exécutif, on peut se permettre de dire que l'aspect économique du système ne peut être viable, si les premiers acteurs que sont les paysans, jouent pleinement leur rôle d'avant garde dans la sécurité alimentaire qui demeure jusque là pour le Burkina un véritable problème et pour plusieurs raisons :

- le manque d'information sur les stocks précédents existant au niveau des paysans, les stocks possédés par les organisations paysannes et les commerçants ;

- manque de maîtrise du volume important de céréales qui rentre dans la fabrication du dolo et d'aliments de bétail ;

- manque d'information chiffrée sur les sorties et les entrées trans-frontalières des céréales ;

- manque de garantie pour l'écoulement des excédents de production. Et enfin, il y a un manque de cohérence entre la stratégie économique de la filière et la politique de sécurité alimentaire qui est de ne pas considérer

la production céréalière comme une culture de rente. En suivant le comportement des acheteurs ou collecteurs de céréales depuis des décennies, dans les zones excédentaires (cas de la Boucle du Mouhoun), en achetant les céréales aux paysans à un bas prix, sans se soucier du coût de production, alors, on agit comme s'il n'y avait pas un lien entre la production et le prix d'achat au producteur. C'est fort de cela que les actions de l'Union des Groupements Villageois de la Boucle du Mouhoun s'articulent autour de la défense des intérêts des producteurs. Il est bien vrai que les aléas climatiques sont capricieux dans notre pays, lui remarquer François Traoré, un producteur. En accompagnant la production céréalière d'une volonté politique et avec des mesures d'accompagnement de prix justes, nous sommes convaincus que l'autosuffisance alimentaire au Burkina serait une réalité. Nous devons considérer la production céréalière au même titre que le coton car c'est l'aliment vital du peuple burkinabé. Ne dit-on pas souvent: «*Quand les boeufs vont à vont à deux, le labour en va mieux*».

↳ Fidèle TOE Dédougou

Sidwaya, 28 janvier 1993

GESTION DES TERROIRS

Les paysans apprécient l'action du PNGT

Du 13 au 16 janvier dernier s'est tenu dans les locaux du service provincial de l'Agriculture du Centre-Est à Koupèla un séminaire atelier sur le thème : « Perception de l'approche gestion des terroirs par les bénéficiaires du PNGT ».

Cet atelier organisé par le Programme national de gestion des terroirs (PNGT) constituait une tribune d'expression libre pour les populations rurales, bénéficiaires des actions du PNGT pour fournir des données indispensables



Travail de groupe des paysans venus de différents villages de la province du Kouritenga.

dans le cadre de l'évaluation de la première phase du PNGT et de la préparation de la deuxième phase.

Ainsi, vingt représentants du monde paysan de la Gnagna et du Kouritenga ont pris part à l'atelier de Koupèla.

Afin de permettre aux paysans de mieux s'exprimer, la formation était assurée par une équipe de l'Office national d'aménagement des terroirs (ONAT) et le PNGT était présent à titre d'observateur.

Au cours des travaux l'action menée par le PNGT dans les provinces de la Gnagna et du Kourittenga en cinq ans correspondant à la première phase a été passée au peigne fin.

De ces critiques et suggestions, le sentiment général qui se dégage est qu'avec la présence du PNGT, les populations bénéficiaires ont compris la notion de gestion des terroirs. Mieux, cette population met en pratique les conseils donnés par les Equipes mobiles pluridisciplinaires (EMP) du PNGT basées à Bogandé et à Koupéla.

Le contenu de la formation

populations notent avec satisfaction qu'elles ont en même temps été formées et sont en mesure techniquement de conduire certaines réalisations par elles-mêmes sans l'assistance du PNGT. C'est dire que l'appréciation globale que font les populations bénéficiaires sur la première phase du PNGT (1992-1997) est positive dans la mesure où leur handicap de plusieurs années en matière de gestion des terroirs a été surmonté en cinq ans.

Toutefois, de petites difficultés ont été rencontrées au cours de la première phase du PNGT par les populations.

Ces difficultés sont dues essentiellement à l'analphabé-



Au terme des quatre jours de travaux, les paysans bénéficiaires des actions du PNGT ont regagné leur base avec l'ambition de faire beaucoup mieux lors de la deuxième phase du PNGT.

était axé autour de huit points dont entre autres :

- Compréhension de l'approche gestion des terroirs par les populations
- Organisations villageoises pour conduire le programme PNGT ;
- Nature des actions entreprises, description du processus de réalisation de quelques cas ;
- Participation de la population à la démarche du PNGT ...
- Perception de l'impact des actions du PNGT...

Tous ces aspects ont fait l'objet de travaux de groupes sous forme de questionnaire que les paysans ont répondu conformément à l'apport du PNGT sur chaque volet.

De ces travaux, il ressort que l'action du PNGT dans les provinces du Kourittenga et de la Gnagna est aujourd'hui un grand succès en ce qui concerne la gestion des terroirs. Plusieurs réalisations entrant dans le cadre de la récupération des sols ont été faites par les populations avec l'appui technique et financier du PNGT durant les cinq premières années dans tous les villages couverts par le PNGT.

Au-delà des réalisations, les

tisme de la grande majorité des populations. Cependant, avec la prise en compte de ce aspect par le PNGT, avec la construction de Centres permanents d'alphabétisation fonctionnelle (CPAF), cet handicap pourrait être surmonté au cours de la deuxième phase du PNGT.

En somme, les paysans bénéficiaires des actions du PNGT ont ensemble durant quatre jours sanctionné positivement l'intervention du PNGT dans leurs provinces.

Pour la deuxième phase du programme dite PNGT II, ils ont également fait des propositions pour sa bonne exécution. Ces propositions se résument surtout à la formation des paysans afin de leur permettre d'être plus opérationnels et autonomes au cas où le PNGT se retirait de leur localité.

A noter qu'au moment où se tenait l'atelier de Koupéla, un autre se tenait à Bobo au profit des paysans des provinces du Kéné Dougou, du Houat et de la Bougouriba, bénéficiaires eux aussi des actions du PNGT.

40 François KABORE

PROJET AGRO-PASTORAL DU NAMENTENGA (PAPNA) Les producteurs désormais prêts pour de meilleurs rendements

Débuté le 15 décembre pour une durée de 4 jours, le séminaire-atelier de restitution du projet PAPNA a pris fin le 18 décembre dernier à Boulsa. La cérémonie de clôture a été présidée par le ministre des Ressources animales, M. Alassane Séré. Au cours de ces 4 jours, les participants à l'atelier notamment les producteurs, productrices et les encadreurs se sont investis à examiner sans réserve le document de projet de développement des ressources agro-pastorales dans le Namentenga. Cet examen leur a permis de définir les rôles



Sibiri Koné, ingénieur agronome se dit satisfait des résolutions qui ont été prises pour relancer le projet.

et les responsabilités de chacun pour que le projet soit un succès.

Ce séminaire leur a aussi permis d'avoir une bonne compréhension des composantes, des activités, des objectifs. Les 150 participants dont 90 producteurs et productrices sont désormais avertis du rôle qui leur est assigné dans cette coopération.

Avant le discours de clôture du ministre des Ressources animales, les participants ont lu un rapport de synthèse dans lequel toutes les grandes articulations de ces 4 jours de réflexion ont été précisées.

Le ministre Alassane Séré, satisfait du rapport de synthèse et surtout de la mobilisation des femmes et des jeunes lors de cet atelier a tenu d'abord à leur faire une mention spéciale de félicitation. Il a rassuré les uns et les autres que les recommandations formulées, vu leur pertinence, seront prises en compte dans le document final. Il a demandé aux producteurs de tenir leurs engagements afin de ne pas décevoir les autorités et les partenaires financiers

qui ont tenu à leur accorder une place de choix dans ce projet. Il les a invité à cet effet à s'organiser et à se former pour une auto-promotion réelle.

S'adressant aux structures partenaires, M. le ministre les invite à traduire dans les faits sur le terrain, la concertation et la complémentarité réciproque dont ils ont eux-mêmes, reconnu la nécessité impérieuse au cours de ces travaux.

Selon Alassane Séré, cet atelier n'est qu'une étape dans le processus participatif enclenché pour la mise en œuvre du PAPNA. C'est dire en ce moment que chacun connaissant son rôle dans le projet doit faire preuve de disponibilité et d'engagement dans les futures étapes afin que les objectifs visés soient atteints.

Il a terminé ses propos en remerciant tous ceux qui ont permis l'organisation de cet atelier surtout les autorités de la province du Namentenga pour leur entière disponibilité.

Abdoulaye ZONGO
Photo, Félix YELKOUNI

AGRO - ECOLOGIE

"Briser la spirale de la pauvreté"

La cérémonie de clôture du séminaire-atelier sur le thème "Agro-écologie et sécurité alimentaire" est intervenue le 19 décembre 1997 à l'Office de développement des églises évangéliques (ODE), après cinq jours de travaux. C'était sous la présidence de Jean-Claude Ouédraogo, conseiller technique, représentant le ministre de l'Agriculture.

Par Morin YAMONGBE



Ils ont tous la ferme conviction que l'agro-écologie contribue à la sécurité alimentaire.

Promouvoir la concertation entre les organisations intervenant dans le domaine de l'agro-écologie à travers les objectifs spécifiques ci-après : Favoriser le partage d'expériences entre les acteurs en matière d'agro-écologie ; favoriser la circulation de l'information et jeter les bases d'une concertation nationale en agro-écologie. C'est ce à quoi se sont attelés une cinquantaine de participants (agents de développement et techniciens des ONG, associations, groupements et services étatiques), provenant d'une trentaine de structures de plusieurs pays (Bénin, Sénégal, France et Burkina Faso).

Des communications, faites par des chercheurs, techniciens, responsables d'organismes d'appui aux paysans et organisations paysannes, travaux en ateliers, visites de réalisations sur le terrain, projection de film vidéo, représentation de théâtre-forum sur l'agro-écologie, ont constitué la trame de déroulement du séminaire. Les thèmes sur lesquels se sont focalisés les exposés sont en relation étroite avec la promotion de l'agriculture écologique et biologique.

Il ressort, entre autres, des communications, que l'agro-écologie

est définie comme une approche des agro-écosystèmes prenant en compte les aspects sociaux et culturels d'une société en relation avec le milieu naturel et cherchant à exploiter l'écosystème en utilisant les facteurs gratuits, tout en soumettant à reconstitution les sols épuisés dans un contexte de durabilité.

L'autosuffisance alimentaire

L'agro-écologie serait aujourd'hui la voie permettant d'aboutir à l'autosuffisance alimentaire tout en préservant durablement le capital productif. Ses mesures d'accompagnement les plus importantes sont la sécurité foncière, la disponibilité de petits crédits et une politique agricole volontariste.

La somme des thèmes a permis aux participants de percevoir, à travers les aspects technique, écologique, socio-économique et de durabilité, des perspectives heureuses pouvant aboutir à la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Ils ont aussi pu s'imprégner des techniques et méthodes agro-écologiques pratiquées au Burkina Faso. Ce qui a abouti, de leur part, à procéder à des analyses sur les contraintes réelles et les perspec-



Les participants sur le terrain ont touché du doigt les réalités agro-écologiques.

tives possibles pour des actions futures concertées.

Dans la conclusion du rapport de synthèse, les participants ont reconnu que l'exploitation rationnelle et durable des ressources est directement imputable à la bonne pratique de l'agro-écologie. "C'est à ce niveau que se situent les ambitions des organisations agro-écologiques qui, pour réussir dans leurs actions, sont appelées à s'organiser à travers la concertation, entre elles, avec les partenaires à la base, les chercheurs, les bailleurs de fonds et l'Etat dont elles attendent le soutien incontournable". C'est dans cette optique que les participants ont formulé des recommandations et résolutions pour la promotion de l'agro-

écologie, dans la perspective d'une sécurité alimentaire durable.

Les résultats des travaux ont procuré de la satisfaction aux participants, ce que n'a pas manqué de relever le coordonnateur du séminaire, Georges Zongo. Il a été relayé par Jean-Claude Ouédraogo, conseiller technique au ministère de l'Agriculture. "La graine de la concertation des acteurs et actrices en agro-écologie a été semée dans une terre fertile et saine. Il nous appartient d'oeuvrer ensemble à la faire croître et s'épanouir, en vue d'une fructification heureuse pour l'être humain et son environnement", a affirmé le conseiller technique □

ENTRETIEN AVEC M. ANDRÉ BEAUDOIN, FONDATEUR DE L'UPA "Nous travaillons sur les excédents nets commercialisables"

Dans le cadre des activités entreprises pour dynamiser le secteur agricole, la province du Mouhoun connaît un essor particulier. L'Union des producteurs agricoles travaille en effet dans ce cadre et Sidwaya a rencontré le fondateur de cette union, M. André Beaudoin qui a bien voulu se prêter à nos questions. Nous vous livrons ici les conditions dans lesquelles l'UPA a été implantée à Dédougou.

Sidwaya (S.) : Vous êtes le premier fondateur de l'Union paysanne agricole (UPA) au Burkina Faso. Pouvez-vous dire brièvement comment vous avez démarré ce projet ? Quelles ont été les réalisations obtenues et les difficultés que vous avez rencontrées ?

M. André Beaudoin : L'UPA est une organisation paysanne, la seule sur le territoire du Québec. Elle regroupe l'ensemble des producteurs et des productrices du Québec. La particularité de cette organisation est de défendre les intérêts généraux de ses membres.

Aussi a-t-elle axé son action sur la commercialisation du produit. Une commercialisation sous l'angle de ce que nous appelons la gestion de l'offre. L'objectif ce n'est pas de faire de la transformation et de la distribution du produit agricole, mais de faire en sorte qu'on regroupe la matière de façon à ce que les paysans soient en mesure d'avoir une force de négociation qu'ils n'auraient pas sur le plan individuel. Un des fondements de l'UPA repose sur le fait que nous croyons que la ferme familiale ou l'entreprise paysanne est tout à fait capable d'être compétitive au niveau de la production. Là où le problème se pose généralement, c'est quand le paysan s'occupe et de son produit et de sa commercialisation. C'est beaucoup demander à un seul homme ou à une famille. Si on veut une certaine professionnalisation de l'agriculture, il faut que les paysans soient en mesure de produire sur leurs fermes et tout en ayant l'opportunité à travers leur organisation de structurer la commercialisation de façon à obtenir leur coût de production.

C'est en quelques mots la mission que l'UPA s'est fixée depuis 75 ans au Québec.

Notre esprit de coopération s'inscrit dans le cadre de la mondialisation. On se rend compte qu'avec la mondialisation, ce que nous avions développé au Québec pourrait nous échapper parce que les débats deviennent internationaux et les grandes orientations politiques deviennent mondiales.

On se dit, plus il y a des paysans qui ont la capacité de défendre l'agriculture familiale, plus on sera nombreux et mieux on saura assurer l'avenir de l'agriculture familiale. C'est cette réflexion qui nous a incité à créer une coopération de paysan en paysan. Le type de coopération développée n'est pas basée sur les affaires.

Nous avons simplement le désir de créer une coopération de paysans de façon à ce que sur la scène internationale, on soit capable de faire un contre-poids à tout ce qui bouge actuellement ou l'agro-industriel, qui tombe dans les mains des grandes entreprises. C'est ce qui nous a amené essentiellement ici au Burkina Faso. Ce n'est pas par hasard que nous sommes arrivés dans la boucle du Mouhoun. Dans le monde de la coopération, le premier réflexe, c'est d'aller vers les hommes les plus démunis. Quand nous avons proposé une intervention dans la boucle du Mouhoun, on nous a fait comprendre que ce n'était pas le coin qu'il nous fallait ; car disait-on, les gens se débrouillent assez bien là-bas. Or, notre stratégie est de favoriser l'autosuffisance alimentaire d'un pays ; nous démarrons à partir des lieux où on peut produire des excédents céréaliers avec des hommes valides.

Une des originalités de notre intervention est de travailler en premier lieu sur les excédents nets commercialisables. On doit travailler non pas sur



"Nous travaillons sur les excédents nets commercialisables" M. A. Beaudoin.

l'ensemble des céréales qui sont produites mais sur les excédents que chaque famille peut dégager et mettre sur le marché. C'est un aspect extrêmement important dans l'intervention. Jusque-là, le paysan se considérait plus consommateur que producteurs. Quand par exemple un paysan brade sa récolte à un prix qui ne correspond pas à sa production, le réflexe, c'est de vendre le plus de céréales possible. Or on sait qu'après quelques mois le paysan très souvent est obligé de retourner sur le marché pour racheter ses propres céréales. En travaillant donc sur les excédents nets commercialisables on amorce la professionnalisation de l'agriculture, en plaçant le paysan dans une situation qui est la sienne, celle des producteurs.

Une organisation paysanne comme celle qu'on soutient dans la boucle du Mouhoun devra avoir un pouvoir de négociation d'égal à égal avec les autres intervenants de la filière.

S. : Vous êtes venu intervenir au Burkina Faso. Pouvez-vous nous dire si les excédents ont été satisfaisants sur le marché ?

MAB : L'impact est palpable. On peut dire que sur une période de cinq ans, les paysans, sur les céréales qu'ils mettent sur le marché au niveau de l'UGBM obtiennent en moyenne 25 à 30% de

revenus supplémentaires par rapport au marché conventionnel. Déjà cet élément est assez significatif. Les difficultés rencontrées ne sont pas d'ordre technique, mais se situent au niveau du personnel du projet. Ce n'est pas un problème de compétence mais un problème de conviction. Très souvent ailleurs comme au Burkina, on fait des discours sur l'importance de la masse paysanne, les difficultés de la masse laborieuse ; mais on n'est pas tellement convaincu que les

paysans peuvent prendre leur destinée en main. Le gros travail que nous avons à faire, est de faire en sorte que le personnel croit qu'il est possible que le monde paysan se prenne en main. La deuxième difficulté est le travail que nous menions pour redonner confiance au monde paysan, de lui donner suffisamment d'espoir afin qu'il sente lui-même qu'il peut effectivement se prendre en charge. Et ceci par la formation, la sensibilisation et surtout par l'action. On a donc permis aux paysans avec lesquels on a pu travailler de planifier l'excédent céréalier. C'était pour les paysans une première révélation.

S. : Vous avez dit que l'UPA est née pour défendre les intérêts des paysans. Vous positionnez-vous comme un syndicat ?

MAB : Nous ne sommes pas là pour faire de la propagande syndicale ou de quelque structure que ce soit. L'UPA est une organisation syndicale mais nous n'avons rien à imposer aux Burkinabè. Il leur appartient de définir le cadre juridique dans lequel ils veulent travailler. Je crois que c'est déjà fait car on a travaillé à partir des groupements villageois déjà existants, on a formé une union qui est une association et non pas un syndicat. Le meilleur

gage de réussite est de ne pas imposer une façon de fonctionner mais d'ouvrir les différentes possibilités de

façon à ce que cela se fasse en harmonie avec le milieu.

S. : Vous avez travaillé avec les paysans pendant un certain nombre d'années, êtes-vous satisfait des résultats obtenus ?

MAB : Nous sommes venus pour établir des ponts, faire de l'échange d'expertise. L'héritage qu'on veut laisser en partant, c'est une organisation démocratique qui est autonome financièrement. Je suis pleinement satisfait de l'évolution. J'ai assisté à une réunion et j'ai remarqué que les paysans burkinabè n'ont pas à avoir honte de leur niveau et de leur compréhension de la démocratie.

Il y a plusieurs structures chez nous qui ont l'avantage de participer à ces genres de rencontres.

Ce qui me réjouit le plus, c'est de voir qu'en 1992, les paysans ne savaient pas exactement comment le prix de leurs produits évoluait sur le marché. Mais aujourd'hui ils peuvent venir en parler aussi bien que les grands commerçants. C'est déjà un changement très significatif.

S. : Un projet est appelé à prendre fin un jour, et les bénéficiaires devraient pouvoir le pérenniser. Quel aperçu vous en faites ?

MAB : Un projet prend toujours fin, mais une coopération de paysans à paysans n'est pas obligée de prendre fin. L'essentiel pour nous, c'est de faire en sorte que les paysans prennent conscience de l'importance de cet aspect pour qu'ils acceptent d'établir une base de financement durable. La stratégie que nous développons ici n'est pas différente de celle pratiquée au Québec. Elle repose essentiellement sur deux choses : les cotisations annuelles et surtout les contributions. Les contributions sont basées sur le volume de vente de chacun des paysans. Si on assure le financement de cette organisation, on a beaucoup plus de chance d'avoir une organisation pérenne.

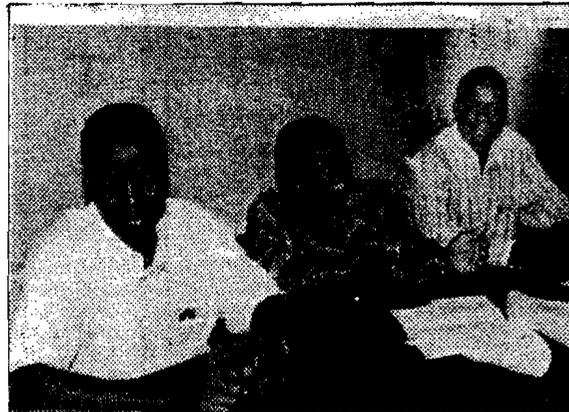
Entretien réalisé par
Jean-Bernard ZONGO

Sidwaya, 19 décembre 1997



GESTION HOLISTIQUE DES RESSOURCES AU BURKINA

Comment assurer une harmonie familiale chez le paysan ?



De gauche à droite : M. Joanny Ouédraogo secrétaire de l'organisation ; Mme Françoise Ouattara coordinatrice et M. Dominique KISSOU, secrétaire aux relations extérieures.

Née de la volonté de ses membres, l'Association pour la gestion holistique des Ressources du Burkina (AGEHOR/B) dont le siège est à Boulsa dans la province du Namentenga se fixe comme objectifs majeurs quatre secteurs d'activités ; cultiver un esprit de solidarité inter-professionnelle entre les membres de l'association, promouvoir les concepts et techniques de la gestion holistique des ressources dans notre pays, mettre en œuvre des systèmes d'exploitation durables des ressources, améliorer la qualité de vie des populations rurales.

Pourquoi avoir choisi de se pencher sur la gestion holistique des ressources ? Mme Françoise Ouattara, coordinatrice de l'association répond que c'est suite au constat de la perte considérable et progressive de la biodiversité au Burkina et conscients que cette perte constitue des entraves au plein épanouissement économique, social et culturel des laborieuses populations que les membres de cette association se sont engagés à contribuer à la protection de notre écosystème. L'association compte en effet, une diversité de compétences car elle regroupe des techniciens de l'agriculture et de l'élevage, des membres d'organisations des producteurs, des agents des eaux et forêts, des sociologues, des membres d'ONG... C'est dire combien cette association porte un intérêt particulier pour l'amélioration des conditions de vie des populations du monde rural.

Parler de gestion holistique selon madame Ouattara, c'est

parler des possibilités devant permettre aux acteurs du monde rural de pouvoir gérer convenablement tous les secteurs de la vie, en les aidant à déterminer judicieusement ce dont ils ont besoin sans se tromper car l'approche holistique permet de cerner les problèmes dans toute leur globalité. "Notre démarche se justifie, dans la mesure où il n'est pas toujours certain que les projets qui interviennent sur le terrain répondent effectivement aux besoins de ces populations. Notre objectif est de ne pas résoudre un problème en créant un autre" a souligné madame la coordinatrice.

L'objectif poursuivi est noble, mais comment faire pour ne pas disperser les énergies étant donné l'épouvantail des activités que l'association se charge de mener ? Ceci est vrai consentent madame Ouattara et les membres qui l'ont accompagnée nous rencontrés, mais elle souligne en substance, qu'en prenant par exemple le cas des femmes dans l'octroi des crédits, on est obligé d'aborder le problème du foyer. Pour permettre à ces femmes d'accéder aux crédits sans difficulté tout en gardant leur équilibre dans le foyer, la gestion holistique doit entrer en ligne de compte et c'est ce à quoi s'attèle entre autres, l'AGEHOR/B.

L'association qui est à ses premiers pas compte mener à bien ses activités pour aider les populations rurales dans un esprit de solidarité entre ses membres, car assurer de meilleures conditions de vie, c'est assurer une harmonie dans les foyers.

Jean-Bernard ZONGO

PDR - PIELA/BILANGA Pari gagné

Les ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, à travers le projet de développement rural Piéla/Bilanga, ont réalisé un travail remarquable dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage de Bilanga dans la région de l'Est. Ce projet a permis de développer les autres secteurs de développement comme le tourisme, l'élevage, etc.

Par Mahorou Kanazoé



La dynamique équipe du PDR-PB. Debout au centre, le chef de projet

Dassoani Lankoandé est aux Danges. Pour la première fois de sa vie de paysan, il vient de récolter le contenu de cinq charrettes de maïs. Dans le petit village de Bilamperga, le PDR-PB l'a choisi, comme paysan modèle. Cela fait deux campagnes que cet appui du projet dure. Les résultats sont extraordinaires. Dassoani, qui avait abandonné ses terres complètement dégradées, est aujourd'hui un homme heureux. Grâce aux cordons pierreux, aux techniques d'assolement-rotation, aux semences améliorées, son exploitation tranche d'avec tous les champs des alentours. Comme si elle avait été posée là, par on ne sait qui. Le PDR-PB pour "ouvrir les yeux" des autres producteurs aux bienfaits des innovations agricoles, a même organisé des journées de démonstration, autour de l'exploitation de Dassoani.

Dassoani Lankoandé n'est qu'un exemple. Le PDR-PB travaille, en effet, à vulgariser les systèmes modernes de production auprès de 2150 exploitations. C'est l'une des missions de ce projet financé par la Banque africaine de développement et qui a démarré ses activités en octobre 1994. Le montant du prêt accordé par la BAD s'élève à 9,744 millions d'unités de compte. Le projet coûtera, au total,

11,270 millions d'unités de compte. La zone d'intervention du PDR-PB concerne les départements de Piéla et Bilanga, soit une superficie totale de 2900 km². Bilanga compte 87 villages et Piéla 37.

Les principales composantes du projet sont : développement de la production agricole, développement sylvo-pastoral et de la pêche, crédit agricole, infrastructures rurales, appui institutionnel, étude des aménagements hydro-agricoles de la Sirba et du Sidi-Koempenga. L'amélioration du niveau de vie des populations est l'objectif premier du projet. Cela doit se traduire par l'amélioration de leur revenu, la contribution à l'autosuffisance alimentaire, la modernisation des systèmes de production, l'approvisionnement en eau des populations, la préservation de l'environnement et le désenclavement de la zone.

Les 12 travaux d'Hercule

M. Tiémoko Konaté, le chef de projet et son équipe - la cellule d'exécution - ont une bien lourde mission à remplir. Car de façon précise, ils devront atteindre les objectifs suivants d'ici la fin du projet, en 1999 : intensification des cultures pluviales par la fourniture d'intrants, le renforcement de la vul-

garisation auprès de 2150 exploitations et de mise en place de périmètres d'irrigation par eau de ruissellement (25 ha) et de diguettes anti-érosives (500 ha) ; intégration agriculture-élevage ; développement des cultures irriguées par des actions pilotes (95 ha) ; développement de la recherche/développement par le renforcement du PAPEM de Bogandé et l'installation d'une antenne à Piéla ; intensification de l'élevage par la fourniture d'intrants, le renforcement de la vulgarisation auprès de 1200 exploitations et la construction d'infrastructures ; protection des terroirs par des actions de lutte anti-érosive (500 ha) de reboisement (600 ha) et de mise en défens (80 ha) ; développement de la pêche ; amélioration du réseau de pistes de collecte (30 km) et désenclavement de la zone du projet par la réouverture de la piste Pouytenga-Bilanga (60 km) ; approvisionnement en eau des populations par le fonçage de 10 forages ; appui logistique aux agences d'exécution, étude des aménagements hydro-agricoles des ponts barrages de la Sirbi et de Sidi-Koempenga. Un long chapelet d'activités, qui fait penser aux douze travaux d'Hercule. Mais l'équipe d'exécution du PDR-PB, avec le soutien de ses partenaires (Direction régionale de l'agriculture de l'Est, CNCA, Direction régionale de l'Eau, ONBAH, Direction régionale de l'Environnement et du tourisme), a réussi, en quelques années, à faire des miracles.

La preuve ? Les prévisions sont largement dépassées, dans certains domaines, comme le confirme M. Philippe Mahieu, conseiller technique principal : "En termes d'objectifs initiaux définis au démarrage du projet, certains sont

déjà atteints, d'autres sont en cours d'exécution, et d'autres sont appelés à démarrer". M. Mahieu est surtout satisfait du fait que le projet est bien intégré au niveau des groupements villageois, de la chefferie traditionnelle et de l'administration. Cela a sans doute été déterminant dans les résultats atteints à mi-parcours du projet. Les exemples pullulent. Ainsi, 290 ha de PIER (Périmètre d'irrigation par eau de ruissellement) ont été réalisés, pour une prévision de 25 ha. Sur 10 forages prévus, 13 ont été réalisés, etc.

Sur la voie du progrès

A Tigili, un village du département de Bilanga, les paysans n'arrivent pas à contenir leur joie. La forêt à laquelle ils tiennent tant et qui commençait à mourir du fait du déboisement, revit. Ceci, grâce au PDR-PB qui, de concert avec les services de l'Environnement et les pépiniéristes de la région, a mis à la disposition des habitants de Tigili 11 000 plants, pour la campagne 1996-1997. La forêt, qui s'étend sur 10 ha, reprend effectivement des couleurs. Et El Hadj Abdouramane Lankoandé, le responsable villageois chargé de protéger la forêt, ne cache pas sa satisfaction : "La préservation de notre forêt est importante. Ce projet va nous permettre de reconstituer le couvert végétal. L'exploitation de la forêt est maintenant interdite. Seul le bois mort peut être ramassé". D'autres expériences de développement impulsées par le PDR-PB peuvent-être citées. A Koguina et Kouri-Peul, les techniques d'emboche font des merveilles. "Avec les conseils des techniciens, nous avons amélioré nos productions tant en agriculture qu'en éle-



A Kouri-Peul, les vaches produisent entre 8 et 9 litres de lait par jour



Visite d'un périmètre rizicole. La Gnagna découvre les vertus de cette culture

vage. Un boeuf acheté à 100 000 F peut être revendu à 200 000 F, après trois mois d'embouche", avoue Amadou Tambiga, un agriculteur-éleveur de Koguina. Le groupement des éleveurs de Kouri-Peul est sur la voie de la modernisation avec ses vaches laitières et son fenil. "Au début, raconte Sadou Diallo, le président du groupement, ce sont les femmes qui se sont intéressées à l'embouche. Peu après, les hommes s'y sont également mis parce que les vaches produisent beaucoup de lait". Chacune des 25 vaches produit, en effet, 8 à 9 litres de lait par jour. Ce qui n'est pas mal pour des vaches de race locale. M. Tiémoko Konaté, le chef de projet, qui rencontrait le groupement le 22 octobre dernier, lui a annoncé d'autres bonnes nouvelles : la construction prochaine d'un poste d'élevage et d'un parc à bétail pour Kouri. L'élevage, on peut le dire, a un bel avenir dans cette localité et partant, dans toute la zone d'intervention du Projet. Pour accélérer encore le niveau de l'élevage, le PDR-PB compte

construire un abattoir à Bilanga-Yanga et 6 postes d'élevages. Il faut signaler que rien qu'à Bilanga,

on dénombre 47 000 bovins.

Des producteurs enthousiastes

Bilanga, Jadis un hameau perdu, connaît une cure de jeunesse depuis l'installation du PDR-PB. L'animation que l'on observe devant les bureaux du projet sont révélateurs du regain de vitalité socio-économique de la région. Le siège du PDR-PB, appelé base-vie par les initiés, comprend six villas et un bâtiment qui tient lieu de bureaux. Un groupe électrogène alimente les locaux en électricité. Bilanga sera du reste électrifiée à partir de ce groupe. De même, le forage réalisé par le projet, au centre de la ville, avec son débit de 12m³/heure, sera aménagée, pour alimenter Bilanga en eau.

Quand on demande au chef de projet si la base-vie qui a coûté 239 millions de FCF, n'est pas un luxe, il répond : "Il faut un

minimum d'infrastructures pour que le travail soit efficace. Par ailleurs, nous sommes équipés d'ordinateurs qui nécessitent un entretien rigoureux. En tous les cas, ces réalisations constituent un acquis pour le département".

Comme l'a indiqué M. Salif Guiré, responsable du service des Eaux et forêts et partenaire du PDR-PB, le projet a gagné son pari. L'enthousiasme des populations à s'approprier les nouvelles techniques en agriculture, élevage, pêche ou reboisement est le signe que le PDR-PB a atteint ses objectifs. Car désormais, dans la zone Piéla-Bilanga, il existe une race d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs qui ont pu améliorer leur niveau de vie, parce qu'ils se sont appropriés les nouvelles techniques à même d'améliorer leurs productions. N'est-ce pas cela le développement ? □

La base-vie, ce n'est pas une sinécure

Son simple nom a une résonance militaire : base-vie. C'est l'appellation du siège du PDR-PB, à Bilanga, qui abrite les bureaux et les locaux des 5 cadres de la cellule d'exécution, à savoir le chef de projet (Tiémoko Konaté), le Conseiller technique principal (Philippe Mahieu), le gestionnaire (Jean-B. Beoua), l'agronome (Adama Traoré) et la sociologue (Solange Tapsoba). Le zootecnicien (Daniel K. Tankoano), nouvellement arrivé, attend de se trouver un logement. La villa est réservée aux hôtes de passage. A voir ces infrastructures imposantes, on croirait que leurs locataires mènent une vie de pacha. Il faut se détromper, il nous a été donné de le constater, lors d'une mission sur les lieux organisée par l'attaché de presse du

ministère de l'Agriculture. C'était du 22 au 24 octobre dernier. C'est pratiquement une vie de soldats que mènent les responsables du Projet, qui en dehors de leurs résidences et là encore ! ne jouissent d'aucun luxe. Un exemple : ils conduisent eux-mêmes (l'Etat qui devait prendre en charge le recrutement des chauffeurs ne l'a jamais fait), les 4 x 4 bâchées à travers des routes en mauvais état, pour sillonner les zones d'intervention du projet. A ce rythme, on n'a pas le temps de s'annuyer car à la descente, on ne pense qu'à se jeter dans son lit. Attention, ici, les heures de descente sont aléatoires. Le projet se mène à un rythme infernal et il faut parfois rester très tard, au bureau. Les critiques ont souvent fusé sur la standing de la base-

vie. Il faut se dire que si la BAD a accepté de financer ces réalisations, elle qui est si tatillonne, c'est qu'elle en a vu la nécessité. Et puis, la Gnagna, longtemps oubliée dans le schéma national de développement, n'a-t-elle pas droit à des édifices modernes, tournés vers le futur ? En tout cas, le PDR-PB, depuis son démarrage, a donné un nouveau visage à Bilanga. La base-vie, le poste forestier, le bureau de la CNCA, sont, entre autres, des investissements qui ont complètement transformé la ville, lui ouvrant les portes du progrès. Alors, il faut plutôt encourager ce genre d'action, d'autant que le budget de fonctionnement du PDR-PB, par exemple, ne représente que 0,25% de l'enveloppe globale □

M. K.

LE PDRI-HKM

Pour le développement local

Le projet de Développement rural intégré Houet-Kossi-Mouhoun (PDRI-HKM) intervient désormais dans 3 nouvelles provinces suite au nouveau découpage territorial (Banwa, le Tuy et les Balé).

La zone d'intervention du PDRI se caractérise par le bassin cotonnier ; la zone d'élevage au Nord (Batané) ; la zone d'accueil des migrants (Kouankasso Vigoué) ; la pression foncière comportant surexploitation des ressources naturelles, réduction des espaces pastoraux, baisse de la fertilité des sols, conflits) ; la production agricole excédentaire ; la défectuosité du système d'organisation paysanne ; le taux élevé d'analphabètes et le sous-équipement en infrastructures sociales.

Pour M. Alain Bako, coordonnateur de l'équipe du pôle interdépartemental de développement local de Boromo, la mission principale du projet est de contribuer à promouvoir les dynamiques

locales pour un développement durable dans sa zone d'intervention.

Le PDRI intervient dans le financement de projets villageois ; les aménagements de bas-fonds, d'espaces agricole, pastorale et sylvicole ; l'entretien de pistes rurales. Il contribue aussi à la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation et la formation des partenaires ruraux.

Un montant de 6 milliards 300 millions de F CFA est alloué au projet par la Caisse française de développement (CFD) pour 5 milliards de F CFA et l'Etat burkinabè pour 100 millions de F CFA. Pour tout financement il faut une participation financière des bénéficiaires sur un principe de cofinancement.

Outre les 28 départements couverts, les communes de Houndé, Boromo et Solenzo bénéficieront d'une subvention de 20 millions de F CFA par an selon le principe

du cofinancement.

Tirant leçons de la première phase le constat est la marginalisation de certains groupes sociaux et socio-professionnels (femmes, jeunes, migrants, pasteurs).

Le PDRI/HKM attend de l'administration locale sa participation en fournissant aux équipes du projet des informations sur les départements.

Ce projet de développement rural à travers ses premiers responsables vise un objectif : promouvoir le monde rural. Mais tout cela ne peut se faire sans l'apport indispensable de tous les intervenants à travers le rôle que chacun doit jouer. C'est pour cela qu'un appel a été lancé aux décideurs politiques, aux partenaires financiers pour qu'ils renforcent leur appui au PDRI afin que le développement local soit enfin une réalité.

Rasmané ZONGO AIB-Balé

2 - La question de la mécanisation de l'agriculture

Agriculture

50 tracteurs pour le monde paysan

Le 4 septembre dernier, le ministère de l'Agriculture réceptionnait 50 tracteurs agricoles de 30 chevaux et d'autres unités d'équipement agricole. C'était en présence du premier responsable du département, Michel Koutaba.

Depuis 1988, avec le lancement par le président du Faso, de l'opération "30 000 charrues" jusqu'à l'appel du 2 juin 1994 (lancement des engagements nationaux), en passant par l'opération "1000 moulins" initiée en octobre 1989, il faut reconnaître que beaucoup d'efforts sont faits pour encourager le monde paysan qui constitue la majorité de la population burkinabè.

C'est ainsi que avec ce même dynamisme, en 1997, 25 tracteurs de 75 à 85 chevaux ont été remis aux populations agricoles.

Pour le ministre Koutaba, depuis quelques années, le budget national est très regardant envers le secteur de

l'agriculture.

De ce fait en 1998, 1 milliards de FCFA ont été consentis par l'Etat pour l'équipement des producteurs.

La réception des 50 tracteurs entre donc dans ce cadre et épouse la perspective du 2e engagement dans son volet "unités nationales de mécanisation agricole". Ces tracteurs de marque Hindustan ont été achetés en Inde. Ils sont adaptés au sol burkinabè pour la préparation, les semis et l'entretien des cultures.

En plus de ces tracteurs, 7 400 autres unités d'équipement à traction animale ont été aussi réceptionnés notamment :

- 1 800 charrues bovines de 9 chevaux ;
- 500 charrues asines de 6

chevaux ;

- 1 800 houes triangles ;
- 1 000 houes Manga ;
- 200 charrettes tombereau ;
- 1 800 buteurs bovins ;
- 200 charrettes petit plateau ;
- 100 semoirs.

Ces réceptions portent le nombre de tracteurs achetés (de 1996 à 1998) à 300 unités, et celui des autres à 60 000

unités.

De Mangodara à Malaba et de Borgou à Kampti, les producteurs sont comblés et le ministre Koutaba a promis que ces gestes seront poursuivis, car l'autosuffisance alimentaire est un défi qu'il faut relever rapidement.

Dieudonné Zoungrana

Mécanisation agricole

Un milliard d'équipements

Le ministre de l'Agriculture, M. Michel Koutaba a présenté des équipements agricoles acquis sur le budget national exercice 1998. Ces équipements composés de 50 tracteurs, 5100 charrues, 400 charrettes etc. ont été acquis sur un budget d'un milliard de F CFA pour la campagne agricole 1999/2000.

Jean KY

Les équipements acquis pour la campagne agricole 99 au titre du budget 98 et pris en charge par le 2e engagement dans son volet "unités nationales de mécanisation agricole" se composent ainsi qu'il suit : 50 tracteurs agricoles de 30 chevaux de marque Hindustan et 7400 unités d'équipements de traction animale.

Les tracteurs ont été achetés en Inde auprès de la firme Gujarat Tractor. Ils s'agit de tracteurs dont le rapport qualité-coût serait très intéressant. Ils permettent la réalisation des opérations agricoles essentielles à la ferme : préparation des sols, semis, entretien des cultures etc. Le choix

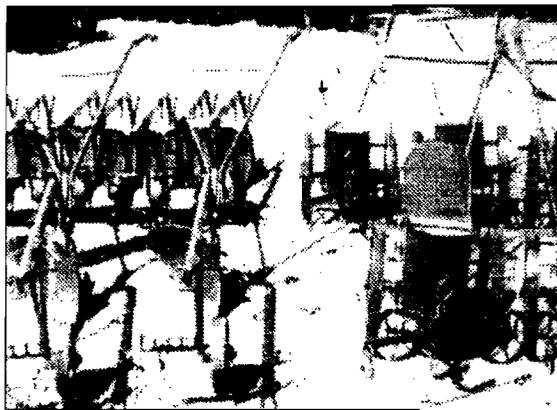


Michel Koutaba en essai sur un tracteur (Ph. J. ky)

cinq ans après une avance de deux millions.

En ce qui concerne les 7 400 unités d'équipements de traction animale, les matériels proposés aux producteurs couvrent la gamme des équipements ordinairement utilisés

d'artisanat (CNA), ont été associés à cette production presque à égalité avec les unités semi-industrielles de la place. Faut-il le préciser, il y a eu deux opérations précédentes de tracteurs : 225 tracteurs en 1994 reçus en dons de l'Inde, en 1997, 25 tracteurs ont été fournis par la Lybie.



Des charrues pour accroître la mécanisation agricole (Ph. J. ky)

de la puissance a été fait d'une part en tenant compte des superficies moyennes des grandes exploitations du Burkina (une cinquantaine d'hectares) et d'autre part, par la volonté d'équiper le maximum de producteurs avec l'enveloppe disponible. Les tracteurs sont livrés avec un équipement de base comprenant une charrue à disques et un pulvérisateur. Un tracteur coûte 11 millions de F CFA payables en

en culture attelée.

Il s'agit de 1800 charrues bovines (CH9), 500 charrues asines (CH6), 1800 houes triangle (HA35), 1000 houes manga (HM55), 200 charrettes tombereau (Tom), 1800 cutteurs bovins (BBF), 200 charrettes petit plateau (PPB), 100 semoirs.

Tous ces équipements ont été produits localement et, pour la première fois, des artisans ruraux du Centre national

Les agriculteurs qui avaient bénéficié de ces tracteurs y ont décelé des faiblesses à l'usage. Le ministre de l'Agriculture qui a tenu compte de ces insuffisances signalées par les paysans a fait des observations à la firme indienne lors de son voyage en Inde pour que les 50 tracteurs actuels soient plus performants.

Selon le ministre Koutaba, le gouvernement fait de la mécanisation agricole son cheval de bataille pour une production accrue en vue de l'auto-suffisance alimentaire.

"Le ministère de l'Agriculture est déjà prêt pour la bataille de la production future car, sans anticiper, nous espérons que l'enveloppe destinée à la rubrique "contribution spéciale au monde rural" adoptée par le gouvernement dans la loi de finances budget 1999, sera examinée favorablement par l'Assemblée nationale", a conclu le ministre. □

AGRICULTURE

Une mécanisation de plus en plus réelle et encourageante

Le programme de modernisation accélérée de l'outil de production agricole proposé par le chef de l'Etat dans le cadre des Six engagements nationaux se concrétise chaque jour davantage. En effet, depuis le 31 juillet 1998 que le président du Faso a lancé l'opération 30 000 charrues puis le 17 octobre à Tenkodogo où il a procédé au lancement de l'opération 1000 moulins, beaucoup de réalisations se sont opérées, donnant à l'agriculture burkinabè un début de mécanisation à la grande satisfaction des producteurs. Mais c'est surtout à partir du 2 juin 1994, suite à l'appel du Président Compaoré à la création d'unités nationales de labour fortement décentralisées que tout va se jouer. En effet, 225 tracteurs de 45 et 60 chevaux, 200 moulins et 300 motopompes et divers autres équipements agricoles ont été acquis et distribués aux producteurs; En novembre 1996, c'est au tour du Conseil des ministres d'autoriser la commande de multicultureurs et le prolongement de l'opération 30 000 charrues. Ce qui a permis, selon les statistiques disponibles au ministère en charge de l'Agriculture d'acquérir environ 4700 équipements. Il faut aussi rappeler qu'un mois auparavant, l'Etat avait décidé d'allouer 1,2 milliard de francs CFA dont 600 millions pour

l'acquisition d'environ 8000 équipements de culture attelée en faveur des producteurs. Ceci dans le cadre des grandes orientations du budget 1997. Ainsi, 25 tracteurs de 75 et 85 ch. auront été acquis. Enfin, au titre du budget national exercice 1998, une enveloppe d'un milliard de francs CFA a été accordée pour équiper les producteurs. Pour préparer la campagne 1998/99 à venir, le ministère de l'Agriculture a pu obtenir de l'Inde 50 tracteurs agricoles de 30 ch. de marque Hindustan. Outre cela, 7.400 unités d'équipements à trac-

tion animale, 200 charrettes et 100 semoirs ont été réalisés par le CNEA et les artisans agricoles burkinabè. Tout ce qui précède démontre à quel point les autorités politiques attachent du prix à la mécanisation effective des outils de travail de nos producteurs pour une exploitation plus judicieuse de nos sols. Cela se justifie d'autant plus que 300 tracteurs agricoles ont été acquis entre 1996 et 1998. On dénombre également plus de 60 000 unités d'équipements à traction animale, près de 700 moulins et environ 350 motopompes attribués.



Les 50 tracteurs de 30 ch. de marque Hindustan. Ces engins sont encore mieux adaptés à nos sols par rapport à la première livraison qui comportait quelques défaillances.



Une vue partielle des 50 tracteurs indiens devant contribuer au développement de l'agriculture au Burkina Faso.



Le ministre de l'Agriculture aux commandes d'un des tracteurs acquis sur le budget de l'Etat au profit des producteurs.

nabè, beaucoup restent encore à faire pour satisfaire les besoins chaque jour croissants des producteurs. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En témoignent les nombreuses demandes d'équipements qui envahissent le cabinet du ministre Koutaba. Près de 80% des demandes sont aujourd'hui insatisfaites

parce que la demande dépasse pour l'heure l'offre. Le ministre Koutaba a enfin invité les futurs bénéficiaires des nouveaux équipements à en faire un bon usage au bénéfice de la production agricole nationale.

Jean-Bernard ZONGO

Le ton est donc donné pour que nos producteurs agricoles exploitent avec beaucoup plus d'aisance les sols quelque peu ingrats à la culture.

Le ministre de l'Agriculture M. Michel Koutaba qui a présidé hier 1er octobre 1998 à l'ONAT (Dassasgho) la présentation de ces équipements nouvellement acquis, s'est félicité des bonnes relations qui lient l'Inde et le Burkina Faso. Il a également salué l'initiative du chef de l'Etat et du chef du gouvernement qui a permis d'avancer positivement vers une agriculture mécanisée. Mais il n'a pas oublié de souligner aussi que malgré les grands efforts consentis par les autorités politiques burki-

AGRICULTURE L'AGRIMAT s'installe au Burkina

Le samedi dernier, les ministres de l'Agriculture et de l'Économie et des finances ont procédé à l'inauguration des locaux de l'AGRIMAT à Ouagadougou.

Par Moussa SAWADOGO



Le ministre Koutaba de l'Agriculture procédant à l'inauguration du local d'Agrimat.

Dorénavant, l'agriculteur burkinabè pourra disposer de machine de culture mais aura aussi la possibilité de réparer et de fabriquer les pièces de rechange sur place. Et pour cause, la maison Agrimat de Rouen, en Normandie (France), s'installe au Burkina Faso avec Andrian Ducastel spécialisé dans l'exportation de matériel agricole occasion ou reconditionné. Situé en face de l'aéroport international de Ouagadougou,

Agrimat Burkina est une société au capital de vingt millions de francs CFA, repartie en parts égales entre Agrimat Normandie et les opérateurs économiques du Burkina Faso. M. Andrian Ducastel qui en est le président possède 35% des actions de même que M. Lassine Diawara, principal actionnaire burkinabè.

Agrimat Burkina met à la disposition des agriculteurs des tracteurs, du matériel de labour, des pièces de rechange



AGRIMAT au service de l'agriculture et de l'industrie.

et un atelier de fabrication de pièces. A travers Ducastel, l'Agrimat envisage d'installer ses autres sections à savoir : AMI (équipements agro-alimentaires) ; D'clit informatique (équipements informatiques) ; DMO (machines outils) ; énergie concept (matériels électroniques) et SODIPRA (matériels de boulangerie).

En France, la maison Agrimat emploie plus de 100 salariés dans le domaine agricole avec un chiffre d'affaires

de 120 millions de francs. En s'installant au Burkina Faso, Ducastel et ses partenaires envisagent d'effectuer un transfert de compétence au Burkina à partir d'où ils s'installeront dans les pays limitrophes. Cette installation se fera aussi avec la création d'une agence à Bobo-Dioulasso. Sans nul doute que cette société, tout en mettant à la disposition de l'agriculture burkinabè une logistique aidera à la résorption du chômage □

MECANISATION AGRICOLE

Un artisan au service de la terre

Siméon Sawadogo est soudeur à Kongoussi dans la province du Bam. Son amour pour le travail de la terre l'a conduit à s'investir dans le domaine des équipements agricoles pour soutenir les efforts de ses parents confrontés à la sécheresse et à la dégradation des sols dans le plateau central du Burkina Faso. Historique d'une passion.

Le Plateau central du Burkina connaît une telle dégradation de ses sols que dès 1987, des initiatives étaient prises pour préserver ce qui pouvait l'être encore. C'est en ce moment d'ailleurs que le PATECORE (Projet d'aménagement des terroirs et conservation des ressources naturelles), s'installait à Kongoussi et cou-

de concevoir une brouette plus robuste. Ce fut comme un défi au jeune soudeur, fier de son terroir. Une première brouette fut exécutée et mise à l'essai. "Jusqu'à présent en dehors de la roue qui a été remplacée en 1993, cette brouette est toujours fonctionnelle", déclare fièrement M. Sawadogo. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de

au fil des expériences". Son entreprise travaille en étroite collaboration avec le Service mécanisation agricole (SMA) du ministère de l'Agriculture. Ce service qui a la charge de promouvoir, et de soutenir une mécanisation adaptée aux conditions actuelles de développement de l'agriculture de notre pays. Le SMA travaille par l'intermédiaire des partenaires pour toutes ses interventions, il constitue un relais entre les différents acteurs sur le terrain de la mécanisation (recherche, fabrication, vul-



Le ministre de l'Agriculture, Michel Koutaba de passage dans le Bam, assiste à une démonstration des équipements produits par Siméon Sawadogo. (Photo : Moussa KOUDOUYOU).

vrait les provinces du Bam, du Passoré et de l'Ouhritenga. Il fallait construire des sites anti-érosifs pour espérer sortir de ce sol aride et stérile ce qui restait comme substance. Pour ce travail, les paysans devraient transporter les cailloux souvent sur la tête, par manque d'équipements. Un Allemand dirigeait à l'époque le projet. Devant l'ampleur du travail à abattre, l'ardeur des populations et des dommages que subissaient les brouettes dont on disposait à l'époque ; le chef du projet demanda au jeune Siméon Sawadogo, soudeur de son état, qui venait de sortir d'une formation initiée par le PATECORE,

maître. Une première commande de 50 brouettes, puis, 1 100 et ainsi de suite. Siméon Sawadogo s'est confirmé dans les équipements agricoles. Actuellement son entreprise produit outre des brouettes, des charrues, des charrettes de semoirs, pioches réellement adaptés au terroir. Toute la force de cet artisan réside dans son esprit de création. Il ne se contente pas de reproduire seulement ce qui existe déjà. Il conçoit lui-même ces matériels agricoles, tout en veillant à ce que cet matériel s'adapte parfaitement au milieu, surtout la robustesse. Il n'est pas fermé aux innovations, car pour lui, "on n'a jamais fini d'apprendre, et on s'enrichit

garisation, développement, maintenance, utilisateurs etc.). Cette approche permet d'obtenir des résultats directement applicables par les utilisateurs finaux et les partenaires. Notre soudeur, grand cultivateur teste lui-même son matériel avant de le mettre à la disposition des paysans. Ainsi en saison pluvieuse, son entreprise est ouverte quatre (4) jours sur sept (7) pour lui permettre d'exercer sa passion. "Il pleut et si les paysans ont les équipements nécessaires, vous verrez que la faim va disparaître et avec elle beaucoup de choses. La faim est à l'origine de certains problèmes".

Issoufou
QUEDRAOGO

MECANISATION

Le ministre Koutaba rencontre les artisans ruraux



Pour le ministre de l'Agriculture (au centre), la mécanisation agricole est une priorité.

Le ministre de l'agriculture Michel Koutaba a rencontré mercredi dernier les artisans œuvrant dans le domaine de la mécanisation agricole. La rencontre a été précédée d'une sortie sur le terrain. Michel Koutaba est allé constater de visu l'activité qui se mène dans quelques unités de fabrication d'équipements agricoles dans la ville de Ouagadougou. Ces unités fabriquent principalement des charrues, des semoirs, des charrettes.

La matière première utilisée pour la fabrication de ce matériel est le fer. Les trois unités visitées s'en appro-

visionnent au niveau de l'entreprise «Hage Matériaux et Costruction». Cependant, le fer n'est pas disponible à tout moment. Cela entraîne souvent une baisse de la productivité. Le nombre de charrues fabriquées dans ces unités varie entre deux cents et six cents par an. Le prix des équipements varie également selon leur nature. La charrue-argile par exemple coûte quarante mille francs CFA. La charrue tractée par un âne fait trente mille francs. Le semoir coûte quatre-vingt mille francs. Le prix du multicultureur (charrue avec disques) est cent vingt-cinq mille francs. Enfin la

charrette s'achète à cent soixante dix mille francs.

Le problème majeur que rencontrent les artisans ruraux est celui du marché et le manque de financement. En effet, la plupart des équipements agricoles sont importés au détriment de ceux fabriqués sur place.

L'option de mécanisation agricole peut-elle réussir dans un contexte d'importance à outrance des équipements agricoles ? Certes non ! Il apparaît donc nécessaire de promouvoir la fabrication de ces équipements sur le plan local.

Au cours de sa sortie sur le terrain, le ministre Koutaba a prodigué des conseils aux artisans ruraux, pour accroître leur productivité. Lors de son récent séjour en Inde, le ministre Koutaba a visité également des unités de fabrication d'équipements agricoles. Pour Michel Koutaba, les petites unités qui existent au Burkina, peuvent s'inspirer de

l'expérience indienne pour se développer et devenir le moteur du développement agricole.

Après la visite des trois unités, le ministre a rencontré quelques artisans ruraux dans la salle de conférences de la direction des productions végétales et du conditionnement. Il s'agit de forgerons, soudeurs, menuisiers venus de plusieurs provinces du Burkina (Kadiogo, Ganzourgou, Ouhritenga, Tenkodogo...).

L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour doter les agriculteurs du matériel nécessaire à leur travail.

L'usage de la daba doit être abandonné au profit de la charrue ou du tracteur. Non seulement la daba fait perdre beaucoup de temps, mais aussi elle affaiblit l'homme. La charrue et le tracteur sont plus rapides. Ils sont également plus pratiques. C'est pour cela que l'accent doit être mis sur la mécanisation agricole. L'Etat, selon le ministre peut aider les artisans ruraux à obtenir des marchés à travers des sociétés et structures telles que la SOFITEX, la CNCA et la CNEA. Il peut également assurer le contrôle de qualité des équipements fabriqués par ces artisans.

Kevin KPODA

Sidwaya, 28 novembre 1997

STRATEGIES POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

L'intégration de la mécanisation

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) organise un séminaire sur "l'intégration de la mécanisation dans les stratégies pour une agriculture durable" à l'hôtel Silmandé du 24 au 29 novembre 1997.

Cette rencontre-débats qui regroupe des délégations venues de 15 pays de la sous-région se penche sur les voies et moyens nécessaires d'introduire la mécanisation dans les productions agricoles des pays sous-développés. Cette mécanisation se conçoit sous un angle très élargi et de ce fait doit être prise comme tout moyen visant à alléger la tâche des agricul-

teurs des pays pauvres à travers une dotation d'équipement.

Il est admis que seul le secteur agricole sortira les pays en voie de développement de leur situation précaire. Pourtant les sols sont exploités dans le Tiers-monde par des techniques dépassées. En Afrique subsaharienne par exemple, plus de 80% des producteurs utilisent toujours les outils à main. Et pour le cas du Burkina, seuls 30% des paysans sont dotés d'équipements efficaces pour faciliter leur travail.

Le séminaire du CTA vise à rectifier cette situation. Les séminaristes vont définir des

stratégies pour que l'introduction du système mécanique en question s'effectue à tous les niveaux des couches sociales.

En tout cas, le ministère de l'Agriculture attend beaucoup de cette rencontre. Son premier responsable, M. Michel Koutaba qui a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux a laissé entendre que le séminaire du CTA tout en aidant à harmoniser les points de vue sur la production agricole, insufflera une dynamique nouvelle aux agriculteurs des pays du Tiers-monde.

de Jérémie NION

3 - Campagnes agricoles

Saison agricole Le bilan de Michel Koutaba

Les fins d'années sont toujours l'occasion de faire des bilans et de se positionner pour la nouvelle année. Au ministère de l'Agriculture, on n'a pas dérogé à la règle au terme de 1998. Le département tenu jusque-là par Michel Koutaba (avant la démission de la première équipe de Kadré Désiré Ouédraogo) semble satisfait de son bilan en injectant un milliard 400 millions de francs CFA dans des projets et présente un bilan céréalier national excédentaire de 108 900 tonnes pour une production nationale globale de 2 millions 378 mille 800 tonnes en 1998.

À u ministère de l'Agriculture, 1998 n'aura pas été rose pour tout le monde. En effet, au cours de l'année écoulée, 665 agents du département ont vu leurs contrats résiliés. Face à cette situation, l'Etat s'est acquitté des droits conventionnels et négociés

avec eux et attend de les réinsérer dans de nouveaux programmes dans la mesure de ses capacités. Toutes ces réformes ont été accompagnées de la mise en œuvre de la stratégie de croissance agricole durable, dont les deux premières étapes ont été

franchies. Il s'agit du diagnostic approfondi du secteur agricole et de l'élaboration du plan stratégique opérationnel qui est en sa version provisoire. L'organisation du monde rural aura lui, été marquée par l'adoption d'un avant-projet de loi portant règlement

des sociétés coopératives et des groupements ainsi que la mise en place prochaine d'un réseau de chambres d'agriculture. Dans le même registre, le projet fixation des jeunes dans leurs terroirs est aujourd'hui une réalité conforme aux aspirations des populations concernées. En matière de vulgarisation agricole plus d'un million de producteurs, dont 300 000 productrices ont été touchés. Le Projet national de développement des services agricoles lancé au cours de 98 permettra au cours des quatre années d'exécution, de toucher plus de trois millions de personnes, de relever le



Michel Koutaba, un excédent céréalier de 108 900 tonnes (Fh An. l'Ines)

taux d'adoption des thèmes à 60% et d'accroître les rendements agricoles de 15%. Ces performances ont pu être réalisées grâce à la promotion des

taux d'adoption des thèmes à 60% et d'accroître les rendements agricoles de 15%. Ces performances ont pu être réalisées grâce à la promotion des

intrants, l'utilisation des semences améliorées, la fourniture de 75 tracteurs et de plusieurs millions d'équipements aratoires aux producteurs. Conséquence, le bilan céréalier national est excédentaire de 108 900 tonnes après une production nationale globale de 2 387 800 tonnes. Un net accroissement des cultures de rente est à mettre dans le même registre. Outre les études de réhabilitation et d'implantation de boulis, l'Office national d'aménagement des terroirs a réalisé des travaux de construction de routes rurales, d'aménagement de terre et de construction de forages. Le Programme national de gestion des terroirs (PNGT), tout en étendant son action sur de nouveaux villages, est intervenu dans plusieurs domaines comme les aménagements agricoles, pastoraux et forestiers, l'intensification des productions, l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés rurales. Autres volets importants de l'action du département de l'Agriculture au titre de l'année écoulée aura été la sécurité alimentaire et la nutrition. Les trois types d'interventions retenus, à savoir les activités génératrices de revenus, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre et les activités d'éducation nutritionnelle auront en effet permis d'injecter environ 1 milliard 400 millions de francs dans des projets à travers sept provinces.

À côté de ces réalisations concrètes, 1998 aura été marquée

également par la mise en œuvre de réformes institutionnelles économiques et sociales initiées dans le cadre du PASA (Programme d'ajustement du secteur agricole).

Cette réorganisation devenue nécessaire après la liquidation des ex-Centres régionaux de promotion agro-pastorales (CRPA) a permis de définir les rôles et missions de l'Etat, des ONG, du privé et du monde paysan dans le développement agricole. Un autre fait majeur en 1998 aura été aussi la petite révolution intervenue dans le secteur coton avec l'ouverture du capital de la SOFITEX, aux producteurs, l'accord interprofessionnel sur le coton négocié et adopté. L'année 1999 devrait voir la signature de cet accord par des partenaires de même que la tenue d'un forum qui réunira les nouveaux venus dans l'agriculture avant la traditionnelle Journée du paysan.

Mais le monde paysan burkinabè ne retiendra pas que des succès acquis en 1998. Le projet visant à réinsérer certains travailleurs admis à la retraite dans les périmètres du Sourou et de Bagré est resté au stade de vœux. Sans oublier que pour les producteurs de coton de certaines zones, 1998 a été plus que noire avec l'apparition de la fanieuse mouche blanche qui a déçu bien des attentes.

Philippe Bessin
(Collaborateur)
C. O. B.

CAMPAGNE AGRICOLE "C'est une année à problèmes"

Nous avons rencontré pour vous le responsable de l'information et de la formation de la fédération nationale des organisations paysannes (FENOP) du Burkina qui fait face le bilan d'une tournée d'information dans les filières d'activités.

Interview réalisé par Abdoulaye TAO

1 - Du 16 au 26 juillet dernier, une mission de la FENOP a parcouru l'ouest du Burkina à la rencontre des acteurs de différentes filières. Pouvez-vous nous en dire la philosophie ?

Comme vous le savez la FENOP a commencé à réfléchir sur ces questions de filières depuis le comité de Dédougou en 1994 jusqu'à l'Assemblée générale constitutive en octobre 1996.

L'objectif était et demeure toujours la valorisation de la production au niveau paysan. Les paysans doivent s'occuper à produire mais ils doivent aussi savoir où va le produit.

- A quel prix faut-il produire et pour qui ?

- Avec quel moyen faut-il produire ?

- Où et comment trouver ces moyens pour produire ?

Les paysans doivent être des agents de développement et non uniquement des agents de production comme on le voit aujourd'hui. Car le développement, c'est prendre conscience de ce que l'on est et de ce que l'on fait car nul ne saurait se développer par surprise.

2 - Quels sont les constats que la mission a pu faire par chaque filière ?

Pour nous, ce que nous avons vu n'est pas nouveau ; c'est le vécu quotidien des paysans à travers les filières de production.

Il s'agit de donner la parole aux acteurs afin qu'ils expriment ce qu'ils ressentent dans ces difficultés quotidiennes. Des fruits et légumes au riz en passant par le coton, la situation est difficile. Pour ce qui est du coton on parle déjà de "récupérer ce qui peut être récupéré" pour cause d'inondation et d'attaque parasitaire. Alors qui payera la perte ? Va-t-on laisser le peu "récupéré" par producteur pour



Paul Ouédraogo : La première chose c'est la volonté et la détermination des paysans

lui permettre de survivre ?

L'essentiel est que le paysan parle de lui-même et de ses problèmes. C'est un des objectifs de la mission d'information de la FENOP.

3 - Laquelle des filières a le plus de problèmes, et quelles sont les pistes pour que les producteurs s'en tirent à bon compte ?

C'est une année à problèmes autour des filières de production. Les oranges, les mangues, le haricot vert, la tomate, le riz et le coton ont subi des attaques parasitaires jusque-là non identifiées, donc pas de solutions. Les paysans ont produit avec la bravoure reconnue aux paysans Burkinabè qui force l'admiration des autres pays.

La seule porte de sortie reste l'organisation autonome en vue de promouvoir la solidarité paysanne face à l'adversité du moment. Souvent, les paysans veulent bien s'organiser pour produire mais, en face des difficultés, ils implorent la pitié comme ces pauvres paysans de SANABA devant les caméras de la TNB. Le jour où les paysans comprendront que nous sommes dans un nombre sans pitié où chacun défend ses intérêts, ils

s'organiseront conséquemment pour lutter et non pour mendier comme nous le faisons actuellement.

4 - En la matière quelle peut être la nature de l'appui de la FENOP ?

La FENOP met l'accent sur la formation et l'organisation. C'est le sens des ateliers et autres séminaires que nous organisons dans le cadre de notre plan d'action quadriennal. Nous privilégions les échanges inter-paysans en lieu et place des formations classiques où quelqu'un est perché sur une chaise en train d'enseigner à une foule analphabète et crédule des théories non maîtrisées.

5 - La saison des pluies semble prometteuse, peut-on s'attendre à des productions records ?

En effet, cette saison 1998 permet d'espérer non pas sur le plan de la production agricole mais sur la disponibilité en eau pour les hommes, les animaux et les plants. Le déficit hydrique de l'année écoulée peut être compensée, contribuant ainsi à la régénération de l'environnement qui reste le plus grand capital de la production agricole. Au plan de la production il faut retenir qu'il y a eu des semis tardifs, des semis hâtifs et des resemis. Il faut craindre l'inondation pour les uns et le manque d'eau pour les autres. Nous attendons les dernières pluies salvatrices. L'abondance des pluies ne signifie pas forcément l'abondance de récoltes. Profitons maintenant de ces eaux pour développer des activités de contre-saison.

6 - Au niveau organisationnel, la FENOP a-t-elle définitivement quadrillé le pays ?

Le plan de restitution de Dédougou II, élaboré par la FENOP suite à la demande des organisations paysannes à la base, a été sapé par un message du MATS ordonnant aux autorités départementales et provinciales de prendre toute disposition pour "décourager" nos rencontres en provinces. Beaucoup de leaders ont pris peur et rendu le tablier. D'autres, par contre, ont créé des unions "sur mesure". Cependant, nous gardons espoir en l'avenir.

7 - De quels moyens dispose-t-elle pour atteindre ses objectifs ? Et qui sont ses partenaires ?

Le premier moyen, c'est la volonté et la détermination des paysans engagés dans la FENOP. Mais, cela ne saurait suffire sans moyens. C'est le lieu de remercier nos amis pour leur appui. Nous remercions particulièrement OXFAM Belgique, l'AFOP et la coopération Suisse. Nous remercions également la Coopération danoise qui nous a promis son appui.

8 - Quel bilan à mi-chemin peut-on faire l'exécution du programme d'activités ?

Il est trop tôt pour parler de bilan d'un plan quadriennal à un an seulement de son exécution. Mais, nous constatons une prise de conscience des leaders paysans et de leurs bases quant à la nécessité de l'autopromotion paysanne et à la professionnalisation de leur métier. Nous poursuivons nos objectifs avec sérénité et gravité convaincus d'être sur le bon chemin. Nous sommes également reconnaissant au journal "Le Pays" qui nous a toujours ouvert ses colonnes pour partager nos visions.

9 - L'état est en train de mettre en place un réseau des chambres d'agriculture. Quelle est la perception au niveau de la FENOP de cette initiative ?

La position de la FENOP est celle des autres organisations faitières au sein du CCOF (cadre de concertation des organisations faitières) où la question est discutée avec intérêt. Un réseau de chambres d'agriculture n'est pas une mauvaise chose en soi. Mais nous avons des interrogations jusque-là sans réponse.

- Quels sont les objectifs poursuivis par les chambres ?

- Pourquoi, pour qui et comment les met-on en place ?

Il est établi officiellement que les paysans Burkinabè ne sont pas des professionnels agricoles, en dépit de nos objections, quel sera le statut des paysans dans une chambre réservée aux "professionnels agricoles" ? Autant de questions auxquelles ni l'Etat ni la FAO n'a encore donné de réponse.

Campagne agricole 98 - 99

Faut-il craindre le pire aux Banwa ?

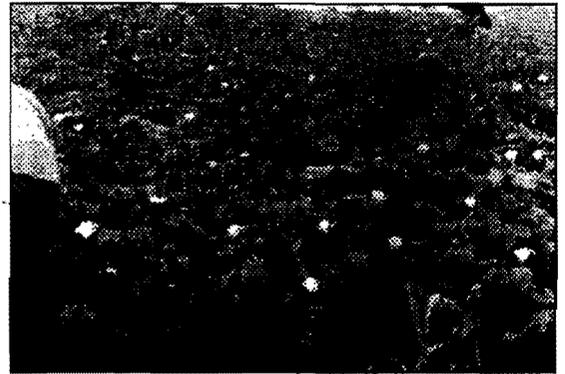
La tournée avec le ministre de l'Agriculture, M. Michel Koutaba dans dix (10) provinces au Sud et à l'Ouest du Burkina (Ziro, Tuy, Comoé, Houet, Banwa, Balé, Nohoun, Kossi, Sissili, Kéné Dougou) nous a permis de nous imprégner des réalités que vivent les paysans au cours de la présente campagne agricole. De nombreuses difficultés s'opposent au travail des producteurs. Il s'agit, entre autres, des attaques parasitaires, des inondations, du manque de matériels agricoles et de semences améliorées.

Dans toutes les provinces visitées, nous avons parfois rencontré des paysans tristes, le regard interrogateur. Ils se demandent bien ce qui leur arrive. Les champs de coton sont pris d'assaut par des bataillons de chenilles dans les provinces du Ziro, de la Sissili et du Tuy. Ailleurs, dans les Banwa, au Mouhoun, à la Kossi, etc, ce sont des "mouches blanches" qui ont pris le relais des chenilles. Ce sont des mouches très minuscules mais de véritables (pré)dateurs qui détruisent les champs de coton. Sous leur action, les pieds de coton rougissent, se dessèchent et meurent. De loin, cela donne l'impression d'un effet d'incendie. "Depuis que je cultive le coton, je n'ai jamais vu pareille chose". Le paysan qui s'exprime ainsi fait du coton depuis plus de trente (30) ans. De mémoire de producteur de coton, ce phénomène est à sa toute première manifestation au

Burkina Faso. Et il prend des proportions inquiétantes. Rien qu'en trois semaines environ, ce sont plusieurs centaines d'hectares de champs de coton qui ont été affectés. "Nous avons emblavé cette année 181,5 hectares de coton. Nous espérons récolter 300 tonnes de coton. Mais avec l'action dévastatrice des "mouches blanches", nous ne récolterons que 54 tonnes". La brigade de production des 63 jeunes de Danky ne pourra donc sauver que 18% de son coton. Les pesticides utilisés par les producteurs ne peuvent rien contre les "mouches blanches". Elles se livrent alors à cœur joie à la destruction des champs de coton. L'or blanc est en danger. Certains producteurs très déçus arrachent leurs pieds de coton. "Je ne supporte pas de voir tout mon espoir se calciner ainsi, sans que je ne puisse rien faire", nous confie un producteur excédé par ce qui lui arrive.

Les inondations sonnent le glas

Les fortes pluies qui se sont abattues cette année dans certaines provinces du Burkina Faso ont provoqué des inondations. A Gnasmadougou, un affluent du Mouhoun est sorti de son lit et a inondé de vastes champs de culture. Nous y avons vu des champs de maïs, de sorgho ou de coton totalement asphyxiés ou dévastés par les eaux. Un paysan nous montre du doigt un terrain submergé par l'eau et nous dit : "c'était mon champ de maïs". Cette campagne agricole, ce paysan ne récoltera rien de ce champ. Au total, ce sont environ 2000 hectares de culture qui sont directement concernés par les inondations, soit 12% du sorgho, 25% du maïs et 24% du coton. On dénombre aussi 15 familles sans abri dans cette localité. Quand ce n'est pas sur le visage, c'est à travers le



Seulement 18% du coton sera sauvé dans certains champs

timbre de la voix du représentant des producteurs qu'on aperçoit la douleur des paysans. "M. le ministre, nous espérons que vous ferez entendre au plus haut lieu, la voix des producteurs en péril". Ce propos du représentant des producteurs de Gnasmadougou n'est ni plus ni moins qu'un cri de détresse, un appel au secours.

A ces graves difficultés s'ajoutent celles liées au manque de matériels agricoles et de semences améliorées. Les producteurs demandent au gouvernement

de satisfaire l'un et l'autre de ces besoins afin de leur permettre de mieux travailler.

En somme, ce sont des paysans volontaires et travailleurs que nous avons rencontrés au cours de cette tournée. Mais hélas, toute une série de contraintes naturelles et matérielles se dressent devant eux tel un haut mur qui semble marquer pour eux les limites de la voie de l'espérance !

R. Abou-Bâkr ZIDA

CAMPAGNE AGRICOLE '98 "Le Sahel est un château d'eau"

Par Adama SAVADOGO

Sougou (12 km à l'est de Gorom-Gorom). Une haie humaine balise un radier totalement submergé. Les conducteurs attendent, se concentrent et décident d'affronter le cours d'eau qui a plus d'un mètre de hauteur. Les conducteurs des camions ne prennent aucun risque. Ils attendent sagement que le niveau de l'eau baisse. "Nous attendons parfois quarante-huit heures avant de pouvoir passer", affirme un transporteur visiblement impatient.

Nous sommes en plein coeur du Sahel burkinabè avec le ministre de l'Agriculture en tournée dans la région. "Le Sahel est un château d'eau", aime-t-il répéter. Cette phrase peut paraître paradoxale pour le touriste qui débarque au Burkina en quête de soleil et de sable. Il en est de même pour le burkinabè moyen confiné à vivre dans les grandes agglomérations. Le Sahel rappelle,

en effet, dans l'imagination collective l'aridité, le sable, le manque total d'eau... et que sais-je encore.

Le Sahel burkinabè ne correspond pas tout à fait à cette image stéréotypée qu'on s'en fait. Dans le Soum, l'Oudalan, le Séno..., on rencontre des étendues d'eau à perte de vue. Mais faute d'aménagement, cette eau, plus précieuse au Sahel qu'ailleurs, coule gratuitement. "Toutes ces eaux que vous avez vues se transformeront dans six mois en parc à bétails !", raconte un Conseiller agricole de la plaine rizicole de Touro (8 km à l'ouest de Gorom-Gorom). L'image est assez forte, mais elle n'est que le reflet d'une réalité que vivent les paysans.

Dans le Sahel, l'eau coule "bêtement" par manque d'infrastructures. Demain, les hommes et le bétail en souffriront terriblement. C'est tout simplement absurde. J

CAMPAGNE AGRICOLE '98 La saison s'annonce bonne au Nord et à l'Est

Les cultures sont, dans l'ensemble à un stade d'évolution normale au Sahel et à l'est du Burkina. Le ministre de l'Agriculture y a effectué une tournée du 6 au 12 août 1998.

A l'intérieur du Burkina profond, Michel Koutaba a sillonné les provinces du Yatenga, du Lorum, du Soum, de l'Oudalan, du Séno, du Yagha, de la Gnagna, du Gourma et de la Komandjari.

Il s'agissait notamment au cours de cette tournée de vulgariser la culture des variétés améliorées ainsi que la technique du zaï (voir encadré).

Par Adama SAVADOGO



Ces femmes, à l'image de tant d'autres dans les campagnes, n'entendent pas rester en dehors de la production agricole

Le ministre de l'Agriculture et ses collaborateurs sont impressionnés. Ils regardent avec admiration le sorgho qui a poussé sur un sol rocailleux de Soumyaga (15 kms au sud de Ouahigouya). "En principe, rien ne pousse sur un sol pareil". Alassane Sana, conseiller en formation au ministère de l'Agriculture est formel dans ces propos : "même l'herbe sauvage ne peut pousser sur ce terrain". Effectivement, le champ de sorgho est sans herbe. "C'est la technique du zaï que nous avons appliquée sur ce sol hostile. Constatez vous-même le résultat". Zoromé Inoussa, président du

groupement "L'école de l'union" de Soumyaga, explique les avantages du zaï et des variétés améliorées. Le groupement a semé sur une superficie d'un hectare la variété "déré" du sorgho. Une variété prête pour la récolte 70 à 75 jours après son ensemencement. Monsieur Koutaba est sous le charme : "votre école dépasse la nôtre", avoue-t-il.

Ces ingénieurs paysans ont su, grâce à la technique du zaï et à l'installation des variétés améliorées, dompter un environnement impropre à la culture. "L'année passée, au même moment, c'était la désolation. Cette année, il pleut



Dans certaines provinces (Gourma, Komandjari), le millet est en épiage (maturation des épis)



Le ministre de l'Agriculture (lunettes) et ses collaborateurs ont parcouru 2 600 kms à travers le Burkina profond pour encourager les producteurs

normalement et la saison s'annonce bonne si la pluie ne nous trahit pas", lancent en choeur la majorité des producteurs rencontrés.

Barry Hassoum, agropasteur à Bahn (Lorum) est du même avis : "Cette année il pleut bien. Et avec la variété améliorée de mil que j'ai semé, je compte récolter deux fois plus que d'habitude". Et comme pour confirmer les propos du vieux Barry, la pluie tombe tout le long du trajet Titao - Djibo. Les champs de mil et de sorgho qui longent la voie offrent toutes les raisons d'espérer d'une bonne saison agricole. Seulement une inconnue demeure : la pluie continuera-t-elle de tomber normalement pour le reste de la saison ? Partout, cette question hante l'esprit des paysans. A Béléhédé (15 kms à l'est de Djibo), Allenin Maiga peut être considérée comme une pionnière de la technique du zaï et des semences améliorées dans le Soum.

Dans son champ de niébé bien entretenu, madame Maïga explique : "j'ai reçu les semences améliorées lors de la 3e journée du paysan à Dédougou. Pour le moment, je suis satisfaite du résultat". Satisfaite, madame Maïga a des raisons de l'être. Elle vient d'être primée en avril dernier lors de la 3e journée du paysan pour son organisation au travail. Une organisation qui l'a conduite à transformer une de ses parcelles en véritable "laboratoire agricole". Ce laboratoire à ciel ouvert, son deuxième fils Oumarou Maïga l'a baptisé "parcelle témoin". On applique le zaï sur une partie de la "parcelle témoin" tandis que sur l'autre partie, on se contente du semis simple. Résultat : le mil de la partie du zaï est nettement plus développé que celle du semi-

simple.

"La parcelle témoin" est une pédagogie agricole très pratique. Loin des théories, elle prouve concrètement, au paysan encore réticent, les avantages du zaï et des variétés améliorées. Madame Maïga, en bon pédagogue, compte vulgariser son savoir-faire.

Des poches de difficulté alimentaire

Cette bonne saison qui s'annonce ne doit toutefois pas cacher la difficile situation alimentaire que traversent certaines localités du Burkina Faso. L'enclavement de certaines provinces comme celle du Yagha rend tout ravitaillement impossible. "Aucun transporteur n'ose s'aventurer ici pour rien au monde !", raconte un des gendarmes chargés d'escorter la délégation ministérielle. "Et s'il pleut, on met facilement deux heures pour couvrir... 10 kms !", poursuit-il. Les collaborateurs du ministre en ont fait l'amère expérience. Leur voiture s'étant embourbée sur un terrain marécageux.

Et lorsque les céréales sont disponibles, leurs prix demeurent inaccessibles à tous les ménages. Le sac de mil de 100 kg coûte par endroit 25 000 F CFA. "Nous sommes obligés de vendre des boeufs de deux ans à 15 000 F CFA pour acheter du mil", se lamente un paysan de Bangalaba (50 kms à l'ouest de Dori). Malgré cette situation alimentaire difficile, les paysans ne se laissent pas abattre par le découragement. Bien au contraire, ils semblent avoir intériorisé cette devise d'un producteur du Soum : "Ensemble daba à la main, nous vaincrons la famine" □

Le zaï

La technique du zaï consiste à creuser, sur un espace désertique ou non, des trous et à y mettre de la fumure organique. On commence à faire généralement les trous du zaï au mois d'avril. On y met la fumure organique juste avant le début de la saison des pluies.

Une variété (semence) améliorée est une variété qui a la performance requise pour répondre aux conditions climatiques d'une région donnée. Elle se caractérise notamment par son cycle de maturation très court.

Par A. S.

CAMPAGNE AGRICOLE 98-99

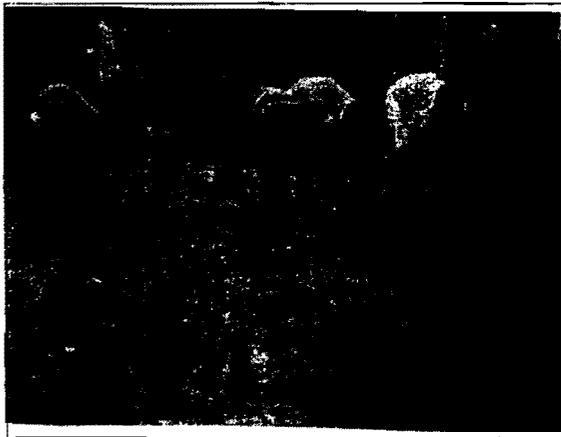
L'espoir est permis au Sanguié et au Sourou

La campagne agricole 98-99 est enfin partie au Burkina avec les précipitations qui se sont abattues sur le pays. Contrairement aux mois de mai, juin et le début du mois de juillet, la pluviométrie s'est bien installée actuellement, entraînant un excédent d'eau dans certaines régions. Partout les producteurs s'activent avec pour seul souci, la régularité des pluies, afin que leurs cultures réussissent comme ils l'entendent. Pour apporter son soutien et son encouragement à ces braves producteurs, le ministre de l'Agriculture, M. Michel Koutaba, accompagné d'une forte délégation, a parcouru les provinces du Sanguié, du Nayala et du Sourou les 30 et 31 juillet derniers.

ARéo, et Ossalidudyr dans le Sanguié, à Kassan, Kiembara et autres dans le Sourou, les spéculations se présentent d'une manière satisfaisante. Le régime pluviométrique, en dépit de quelques poches de sécheresse survenues courant juin a occasionné une physionomie satisfaisante de la campagne. Dans le Sanguié, des poches de sécheresse d'étendue et de durée variables sont apparues et ont affecté plusieurs départements. A cette période a succédé vers le début de la 2^e décennie de juillet une reprise assez bonne de pluies, ce qui fait que dans certaines zones dans le Sanguié, un excédent de plus de 40 mm de hauteur d'eau a été enregistré contrairement à la même période de 97. Au Sourou aussi, particulièrement dans le département de Kiembara, le cumul d'eau depuis le 1^{er} avril pour cette année est de 214,5 mm d'eau en 13 jours, contrairement à 273,5 mm d'eau pendant 20 jours en 1997.

Une situation végétale contrastée

Ce qui fait que dans ces zones, on assiste à une bonne levée des plants surtout de mil et de sorgho, dans certains champs, parsemés d'une timide levée de plants dans d'autres (et cela à cause des semis tardifs de 2 ou 3 semaines). Avec le démarrage linéaire de la pluviométrie, dans certaines localités, dans la 2^e décennie du mois d'avril qui a accusé des insuffisances se manifestant par leur faiblesse et leur inégale répartition spatio temporelle, on assiste quand même à une physionomie végétale contrastée d'une zone à l'autre, ou d'un champ à l'autre. Ainsi dans certains champs dans le Sanguié, on assiste à une montaison à 70% du sorgho, du maïs et un tallage de mil (pour les plants issus des semis précoces en avril et en mai ; à un stade de



Malgré la reprise de la pluviométrie, certaines zones ont reçu des poches de sécheresse. (Ph. Jean KY.)

levée pour l'arachide (pour les semis tardifs) ; et à un tallage et à une montaison à 80% pour le riz fluvial dans les bas-fonds de Ossalidudyr.

Au Sourou, la même situation se présente. En dépit des poches de sécheresse notamment courant juin 98, on assiste aujourd'hui dans l'ensemble des départements pour l'ensemble des céréales, à une montaison et un tallage plus avancé ce qui fait que beaucoup de producteurs ont terminé avec les 1^{er} sarclages. Les semis, s'il existent, ne concernent que les arachides, le niébé et le sésame.

Une situation phytosanitaire moins inquiétante

Malgré les quelques poches de sécheresse qui ont amené les paysans à refaire les semis, la situation phytosanitaire, contrairement aux années précédentes est moins préoccupante. Les plants montent au rythme des pluies sans inquiétudes. C'est ainsi qu'au Sanguié, quelques champs ont été menacés par des cas d'attaques de cigales, ce qui a été sans gravité sur le sorgho dans certaines localités. Il en est de même pour la province du Sourou, où il a été observé ça et là quelques apparitions de

chenilles et sauteraux, dont les conséquences n'ont pas été importantes et le fléau n'a pas duré dans le temps.

Une campagne sur fond de crise alimentaire

La reprise régulière de l'activité pluviométrique depuis la fin de la 2^e décennie de juillet laisse donc présager dans les deux zones une bonne issue de la présente campagne agricole. Pour les producteurs, on ne prie que par ce vœu : «Une prolongation rationnelle des pluies jusqu'au mois d'octobre, pour une bonne récolte». Les prévisions sont éloquentes en la matière. Au Sourou comme au Sanguié, on espère produire plus pour récompenser la disette de l'année dernière. Car disette il en a eu. Dans les régions visitées par le ministre Koutaba et sa délégation, les paysans ans ambages ont fait part de leurs doléances. Selon le représentant des producteurs doléances. Selon le représentant des producteurs de Kiembara, «ventre vide n'a point d'oreilles». Malencontreusement situé dans une zone citée comme «le grenier du Faso», le département de Kiembara, selon sa population, fait partie d'une zone à un déficit céréalier sans équivoque compa-

nable à la zone sahélienne. Les greniers ont été vidés pour la survie, et sur le marché actuellement. Le plat de sorgho se vend très cher, à telle enseigne qu'une famille ne peut se permettre de se nourrir 3 fois par jour. Comme aliments de substitut, on a recours aux fruits et aux feuilles d'espèces ligneuses dans l'alimentation.

En attendant donc les résultats de la présente campagne, on espère que le gouvernement, par l'intermédiaire du CONASUR, fera de son mieux pour leur venir en aide, par une meilleure répartition des vivres (qui sont souvent détournés de leur destination par des commerçants véreux).

Le producteur burkinabè, moins équipé

Outre le problème céréalier évoqué, le passage du ministre Koutaba a été l'occasion une fois encore pour les producteurs d'exposer leurs difficultés, à savoir l'insuffisance de matériels agricoles (charrues, charrettes, tracteurs, intrants, les moyens de transport, les retenues d'eau (barrage, forage, etc.)). Dans le cas particulier des jeunes producteurs (brigades de production des jeunes) les difficultés se résument non seulement à celles évoquées, mais aussi à l'insuffisance de petits matériels de jardinage, de formation, de moyens financiers, du manque d'appui par les ONG, les projets, les particuliers et même l'Etat... Les femmes aussi ne sont pas étrangères à ces difficultés évoquées. Outre ces matériels, les femmes du Sourou, ou l'association «Dewbagnoumou», évoque le manque d'appui pour l'acquisition de presse à Karité, de moyens de déplacement (vélo) pour leurs activités.

«Toutes ces doléances ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd. Selon le ministre Koutaba, «le producteur burkinabè est moins équipé», c'est un constat réel. Sur 100 producteurs, par exemple, seulement 30 ou 40 sont équipés. Or «sans équipement technique, sans production intensive ; sans équipement, on ne peut demander aux jeunes de rester dans leur terroir». Et comme la politique agricole du gouvernement est

la production intensive, la fixation des jeunes dans leur terroir, il a été fourni un effort dans les deux années. Cet effort, c'est l'équipement des producteurs en leur dotant des matériels agricoles à crédit.

Chaque année, une enveloppe est votée pour cela. Pour cela, au Sanguié comme au Sourou, il n'a cessé de répéter aux producteurs de se regrouper, de s'organiser pour bénéficier de ces équipements. Aux jeunes, il les invite à développer des initiatives : d'exploiter les coins d'eau, les retenues d'eau pour la culture maraîchère au moment de la saison pluvieuse. Ces produits, ils pourront les vendre, s'acheter des vivres qu'ils revendront pendant la saison sèche.

Enfin s'agissant de la technique agricole, le ministre Koutaba invitera les producteurs à utiliser les techniques simples et adéquates pour leurs cultures. Les termes techniques utilisés le mieux au Burkina sont l'utilisation des fumiers organiques (facile à faire) ; l'implantation des diguettes anti-érosif ; la pratique de la culture du Zai ; l'exploitation de petites superficies, de petits champs, (facile à entretenir). En ce qui concerne la situation alimentaire, cruciale dans certaines zones (notamment les départements de Kiembara), des actions seront entreprises, avec l'appui du ministère de l'Action sociale pour venir en aide aux populations défavorisées.

Bref, avec la reprise plus régulière de l'activité pluviométrique, les producteurs du Sanguié et du Sourou peuvent se permettre un espoir. L'inquiétude de la sécheresse pour le moment semble se dissiper. Mais il reste une inquiétude : «jusqu'à quand se prolongeront ces pluies».

Dans les deux provinces visitées, les producteurs veulent moins de grandes précipitations (néfastes à un certain moment aux cultures). Ils veulent des précipitations plus rationnelles mieux réparties dans le temps et dans l'espace pour une issue favorable de la campagne agricole. Espérons que dame nature entendra leur souhait.

» Sarah TANOU

Campagne agricole On sème encore

Rarement au Burkina la saison de pluies n'est suivie avec autant d'intérêt que cette année. Personne n'a envie de revivre la mauvaise saison de l'année dernière avec ses conséquences sur les productions alimentaire, d'électricité et d'eau courante. Heureusement, le ciel est moins capricieux. Lentement mais progressivement, la saison s'installe. Mais que de frayeurs avec les poches de sécheresse enregistrées ici et là. Pour le ministre de l'Agriculture, M. Michel Koutaba le plus important c'est que les pluies qui tombent soient bien réparties dans le temps et dans l'espace. Pour se rendre compte effectivement de cette répartition, nous avons interrogé les premiers responsables des régions agricoles les plus représentatives du Burkina

Est : situation alimentaire critique

Adama Ouédraogo (directeur régional de l'Agriculture de l'Est, Fada N'Gourma)

Ces deux dernières semaines, nous avons eu des pluies. Sinon jusqu'à la première décennie de juillet, nous avons connu une poche de sécheresse très importante qui avait compromis les semis et les jeunes plants. Il y a de grosses pluies ces derniers jours dans la province de la Gnagna. Dans le reste de la zone également, l'état de la campagne est satisfaisante. Les paysans ont pratiquement fini de semer. Il reste à semer l'arachide. Le coton est au stade de levée. Aujourd'hui, on est à l'étape d'entretien courant des champs : sarclage, épandage des engrais.

Si ce rythme est maintenu, l'espoir est permis.

Sur le plan alimentaire par contre, la situation reste préoccupante. Il est difficile de trouver des céréales sur le marché : c'est le cas de Madjoari dans la Komienga. Ailleurs, le sac de 100 kg est vendu autour de 17000 et 18000 F CFA. L'assiette est vendue à 500 F. Il en faut au moins 40 pour faire 100 kg. Et comme les consommateurs par manque de moyens achètent plutôt au détail, cela veut dire que le sac de 100 kg leur revient à plus de 20 000 F CFA.

La situation alimentaire est rendue plus difficile par le fait que les paysans sont parfois amenés à semer deux à trois fois. Certes nous avons bénéficié du programme "Secours d'urgence", mais la situation est quand même préoccupante à Madjoari du fait de l'enclavement, dans la Komandjari et toute la partie nord de la Tapoa (Kantchari, Botou), où la saison dernière n'avait pas été bonne. En moyenne, le maïs qui n'est pas la nourriture de base est récolté en septembre. Pour le reste des céréales,



Dans la partie de l'extrême Sud comme Kouka, Solenzo, Tansila, les plans sont hauts. (Ph. P. Compaoré)

les récoltes se font pratiquement en novembre. Donc l'échéance est encore longue. Notre ministère a fait beaucoup d'efforts.

Le président de l'Assemblée aussi. Mais c'est que si vous envoyez 600 kg dans un village, cela veut dire que chacun n'aura pas plus d'une tine. Aussi, les secours ne sont pas gratuits. Même si on pratique des prix sociaux les gens n'ont pas d'argent pour accéder à ces aides. Heureusement les champs ont bonne mine. Et si la pluviométrie se maintient, la tension va baisser sur les denrées.

Nord : Les semis continuent

Pierre Ouédraogo (directeur régional du Nord - Ouahigouya)

Il a plu ce matin à hauteur de 35 mm (NDLR : lundi 20 juillet 98). Avec cette grande pluie, on sort d'une poche de sécheresse étalée sur les deux dernières décades de juin et les premiers jours de juillet. Les semis n'ont pas pu suivre le rythme normal. Les paysans continuent de semer. Actuellement, il reste encore 20 à 30% des champs à semer. Il y a des resemis. L'espoir

est permis s'il n'y a pas de rupture parce qu'on sème normalement jusqu'au 20 juillet. Et jusqu'au 5 août, on peut encore faire ce qu'on appelle les "semis carrément tardifs". Les cultures céréalières ont subi au début de la saison une attaque de chenilles qui a été enrayée par les dernières pluies. Cette poche de sécheresse n'a pas concerné le Passoré. A partir de Gourcy en allant au Sud, la situation était relativement meilleure.

Sur le plan alimentaire, il n'y a pas de problèmes d'approvisionnement. Les céréales sont disponibles mais les prix pratiqués sur les marchés sont élevés : entre 16500 et 17000 F CFA le sac de 100 kg.

Mouhoun : de beaux champs

Jules Traoré (directeur régional de la boucle du Mouhoun, Dédougou)

La zone composée de six provinces connaît des disparités dans les précipitations. Dans la partie de l'extrême Sud comme Kouka, Solenzo, Tansila, les plans sont hauts. Un peu au Nord vers Nouna dans la Kossi, les champs sont assez beaux à voir. Par contre, dans

l'extrême-Nord de la zone, c'est-à-dire au Sourou, on est au stade de resemis.

A l'Est, dans la région de Fara où s'étend notre zone, la saison avait bien démarré. Il y a eu ensuite 21 jours d'arrêt de pluies en juin. Les paysans ont dû reprendre les semis. Si on compare la période actuelle à celle de l'année dernière au même moment, la partie Sud est en excédent de pluie. Le Centre et le Nord par contre connaissent un déficit. Depuis le 15 juillet, il pleut sur presque toute la zone. Dans le département de Dédougou, c'est maintenant que la saison démarre sérieusement. Habituellement, les semis sont arrêtés au 14 juillet. Mais cette date n'est plus une référence. Actuellement, on prolonge jusqu'au 25 juillet. On peut se permettre ce prolongement grâce aux nouvelles variétés précoces.

Sur le plan alimentaire, les prix n'ont pas baissé sur les marchés. Plus il pleut régulièrement, plus les paysans mettent leurs stocks sur le marché. Mais pour le moment, il y a une instabilité des prix qui se situe en moyenne entre 2000 et 2500 F la tine. (NDLR : il faut 6 tines pour faire 100 kg).

Sud-Ouest : l'igname manque

Jacob Hien (directeur régional de la Bougouriba-Diéébougou)

La pluviométrie a été assez capricieuse depuis le début de la campagne. Le démarrage a été précocé depuis avril. Les pluies se sont raréfiées au moment où on en avait

le plus besoin, c'est-à-dire en juin et juillet. A ce jour, il n'y a que 4 postes pluviométriques qui sont excédentaires. Cette mauvaise répartition spatio-temporelle porte un coup dur aux cultures. Le déficit est prononcé dans certaines parties de la zone.

Il va de moins 37 mm à Legmoïn à moins 133 mm à Loropéni. L'évolution de la campagne a beaucoup varié parce que les rares pluies qui tombent sont très localisées. Si bien que certains paysans continuent de semer le maïs des cases, pendant que des champs sont au stade de la floraison.

C'est le cas également de l'arachide. Les champs de mil et de sorgho sont par contre très avancés. Il n'y a que quelques semis qui restent encore dans la partie sud. L'igname est au stade de ramification. Ce qui veut dire qu'il y a un retard parce qu'à la même période l'année dernière, il y avait déjà de l'igname sur le marché. Habituellement, on trouvait à cette période des turbercules à Loropéni et à Batié. Cette année, il n'y a encore rien. Sur le plan phytosanitaire, nous avons enregistré en juin des attaques isolées de chenilles dans les champs de céréales particulièrement dans le département de Guéguéré (province du loba). Cette attaque a été enrayée par les premières pluies qui ont suivi. Sur le plan alimentaire, la disponibilité des denrées est garantie sur les marchés. Mais les prix sont assez élevés. Le sac de 100 kg de maïs coûte entre 13500 et 15500 F CFA. Le sorgho est vendu entre 16000 et 18000 F. Les prix du mil sont compris entre 17 000 et 19 000 F. L'arachide se négocie à 11000 voire 13000 le sac de 100 kg.

AMB

Comoé - Léraba Situation pluviométrique

A l'examen des relevés pluviométriques des sept (7) postes dont les données sont disponibles à la 2e décennie du mois de juillet, trois (3) postes présentent une pluviométrie décadaire satisfaisante (supérieure à 50 mm).

Ce sont :

- dans la province de la Comoé :
- Tiéfara 130,6 mm en quatre jours.
- Niangoloko 67,4 mm en trois jours.

- dans la province de la Léraba :
- Loumana 103 mm en six jours.

Les quatre autres postes ont enregistré au cours de la même décennie respectivement

- pour la province de la Léraba :
- 47,9 mm à Sindou en trois jours.
- pour les postes de la province de la Comoé :
- 47,5 mm à Banfora en quatre jours.
- 31,5 mm à Sidiéroulougou en quatre jours.
- 12,6 mm à Mangoukara en deux jours.

Appréciation générale de la campagne

Comparée à la campagne précédente (1997/1998), la situation générale actuelle peut être jugée passable.

Par ailleurs l'installation tardive et difficile de la campagne a occasionné des changements d'intention de cultures qui risquent d'affecter le niveau de réalisations des objectifs de production surtout en coton graine et en maïs.

Jean. M. Konaté
directeur régional de l'agriculture de la Comoé

CAMPAGNE AGRICOLE 97-98

De nouvelles ambitions pour l'accroissement de la production agricole

Face aux potentialités hydro-agricoles abondantes de notre pays, le ministère de l'Agriculture se fixe comme objectif, pour la présente campagne,

de produire deux cent cinquante mille tonnes de riz paddy. On se souvient que la campagne écoulée, la production rizicole avait passé du simple au possible dans notre pays. Déjà, les résultats de la campagne dernière étaient satisfaisants malgré le démarrage très difficile de la saison, le manque de semence et de matériel aratoire.

Cette année, en s'engageant dans la production de 180 tonnes de riz, le département de l'Agriculture entend réussir le pari. Pour ce faire, des dispositions se prennent pour être au rendez-vous du succès. C'est ainsi que pour cette campagne, les semences sont remises à temps, on assiste çà et là à la remise de prix composés de matériel et de l'acteur de production toute action pouvant stimuler les producteurs à aller de l'avant, pour une meilleure production. Le ministre de l'Agriculture est en tout cas engagé dans cette bataille, lui qui n'arrête d'être avec les producteurs, pour recenser leurs difficultés, les encourager et inviter les différents projets à s'investir dans ce sens.

Bon an, mal an, notre pays paye pour la bagatelle de 15 milliards de francs pour importer du riz. Alors qu'il est possible de réduire le contenu de cette enveloppe en produisant plus localement. La deuxième ambition est celle de la production de maïs. On le

double. Situation qui a conforté les autorités du département de l'Agriculture à se convaincre, qu'une production plus importante en riz était sail, le maïs occupe la troisième place parmi les céréales après le sorgho et le mil. Sa production couvre 25% des besoins en milieu urbain et 75% en milieu rural dans l'Ouest du pays. On le sait également, sur le plan agronomique, le maïs présente un fort potentiel qui lui confère un avantage sur les autres céréales traditionnelles telles le mil et le sorgho.

Du point de vue culinaire, le maïs est la céréale pour laquelle il existe beaucoup de possibilités de transformation et de préparation (environ 40 mets). Sur le plan de l'élevage, le développement de la culture de maïs et sa transformation permettent de disposer d'aliments de bétail dont la pénurie constitue actuellement l'une des principales contraintes au développement du secteur. L'autre ambition donc du département de l'Agriculture est de produire pour la présente campagne 350 000 tonnes de maïs. Maintenant, les regards sont tournés vers le ciel pour que la saison connaisse une pluviosité qui permettra d'atteindre ces objectifs.

Presse ministère de l'Agriculture

Philippe BESSIN

Les différentes filières

1 - Céréales

FILIERE CEREALES Faire face à la libéralisation

Par Mohamed Ag Ibrahim (Stagiaire)

Une nouvelle politique céréalière suivie par l'Etat débute en 1992 avec le lancement du Programme d'ajustement structurel de l'agriculture PASA. La situation devenant difficile pour les finances publiques car les dépenses de l'Etat étaient bien supérieures aux richesses créées, il était impossible de continuer à subventionner indéfiniment ces organismes étatiques constamment déficitaires du secteur céréalière. La principale réforme intervenue a concerné la libéralisation totale du commerce des céréales sèches (mil, sorgho maïs), la suppression de l'Office national des céréales ONACER remplacé par une structure SONAGESS, qui ne s'occupe que du stock de sécurité et de la gestion de l'aide alimentaire.

Les acteurs de la filière ont échangé au cours du présent atelier avec les services techniques du ministère et les partenaires au développement en formulant des propositions devant permettre l'accroissement durable des performances de la rentabilité de la filière Céréales.

Après une telle validation



L'atelier a connu la participation des partenaires au développement

largement concertée, le gouvernement s'est engagé à prendre toutes les dispositions utiles pour créer les conditions favorables à la mise en œuvre pratique de ce plan d'actions. La filière céréalière au Burkina Faso comprend des acteurs bien identifiés qui ne forment pas un ensemble cohérent et opérationnel. Les acteurs de la filière sont répartis en deux groupes :

Le premier groupe com-

prend les acteurs directs (producteurs, commerçants, transformateurs, consommateurs).

Le second groupe réunit les services privés ou publics, financiers ou non dont les actions concourent à un bon fonctionnement de la filière (institutions de financement, fournisseurs d'intrants, d'équipements, de formation, instituts de recherche, organisations professionnelles des

marchés régionaux, le problème majeur à résoudre concerne l'amélioration continue de la performance de la filière Céréales. Les règles actuelles du jeu sont celles de l'économie libérale. Il convient donc de les utiliser pour la résolution des questions entravant la performance de la filière céréalière.

Les analyses montrent que les besoins en céréales sont couverts à 103% en moyenne sur le plan national entre 1991-1997. Entre 1985-1995, le taux de croissance de la production céréalière a été de 4,1% par an, nettement supérieure à celle de la population. Cependant, la production est encore fortement sujette aux aléas climatiques ; et toute baisse importante de la production entraîne des situations de crise alimentaire. La plus grande partie de la production de céréales traditionnelles est autoconsommée, seulement 15% du mil et du sorgho et 35% du maïs passent par le marché.

L'optimisation de la filière Céréales au Burkina Faso assurerait la compétitivité des céréales sèches locales en comparaison avec le riz importé. Les commerçants constituent un groupe dynamique dans la filière. Ils sont souvent critiqués de s'octroyer des marges bénéficiaires exagérées et d'obliger les producteurs à céder leur production à des prix dérisoires. L'objectif spécifique, retenu par les participants à l'atelier plan d'actions, est "d'accroître la performance des acteurs de la filière par la création d'un environnement favorable et par l'amélioration de leurs organisations". Un document de synthèse a sanctionné les travaux de l'atelier pour renforcer les capacités de la filière Céréales □

FILIERE CEREALES Améliorer les performances

La Maison des retraites, Antoine Nangouma, a organisé un atelier de validation sur la promotion des céréales le 11 avril à 9 heures. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Martin Bikienga, secrétaire général de l'Institut national d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, et d'Affaires inter-Royaumes du Danemark.

Par Mohamed Ag Ibrahim (Stagiaire)



Une vue de præsidium à la cérémonie d'ouverture de l'atelier plan d'actions sur les céréales

L'atelier national de validation du plan d'actions sur les céréales a regroupé des partenaires au développement du Burkina et de nombreux directeurs et chefs de service. La filière Céréales occupe une place de choix dans la politique de sécurité alimentaire du gouvernement. L'alimentation de base des Burkinabè provient des céréales dont la filière couvre près de 70% des besoins. La population du pays est essentiellement agricole mais les cultures vivrières n'arrivent pas à satisfaire les besoins alimentaires. Ainsi la lutte pour la sécurité alimentaire se confond, selon le discours de Martin Bikienga, à la lutte pour la promotion de la filière Céréales.

Les participants à l'atelier de ce matin examineront le document de synthèse élaboré par des consultants et qui leur est soumis par le gouvernement pour amendement. L'amélioration rapide des performances de la filière Céréales permet le renforcement constant de la sécurité alimentaire. Le ministère de l'Agriculture, de concert avec ses partenaires, entend définir et conduire des stratégies vigoureuses pour améliorer la filière en procédant à une meilleure coordination de la politique céréalière.

Outre l'instance de décision et d'orientation, trois organes de mise en oeuvre ont été créés : un organe de coordination, le secrétariat permanent de coordination de la politique céréalière ; un

organe de coordination de l'information ; un organe de production et de gestion des crises comprenant le Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), la Société nationale de gestion des stocks de sécurité (SONAGESS) et un instrument de financement, le Fonds de développement céréalière.

Le Burkina Faso est un pays sahélien avec son corollaire de caprices de saisons qui affectent la production céréalière. Les moyens techniques utilisés par le monde paysan sont rudimentaires et l'intensification demeure un objectif à atteindre.

Il va falloir revoir les problèmes des engrais, des semences et organiser les producteurs pour une fiabilité de la commercialisation des céréales.

L'action globale du gouvernement pour promouvoir la filière Céréales sera renforcée par les conclusions de ce plan d'actions. Les participants à l'atelier (transporteurs, commerçants, producteurs, travailleurs du secteur public et privé) ont été invités à un véritable exercice de réflexion intense et à une conjugaison des efforts pour l'exécution de ce programme. Des propositions pertinentes et réalisables sont attendues, car la lutte contre la pauvreté passe par une sécurité alimentaire durable.

La réalisation de la présente étude et la tenue de cet atelier ont bénéficié de l'appui technique et financier du Royaume du Danemark □

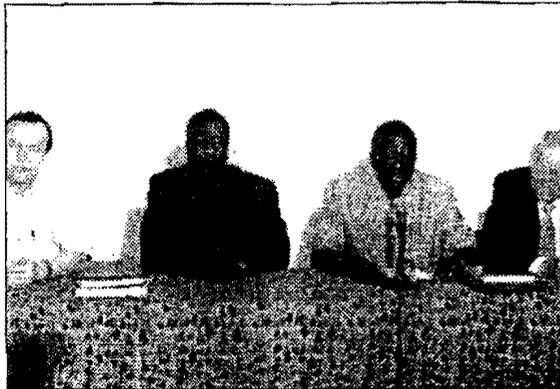
Politique céréalière

Un plan d'action en gestation

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, M. Issa Bikienga a présidé le 12 avril la cérémonie d'ouverture d'un atelier de validation du plan d'action sur les céréales. La réflexion est ouverte à tous les intervenants de la filière céréales.

Rigobert SANON

Producteurs, transformateurs, commerçants, consommateurs, services publics, partenaires au développement intervenant dans le domaine des céréales, tous ont été conviés à la réflexion devant valider le plan d'action national sur les céréales. On le sait, les céréales principalement le mil, le sorgho, le maïs, occupent une place de choix dans la politique de sécurité alimentaire. Selon le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, les céréales couvrent 70% de la demande alimentaire du



M. Bikienga I. Martin (micro) pendant son allocution d'ouverture (Ph. M. Guira)

différents compartiments de la filière en question. Car, persistent des entraves dans la valorisation des céréales, un certain nombre de

dont dépend la production. Le plan d'action sur les céréales dont il est question devra donc partir des potentialités existantes pour

asseoir des performances à même de renforcer la contribution de la filière céréales dans le développement.



Les participants devront amender un document provisoire (Ph. M. Guira)

La soixantaine de participants appelés à porter des amendements sur un document provisoire, devront donc approfondir les propositions faites qui

pays. Oeuvrer donc à la promotion de la filière céréales, c'est lutter pour la sécurité alimentaire a indiqué M. Bikienga.

Sur la base d'une organisation stratégique de ladite filière, les autorités compétentes ont décidé d'entreprendre des actions devant permettre une amélioration des performances dans les

contraintes qu'il va falloir éliminer autant que possible. Il s'agit notamment de l'insuffisance des moyens et techniques de production, la très faible utilisation des engrais, équipements et semences améliorées, le faible niveau d'organisation des acteurs de la filière ; sans compter, bien sûr, les caprices pluviométriques

visent l'augmentation de la rentabilité économique et financière de la filière céréalière. Les objectifs spécifiques visés consisteront à créer un environnement favorable, améliorer l'organisation et la structuration de la filière et enfin, accroître les performances des acteurs et intervenants dans le secteur. □

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Les professionnels de la filière céréale s'organisent

Les professionnels de la filière céréale, réunis en atelier national de validation du Plan d'action pour la promotion des céréales locales à Ouagadougou ont décidé mardi soir de se doter d'un comité pour la défense de leurs intérêts.

Ce comité qui regroupe des représentants des transformateurs, des consommateurs, des transporteurs, des commerçants, des ONG et des structures de l'Etat intervenant dans le secteur est placé sous la coordination du Programme d'Ajustement du secteur Agricole (PASA). La Secrétariat permanent de la coordination de la politique céréalière (SPCPC) du ministère de l'agriculture est chargé de la mise en œuvre concrète des activités du comité qui coordonne désormais toutes les interventions



Ils parlent désormais le même langage. Ph. Félix YELKOUNI

acteurs de la filière. Ils ont cependant exprimé la nécessité de voir compléter le projet de plan d'action par une évaluation financière de toutes les mesures préconisées. Ils ont également sou-

chambre de commerce pour la bonne marche de leurs activités.

Ils ont enfin souligné la nécessité pour l'Etat d'améliorer la circulation de l'information en direction des acteurs de cette filière. En d'autres termes, les professionnels de la filière céréale veulent être informés assez tôt des distributions gratuites de vivres. De même, les fluctuations des prix des céréales intéressent les acteurs de la filière qui préconisent le rachat par l'Etat des excédents céréaliers ainsi que la défense de leurs intérêts dans les rencontres des grands ensembles régionaux.

Le ministère de l'Agriculture s'est pour sa part engagé à beaucoup contribuer à l'accroissement de la production par un encadrement plus soutenu et la mise à la disposition des acteurs de la filière de crédit.

Tous parlent donc maintenant le même langage. La mise en œuvre du plan d'action national pour la promotion des céréales locales n'est plus qu'une question de jours.



De gauche à droite, le chargé d'affaires de l'ambassade du Danemark au Burkina, le SG du ministère de l'Agriculture et le coordonnateur du PASA. Une réelle disponibilité à soutenir les professionnels de la filière céréales. Ph. Félix YELKOUNI

des acteurs de la filière céréalière.

S'exprimant sur le futur plan d'action national pour la promotion des céréales, les participants ont salué les initiatives prises par l'Etat dans le sens d'une plus grande responsabilisation des

acteurs de la filière céréalière. S'exprimant sur le futur plan d'action national pour la promotion des céréales, les participants ont salué les initiatives prises par l'Etat dans le sens d'une plus grande responsabilisation des

acteurs de la filière céréalière ont en outre demandé à l'Etat de clarifier le rôle de la

Victorien A. SAWADOGO

PASA

Le plan d'action nationale sur les céréales en question

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Issa Martin Bikienga a présidé lundi matin l'ouverture d'un atelier national de validation du plan d'action sur les céréales à Ouagadougou. Organisé par le Programme d'ajustement du secteur agricole (PASA) avec l'appui financier et technique du Royaume du Danemark, cet atelier regroupe une soixantaine de représentants de la filière céréalière (commerçants, transformateurs et producteurs), de l'administration et de partenaires

du PASA.

Pendant deux jours, les participants se pencheront sur les goulots d'étranglement de la filière céréalière et formuleront des propositions de solutions pour une amélioration de la production, de la commercialisation et de la transformation des céréales locales dans le contexte actuel de libération et d'intégration régionale.

Pour ce faire, ils feront le diagnostic de toutes les politiques céréalières déjà entreprises dans notre pays. «Les céréales constituent une filière de pre-

mière importance dans la politique de sécurité alimentaire du gouvernement. En effet, elles couvrent à elles seules près de 70% de la demande alimentaire du pays et constituent par conséquent, l'alimentation de base de la majorité des Burkinabè. Aussi, la lutte pour la sécurité alimentaire se confond en grande partie à la lutte pour la promotion de la filière céréalière», indique Issa Martin Bikienga qui ajoute que «le dispositif institutionnel défini par l'accord-cadre Etipartenaire, met en exergue l'action concentrée de l'Etat et de ses partenaires autour de la conduite de la politique céréalière».

Ce sont en tout cas des informations essentielles dont les participants devront tenir compte dans la validation du document soumis à leur appréciation. Ils devront également tenir compte de la disponibilité du ministère de l'Agriculture à les soutenir. «Les semences constituent un thème prioritaire qui mobilisera le ministère de l'Agriculture et les autres acteurs de la filière au cours de la campagne 1999-2000», a annoncé Issa Martin Bikienga.

La balle est donc dans le camp des professionnels de cette filière qui doivent avant tout s'engager à travailler comme s'ils étaient les seuls.

✉ Victorien A. SAWAODOGO



Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Issa Martin Bikienga (micro) a rassuré les professionnels de la filière céréalière du soutien des autorités. (Ph : Félix YELKOUNI)

BULKIEMDE

Information et sensibilisation sur la politique céréalière

Une réunion d'information et de sensibilisation sur la politique céréalière au Burkina Faso s'est tenue lundi 7 décembre 1998 à Koudougou. Initiée par le ministère de l'Agriculture, cette campagne d'information et de sensibilisation a concerné la direction régionale de l'agriculture du Centre-Ouest qui regroupe les provinces du Bulkieumé, du Sanguié, de la Sissili et du Ziro. Étaient présents aux travaux, les haut-commissaires du Bulkieumé Maxime Bandaogo, de la

M. Souleymane Idogo du Secrétariat permanent de coordination de la politique céréalière et de la sécurité alimentaires. Les différents services ci-dessus cités ont exposé sur les principales missions dont ils sont chargés de l'exécution. L'objectif fondamental pour tous, étant d'assurer l'autosuffisance aux populations burkinabè. L'exposé fait par le Secrétariat permanent de coordination de la politique céréalière et de la sécurité alimentaire révèle que la pro-

les importations (aides alimentaires et importations commerciales).

De nos jours, le mil et le sorgho représentent près de 83 % de la production céréalière nationale, le maïs 13 % et le riz 3,5 %. La production du riz stagne. Elle couvre à peine 20 % de la consommation nationale. Elle a été subventionnée jusqu'en 1996 par l'Etat (tarification et administration des prix). Au regard de ce diagnostic, la politique céréalière nationale a établi deux objectifs majeurs à atteindre :



Les participants à la réunion sur la politique céréalière.

Sissili, Jean Bassono, du Ziro, Jean Loui Somda, la secrétaire générale de la province du Sanguié, Léontine Zagré, du directeur régional de l'agriculture Oula Coulibaly des producteurs agricoles, des commerçants, des transporteurs, des représentants des syndicats du ministère de l'Agriculture, des partenaires techniques de terrain, des directeurs et chefs de services, venus des quatre provinces de la direction régionale de l'agriculture du Centre-Ouest. La mission venue de Ouagadougou était constituée des services du Secrétariat permanent de coordination de la politique céréalière et de la sécurité alimentaire (SP-CPC-SA) ; de la Cellule technique du comité de coordination de l'information pour la sécurité alimentaire (CT-CCT), de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGES) ; du Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR). La mission était conduite par

duction nationale agricole du Burkina Faso est largement tributaire des aléas climatiques. Il existe des disparités régionales avec la présence de zones chroniquement déficitaires (provinces du Nord et centres urbains) et de zones excédentaires (zone cotonnières et provinces du sud-ouest du pays).

En matière de consommation de céréales, le constat est que les zones urbaines ont tendance à recourir de plus en plus au riz dont la demande loin d'être satisfaite nécessite des importations coûteuses. Accroissement de la population oblige. La consommation moyenne de céréales est estimée à 190 kilogrammes par personne et par an. Les besoins qui étaient d'un million 624 mille tonnes en 1990 sont de l'ordre de 2 millions 126 mille tonnes en cette année 1998 et sont estimés à 3 millions 133 mille tonnes en 2010. L'offre des céréales est essentiellement constituée par la production nationale à laquelle s'ajoutent

- Assurer la sécurité alimentaire par l'augmentation des productions nationales,

- Maintenir l'équilibre de l'offre et de la demande afin que le bilan soit sans cesse équilibré. D'où la nécessité de dynamiser la filière céréalière par la création d'un environnement favorable à la libre circulation des céréales, à la liberté du commerce et à la fixation des prix par le marché. Comme stratégie globale, des efforts sont déployés pour limiter la dégradation des sols et réduire les cultures extensives en privilégiant la gestion des terroirs, la maîtrise de l'eau. Ce qui permet de sécuriser et d'intensifier la production d'une part et d'organiser d'autre part un système performant de stockage, de transformation et de commercialisation des céréales et produits dérivés aux goûts des consommateurs.

↳ Salla ZERBO
AIB-Bulkieumé

TOURNEE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Oubritenga : bas-fond du riz pluvial

« On peut demander au ministre Koutaba de dessiner, les yeux fermés, la carte géographique du Burkina tant il connaît les coins et les recoins des villages qu'il visi-

Leyargo et Natinga dans la province d'Oubritenga. Cette visite dans la province d'Oubritenga s'inscrit dans une longue tournée du ministre destinée à l'évolution de la présente campagne agrico-

Chine, et le Projet de sécurité alimentaire et de nutrition (PSAN) sont le résultat tangible de l'appel lancé par les producteurs eux-mêmes. D'abord à Djibo en 1996 et à Dédougou en 1998. Cet



te...» Ce sont là les propos d'un paysan de Leyargo dans le département de Manéga. C'est vrai, la disponibilité du ministre Michel Koutaba et la mobilisation

le entreprise depuis 6 mois. Dans l'Oubritenga; comme dans toutes les trente-trois (33) provinces visitées, il s'agissait de porter aussi aux paysans le message du

appel, on se rappelle, était une invité aux paysans pour un accroissement de la production de riz. Une invite qui entre aussi dans le cadre de sa mise en

Michel Koutaba : La tournée que j'effectue sur instruction du gouvernement est une tournée d'évaluation de la campagne agricole entreprise depuis le mois d'août 1998. J'ai donc visité plusieurs provinces pour porter le message du Président Blaise Compaoré aux paysans et surtout profiter à chaque fois de l'occasion pour encourager les producteurs. Ma tournée dans la province d'Oubritenga rentre donc dans cet objectif majeur. C'est vrai que les producteurs ne maîtrisent pas

encore les techniques de la 2e culture du riz, mais ici dans la province d'Oubritenga, on a constaté que les bas-fonds de riz bien que tardivement semés sont arrivés à maturité. Dans l'ensemble, ce que nous pouvons dire pour cette campagne agricole que nous sommes en train d'achever, c'est qu'elle est meilleure que celle de l'année passée. Parce que dans beaucoup d'endroits, la pluviométrie s'est améliorée et le végétal se comporte bien. Et sans anticiper, nous

pouvons dire que la production agricole sera meilleure à celle de l'année passée. Nous avons vu par exemple dans la région de l'Ouest des producteurs qui combinent le maïs et le coton dans de grandes superficies; les paysans modernisés appliquant des thèmes techniques avec l'appui de la mécanisation, et des tracteurs... Il y a aujourd'hui des fonctionnaires, et même des ministres qui s'investissent dans l'agriculture.

I. N.

constante de ses plus proches collaborateurs pour les travaux champêtres ont achevé, en effet, de faire de lui le premier responsable du ministère de l'Agriculture. Le week-end dernier encore Michel Koutaba était à Nagréongo, Loubila, Dapelgo et Manéga, etc. Dans ces départements, le ministre de l'Agriculture et ses techniciens ont visité les champs de riz dans les villages de Nahartenga, Ipala, Dogomnogo, Koudgou, Zakouré,

gouvernement burkinabè. C'est-à-dire encourager les paysans dans leur tâche et les inviter à avoir constamment l'esprit à l'ouvrage. A Nahartenga, Ipala, Dogomnogo, Koudgou, Zakouré, Leyargo, Natinga, Michel Koutaba a visité les bas-fonds de riz cultivé sur une superficie (sur l'ensemble des champs), de 65,17 hectares. Ces aménagements de bas-fonds de riz pluvial soutenus financièrement et techniquement par la République de

œuvre des Six engagements lancés par le Président Blaise Compaoré. En tout cas, la communion semble être désormais bien établie entre le ministre Koutaba et les producteurs qui ont du reste promis au premier responsable des questions agricoles de livrer ferme bataille contre la sous-alimentation et la pauvreté sociale dans le Burkina profond.

Idrissa NOGO

AGRICULTURE

Les hommes convoitent les rizières des femmes

Dans le Nord et le Centre-Bénin, la riziculture qui était une activité marginale concédée aux femmes est devenue si rentable qu'elle aiguise l'appétit des hommes déçus par le coton.

Village de Kpadé, à 620 km au nord de Cotonou. Entre deux prises de tabac frais, Liamidi Dandjima, producteur de coton, lance : "Revenez l'année prochaine. Vous verrez si la culture du riz est une activité exclusivement féminine".

Pour toute réponse à ce défi, Saka Manou, présidente du groupement des femmes de Kpadé, s'éclipse prétextant sa fatigue après avoir fait la lessive. En réalité, elle ne veut pas étaler en public la tension sourde qui existe entre les deux sexes à propos de la production du riz. A Sowé, village situé à 230 km au nord de Cotonou, sur les trois groupements de producteurs de riz, deux sont présidés par des hommes. Pourtant, les femmes sont près de 500 sur les 590 personnes que comptent les trois groupements.

Dans le Centre et le Nord du Bénin, la riziculture est une activité traditionnellement réservée aux femmes. Absorbés par la culture du coton, censée rapporter gros, les maris ont confiné les femmes sur des champs de riz souvent exigus. Argument mis en avant : cette culture est moins "tracassante" que celle de l'or blanc. "Les femmes sont trop fragiles pour pratiquer des cultures qui nécessitent beaucoup de force", explique Orou Monnou, un paysan de Kassakou, à 5 km au nord de Kpadé.

Beaucoup d'hommes esti-

ment aussi que la riziculture prend trop de temps. Il leur a donc paru plus intéressant de se consacrer à des productions agricoles comme le coton supposées plus rentables. Par ailleurs, les femmes ne peuvent pas disposer de vastes exploitations de coton : lorsqu'on leur concède une parcelle, sa superficie ne dépasse guère un hectare. D'ailleurs, dans les coutumes locales, la femme n'a pas de droit de propriété sur la terre.

Les déçus du coton

Mais cette répartition des rôles a fini par profiter aux femmes. Grâce à un financement de la FAO, l'Etat a aménagé, entre 1992 et 1995, près de 500 ha de bas-fonds dans plusieurs régions du pays. Bien formées par le biais de ce projet, les femmes ont élargi les espaces aménagés. A Sowé, par exemple, les 15 ha aménagés par le projet FAO ont été portés à 108 ha par les groupements. Leur ardeur a redoublé avec la dévaluation du franc CFA, la production du riz devenant plus rentable que celle du coton. De 75 à 100 F CFA (1,50 FF à 2 FF), selon les régions, le prix de vente du kilo de riz est passé entre 250 et 350 F CFA (2,50 FF à 3,50 FF).

"Lorsque nous faisons un quart d'hectare de riz, explique Bana Adam, présidente des femmes de Sonsoro (650 km de Cotonou), nous obtenons en moyenne 1500 kg de riz. Si nous gardons à la maison 400 kg pour les besoins de l'alimentation et que nous vendons les 1100 kg, nous gagnons au moins 275 000 F CFA. Dans le même temps, celui qui a fait la même surface de coton obtiendra au plus 60 000 F CFA, soit quatre fois moins. Et sur cette somme, il devra rembourser les

crédits contractés pour l'acquisition des engrais et insecticides".

Déçus par le coton et souvent lourdement endettés, les hommes ont commencé à lorgner du côté du riz. A Sinanwongourou (22 km à l'Ouest), par exemple, ceux qui avaient quitté le village pour aller cultiver le coton à plus de 200 km, sur les bords du fleuve de l'Alibori, sont revenus. Ces producteurs, dont certains ont 500 000 F CFA de dettes, veulent se reconvertir dans la riziculture.

Malheureusement, il n'y a pas assez de périmètres aménagés pour tout le monde. "Les bas-fonds ne sont pas indéfiniment extensibles", prévient Amadou Issa, animateur du Projet néerlandais d'appui au développement de Kandi (630 km au nord de Cotonou). Dès lors, nombre de planteurs se sont mis à revendiquer les bas-fonds mis à la disposition des femmes. Cela crée une certaine psychose chez elles. Elles ont peur d'être progressivement évincées des terres qui constituent aujourd'hui leur principale source de revenu.

Une filière non organisée

Pour le moment, les hommes n'ont pas encore franchi le Rubicon pour deux raisons. Par calcul, tout d'abord. La filière n'est pas encore organisée et les femmes éprouvent parfois des difficultés à écouler leur production. "Il faut que l'Etat nous aide à trouver des preneurs qui garantissent l'achat de nos récoltes comme c'est le cas pour le coton", plaide

Elisabeth Kètè, vice-présidente d'un groupement de Sowé. Mais, dès que ce problème serait réglé, "il est fort à parier que les hommes reviennent à la charge pour essayer de détrôner les dames", prévient un encadreur rural.

Autre frein à leurs ambitions : il leur faudra aussi affronter la pression des notables. Ces derniers ne sont pas du tout favorables à la "déstabilisation" des femmes. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à les soutenir pendant les assemblées et autres réunions en insistant sur "le rôle irremplaçable des productrices de riz dans la sécurité alimentaire du village". Le fait qu'elles ont créé, à partir de leurs activités, des caisses rurales d'épargne et de prêt (Crep) constitue pour elles un véritable atout. Grâce à ces caisses, elles s'octroient des crédits, mais en accord également à d'autres villageoises pour qu'elles se prennent en charge. A Sonsoro, des prêts sont même consentis à des fillettes déscolarisées pour qu'elles se livrent à de petits commerces. Cette action, assure le notable Bio Yarou, contribue à diminuer le nombre de filles mères. Car, lorsque les adolescentes ont une activité qui leur rapporte des revenus, elles se laissent moins facilement abuser par les garçons qui leur jettent quelques sous".

Ces bonnes actions économiques et sociales suffiront-elles à préserver la place dominante des femmes dans la production du riz ? Pour l'heure, leurs craintes et leurs espoirs fluctuent avec le cours du coton. A partir de la campagne 98-99, le prix d'achat du kilo de coton au producteur passera de 200 à 225 F CFA. De quoi peut-être à empêcher les hommes de faire main basse sur les exploitations rizières !

Emmanuel Vidjinnagni Adjovi

L'hypothétique autosuffisance en matière de riz

Selon les divers scénarios du plan national de relance de la filière riz, il faudrait au Bénin au moins une quarantaine de milliards de F CFA (soit environ le quart de ses recettes fiscales annuelles) pour qu'il couvre dans 20 ans ses besoins en matière de consommation et seulement

à hauteur de 87 %. Cela suppose qu'on mobilise pour chaque quinquennat 7 milliards de F et 18 milliards de F pour le dernier.

Lorsqu'on sait que la consommation actuelle se situe à 60 000 t pour une production nationale de 10 000 t, plusieurs observateurs se demandent si l'Etat béninois ou des bailleurs de fonds peuvent investir des sommes aussi colossales dans le riz pour des résultats aussi modestes !

E.V.A.

Agro-alimentaire

Les vins nouveaux du Burkina sont arrivés

Une fonctionnaire du ministère burkinabé de la Santé raffle les médailles en fabriquant des vins à base de céréales et de fruits sabeliens. Ces boissons naturelles font un tabac à Ouagadougou les jours de fête et de... foot.

Madieng SECK
(S/FIA)

Christine Naré aime le vin. Cette fonctionnaire du ministère burkinabé de la Santé s'est mise en tête de produire des boissons naturelles, saines et agréables au goût en utilisant non du raisin mais des céréales et des fruits sauvages locaux. Depuis 1994, elle a ainsi mis au point plusieurs vins de sorgho, de kagha (datarium), d'oseille, de goyave, etc., apportant à la fabrication de ses spécialités le même soin qu'un vrai vigneron. Christine mise d'abord sur la qualité de la matière première. C'est pourquoi, à la tête de son équipe familiale de quatre personnes, elle se met en chasse des meilleures graines de sorgho, des plus belles noix

de kagha et feuilles d'oseille rouge vif. La vinification consiste ensuite à laisser fermenter le jus de ces fruits pressés pendant 90 jours. Après un filtrage minutieux, les boissons sont mises en bouteille fermées par des bouchons de liège. Leur degré d'alcool varie de 2° pour le vin doux de kagha à 34° pour l'apéritif à base de sorgho.

Pour démarrer son unité de fabrication à Ouagadougou, Mme Naré n'a pas lésiné sur les moyens. Elle a acheté, en Italie, pour plus d'un million de F cfa, un filtreur-stérilisateur et une machine à remplir les bouteilles à 300.000 F cfa. Ses efforts pour produire une boisson hygiénique ont été récompensés il y a deux ans par le laboratoire du Centre national de nutrition du Burki-

na qui lui a accordé une distinction. Ses boissons n'ont en effet rien à voir avec les eaux de vie mortelles comme l'odontol camerounais ou le soum-soum sénégalais ni même avec les torti-boyaux importés vendus notamment au Burkina sous l'appellation trompeuse de vin. Ces infâmes rouges composés de produits chimiques mélangés à de l'eau ne contiennent pas le moindre grain de raisin. La presse malienne a d'ailleurs récemment dénoncé les méfaits de ces breuvages. "Venus d'Occidents rares sont les vrais vins de qualité à la portée de l'Africain moyen", explique Christine qui exalte au passage les vertus de ses boissons vendues à 1300 F cfa seulement la bouteille.

Ses vins de fruit ont un autre atout: ils peuvent se conserver plusieurs années mais, confie-t-elle, je n'ai pas de vin de plus de 12 mois à cause de la demande. Ce que j'ai constaté c'est que le vin de sorgho se bonifie en vieillissant. Au

début, il a un goût de dolo, qu'il perd avec l'âge"

Depuis les premiers crus de 1994, les vins du Burkina ont conquis bien des palais. "Mes carnets de commandes sont toujours remplis. Rien que dans la journée du 24 décembre 1996, j'ai vendu pour 500 000 F cfa, soit près de 400 bouteilles", se rappelle-t-elle, fière de ce record. En 1997, le festival africain du cinéma de Ouagadougou, le très connu Fespaco, a encore élargi le cercle des amateurs. "Les Européens étaient tous les jours à mon stand pour s'offrir mes vins entre copains, dit-elle, et beaucoup en ont ramené chez eux".

L'éthique est dans l'étiquette.

Derrière ses bouteilles aux grosses étiquettes, la viticultrice vante sa production et explique les raisons de son succès. "Mon principe c'est d'exploiter les produits locaux pour mieux les valoriser sans utiliser aucun produit chimique. Mes vins sont toujours stabilisés naturellement." Bref, chez Christine, l'option vinature est plus qu'un code de conduite, une éthique. Le respect de cette règle lui a, par exemple fait renoncer à fabriquer du vin de banane. "Le goût changeait après une semaine de fermentation et je ne voulais ajouter aucun composant chimique", reconnaît

humblement cette "accro" des vins naturels.

Christine compte ouvrir bientôt une PME où elle travaillera avec du matériel plus performant et un personnel qualifié. Il lui faudra alors pour produire à grande échelle se procurer fruits et céréales en plus grosses quantités. Mais pour ne pas entrer en concurrence avec les acheteurs de sorgho destiné à l'alimentation, elle utilise une variété de sorgho impropre à la préparation de la pâte et de la bière. Le Centre national burkinabé de recherche (CNRST) étudie la question pour éviter que la production d'alcool se fasse au détriment de l'alimentation.

En attendant, l'inventrice savoure les prix et médailles que lui a décernés en décembre dernier l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle au salon de Dakar, après ceux obtenus à Ouagadougou en janvier 1997. Lors de ce premier Salon africain de l'invention et de l'innovation technologique de Dakar du 8 au 13 décembre dernier, le stand du Burkina a refusé du monde. Des commerçants sénégalais se sont même portés candidats pour être dépositaires de ces vins. "Ça n'arrête pas!", s'exclame un des organisateurs, selon qui les vins de Christine ont ravi la vedette aux autres produits d'invention récente. □

Le sorgho cherche à gagner du terrain

Préparer du pain, des biscuits, des gâteaux, du riz ou de la bière avec du sorgho ? C'est désormais possible grâce à une nouvelle variété, mise au point au Mali. Un sorgho "blanc" qui pourrait se substituer en partie au riz et au blé importés.

A. SANKARÉ

N'ténimissa, la nouvelle variété de sorgho blanc est née de l'heureuse union entre une variété locale du Mali, Bimbin sumalen et une variété éthiopienne, Zera zera. Qu'a donc cette nouvelle née de plus que les autres ? Elle donne de la farine blanche, nettement préfé-

rée au Mali à la farine brune. "Le sorgho est la deuxième céréale après le mil au Mali, affirme Sidi Békaye Coulibaly, chef du programme sorgho. En bouillie, couscous ou tô, il est à la base de l'alimentation. Mais les agriculteurs ne peuvent le vendre à cause de la couche brune du grain des variétés traditionnelles

qui détériorent la qualité de la farine." N'ténimissa n'a pas ce défaut et fait sa percée sur le marché agro-industriel malien.

"De nombreuses ménagères ont acheté au supermarché le sorgho N'ténimissa sous forme de semoule et de farine, indique Aissata Bengaly Berthé, nutritionniste au laboratoire de technologie alimentaire. Les semoules fine et moyenne et la grosse brisure de sorgho étuvé ont été très appréciées des ménagères au moment des fêtes, surtout dans les régions où peu de riz est produit

comme dans les arrondissements de Sikasso, de Koutiala ou de San."

Les analyses du laboratoire de technologie alimentaire sur la qualité culinaire, les caractéristiques physico-chimiques, la teneur en vitamines et en sels minéraux de cette nouvelle variété sont concluantes. Le sorgho peut avantageusement se substituer au riz dans de nombreuses recettes. Des tests de fabrication de biscuits industriels contenant 5 %, 10 % et 15 % de sorgho donnent des produits d'excellente qualité. Des recherches sont en cours pour incorporer une quantité plus grande de N'ténimissa. Les clients ne boudent pas le pain fabriqué avec de la farine mélangée, ni les croissants pourvu que la pâte lève. Par ailleurs, le sorgho permet

d'arrêter le processus de fermentation du dolo, la bière de mil: il peut alors se garder au moins trois mois au lieu de quelques jours. Enfin, l'incorporation de sorgho germé dans les farines de sevrage à base de mil et de niébé permet d'en améliorer la valeur calorique.

Le sorgho N'ténimissa a un cycle de 130 jours environ pour un rendement de 2 t/ha en station. "En milieu paysan, précise Sidi Békaye Coulibaly, cette variété donne jusqu'à 900 kg/ha. Un paysan a même récolté 2,5 t/ha à Yirimadio dans la banlieue de Bamako." Une aubaine pour un pays qui a dépensé environ 8 milliards de F cfa pour importer 27 000 tonnes de farine de blé et qui maintient le prix de la baguette de pain à coups de subventions. □

RIZ

La production nationale victime de la libéralisation

La réforme de l'économie burkinabè engagée en 1991 sous la houlette des institutions de Bretton Woods n'a pas épargné le secteur de l'agriculture, avec la mise en oeuvre d'un programme d'ajustement du secteur agricole (PASA). A cela est venue s'ajouter la suppression de la péréquation qui a enlevé à la CGP son pouvoir de moduler les importations de certaines denrées comme le riz. Conséquence, la production nationale de riz connaît d'énormes difficultés de mévente, au moment où les dizaines de milliards d'investissements dans les aménagements hydroagricoles commencent à être rentables.

La campagne agricole a été mauvaise cette année. Les estimations officielles évaluent 156 000 tonnes le déficit céréalier enregistré sur l'ensemble du territoire national. Les provinces du plateau Central, du Nord, du Sahel et de l'Est du pays, soit au total 18 provinces sont les plus touchées. Selon le ministre de l'Agriculture qui passait devant les députés le 16 décembre dernier, 67 200 tonnes de vivres doivent être rapidement mobilisées pour venir en aide aux populations des zones à risque. Si quelque 21 000 tonnes ont déjà été acquises, il reste quelque 45 000 autres d'une valeur de plus de 7 milliards et demi de nos francs. Le gouvernement a dans ce sens déjà lancé

sies climatiques que connaît notre pays", avertit M. Alain Compaoré, directeur de la mise en valeur de l'AMVS. Et ces dernières années, la FAO insiste particulièrement sur l'importance des cultures irriguées.

Plus de 16 milliards de francs CFA investis au Sourou

Au Burkina, on a pris très tôt conscience des avantages des périmètres irrigués. Les premières études sur la question datent d'avant l'indépendance, en ce qui concerne précisément la vallée du Sourou. Mais il faudra attendre 1967 pour voir la première réalisation avec l'aménagement



L'AMVS est obligée d'organiser des semaines commerciales pour écouler sa production.

un SOS à la communauté internationale le 4 décembre. Les causes des médiocres récoltes de cette année (qui concerne la plupart des pays sahéliens) sont connues, c'est le mauvais rendement. Un mauvais rendement lui-même dû principalement à la mauvaise pluviométrie qui a été particulièrement capricieuse cette année. Mais la solution de ce qu'on appelle les aléas climatiques ou les caprices de la nature est également connue, c'est la maîtrise de l'eau pour s'en affranchir. "L'aménagement hydroagricole est la clé de voûte qui permettra au Burkina d'avoir une sécurité alimentaire, toute autre forme de production étant vouée à l'échec, à cause des tantai-

lions. Cette somme a été mobilisée sur le budget national mais surtout auprès de bailleurs de fonds comme la BADEA, l'OEPEP, la BID, le Fonds saoudien de développement, la BAD, LA BOAD, le FED, la CNSS.

Par rapport aux pays voisins comme le Mali où les aménagements atteignent des dizaines de milliers d'hectares, le Burkina semble bien en retard. Mais le peu de surfaces aménagées est judicieusement exploité. Les cultures sont essentiellement le riz et le maïs, mais de plus en plus, les cultures maraichères comme l'oignon, le haricot, le niébé, la pastèque sont pratiquées.

Les rendements moyens à l'hectare, sont de 5 tonnes pour le riz, 3 tonnes pour le maïs, 15 tonnes pour l'oignon et autant pour la pastèque. Et avec ses deux campagnes agricoles, ce sont 20 000 tonnes de riz, 10 000 de maïs, 70 000 de pommes de terre, 700 de haricot vert qui sont récoltées. Mais aujourd'hui, le problème qui se pose est curieusement la mévente, dans un pays où il a toujours existé des zones de déficit céréalier. En l'absence d'un circuit commercial efficace, les producteurs du Sourou sont obligés d'organiser eux-mêmes des semaines commerciales comme celle qui se tient du 22 au 28 décembre à la place de la Révolution.

En plus de la mévente des productions, un autre danger hypothétique l'espoir d'autosuffisance alimentaire que représente la vallée du Sourou. C'est la concurrence déloyale que constitue le riz importé conformément à la politique de libéralisation en cours. "Depuis la libéralisation du prix du riz, nous avons constaté qu'il y a une quantité importante de riz qui a envahi le territoire national. Cela compromet dangereusement la production nationale parce que ce riz est subventionné par les pays producteurs et nous qui commençons à peine à rentabiliser nos aménagements ne pouvons pas les concurrencer. C'est injuste!" se plaint amèrement M. Eugène Diendéré, directeur général de l'AMVS.

Il n'a pas tort quand on sait que l'agriculture des pays industrialisés reste encore fortement subventionnée par l'Etat et qu'en retour, on déverse les surplus dans nos pays où l'on tente de déconseiller une telle politique de soutien qui se faisait notamment par le biais de la péréquation. Les conséquences, on le devine, c'est le maintien de la dépendance alimentaire, sans oublier le gaspillage que constituent les immenses ressources financières injectées dans l'aménagement des périmètres et qu'il va falloir néanmoins rembourser. Il est peut-être temps de réagir.

Cyriaque PARE

SAHEL

Le plus grave déficit céréalier depuis une décennie

La saison des pluies qui a été dans l'ensemble insuffisante, irrégulière et mal répartie dans les Etats membres du Comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) a pour conséquence d'entraîner des récoltes qui ne suffiront pas à assurer cette année la couverture alimentaire des populations de cette zone. Sur les huit pays que compte cette institution, seul le Mali enregistre un excédent brut céréalier de 13 839 tonnes. Les déficits bruts de céréales sont de 112 370 tonnes pour le Burkina Faso, 84 375 tonnes pour le Cap Vert, 145 865 tonnes pour la Gambie, 58 167 tonnes pour la Guinée Bissau, 350 453 tonnes pour la Mauritanie, 400 007

tonnes pour le Niger, 952 880 pour le Sénégal et 314 534 tonnes pour le Tchad.

Selon les données recueillies auprès du centre Agrhymet, (Centre régional agro-hydro-météorologique) l'institution spécialisée du CILSS basée à Niamey au Niger, le bilan céréalier accuse un déficit global de 2 404 814 tonnes pour cette année.

Cependant, si l'on tient compte d'une part des importations effectuées chaque année par les différents pays, d'autre part, de la capacité industrielle dont dispose certains d'entre eux pour la transformation locale de produits importés afin d'assurer la couverture alimentaire de leurs populations et enfin des aides

attendues, trois pays, à savoir le Burkina Faso, la Guinée Bissau et le Mali se retrouveraient excédentaires pour respectivement 15 097, 17 686 et 65 479 tonnes. Par ailleurs, le déficit du Cap Vert serait ramené à 33 225 tonnes, celui de la Gambie à 43 265 tonnes, celui de la Mauritanie à 50 377 tonnes, celui du Niger à 151 269 tonnes, celui du Sénégal à 316 380 tonnes et celui du Tchad à 240 709 tonnes.

Le déficit net cumulé de l'ensemble des pays du Sahel s'élèverait ainsi à 736 964 tonnes pour cette année ; il est l'un des plus graves que cette région ait enregistré depuis une décennie.

ALTERCOM

Questions orales à l'Assemblée

Déficit céréalier: les 18 provinces concernées

Les ministres de l'Agriculture et de l'Action sociale étaient mardi soir devant les élus à l'Assemblée nationale pour répondre à la question orale du député Moussa Boly sur la situation céréalière très préoccupante de cette année. 5 heures d'horloge, c'est le temps qu'il a fallu aux députés pour exprimer leurs préoccupations et aux ministres pour expliquer les mesures qui sont en train d'être prises par le gouvernement. Mais, pour autant, la question est-elle résolue? Rien n'est moins sûr.

Cheick O. BONI

«Le Burkina Faso a connu une mauvaise saison hivernale en cette année 1997 et la situation céréalière est très préoccupante. M. le ministre, quelle est la situation exacte sur toute l'étendue du territoire. Que prévoyez-vous pour remédier au déficit céréalier qui s'annonce car certaines régions sont présentées comme excédentaires (exemple le Gulmu) alors que réellement, il n'en est rien»? La question orale du député Moussa Boly, député du Gounma et 3^e vice-président de l'Assemblée nationale, a donné lieu à un exposé fait par le ministre Michel Koutaba qui, avec sa collègue de l'Action sociale, étaient interpellés par cette question sur le déficit céréalier.

La déclaration du ministre de l'Agriculture en guise de réponse à la question du député Boly a consisté à faire de manière globale le tour des mesures mises en œuvre par le gouvernement pour faire face à la crise alimentaire reconnue préoccupante. Michel Koutaba s'est ainsi évertué à donner aux élus les détails d'un programme gouvernemental dit "d'appui aux populations défavorisées dans les zones déficitaires et à risque alimentaire 1997/1998".

Adopté par le gouvernement, ce programme, dira-t-il, vise à limiter les risques d'une crise alimentaire grave suite au déficit brut prévisionnel de 156 mille tonnes de céréales enregistré dans 18 provinces du pays. Il comprend entre autres, des activités d'aide de semi-urgence devant porter notamment sur l'approvisionnement des banques de céréales (60 au total avec une capacité de 900 tonnes pour un montant de 135 millions de francs CFA), les activités génératrices de revenus, les activités de réhabilitation et les activités d'information et de sensibilisation.

En dépit des chiffres d'un programme d'approvisionnement de

banques de céréales au profit de 200 mille personnes pour 457 millions de francs CFA, de 15 mille tonnes de céréales à injecter dans des zones à risque pour 1 milliard 375 millions de francs CFA, de 7 mille tonnes pour 900 millions de francs CFA du PAM, les députés ne se sont guère laissés convaincre sur le coup de l'exposé du programme d'urgence du gouvernement.

Et ce ne sont pas les élus des provinces du Nord (zone d'élevage par nature) très préoccupés par la situation du cheptel qui se contenteront du seul chiffre de 2 milliards de francs CFA destinés, selon le ministre Koutaba, à un programme élevage consistant en l'achat de produits alimentaires pour bétail, en une couverture sanitaire, et en la réalisation de forages.

Les députés voulaient du concret

La liste des intervenants après le passage du ministre (52 au total) sur la fiche du député Xavier Niadogo, le président de séance du jour, est la preuve que la question du déficit céréalier empêche actuellement nombre d'élus de se rendre dans leur fief. Pour cause, ils ne sont pas toujours en mesure de dire exactement à leurs électeurs qu'elles sont concrètement les mesures prises depuis Ouagadougou pour leur permettre de manger à leur faim. Les 3 h 30 min mis par les honorables députés pour exprimer leurs préoccupations ont finalement enlevé au caractère sensible de cette question de déficit.

Non seulement les questions se sont répétées de façon ennuyeuse, mais chaque député s'est évertué à exposer le cas spécifique de sa localité. Il n'est donc pas étonnant que presque tous les intervenants aient demandé l'inscription de leur province sur la liste rouge de celles dites déficitaires. Le système



Les ministres Michel Koutaba (gauche) et Bana Ouandaogo ont tour à tour répondu aux questions orales des députés sur le déficit céréalier (M. Arel).

de calcul auquel a eu recours les services techniques du ministère de l'Agriculture pour classer les provinces en zones déficitaires ou excédentaires a été littéralement balayé d'un revers de la main par la majorité des élus le jugeant trop subjectif. La pléthore des questions adressées aux deux ministres n'a finalement pas eu d'effet sur la séance des réponses. Juste 15 minutes, c'est le temps que le ministre Kou-

taba a pris pour faire la situation de la campagne dans les 9 pays du CILSS marquée par un déficit global de 2 millions de tonnes, répondre aux préoccupations des députés sur la politique de maîtrise de l'eau et pour revenir sur la question de l'évaluation. Sur l'insistance de l'Assemblée (la question est revenue dans presque toutes les interventions), le ministre Koutaba a révélé la liste des 18 provinces que son départe-

ment a classé comme déficitaires. Ce sont le Kadiogo, l'Ouhérens, le Ganzourgou, le Bani, le Namentenga, le Sanmatenga, le Boulkiemde, le Sangué, le Bazèga, le Nahouri, le Zoundwéogo, le Séno, le Soum, l'Oudalan, le Kouritenga, le Yatenga, le Passoré et le Poni.

D'autres provinces viendront-elles s'ajouter à cette liste comme l'ont réclamé la majorité des élus pour leurs provinces? Dans tous les cas, les deux ministres ont rassuré les députés que la distribution des céréales sera effective dans toutes les régions où

se posera des problèmes alimentaires.

Les élus ont certes eu des réponses à leurs nombreuses questions, mais il n'est pas certain que le député Boly qui avait demandé à avoir une réponse concrète par rapport aux mesures du gouvernement ait vraiment obtenu gain de cause. □

Riz local Quel avenir ?

"M. le président, nous demandons au gouvernement la solution préconisée pour résoudre le problème d'écoulement du riz paddy produit dans les plaines aménagées..." C'est en substance la question posée par un représentant des producteurs lors de la rencontre avec le président Blaise Compaoré à Bogandé. Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, tout en reconnaissant les difficultés réelles de cette filière, estime qu'il sera souhaitable de décortiquer le riz sur place pour intéresser les consommateurs de là où il est produit. Satisfaisant ? Oui mais en partie ; car, la crise qui secoue la filière est réelle et est due à beaucoup de facteurs. Premier constat, le riz paddy, bien qu'étant de bonne qualité, n'est pas encore entré dans les habitudes alimentaires. On connaît bien ce riz, mais

produire le riz ? On se rappelle qu'en février 1999, lors de l'adoption de la loi de ratification pour l'aménagement de la plaine de Délé, un député s'était inquiété de la rentabilité de ces aménagements compte tenu du fait que ce qui y est produit ne trouve pas de preneurs.

Le gouvernement peut-il alors donner des réponses satisfaisantes aux sollicitations des producteurs de ces plaines aménagées ? Rien n'est moins sûr ; car, le problème est entier du fait que la crise est avant tout commerciale. En effet, depuis que le riz local n'est plus subventionné par le système de péréquation de la CGP, s'adapter à la dure concurrence du marché pose beaucoup de problèmes. Ce riz n'est pas compétitif par rapport au riz impor-



Le riz local est confronté à un problème d'écoulement. Que faire... ? (Ph. Arch)

on ne le consomme pas. Deuxième constat, ceux qui veulent l'essayer ne le trouvent pas chez leurs fournisseurs. Pourtant, des milliers de tonnes sont stockées par exemple dans le Sourou. Il y a donc un problème d'écoulement à cause du mauvais état de la route. Conséquence directe : les charges de transport entraînent un renchérissement de ce riz. Les producteurs rencontrent d'autres difficultés liées au décorticage.

Les sociétés de décorticage implantées exigent d'être payées cash avant tout service. Malheureusement, les producteurs n'ont pas encore de statut solide pour bénéficier des préfinancements de la campagne de vente. Malgré toutes les entraves, une fois décortiqué, le riz n'a pas de preneurs ; surtout, du côté des grossistes qui le trouvent non rentable en termes de profit par rapport au riz importé. Alors, que faire ? Surtout si l'on sait que le gouvernement continue de négocier des financements pour étendre les aménagements pour davantage

Le ministre du Commerce, en recevant par deux fois les producteurs afin de trouver des solutions ne semble pas avoir de moyens à cet effet. S'inscrivant dans le libéralisme, le gouvernement ne peut plus intervenir sur le marché. Et l'avenir de la filière n'est pas radieux. De plus en plus donc, comme l'a bien rappelé le président du Faso à Bogandé, les producteurs et les encadreurs devront gérer leurs activités avec cette nouvelle donne. La donne du marché mondial. Va-t-on envisager de changer par exemple de spéculations sur ces périmètres aménagés puisque le riz ne "marche pas" ? Ce qui est sûr, ce problème d'écoulement du riz local reviendra sur le tapis à la journée nationale du paysan de l'année prochaine. Car les solutions salvatrices sont assez difficiles à trouver pour ce secteur. Pourtant il pourrait contribuer à l'auto-suffisance alimentaire que tout le monde espère.

Bruno SANDWIDI

2 - Autres

EXPLOITATION DES PLANS D'EAU Des femmes se lancent dans la filière poisson

L'exploitation de la filière poisson est un secteur prometteur dans l'économie de notre pays. Ce secteur est resté très longtemps inexploité ; encore moins par les femmes. Mais depuis la dévaluation les gens s'y intéressent de plus en plus ; et des femmes ont pris l'initiative de se lancer dans la filière. Il s'agit du groupement féminin pré-coopératif Benkadi. Pionnières dans le domaine, ces femmes en récoltent les pots cassés mais vaillent que vaillent, elles veulent montrer qu'elles peuvent réussir dans le commerce du poisson auprès des hommes. Nous avons rencontré la secrétaire générale du groupement Benkadi Mme Woba née Kawané Virginie Brigitte ; elle nous parle de leurs activités et des déboires de ce métier.

Mme Woba née Kawané Brigitte : Benkadi est un groupement féminin pré-coopératif créé en 1990 avec l'aide de la direction des pêches ; il a été reconnu en 1992. Il a pour activités la transformation et la commercialisation du poisson (frais, fumé, séché).

A sa création, le groupement Benkadi avait plusieurs objectifs à savoir :

- Inciter et intéresser les femmes à participer au développement du pays en leur assurant un emploi générateur de revenus ;

- Intéresser les femmes aux activités de pêche ;

- Améliorer la qualité du poisson mis à la disposition des consommateurs avec des techniques appropriées et améliorer le niveau nutritionnel de la famille.

Le groupement Benkadi avait de grandes ambitions. Il est née suite à la fin d'un projet ; il s'agit du projet valonsien du potentiel halieutique (VPH) géré par la Direction des pêches. Les femmes au nombre d'une cinquantaine déposaient chacune une caution de cinquante mille francs au niveau du projet qui se chargeait d'aller leur chercher le poisson frais ou sec. Chacune des femmes reprenait le poisson et le revendait. Tout allait bien et chacune s'en sortait.

Début des difficultés

A la fin du projet, une partie de ces femmes (15) a décidé de poursuivre dans l'activité de la pêche et de s'officialiser en créant le groupement Benkadi, c'est en ce moment que leurs problèmes ont commencé ; elles n'avaient plus accès au poisson (que ce soit le fumé ou le frais). Elles avaient également un problème de gestion car, même si le projet leur avait donné la formation appropriée en technique de séchage, de conservation et de transformation, elles n'étaient pas formées pour la gestion. Elles étaient aussi confrontées au manque

de fonds. C'est ainsi que suite aux demandes d'aides qu'elles ont lancées, elles ont obtenu deux financements. La fondation Jean-Paul II leur a offert une parcelle et des moyens de déplacement. Le programme micro-réalisation canadien (PMRC) y a construit un centre complet équipé pour l'activité du poisson.

Malgré les moyens financiers et techniques, les femmes de Benkadi n'avaient toujours pas accès au poisson ; parce que selon elles, certaines personnes détenaient le monopole d'accès au poisson. C'est ce qui les a poussé à œuvrer pour asseoir la fédération, avec l'espoir qu'avec elle l'accès au produit par tout le monde allait être possible. Mais malheureusement, leur problème n'a pas trouvé de solution. C'est ainsi que le ministère de l'Environnement et de l'Eau ayant eu vent des différents accrochages entre les différents exploitants quand à l'accès au poisson dans les sites d'eau, plus particulièrement à la Kompienga a pris la gérance de l'accès au poisson en main. C'est le nouveau règlement imposé par les autorités qui a permis aux femmes de Benkadi de pouvoir aller s'approvisionner une fois tous les deux mois. Mais elles estiment qu'aller chercher deux tonnes de poissons maximum pour vendre pendant deux mois c'est vraiment insignifiant. Leur bailleur qui a accepté financer l'activité ne comprend pas que les femmes ne puissent pas rembourser le crédit contracté. Si elles avaient le poisson en quantité, le remboursement du crédit ne se posait plus, puisque le produit se vend vite.

Eu égard à ces difficultés, l'association des femmes Benkadi demande l'équité dans l'exploitation des plans d'eau, qu'on leur permette d'aller chercher le poisson plus fréquemment et que les autorités prennent en main l'exploitation des plans d'eau.

Entretien réalisé par
Elisabeth SOUGUE

FILIERE PECHE

Nécessité d'organisation du sous-secteur

Pama, chef-lieu de la province de la Kompienga a abrité du 18 au 20 juin 1998, un atelier de restitution des résultats des études réalisées sur les pêcheries de Kompienga et Bagré. L'atelier, présidé par le secrétaire général du ministère de l'Environnement et de l'Eau, a regroupé les principaux acteurs de la filière pêche (pêcheurs, transformat-

halieutiques des deux pêcheries. D'où la réalisation d'études et l'organisation d'un atelier, spécifique à chacun de ces barages. Le présent atelier se situe dans ce cadre.

L'objectif global de l'atelier de Pama est la promotion des mécanismes de cogestion de la pêcherie de Kompienga pour un développement durable des ressources halieutiques du lac.

notre département, avec l'assistance de certains partenaires du développement, a jugé nécessaire de commanditer une série d'études devant permettre la collecte de données pertinentes et fiables, a indiqué le secrétaire général, M. Martin Kaboré. Le présent atelier qui est selon lui, le prélude à la création du PAIE de Kompienga doit être pour les acteurs de la filière pêche, une occasion de s'informer sur les mécanismes de cogestion de la pêcherie et d'aboutir, à l'issue des travaux, à des propositions de solutions appropriées en matière surtout de gestion des ressources, d'amélioration des conditions de travail des producteurs ainsi que de participation active et responsable des acteurs au développement harmonieux des activités de pêche.

Même si la pêche est restée pendant longtemps marginalisée, elle apparaît aujourd'hui comme secteur porteur d'avenir au même titre que les autres secteurs d'activités. En témoignent entre autres :

- la création d'environ 8 000



Le potentiel halieutique du Burkina est de l'ordre de 8 000 tonnes par an

rices et commerçants de poissons, les services techniques dudit ministère et les partenaires du développement).

«Gestion rationnelle des ressources halieutiques pour une contribution durable à la sécurité alimentaire des populations», pouvait-on lire sur une banderole tendue sous l'appâtam de l'hôtel Codéba qui a servi de cadre à l'atelier de Pama. Incontestablement, cette phrase se justifie quand on sait que la pêche a un apport non négligeable dans la recherche de la sécurité alimentaire. En effet, sur un réseau hydrographique de plus de 2 000 barages dont le tout représente environ 200 000 ha de surface en eau exploitable, le potentiel de production de poisson au Burkina s'évalue aujourd'hui à près de 12 500 tonnes par an. Avec une production réelle estimée à environ 8 000 tonnes par an celle des pêcheries de Kompienga et Bagré à elles seules est de l'ordre de 2 000 tonnes, soit environ 40% de la production nationale. L'aménagement de ces deux pêcheries constitue donc un grand enjeu dans la mise en œuvre de la politique nationale des pêches. Ainsi, le code forestier adopté en 1995 prévoit la création d'un régime spécial dénommé «Périmètre aquacole d'intérêt économique (PAIE) pour ces pêcheries». Ce régime juridique particulier permettra de mettre en place des stratégies d'aménagement à travers des comités de gestion qui seront des organes paritaires chargés de la gestion durable des ressources



Les femmes transformatrices et commerçantes de poisson.

Quant aux objectifs spécifiques, ils concernent :

- L'information des acteurs de la filière sur la politique halieutique du gouvernement en matière de cogestion de la Kompienga ;

- La restitution de l'ensemble des résultats des études réalisées qui seront soumis pour discussion et l'adoption de l'ébauche d'un pré-plan d'aménagement de la pêcherie de Kompienga ;

- La constitution d'un forum de concertation entre les partenaires institutionnels concernés du potentiellement intéressés par la mise en œuvre des activités prévues par le pré-plan.

- La gestion rationnelle des pêcheries au niveau des plans d'eau à grande superficie dites Périmètre aquacole d'intérêt économique (PAIE) passe par la mise en place des mécanismes juridico-institutionnels adaptés à chaque pêcherie. C'est pourquoi

emplois directs dans le secteur et de 3 000 autres dans le commerce et la transformation ;

- L'amélioration du niveau nutritionnel des populations notamment des groupes cibles tels les femmes et les enfants ;
- La réduction des importations de poisson et l'atténuation du déficit de la balance commerciale.

Les participants à travers les différentes communications qui leur ont été livrées, sont parvenus à adopter le pré-plan d'aménagement de la pêcherie de Kompienga. Ce pré-plan permettra de préparer et de réunir les conditions indispensables pour la création du comité de gestion.

En tout cas, si toutes les recommandations formulées par l'atelier sont exécutées, nul doute que le sous-secteur pêche connaîtra un développement effectif durable.

Etienne NASSA

Horticulture en Afrique de l'Ouest Voies et moyens pour une meilleure promotion

L'hôtel Silmandé a abrité du 30 au 31 mars 1999 un atelier sur la logistique d'exportation des produits horticoles d'Afrique de l'Ouest. Pendant les deux jours de travaux, les professionnels ont échangé sur les faiblesses de la chaîne logistique de la filière fruits et légumes et ont proposé des voies et moyens pour une meilleure promotion des produits horticoles.

Alizeta SONDRÉ
(Stagiaire)

Les problèmes liés à la logistique d'exportation des produits horticoles en Afrique de l'Ouest sont multiples. Le manque de chaîne logistique de froid appliquée aux produits depuis le lieu de production jusqu'au lieu de stockage constitue un des problèmes majeurs. Car cela limite la durée de vie des produits horticoles et les rend moins compétitifs sur le marché international.

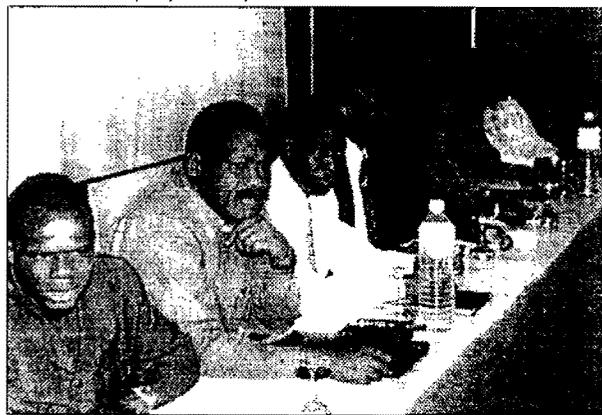
A cela s'ajoute une déficience en équipements et en installations adaptés pour assurer la chaîne de froid de façon continue. Mais également un manque de coordination entre les différents membres de la filière qui sont les transporteurs

chargeurs, transitaires, etc. Ce qui entraîne très souvent des ruptures de stock.

La résolution de tous ces problèmes selon Mme Catherine Guichard, coorganisatrice de cet atelier et délégué du comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes Pacifique passe impé-

rativement par la création d'une chaîne de froid. Car la fraîcheur des produits est un critère essentiel dans la commercialisation. Il faut également rapprocher les chargeurs des frêteurs pour une rapidité d'acheminement. Dans le but d'une meilleure coordination et normalisation des opérations en terme d'acheminement et en terme de documents devant accompagner les marchandises.

Enfin, des échanges d'expériences doivent être relativisés entre les opérateurs pour ne retenir que les solutions économiquement viables pour les entreprises.



Catherine Guichard, délégué général du Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (Ph. P. Compaoré)

Elle a surtout ajouté que les solutions envisagées à court terme lors de ces travaux se situent au niveau des entreprises.

En effet, ces solutions consistent à la mise en place de programmes de formation, d'échanges d'informations et de réflexions sur les différentes expériences en la

matière. A long terme, il est envisagé la soumission des recommandations concernant les installations, les équipements et la réhabilitation des pistes de collecte aux institutions gouvernementales et à celles d'appui au développement. Elles devront en concertation avec les entreprises canaliser les moyens pour redynamiser la filière. Car l'importance de la filière fruits et légumes requiert l'implication de tous les opérateurs pour offrir des produits compétitifs sur le marché. □

Vue partielle des participants à l'atelier sur la logistique d'exportation des produits horticoles en Afrique de l'Ouest (Ph. P. Compaoré)

2 - *Les défis de l'agriculture
de demain*

**1 - Agriculture
et développement durable**

Développement agricole Bientôt un réseau ACP-Sud

Les agriculteurs du Sud se réuniront en février 1999 à Bouaké pour constituer un réseau appelé "Réseau ACP-AGRI-SUD". Pour préparer cette rencontre, des représentants des Organisations professionnelles agricoles (OPA) des Etats de l'UEMOA se sont réunis les 26 et 27 novembre à Ouagadougou pour entre autres, préciser leur "vision sur la vie agricole".

Alpha M. BARRY

La mise en place d'un réseau des agriculteurs du Sud s'inscrit dans le cadre du dialogue Sud-Sud et Nord-Nord à travers les relations ACP-UE. Celle-ci s'est avérée opportune aux yeux des professionnels de l'agriculture surtout avec le début bientôt des négociations pour le renouvellement de la convention.

C'est pourquoi 50 délégués des organisations professionnelles agricoles du Sud se sont concertés en marge des journées nationales AFDI (Agriculteurs français et développement international) tenues en mars et avril 1998 en France pour créer un réseau ACP-AGRI-SUD. Ce réseau des agriculteurs du Sud regroupera quatre groupes régionaux. Il s'agit du groupe Afrique occi-



Les représentants des organisations burkinabè à la réunion préparatoire (Ph. P. Compoaré)

dentale pour la zone UEMOA, le groupe Afrique centrale pour la zone CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), le groupe Amérique latine et le groupe Asie du Sud-Est. A Ouagadougou, les représentants des OPA devraient définir pour l'Afrique

de l'Ouest les grandes orientations structurelles et fonctionnelles du réseau et des stratégies organisationnelles du forum de Bouaké.

Au cours de la cérémonie d'ouverture présidée par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, le coordonna-

teur du réseau ACP en création, l'Ivoirien Eugène Kouassi N'zi a relevé les principaux goulots d'étranglement du développement du secteur agricole. Ce sont le faible niveau d'organisation et d'entrepreneuriat des producteurs ; l'insuffisance de la maîtrise de l'eau ; les problèmes de dégradation des ressources naturelles dont la baisse de la fertilité des sols, l'insécurité foncière.

Il a également cité les problèmes de santé et d'alimentation des animaux, la faible valorisation des produits agricoles. Selon M. N'zi, les agriculteurs ne peuvent tous seuls faire face à toutes ces contraintes. "Il est important aujourd'hui, souhaite-t-il, que nos responsables politiques, les institutions inter-africaines et la Coopération internationale pour le développement, conjuguent leurs efforts pour aider les agriculteurs à jeter résolument les bases d'une promotion réelle du secteur agricole".

Pour le dirigeant du projet du réseau, "les mesures de libéralisation de l'économie et de désengagement de l'Etat n'auront pas

d'impacts positifs si les acteurs du secteur agricole ne sont pas suffisamment préparés". C'est pourquoi, il propose des mesures d'accompagnement : l'appui à la structuration des OPA par des soutiens institutionnels et organisationnels d'une part et d'autre part, le financement du monde rural afin de lui permettre de diversifier et spécialiser la production agricole.

Le réseau ACP-AGRI-SUD va travailler à lever les obstacles au développement du monde agricole. Ces objectifs sont le renforcement de la capacité et la compétence de gestion des leaders des OPA du Sud, à consolider et rendre plus opérationnelles la coopération et l'intégration économique Sud-Sud, à l'élaboration de partenariats et la récolte et la gestion de l'information ainsi que son analyse des différents phénomènes macroéconomiques.

L'UEMOA qui a financé l'atelier de Ouagadougou en partenariat avec l'Union européenne, se réjouit de la décision librement prise de créer une association régionale. Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture qui apprécie la démarche des OPA a souhaité que l'atelier de Ouagadougou permette d'échanger sur les expériences respectives des différentes organisations. □

Développement agricole Chercheurs et utilisateurs de technologies se donnent la main

L'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) et l'International service for national agriculture research (ISNAR) ont organisé un atelier de formation du 9 au 13 octobre à Tenkodogo au profit des représentants d'organisations paysannes, vulgarisateurs et de chercheurs. L'intérêt recherché est que ceux-ci veulent dialoguer et travailler en partenariat, et ils se sont alors familiarisés avec des modules de formation conçus pour faciliter ce dialogue en vue d'un développement harmonieux et participatif de technologies.

Bruno SANDWIDI

Cette rencontre sous-régionale a été possible grâce à l'appui financier de la Banque mondiale. Constat malheureux, au Burkina et dans la sous-région africaine, il n'y a pas de réel impact des services agricoles et plus particulièrement de la recherche sur le secteur. Pourtant, les chercheurs trouvent, pour reprendre le refrain du chercheur-musicologue, Oger Kaboré. Ils trouvent mais... l'analyse faite de la situation dans les années 1980, a expliqué le directeur de l'INERA, Paco Sérémé-ré-

le que l'adoption des technologies par les producteurs demeure limitée. Raison principale invoquée : les technologies élaborées ne répondaient pas forcément aux besoins des bénéficiaires.

En d'autres termes, les chercheurs voulaient "forcer le développement par des technologies inappropriées. Critique sévère, mais tout de même bonne ? Toujours est-il que des réorganisations insti-



Chercheurs, vulgarisateurs, responsables d'organisations professionnelles de production. Ils ont défini des outils et des actions qui permettent d'améliorer le processus de liaison dans leur environnement de travail (Ph. Roger BS)

tionnelles ont pris en compte ces critiques dans bon nombre de pays. Même si plusieurs réflexions ont été entreprises pour une liaison recherche-utilisateurs de technologies, elle est loin d'être fonctionnelle. Alors que faire ?

Les deux entités doivent s'organiser en vue de relever les nouveaux défis qui s'imposent, en tenant compte bien sûr de l'environnement socio-politique et économique, de la décentralisation en cours, du désengagement progressif de l'Etat et de la responsabilisation des organisateurs professionnels de producteurs.

Mais comment tisser ce lien indispensable entre chercheurs et utilisateurs de technologie ?

Le contenu de l'atelier a proposé aux 23 participants dont trois Béninois (chercheurs, représentants des organisations paysannes, vulgarisateurs) des modules aux thèmes appropriés : connaissance et discussion sur la situation et les enjeux en matière de partenariat recherche-utilisateurs de technologie, connaissance de l'organisation du dispositif actuel de génération et de diffusion de technologies et de la complexité liée à la formulation d'une "demande" en matière de recherche et de vulgarisation au niveau agricole, et analyse et élaboration d'un code de mise en oeuvre du partenariat.

Gourgou, là où se marient chercheurs et utilisateurs de technologies

A Gourgou, un village situé à 7 kilomètres de la ville de Tenkodogo, dans la province du Boulgou, un jeune technicien supérieur de recherche, Léopold Zinsoni tente une expérience originale : entretenir un partenariat entre la recherche et les producteurs, bénéficiaires de nouvelles technologies, au champ. Son constat est que l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) dont il émane crée la technologie, mais n'a pas mandat de reproduire les variétés de semences pour les donner à tous ceux qui en ont besoin. Alors, en 1996, Zinsoni se décide à "se jeter à l'eau", en essayant de transférer une nouvelle technologie de l'Institut, notamment une variété améliorée de semences de niébé, aux paysans de Gourgou. Il met en place une stratégie assez pragmatique : former un groupement d'agriculteurs, les encadrer et suivre avec eux, les différentes évolutions, notamment, les maladies liées à cette variété de niébé. "Ma première tâche, se souvient, le jeune Zinsoni, a été de créer un petit lopin d'expérimentation avec seulement 5 kg de semences pour voir la réaction des paysans".

Premier test réussi, les membres du groupement sont presque tous à l'INERA Zinsoni discute avec le sélectionneur de cette technologie pour trouver des partenaires d'appui pour "son entreprise". Accord satisfaisant, le technicien retourne à Gourgou et met en chantier son oeuvre ; comme à chaque début, prudence étant mère de sûreté, il exploite avec le groupement à la campagne agricole 96-97, seulement cinq hectares de niébé : consigne aux paysans ; semer entre le 15 et le 27 juillet. Mais à cette campagne, au sahel et plus particulièrement Dieu comme le disent les agriculteurs, n'a pas ouvert les vannes du ciel ; peu de pluie ; pour Zinsoni et son champ expérimental de Gourgou. Pourtant, à quelque chose, malheur est bon : la variété de niébé mise en terre a non seulement résisté à la sécheresse mais aussi au grand ennemi de cette plante, le striga. Conséquence, en fin de campagne, malgré le peu de pluie, les membres du groupement étaient plus qu'émervillés. Dix tonnes de niébé récoltées pour les cinq hectares tandis qu'à côté la variété traditionnellement utilisée dans la région est restée au stade de la floraison. Miracle ! "Non, réplique avec modestie Zinsoni. Ce qui est sûr, la variété de l'INERA a permis de mieux récolter... Vous savez, continue-t-il, les

producteurs sont simplement pragmatiques. Ils veulent, expérimentent et jugent de la valeur de la technologie qu'on veut leur transférer. Il faut qu'ils en expriment le besoin et en ce moment, ils sont prêts à l'adopter". Dans tout Gourgou alors, ceux qui ont vu le "champ miracle" ont fait la demande de semences. Même les producteurs des environs viennent vers les membres du groupement pour s'en procurer. Mais l'offre a été en deçà de la demande alors que la mayonnaisée a bien commencé à prendre. Et le technicien ragailardé par la première expérience rebelle. Campagne 97-98, la superficie du champ de niébé passe de 5 à 25 hectares. "Dieu merci, explique Zinsoni il y a eu cette année abondance de pluie. Constatez-vous même, en montrant du doigt la récolte. Pour la prochaine campagne va-t-il encore étendre les superficies ? Non, car pour ce jeune technicien, les membres du groupement ont adopté cette nouvelle technologie de l'INERA, il va de soi que chacun en fasse une expertise étant entendu que les semences sont prisées. Mais le partenariat entre l'INERA et les producteurs ne s'arrêtera pas là si bon chemin. Bien au contraire, Zinsoni pense à un autre transfert de technologie, celui du maïs, pour la prochaine campagne. "Depuis deux ans, confie-t-il, des expériences ont été faites par deux chercheurs burkinabè, Mme Youl Sansan et Jacob Sanou qui essaient une variété de maïs à Kombissiri. Leurs résultats nous permettront de voir comment multiplier la variété". Après le maïs, les autres transferts de technologie pour Zinsoni, sont le sésame et l'arachide. De grands projets en somme. Mais ce qui épate le jeune homme pour sa première expérience est que la technologie de la conservation vient aussi de son Institut de recherche. "Voyez, ces greniers ont une capacité de 250 kg et les autres de 2 tonnes environ. Ils sont l'oeuvre d'une autre chercheur de l'INERA, Mme Dabiré. Ces "greniers Mme Dabiré contiennent aussi un autre transfert de technologie aux membres du groupement. A terme, pour Zinsoni, l'objectif de partenariat entre l'INERA et le groupement de Gourgou est de créer un grand réseau de producteurs de semences dans le village.

Des tests probants

Bien évidemment, les rôles de chaque groupe d'acteurs (recherche, vulgarisation et organisations paysannes) dans la mise en oeuvre de ce partenariat ont été passés au peigne fin.

La méthodologie de cette formation a été développée par l'ISNAR : noyau actif, circulation entre les tables, brainstorming, panel modifié, discussion de groupe dite nominale. En fait, en de termes plus concrets, cette approche parti-

participative est faite avec 83% de participation des bénéficiaires de la formation et 17% consacrés aux interventions des formateurs. L'un des objectifs de départ qui est de contribuer à la mise en place d'équipes nationales aptes à animer les formations dans le domaine du "partenariat recherche-utilisateurs de technologies" est atteint. En témoignent la satis-

faction de chaque participant de pouvoir désormais en retour jouer, le rôle d'animateur sur la question du partenariat recherche-utilisateurs de technologie.

Formation théorique mais aussi pratique car des exercices sur le terrain ont permis de vérifier l'assimilation des nouvelles connaissances.

Les résultats sont là, selon le

rapport des travaux livré par le docteur Zoundi. En effet, cela permet d'analyser la situation actuelle de leur environnement de travail, de faire le point des insuffisances dans le domaine de la liaison recherche-utilisateurs de technologies, d'identifier les stratégies et des actions concrètes pour renforcer le partenariat recherche-utilisateurs de technologies, et enfin de définir surtout des responsabilités claires pour la mise en oeuvre de ces stratégies.

Satisfaction du chef de service de la formation de l'ISNAR, Mme Zenette França, dépêchée du siège de l'institution à la Haye, qui a surtout loué l'engagement et les responsabilités dans l'action des participants.

Du côté des autres formateurs, l'atelier a été une occasion du donner et aussi de recevoir car comme l'a indiqué M. Jean Zoundi "Il a

permis d'enregistrer un feedback constitutif qui servira à améliorer le contenu des modules, de même que la conduite de prochains ateliers de formation dans les autres régions de recherche.

Le secrétaire général du ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique, M.

Mamadou Cissoko qui a présidé à la clôture de cet atelier en a pris acte et a promis que son département y apportera une grande attention étant entendu que, de plus en plus, la responsabilité des producteurs et chercheurs reste l'un des supports sûrs pour un développement harmonieux et participatif de technologies. □

Bref aperçu sur l'INERA

L'INERA est un des quatre instituts spécialisés du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST). Créé, sur les cendres de l'Institut voltaïque de recherches agronomiques et zootechniques (IVRAZ) en 1981, cet institut a pour missions entre autres la contribution à la mise en oeuvre des politiques de recherche environnementale et agricole du Burkina, l'organisation et la gestion des recherches environnementales et agricoles et à la contribution de la valorisation des résultats, l'animation, le suivi et la coordination des activités de recherche environnementale et agricoles menées au Burkina tant par les structures de recherche nationales qu'étrangères, publiques ou privées. Aussi l'INERA contribue à la formation et à l'information scientifique et technique du personnel de recherche et de développement et environnemental, l'établissement et l'animation de liaisons fonctionnelles entre la recherche et les utilisateurs et technologies.

Qu'est ce que l'ISNAR ?

Le chef du service de la formation, Mme Zenette França, répond : L'International service for national agricultural research (ISNAR) est basé aux Pays-Bas. Nous travaillons avec des organisations nationales des ressources naturelles comme partenaires. Lorsque nous venons travailler dans un pays en développement, nous partageons notre expérience de gestion des ressources naturelles. De façon prioritaire, nous travaillons avec les structures gouvernementales de gestion des ressources naturelles. Mais nous collaborons aussi avec des organisations non-gouvernementales (ONG).

B.S



Après la formation théorique, des travaux pratiques sur le terrain. Ici un groupe de séminaristes échantent avec les membres d'un groupement villageois (Ph. Roger SS)

INERA-ISNAR

Pour un meilleur partenariat entre les acteurs de l'agriculture

Tenkodogo, la capitale du Boulgou, a été du 9 au 12 octobre derniers, le lieu de rendez-vous de chercheurs, vulgarisateurs et responsables d'organisations professionnelles de producteurs (en matière agricole) réunis pour un atelier intitulé "La gestion du partenariat recherche-utilisateurs de technologies". L'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA), le Service international pour la recherche agricole nationale (ISNAR) basé à La Haye aux Pays-Bas, soutenus financièrement par la Banque mondiale, ont été les maîtres d'œuvre de cette rencontre placée sous le parrainage du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST). C'est le secrétaire général du ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique (MESSRS), monsieur Mamadou Cissoko, qui a présidé l'ouverture officielle de cet atelier le 9 octobre à l'hôtel Djamou de Tenkodogo. Il avait à ses côtés:

- les hauts-commissaires du Boulgou et du Koulpelgo;
- le directeur de l'INERA;
- la représentante de l'ISNAR;
- le délégué régional du Centre régional de recherche environnementale et agricole (CRREA) de l'Est.

C'est d'ailleurs ce dernier qui est intervenu le premier à cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la quarantaine de participants (parmi lesquels trois Béninois) et pour présenter le Centre régional de recherches environnementales et agricoles (CRREA) de l'Est, hôte de l'atelier et dont il a la charge. Et de cette présentation, il ressort que le CRREA de l'Est fait partie des cinq CRREA créés par l'INERA en tenant compte des caractéristiques agro-écologiques et socio-économiques du pays.

Avec une superficie de 60.000 km², il couvre huit provinces :

- Boulgou;
- Kourittenga;
- Gourma;
- Gnagna;
- Tapoa;
- Komandjoari;
- Kompienga;
- Koulpelgo.

La superficie cultivable y est de 930.000 hectares. La région Est qui a une population de 1,5 million d'habitants (en majorité des Gourmantché, des Bissas, des Mossis et des Peulhs) est essentiellement agropastorale. Le cheptel y est important et comprend principalement des bovins (947.000 têtes), de petits ruminants (2 millions) et des volailles (2; 8 millions).

Le siège du CRREA de l'Est est situé à Fada-N'Gourma sur une superficie de 5 hectares abritant des bureaux et des villas d'habitation.

Le CRREA dispose, à 11 km au sud-ouest de Fada, à Kouaré, d'une station de recherches environnementales et

partenariat pour une meilleure diffusion des technologies" en matière agricole.

Rappelons que plusieurs analyses ont été faites dans les différents pays et au niveau sous-régional au cours de ces cinq dernières années qui ont permis d'identifier les principales contraintes limitant l'impact des services agricoles et plus particulièrement de la recherche.

Dans la plupart des cas, il est ressorti que l'insuffisance des liaisons fonctionnelles recherche-utilisation de technologies constituait un des principaux éléments de blocage.

Face à cette situation, il est apparu nécessaire pour les services de recherche et de vulgarisation de mieux s'organiser en vue de relever les nouveaux défis qui s'imposent. Cela

- brainstorming
- panel modifié
- discussion de groupes dite "nominale".

La formation comprenait sept sessions portant sur:

- l'introduction à l'atelier et la revue des attentes;
- le rôle et l'importance de la liaison;
- la notion de "Demande des utilisateurs": complexité liée à son identification (avec visites de terrain le 10 octobre);
- l'organisation et la mise en œuvre du partenariat Recherche-utilisateurs;
- les stratégies et les actions pour la mise en œuvre de la liaison au niveau d'une région;
- les responsabilités pour la mise en œuvre du partenariat Recherche-utilisateurs de technologies dans la région (NDR: Est).
- l'approche de la planification des applications par les participants (PAPA) et évaluation générale de l'atelier.

Ces sessions ont permis aux participants:

- d'analyser la situation actuelle de leur environnement de travail;
- de faire le point des insuffisances dans le domaine de la liaison Recherche-Utilisateurs de technologies;
- d'identifier les stratégies et des actions concrètes pour renforcer le partenariat Recherche-Utilisateurs de technologies;
- de définir surtout des responsabilités claires pour la mise en œuvre de ces stratégies.

Les travaux de l'atelier ont pris fin le lundi 12 octobre aux environs de 18 heures avec la cérémonie de clôture qui, comme à l'ouverture, était présidée par le secrétaire général du MESSRS.

La lecture d'un rapport de synthèse (dans lequel tous les participants ont pris l'engagement d'impliquer leurs structures afin que toutes les actions prévues dans le cadre du renforcement du partenariat dans la région voient effectivement le jour), une motion de remerciements, un mot d'un représentant de la délégation béninoise, un autre de la représentante de l'ISNAR, une remise de diplômes de participation et le discours de clôture de monsieur Cissoko, ont marqué cette cérémonie.

Paul Dédoul
Tenkodogo/Ouaga



Le présidium à l'ouverture de l'atelier.
Ph. Boyo Roger Siéné INSS/CNRST

agricoles d'une superficie de 1.000 hectares créée en 1985 dans le cadre du plan de développement du réseau national d'expérimentation agricole.

Le personnel du CRREA comprend:

- 9 chercheurs;
- 8 techniciens;
- 1 comptable;
- 1 secrétaire;
- 1 magasinier;
- 3 chauffeurs;
- 1 tractoriste.

Le menu de cette cérémonie d'ouverture comprenait aussi les interventions du directeur de l'INERA, du maître de céans, le haut-commissaire du Boulgou, de la représentante de l'ISNAR et le discours d'ouverture du secrétaire général du MESSRS, dans lequel il a émis le vœu que l'atelier permette de "renforcer les capacités des différents acteurs à échanger et à travailler en

en tenant compte de l'environnement socio-politique et économique marqué par la décentralisation, la libéralisation, le désengagement de l'Etat et la responsabilisation des organisations professionnelles de producteurs.

D'où cet atelier, premier du genre, regroupant essentiellement des acteurs (représentants d'organisations paysannes, vulgarisateurs et chercheurs) du CRREA de l'Est.

L'atelier dont l'approche était participative, avec 83% de stagiaires et 17% consacrés aux interventions des formateurs (Burkinabè et Béninois qui ont, eux, reçu une formation de formateurs les 7 et 8 octobre) s'est déroulé selon une méthodologie comprenant des méthodes et des techniques telles que:

- "noyau actif";
- "voyage autour des tables";



Agriculture

Quelle stratégie pour une croissance durable ?

“Quelle stratégie faut-il adopter pour une croissance agricole durable?”, telle est la préoccupation première des séminaristes réunis les 28 et 29 septembre 1998 dans la salle de conférences de la Caisse générale de péréquation (CGP) de Ouagadougou.

Le ministre de l'Agriculture, monsieur Michel Koutaba, a présidé l'ouverture de l'atelier national sur le plan stratégique opérationnel de croissance agricole durable le 28 septembre 1998 à la CGP. Cet atelier vient identifier les programmes et les plans d'un certain nombre de filières pour faire face aux défis importants que nous devons relever d'ici l'an 2010 et qui ont pour maîtres-mots: la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

Pour les participants au séminaire, il sera question de passer au peigne fin les propositions issues des différentes concertations et fournir les éléments nécessaires pour l'élaboration d'un plan stratégique opérationnel qui vient compléter le document d'orientation stratégique, deux instruments essentiels

pour l'élaboration de nos programmes d'investissement du secteur agricole.

Les conclusions et recommandations du dernier atelier du ministère sur la typologie des exploitations agricoles devront également “fermenter” ce plan.

Désormais, tout projet de développement du secteur agricole aura pour socle ce plan stratégique opérationnel et les différents appuis de nos partenaires seront dirigés de manière coordonnée vers la réalisation des objectifs opérationnels qui y seront définis.

Selon le ministre Koutaba, c'est la voie unique de rationalisation de nos interventions et de renforcement des performances du secteur agricole.

Le premier responsable en charge du département de l'Agriculture attend des travaux une réponse aux insuffisances de l'avant-projet de plan stratégique opérationnel qui sont:



Les autorités attendent le fruit de leurs réflexions

- cohérence entre les programmes et les plans d'action proposés avec les orientations du document d'orientation stratégique;
- cohérence entre les programmes et les plans d'action des filières;

- place et rôle des départements concernés par la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole.

Le présent atelier prend fin aujourd'hui.

Pierre Tapsoba



Agriculture et Environnement

Une relation complexe (Première partie)

Y a-t-il une relation apparente entre l'environnement et l'agriculture d'une manière générale ? Pour le commun des mortels, cette relation de cause à effet est évidente et se résume en deux cas de figure.

(Premier cas : l'environnement (climat, sols, végétation) est un atout pour une région ou un pays donné et est, par conséquent, propice au développement des activités agricoles et/ou à la production agricole.

Deuxième situation : les données climatiques ou environnementales sont défavorables à une entité géographique quelconque. Il est donc, à priori, impossible pour les habitants de cette entité de parvenir à l'autosuffisance alimentaire, donc de "vivre" par l'agriculture. Ces deux exemples sont largement inspirés des concepts traditionnels généralement admis de la relation qui existe entre environnement et agriculture au Burkina Faso.

Valéry Aristide
THOMBIANO

Mais devrait-il en être ainsi quant on sait que des pays comme Israël ont vaincu les adversités de la nature pour être aujourd'hui autosuffisants sur le plan alimentaire ?

Il s'agit donc pour nous, d'établir des relations entre un certain nombre de données climatiques au Burkina Faso et leurs influences sur la production céréalière du pays pour, enfin, en dégager les implications.

Au nombre des effets négatifs des feux de brousse sur le climat et les sols, on peut retenir : la destruction du peu de matière restante du sol, l'évaporation de l'eau sous l'effet de la chaleur, la compaction du sol qui devient dur (les sols brûlés sont alors vulnérables, plus sensibles à l'érosion éolienne et hydrique).

Nous allons, cependant, nous fonder sur trois phénomènes ou fléaux ayant un impact majeur sur la production agricole au Burkina Faso : ceux-ci s'associent très souvent au faible potentiel agronomique des sols du pays pour exposer davantage les populations concernées à la famine.

Les inondations au Burkina Faso

L'un des constats est la concentration de la pluviométrie notamment dans les mois de juillet, août, septembre. Il se pose dès lors le problème de l'insolation : le caractère rapproché des précipitations favorise en effet, la concentration des eaux en surface. C'est un fait qui en plus de la structure de l'habitat au Burkina Faso, de l'existence relative de moyens d'assainissement

(caniveaux par exemple) surtout en dehors des grands centres urbains comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et de la proximité des habitats en milieu rural, à proximité des bas-fonds, favorise les inondations. Les conséquences socio-économiques des inondations au Burkina Faso sont variées et énormes en fonction de leur ampleur, de leur gravité mais, nous allons nous intéresser ici à leurs répercussions sur les activités agropastorales du pays.

Le tableau n°1 fait du reste un bilan rétrospectif des pertes subies dans le domaine agro-pastoral lors des inondations survenues au Burkina Faso en 1992. (Réf. archives Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation)

Les caprices pluviométriques

Le Burkina Faso est de plus en plus confronté aux arrêts brusques des pluies ou à leur démarrage tardif. Les pluies s'arrêtent généralement en fin septembre-début octobre ce qui n'est pas de nature à favoriser le mûrissement des graines. Pour espérer une bonne récolte, cependant, les pluies devraient démarrer fin juin-début juillet, selon la direction des statistiques agropastorales (DSAP) du Burkina Faso.

brusquement elle ont une tendance commune : elles sont fortement concentrées (cf. tableau II pour mesurer l'ampleur de cette concentration).

La forte concentration pluviométrique peut entraîner des phénomènes de sécheresse dans le temps et dans l'espace. Dans l'espace notamment, il s'agit de l'installation de poches de sécheresse, la distribution pluviométrique étant égale à l'intérieur d'une même région. Cette répartition inégale de la pluviométrie au Burkina Faso, a conduit à une "schématisation des différentes provinces du pays dont certaines (celles du Nord notamment) sont qualifiées de "provinces chroniquement déficitaires". Lorsque, cependant, le déficit s'accroît et tend à se généraliser dans l'espace, il entraîne la famine, nécessitant ainsi une intervention "intra-extérieure" ou inter-extérieure".

C'est ainsi que l'année 1990 correspond à une période de famine au Burkina Faso. Ce sont un total de douze provinces (Bam, Bazèga, Kouritenga, Nahouri, Namentenga, Oudalan, Sanmatenga, Soum, Passoré, Yatenga, Zoundwéogo, Sèno) qui ont respectivement enregistré comme déficits (en tonnes) : 8316-31928-10957-16981-6194-8191-17873-19558-8970-39176-9683-17000 (réf. archives CONASUR).

Le problème des nuisibles au Burkina Faso

L'année 1974 a été marquée par la première grande invasion acridienne au Burkina Faso. Onze ans après, c'est-à-dire en 1985, nous avons été confrontés à l'invasion de criquets sénégalais. Les tendances actuelles de la propagation des nuisibles s'arrêtent

Tableau n°1 Bilan synthétique des inondations survenues au Burkina Faso en 1992.

Provinces	Pertes et dégâts constatés
Bam	350 clôtures, 8 puits éboulés, 200 ha de champs détruits, pertes de bétail-volailles et biens divers.
Boulgou	2485 ha de champs inondés
Ganzourgou	15 ha de champs inondés
Ouhimbira	Pertes de cheptel-volailles et biens divers, 14 barrages et retenues d'eau détruits-champs inondés

Tableau II

Avril	Mai	Juin	Concentration (Juillet à Septembre)	Octobre
5,7 mm	8,0 mm	60,0 mm	283 mm	1,0 mm

Tableau N° III : Déficit céréaliers constatés en 1995-1996 (en tonnes)

Provinces	Déficits
Kadiogo	168041
Bam	7149
Sanmatenga	2795
Boulkiemde	20316
Sanguie	6192
Bazèga	11596
Nahouri	10724
Sèno	9865
Soum	20612
Oudalan	195
Gourma	4838
Passoré	17157
Yatenga	47479
Houet	19237

sibles permettent de faire le constat suivant : la r diction acridienne a regress  ces derni res ann es mais les acridiens ont  t  relay s par des cantharides qui peuvent  tre assimil es   des fleaux car pouvant entra ner des pertes tout enti re de r coltes (selon la direction de la Protection des v g taux et du conditionnement - DPVC- du Burkina Faso).

Des superficies infest es par les diff rents nuisibles, seule une partie souvent infime arrive    tre trait e pour des raisons de logistique et de moyens financiers. Les nuisibles, au regard de leur multiplication actuelle, contribuent   diminuer consid rablement les productions agricoles en milieu rural. Une situation qui, en plus des d ficits c r aliers et/ou famines accumul es dans le temps, explique l' puisement progressif des stocks c r aliers r fl t  par la "nationalisation" des d ficits alimentaires au Burkina Faso. (cf. tableau N III).

Les solutions environnementales propos es   l'agriculture

Les caprices pluviom triques : Selon la direction des statistiques agropastorales (DSAP), le Burkina Faso est de plus en plus confront  aux arr ts brusques des pluies et   leur d marrage tardif. D'une mani re g n rale, le d marrage de la campagne varie d'une saison   une autre ; une situation qui influe sur les paysans lorsqu'ils se trouvent en hautes terres ou en basses terres. C'est ainsi qu'en cas de bonne pluviom trie, l'avantage revient aux hautes terres et dans le cas d'une pluviom trie d ficiente, il est indispensable de se rabattre sur les basses terres. Cette pr cision est importante pour la mise en pratique d'une agriculture selon les courbes de niveaux et est un facteur important dans la prise en compte des ph nom nes d'inondation au Burkina Faso de m me que ceux des famines.

Les perturbations climatiques sont des ph nom nes qui prennent corps dans tout le pays : la g n ralisation de la culture irrigu e est, de ce fait, une solution primordiale et essentielle. Mais  tant donn  les moyens financiers qu'elle requiert, la solution imm diate serait de promouvoir



L'intensification des cultures vivri res est indispensable pour atteindre l'autosuffisance alimentaire (Ph. JAE)

voir les vari t s courtes et associer l' levage en d veloppant les cultures fourrag res.

A propos de la promotion des vari t s, les paysans eux-m mes ont conscience qu'il faut changer les vari t s en fonction des perturbations climatiques. Dans la province du Yatenga, par exemple, l'on est pass  des vari t s de 120 jours   90 jours puis   70 jours. Le d veloppement des cultures mara ch res permet aussi d'att nuer les cons quences li es aux crises climatiques. Un syst me de d centralisation pourrait donner la possibilit    chaque entit  d partementale du Burkina Faso de suivre sa situation alimentaire, le suivi de la campagne permettant d'avoir un  tat pr coce de la campagne des mi-sep-

tembre.

L'application et le succ s d'une telle politique au plan national passent par une analyse pr alable de l'offre et de la demande d'eau au Burkina Faso. Cette analyse a, du reste, permis de faire le constat suivant (r f. Eau et hydraulique, "Rapport tech-

et par jour. La capacit  install e : d'importants efforts ont  t  d j  accomplis par les secteurs public et priv  au Burkina Faso pour vaincre la p nurie d'eau. Malgr  ses insuffisances notoires, l'infrastructure hydraulique existe et m rite d' tre mentionn e   travers l'exemple des barrages.

Il existe un nombre relativement important de petits barrages en terre. La plupart de ces barrages permettent l'alimentation en eau des hommes et des animaux. Le volume total d'eau stock e dans ces petits barrages s' l ve   quelque 214 millions de m³ dont une importante partie est perdue   cause de l' vaporation. Outre les petits barrages, il existe  galement quelques grands ouvrages comme celui de Loubila dans la p riph rie de Ouagadougou. En ce qui concerne la demande d'eau, la quantit  d'eau n cessaire est difficile   d terminer car les demandes d'eau varient dans des proportions assez fortes suivant les habitudes de la population, le climat, le genre de distribution, l'importance des industries, l'existence d'un syst me d'assainissement, etc. Les principaux facteurs conditionnels de la demande d'eau sont : la croissance d mographique ; les ressources disponibles en eau ; le co t des adductions d'eau ; le d veloppement  conomique en particulier l'industrialisation ; le comportement des consommateurs d'eau ; l'urbanisation ; la distance   parcourir jusqu'aux points d'eau, etc.

Les d ficits c r aliers

Selon la direction des statistiques agropastorales (DSAP), le bilan c r alien englobe trois (03) aspects qui sont la production de la campagne agricole en cours, la situation du stock de c r ales, et les apports ext rieurs. Les apports ext rieurs sont donc l'une des principales sources de comblement des d ficits alimentaires au Burkina Faso. Le

Programme alimentaire mondial (PAM) est l'une des organisations internationales qui s'att le   combler le d ficit c r alien dans notre pays. C'est dans ce contexte qu'avec l'appui du secr tariat permanent aux aides du PAM (SP/PAM), structure  tatique du minist re de l'Agriculture et des Ressources animales, il a initi  le projet 33-26-01/BKF. Ce projet qui a d but  le 1er novembre 1993 se poursuivra jusqu'en 1998 et permettra de distribuer sous la formule "vivres contre travail" l' quivalent de 7,2 milliards de francs CFA de vivres. Pour ce qui est du volet "appui du projet   la s curit  alimentaire", trois cent banques de c r ales seront approvisionn es.

Nous  voquons l'influence n gative des nuisibles sur les productions agricoles au Burkina Faso en ce qu'ils participent   accentuer le d ficit c r alien de notre pays. Comment, selon la direction de la protection des v g taux et du conditionnement (DPVC) l'on pourrait cependant lutter contre les nuisibles ? De plus en plus, il y a un d veloppement de la lutte biologique par l'utilisation de certains champignons sur les criquets. L'option souhait e par la DPVC est la strat gie de lutte int gr e surtout en p riode de remission.

Il existait, selon les responsables de la Direction de la protection des v g taux et du conditionnement des activit s de coordination au sein de l'Autorit  du Liptako-Gourma par le pass  ; mais, ceux-ci ont d sormais la volont  de travailler aux plans national et r gional. Il faut donc arriver   combiner une strat gie de lutte tenant compte du facteur protection de l'environnement et de l'homme au regard  galement de nos potentialit s locales protection des ennemis naturels des acridiens   savoir les oiseaux, surveillance des jach res lors des campagnes agricoles).

A suivre dans notre  dition du vendredi prochain

Environnement et agriculture

Une relation complexe (suite et fin)

Dans votre rubrique hebdomadaire intitulée "Dossier", vous avez pu lire le weekend dernier la première partie de l'article consacré à la relation complexe entre l'agriculture et l'environnement. Cette semaine, nous publions la suite et fin du dossier.

Valéry Aristide THOMBIANO
(Collaborateur)

D'une manière générale, les solutions préconisées par la direction des statistiques agropastorales pour faire face aux variations climatiques se fondent sur une stratégie basée sur l'agro-météorologie. En effet, par rapport au cycle de l'eau, l'on conçoit généralement que : une certaine proportion, soit environ le quart (1/4), ruisselle à la surface du sol sans y pénétrer et chemine vers les rivières et les fleuves puis ceux-ci aboutissent aux lacs et à la mer. Une partie des précipitations soit environ la moitié (1/2) s'évapore immédiatement après l'arrivée au sol ou bien à partir du trajet fluvial. Dans ce dernier cas d'ailleurs, toute l'eau peut s'évaporer et alors le cours d'eau ne possède plus d'issue vers la mer. C'est le cas des queds sahariens.

A cette eau évaporée, s'ajoute celle résultant de la transpiration des animaux et surtout des plantes. Une autre partie, c'est-à-dire 25% des eaux pénètrent dans le sol grâce au vide qui s'y rencontre. Cette tendance communément admise du cycle de l'eau cache, cependant, certaines réalités car celui-ci varie d'un climat à l'autre, d'un continent à un autre et d'un pays à l'autre. A l'intérieur même d'un pays, la disponibilité de l'eau varie en fonction des données climatiques et du relief. Cette situation elle-même a besoin d'être revue au fil du temps du fait des modifications générales du climat et surtout lorsque, dans le cas présent, l'observation des données météorologiques est

capitale pour maintenir nos productions agricoles à un stade où elles continueront à servir les besoins des populations. Pour ces différentes observations, il y a les stations synoptiques.

Au Burkina Faso, on en dénombrait neuf (09) en 1997 mais pour cerner tous les contours des modifications climatiques et pour permettre un suivi décentralisé des campagnes agricoles, cela paraît insuffisant selon les responsables de la Direction de la météorologie nationale (DMN) du Burkina Faso. En dehors de l'observation météorologique permanente, il faut souligner que la gestion rationnelle de l'eau est fondamentale dans un contexte agro-météorologique. Dans notre pays, les barrages et les petits barrages sont surtout importants dans l'Ouest du Burkina Faso, une donnée dont la maîtrise permet d'appréhender le sens de l'irrigation (drainage dans certaines conditions), du maraichage, de l'élevage avec éventuellement une utilisation accrue des ressources en eau souterraine dans les régions où les points d'eau en surface sont en nombre réduit. Cette hypothèse qui nous conduit également à cette remarque fondamentale : les cours d'eau, les barrages et les petits barrages du Burkina Faso sont actuellement soumis à un revêtement sablonneux et mériteraient une attention particulière de la part des bailleurs de fonds et de ceux ayant en charge la maîtrise de l'eau dans notre pays. L'agro-météorologie est

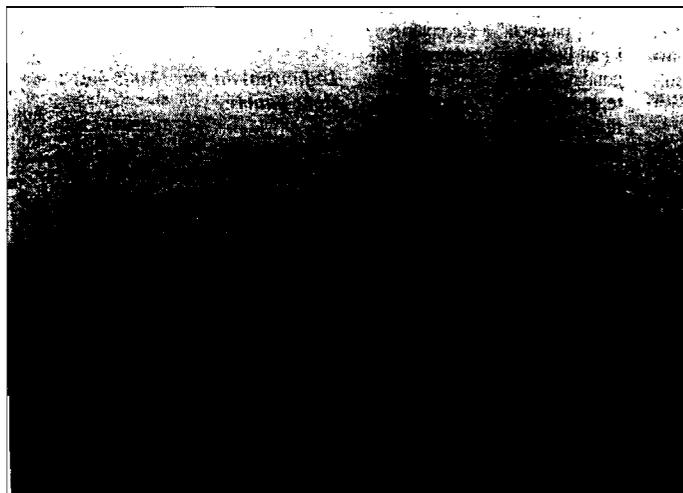
donc une stratégie dont la vocation est de permettre à terme la mise en œuvre d'une culture environnementale au Burkina Faso, une maîtrise de l'eau qui passe cependant et également, par la maîtrise des sols (dégradation et érosion notamment).

Du reste le choix des variétés précoces s'imposera de plus en plus à nos masses paysannes. Le fait que les paysans "s'imposent" toujours des variétés par les réserves effectuées après chaque récolte commande que les structures gouvernementales et/ou organisations non gouvernemen-

gressif des stocks céréaliers et de l'installation de la famine au Burkina Faso, requiert une plus grande attention de la part des autorités gouvernementales et non gouvernementales. Une plus grande attention dans la mesure où, en cas de situations d'urgence complexes, (famines notamment) et en dehors des aides communément admises par l'Etat concerné et la communauté internationale, il y a une situation latente qui oblige les paysans à "puiser" dans leurs variétés. Ce qui compromet le démarrage des prochaines campagnes agricoles. La four-

soit en présence de famines localisées (permettant de ce fait une collecte de semences au plan national) ou dans un contexte de crises alimentaires généralisées (nécessitant par conséquent une intervention extérieure).

Ces cas de figure ont inspiré, en janvier 1997, le programme de biodiversité et de semences de la Overseas Development Institute (Londres-Royaume Uni). Selon cette source dès le début, les organisations s'occupant de la FSU doivent établir de bonnes relations de travail avec toutes les instances capables de faciliter la planification générale de la FSU dans la zone. Celles-ci peuvent être gouvernementales ou bien explicitement non gouvernementales. La délimitation conjointe de zones cibles doit permettre de toucher toutes les zones fragilisées avec un minimum de chevauchement. La définition des zones cibles doit être itérative, car les populations sont souvent fluctuantes et les besoins peuvent changer. La récolte peut s'avérer bonne dans une zone après une crise, mais inexistante dans une



La dégradation de l'écosystème, un frein à l'agriculture. (Ph. Arch)

tales (O.N.G) adaptent de nouvelles techniques de conservation de ces variétés pour faire face aux inondations par exemple. Dans ce sens, il est important d'envisager de plus en plus la construction des greniers dans les villages soit en "matériaux définitifs" (banques de céréales) soit en les mettant à l'abri des eaux ruissellantes (exemple de types de greniers confectionnés par les lobiri).

De toute évidence, la conservation et le choix des variétés entrent dans le cadre général de la sélection des semences. sélection qui, dans le contexte actuel de l'épuisement pro-

niture de semences après les situations d'urgence (FSU) est donc désormais une opération nécessaire au Burkina Faso. Une opération dont la mise en place des mécanismes varie en fonction du milieu et de la situation selon donc que l'on

choisit. Le choix des cultures intervient seulement après l'identification de la zone et de la population agricole ciblée par l'action de la FSU. Dans des zones où il y a plus d'une campagne agricole annuelle, il faut

Choisir des variétés pour la FSU au Sud-Soudan

En réponse à une sécheresse sévissant au Sud Soudan en 1990, l'ONG Concern démarra une action de FSU afin d'approvisionner les agriculteurs en vue de la campagne de 1991. Les coordinateurs régionaux de Concern menèrent une enquête qui permit de classer les 600 villages de la zone du projet selon le type de sol et la pluviométrie. Ils purent ainsi ajuster le mélange de semences aux besoins de chaque sous-ensemble. Les semences furent achetées sur place et les variétés étaient bien adaptées aux différentes conditions identifiées lors de la l'enquête. □



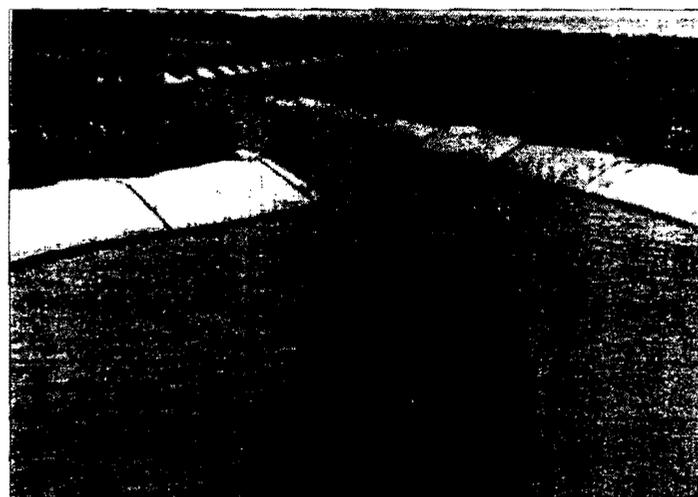
également décider de la possibilité d'intervenir lors de chaque campagne et de la priorité relative à y accorder. Les cultures choisies seront presque toujours des composantes importantes de l'alimentation locale ; les cultures destinées à la vente conviennent rarement à la fourniture de semences après les situations d'urgence (FSU) tant que le fonctionnement des marchés n'est pas assuré. Néanmoins, des cultures importantes à la fois pour la consommation des ménages et pour l'économie alimentaire locale (celles qui sont transformées en bière ou vendues au marché) peuvent également faire l'objet d'une action de FSU, tout comme les semences de cultures fourragères.

En ce qui concerne le choix des variétés, une fois identifiées la ou les cultures pour l'action de fourniture de semences après les situations d'urgence (FSU), il convient de choisir les variétés. L'action vise à ramener le système agricole local, dans la mesure du possible, à sa situation d'avant la crise. Le choix de variétés convenables est la clef de la réussite, des erreurs à ce stade pouvant aggraver plutôt qu'atténuer la situation d'urgence (Cf encadré).

De toute évidence, que nous soyons dans un programme d'approvisionnement à moyen et long terme ou dans une situation d'urgence, l'aide telle que la conçoit des institutions comme le Programme alimentaire mondial se situe dans l'optique d'une aide dite complémentaire. En nous fondant sur le principe que les déficits céréaliers seront quasi permanents - (les paysans encore fortement utilisateurs

de moyens de production aratoires auront par conséquent besoin de complément alimentaire) - et qu'il n'est pas possible pour les autorités gouvernementales de continuellement déclarer le Burkina Faso sinistré, certaines réflexions se posent à nous notamment concernant le volet "Appui à la sécurité alimentaire" du P.A.M. qui gagnerait à être revu, amélioré et consolidé.

En effet, ce volet viserait l'approvisionnement de trois



La maîtrise de l'eau, condition essentielle à l'essor de l'agriculture (P. BOU)

cent (300) banques de céréales, nombre apparemment insuffisant dans un contexte actuel de déficits céréaliers généralisés.

De plus, les céréales disponibles dans les différentes banques de céréales sont mises en vente souvent même dans des milieux commis à une pauvreté endémique. Conséquence, lesdites céréales n'arrivent pas toujours à remplir leur fonction de soutien à la production et de complément à l'alimentation paysanne (pour cette production). Comment résoudre le problème

de l'accessibilité des céréales aux masses rurales ? Une accessibilité qui s'entend ici sur le plan financier et qui pourrait signifier "permettre l'accès des céréales aux paysans pendant les périodes de soudure contre remboursement - (par des céréales ou autres produits dérivés de l'agriculture)" ce qui permettrait du même coup de sauvegarder l'éthique des banques de céréales. De toute évidence, il s'agirait que les gestionnaires de l'aide alimentaire au

Le tableau ci-dessous fait la synthèse en fonction des zones climatiques /Dori (pluviométrie oscillant entre 400 et 250 mm d'eau par an, Fada-Bogandé-Ouaga (isohyète 600-900 mm d'eau par an, Banfora (900-1100 mm d'eau annuellement). La base de Dori (zone sahélienne) possède les chiffres d'infestations les plus alarmants tandis que dans les parties les mieux arrosées du Burkina Faso (Banfora ici), la situation, dans une certaine mesure est au seul du tolérable.

La sécheresse et/ou l'absence d'humidité relative sont des indicateurs de forte présence de nuisibles. Mais ceux-ci n'expliquent pas tout ; car, la zone de Ouagadougou bien que n'étant pas nommée sur le plan pluviométrique n'enregistre pas souvent une forte

présence de déprédateurs sans doute à cause de la faiblesse de l'activité agricole. En ce qui concerne la situation des traitements par base et par déprédateur, celle-ci semble soumise aux lois de l'offre et de la demande et de proximité par rapport à la base phytosanitaire. Ainsi, plus les superficies à traiter sont énormes, plus une option de traitement s'impose pour les besoins de la planification par la direction de la protection des végétaux et du conditionnement (DPVC) et au regard de certains problèmes d'ordre humain (disponibilité de tech-

nicien sur le terrain), matériel (véhicules vétustes, postes-radios, insecticides). A Ouagadougou cependant, la situation est tout autre : le tableau N°IV indique que les superficies sont prospectées et traitées à 100%. La faiblesse des superficies infestées pourrait expliquer cette situation ; mais, dans un contexte de décentralisation difficile à exécuter par la DPVC, la zone de Ouagadougou jouit d'une position privilégiée parce que proche du centre de décision et dans un contexte de crise économique facile à suivre et à exécuter. Ces difficultés d'exécution des campagnes de lutte contre les nuisibles traduisent le fait que les campagnes anti-acridiennes notamment sont très coûteuses parce qu'étant des espèces qui volent et transfrontalières.

C'est pour cette raison que la Direction de la protection des végétaux et du conditionnement a mis en place des équipes anti-acridiennes dont la stratégie est basée sur des actions préventives : détecter très tôt les stades d'infestation. Cependant, des problèmes de coordination se poseraient du fait que les criquets peuvent venir d'autres pays comme le Mali et le Niger. Les acridiens sont donc des espèces qui volent et transfrontalières ; une donnée importante et incontournable dans le cadre d'une action planifiée aux niveaux national et régional.

De toute évidence, la lutte contre les nuisibles devrait être intégrée dans un contexte général de recherche de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire et menterait de ce fait toute l'attention des institutions privées et non gouvernementales. □

TABLEAU IV - SITUATION DES INFESTATIONS ET DES TRAITEMENTS EN 1996

Bases	Acridiens			Chenilles			Cicadelles			Cantharides			Punaises			Pucerons		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Dori	7785	45166	6323	-	-	-	-	-	-	15908	14918	8940	119	807	113	00	50	59
Fada-Bogandé	9485	3140	1681	419	409	269	-	-	-	1097	4281	2809	272	272	272	-	-	-
Banfora	970	135	-	-	-	-	-	-	-	204	325	175	-	-	-	840	301	1
Ouaga	20	20	20	-	-	-	-	-	-	51	57	57	-	-	-	-	-	-

(Source : Direction de la protection des végétaux et du conditionnement/DPVC-archives).

(1) = Superficies prospectées
(2) = Superficie à traiter

(3) = Superficies traitées

2 - Assurer la sécurité alimentaire

ENVIRONNEMENT ET EAU

Bientôt un barrage hydroagricole à Kaya

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement et de l'Eau chargé de l'Eau monsieur Soma Barro a procédé vendredi 21 mai 1998 au lancement des travaux de construction d'un barrage hydro-agricole.

Kaya chef-lieu de la province du Sanmatenga ! Non vous n'y êtes pas. Ce Kaya là est un village situé à environ trente (30) kilomètres de Pô chef-lieu de la province du

doyant n'a rien à voir avec les zones très arides du Centre ou du Nord de notre pays.

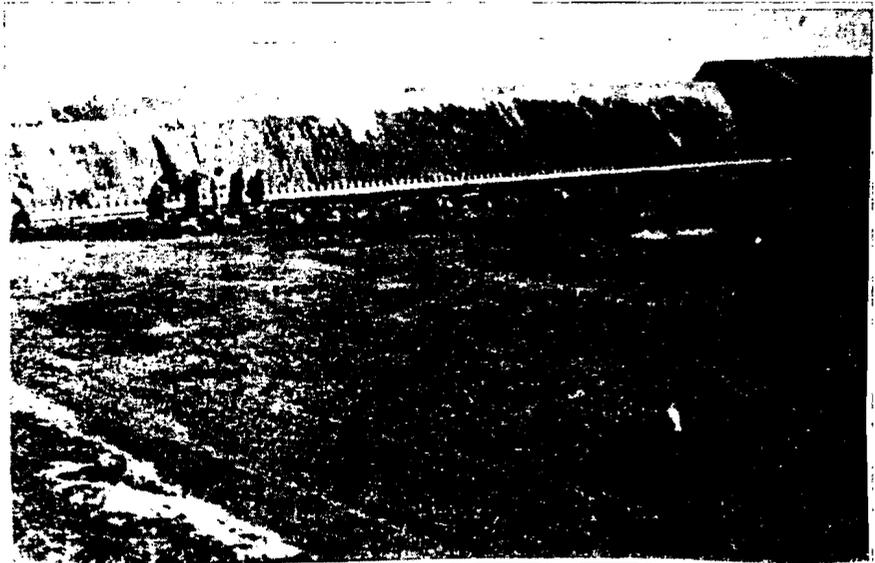
Kaya, village du département de Tiébélé célèbre pour la décoration de ses cases a conservé son environnement

des barrages ou des retenues d'eau.

Cela dans l'optique de mettre en place une agriculture irriguée.

Le ministre Soma Barro a souhaité qu'avec la construction du barrage, les populations de Kaya développent l'agriculture et l'élevage.

L'environnement de la



Le barrage de Kaya permettra de stocker 700 000 m³ d'eau afin de soutenir l'agriculture. (Photo d'archives)

Nahouri. Le village est adossé à la frontière de notre pays avec le Ghana.

A Kaya le paysage ver-

presque inviolé.

Les habitants qui pratiquent l'agriculture et l'élevage ont cependant connu cette année

un déficit céréalier assez important.

La mauvaise répartition des pluies a beaucoup joué sur une agriculture qui pour l'essentiel repose sur les eaux de pluie.

Pour faire face à cette situation, le ministère de l'Environnement et de l'Eau dans sa lutte contre la pauvreté a décidé de construire à travers le pays et aux endroits qui le permettent

région lui donne beaucoup d'atouts de sorte qu'en plus de la culture des tomates qui en fait sa réputation, Kaya devienne une zone céréalière par excellence.

Le barrage dans tous les cas permet la mise en place d'une agriculture performante.

L'ouvrage qui va coûter deux cent vingt trois (223) millions de francs CFA au budget national permettra de stocker environ sept cent mille (700 000 m³) mètres cubes d'eau.

Le ministère de l'Environnement et de l'Eau en plus du barrage réalisera et réhabilitera environ cinquante (50) forages dans la région.

L'Office national des barrages et des aménagements hydro-agricoles (ONBAH) qui va construire ce barrage démontre de jour en jour ses capacités à conduire et exécuter des travaux importants. Cela sera également le signe de la compétence des hommes et des femmes qui travaillent dans cet office. ●



Le ministre Soma Barro et le haut-commissaire du Nahouri donnent le coup d'envoi des travaux.

Ali Compaoré
MEE

**BANQUE AFRICAINE
DEVELOPPEMENT**

**Près de 600 millions de
francs CFA pour l'étude
d'un programme de mise
en valeur de petits bar-
rages au Burkina Faso**

Un don de 0,71 million d'unités de compte (UC) soit environ 960 000 dollars UE destiné à financer l'étude d'un programme de réhabilitation et de mise en valeur de petits barrages au Burkina Faso, a été approuvé par le Conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD), le 11 mars 1998.

L'étude a pour objectif l'élaboration d'un programme de réhabilitation et de mise en valeur d'une superficie de 20 000 ha irrigables à partir de petits barrages.

L'objectif sectoriel de l'étude vise l'augmentation de la production vivrière en vue de renforcer la sécurité alimentaire et de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Le don du FAD servira à financer la totalité des coûts en devises et une partie des dépenses en monnaie locale de l'étude dont le coût total est estimé à 0,79 million d'UC, soit environ 1,07 million de dollars EU.

Les opérations du Groupe de la BAD au Burkina Faso ont débuté en 1970. A ce jour, le groupe a financé 42 opérations pour un montant total de 274,3 millions d'UC, soit environ 370,36 millions de dollars EU. Les décaissements se chiffrent à 187,25 millions d'UC, soit environ 252,83 millions de dollars EU.

Description : élaboration d'un programme de réhabilitation et de mise en valeur d'une superficie de 20 000 ha irrigables à partir des petits barrages existants ;
bénéficiaire : gouvernement du Burkina Faso ;

Date probable de démarrage et durée : septembre 1998 - 15 mois ;

Acquisition des biens et services : consultant : appel d'offres sur base d'une liste restreinte.
Equipement informatique : consultation à l'échelon national.

Unité communication BAD

DEMARRAGE DES TRAVAUX DU BARRAGE DE ZIGA

200 millions de m3 d'eau pour bientôt

3 ambulances
18 moulins à grains 3 unités
de production de savon 120
unités de séchage 3 ateliers
de teinture 165 km de piste de

La province d'Ouhritenga a abrité hier 26 février 1998 dans le village de Ziga la cérémonie officielle de lancement des travaux du barrage. Présidée par le Premier ministre SEM Kadré Désiré Ouédraogo, cette cérémonie a connu la participation effective des membres du Gouvernement, des représentants des institutions internationales, des bailleurs de fonds du projet, des autorités provinciales et bien entendu de la population de la province.

de lancement officiel des travaux. Il a rappelé que son pays, le Koweït a contribué déjà pour la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures et reste dans le même sillage. Raison pour laquelle elle participe au projet Ziga. Le dernier intervenant au cours de la cérémonie, le ministre d'Etat, ministre de l'Environnement et de l'Eau a souligné la volonté réelle du Président du Faso dans la réalisation de son programme de large rassemblement et de la démocratie au Burkina. L'approvisionnement en eau

constitue pour lui un axe majeur et pour cela, le secteur hydraulique à plusieurs missions. Il s'agit d'accroître le nombre de puits et forages, la construction et l'entretien des barrages, l'aménagement des cours d'eau, le développement des techniques d'irrigation. Ceci constitue, selon le ministre de l'Environnement et de l'Eau, une préoccupation du Gouvernement qui tente à tous moments d'atténuer au mieux les problèmes d'eau que connaissent les populations tant urbaines que rurales.

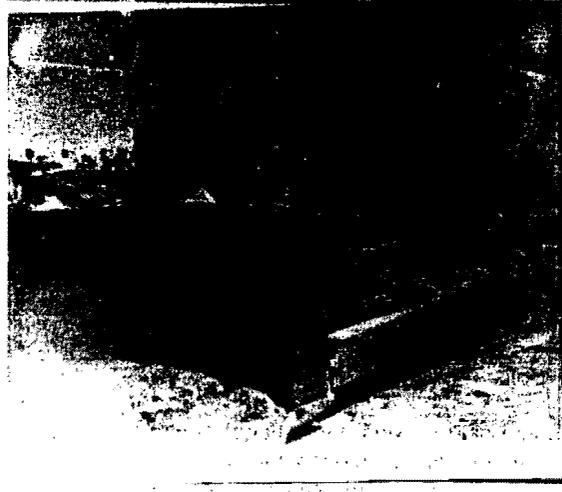
Toujours selon le ministre d'Etat, l'effort national a permis de réaliser à ce jour 35 200 puits et forages, 2.000 barrages dont 380 permanents...

Le projet Ziga est, d'un coût global de 116 milliards de nos francs dont 41 milliards de subvention. 14 partenaires ont répondu favorablement à la réalisation de ce projet Ziga. Il s'agit des bailleurs suivants : BAD, BADEA, BEI, BID, BOAD, Banque mondiale, CFD, Fonds Koweïtien, Fonds OPEP, KFW, Coopération belge, ONEA, PNUD/FENU, Union européenne et Etat burkinabé.

«En répondant favorablement aux requêtes du Burkina Faso, ces institutions marquent par là leur profond attachement à l'amélioration des conditions de vie de notre peuple», a souligné le ministre Diallo.



Le Premier ministre et le ministre d'Etat à leur arrivée sur le site du barrage de Ziga.



Le lancement des travaux du barrage de Ziga a été effectué par le Premier ministre le 26 février 1998.

Au cours des allocutions, le haut-commissaire de la province d'Ouhritenga s'est réjoui du lancement effectif des travaux de construction du barrage de Ziga qui va permettre de changer bientôt la physiologie de sa province. En effet, il permettra un développement dans les secteurs suivants : pêche, maraîchage, approvisionnement en eau potable. De même la province sera désenclavée grâce à la réalisation de ce barrage. Le maire de la commune de Ouagadougou s'est déclaré satisfait du démarrage effectif des travaux. Pour lui, la réalisation du barrage permettra de résorber le problème d'alimentation en eau potable de notre capitale. Quant au représentant des bailleurs de fonds, il s'est félicité du fait que ses pairs aient été associés à la cérémonie

potable des populations



Une foule innuense a fait le déplacement pour participer à la cérémonie.

Les réalisations du projet se présentent comme suit :

- * Une retenue d'eau de 200 millions de m3.
 - * Coût du barrage 17,3 milliards à réaliser par le groupement d'entreprises SOGEA-Oumarou Kanazoé.
 - * La construction d'une station de pompage de 3 150 m3/h à l'entrée de la ville de Ouagadougou.
 - * La construction d'une station de pompage de 4777 m3/h à l'entrée de la ville de Ouagadougou.
 - * La construction d'une nouvelle station de traitement de 3 000 m3/h.
 - * La pose de 462 km de tuyaux d'aménée d'eau y compris le renouvellement du réseau à Ouagadougou.
 - * La construction de 7 châteaux d'eau de 14 000 m3 dans la capitale.
 - * La réalisation d'une ligne électrique de moyenne tension.
- Dans les provinces d'Ouhritenga, du Sanmatenga et du Ganzourgou, la réalisation de ce barrage permettra de mettre sur pieds un certain nombre d'infrastructures. Voir tableau ci-après :
- 67 forages
 - 6 écoles + 17 logements pour enseignants
 - 1 centre d'enseignement général
 - 2 maternités
 - 5 dépôts pharmaceutiques
 - 1 CSPS
 - 2 centres de récupération et d'éducation nutritionnelle

désenclavement.

Ce tableau montre bien que les retombées de ce projet ne bénéficieront pas uniquement à la ville de Ouagadougou.

Toutefois, il permettra d'obtenir 40 millions de m3 d'eau contre 14 actuellement ainsi que la réalisation de 16 000 nouveaux branchements et 69 bornes fontaines en ville.

Dans ce barrage, la pêche y sera développée, la culture maraîchère également.

Il sera aussi difficile de passer sous silence, le développement de la production animale, les emplois permanents (12 000) contre le chômage, la restructuration profonde de l'ONEA...

Le ministre de l'Environnement et de l'Eau a saisi l'opportunité qui lui était offerte pour remercier au nom du Président du Faso et à celui du chef du Gouvernement les bailleurs de fonds pour leur apport appréciable.

Le projet de Ziga représentera 10 % du PNB et constitue un maillon important de notre base infrastructurelle et participe de la politique des grands travaux initiés par le Gouvernement. Les populations de la province d'Ouhritenga sont conviés à donner le meilleur d'elles-mêmes pour que le barrage se réalise comme prévu.

Jean-Bernard ZONGO

DEMARRAGE DES TRAVAUX DU BARRAGE DE ZIGA

Une nouvelle retenue d'eau pour soulager Ouagadougou

Assurer aux Burkinabè de l'eau potable d'ici l'an 2010 est la bataille que les autorités de notre pays ont engagé depuis quelques années. Après, entre autres, la réalisation des barrages de la Kompienga et de Bagré, c'est au tour de la Bougouriba et de l'Oubritenga de bénéficier de retenues d'eau d'un volume appréciable. Le lancement officiel des travaux pour le barrage hydroélectrique de la Bougouriba a été effectué le 23 février dernier par le Premier ministre, M. Kadré Désiré Ouédraogo. C'est pour corroborer toute cette politique nationale que, ce matin, le chef du gouvernement procède également au lancement officiel du démarrage des travaux du barrage de Ziga dans la province de l'Oubritenga. Ce projet de barrage a pour objectif principal d'accroître les capacités de production et de distribution d'eau potable de la ville de Ouagadougou et

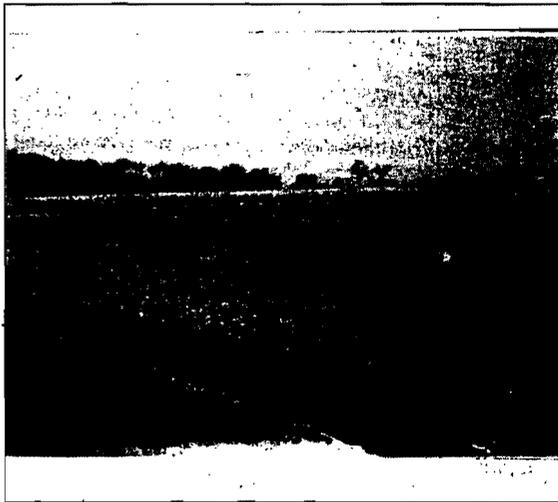
de favoriser le développement industriel de la capitale. La réalisation de ce barrage se justifie en grande partie par ce besoin croissant en eau potable de la ville de Ouagadougou. L'alimentation en eau potable de la

Nord de Ouagadougou). Les eaux souterraines sont estimées à 1,3 millions de m³ ; les barrages ouagalais 2,8 millions de m³, le barrage de Loumbila 10,8 millions de m³ soit un total de 14,9 millions de m³. La consommation jour-

Largeur de la crête 5,50 m
Hauteur maximale 17,80 m
Longueur du réservoir 90 m
Ce barrage une fois réalisé soulagera la capitale de ce problème crucial que constitue l'eau de boisson. Une adduction permettra d'amener l'eau du barrage à Ouagadougou. Des stations de pompage et de

traitement de cette eau seront construites à cet effet afin de servir aux populations de la ville une eau saine. Nous reviendrons sur la cérémonie de ce matin dans nos prochaines éditions.

Jean-Bernard ZONGO



En attendant l'eau du barrage de Ziga, ce sont les barrages de Ouaga et de Loumbila qui alimentent la ville.

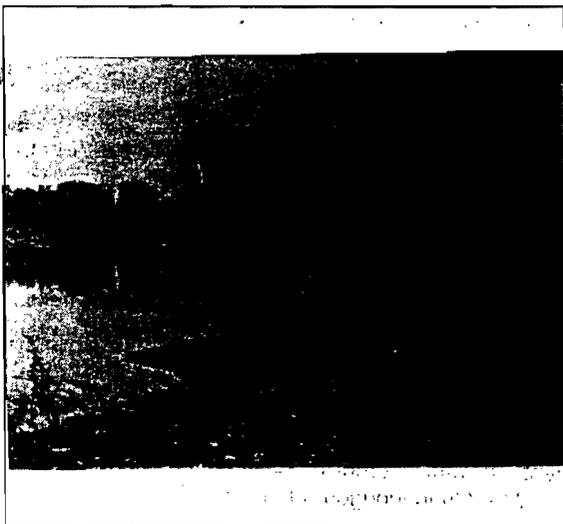
capitale est actuellement assurée par des forages peu profonds et des retenues de barrage à Ouaga et à Loumbila (10 km- au

nalière de Ouagadougou est aujourd'hui d'environ 40800 m³. Ce qui est insuffisant pour une population de plus de 775 000 habitants.

En l'an 2010, les besoins en eau potable de Ouagadougou seront de l'ordre de 42,5 millions de m³ par an. Soit en moyenne 115 000 m³/j.

Au vu de ce besoin croissant, il convenait de trouver un palliatif approprié. Le barrage de Ziga, situé à une cinquantaine de kilomètres au Nord-Est de Ouagadougou comporte les caractéristiques suivantes :

- Bassin versant 20 800 km²
- Capacité de la retenue 200 millions de m³
- Longueur de la digue 2690 m
- Revanche 2 m
- Côte en crête du barrage 270,80 m



Les barrages de Ouagadougou, ne suffisent plus aux besoins de la population urbaine. Le barrage de Ziga permettra alors de suppléer cette insuffisance.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Investir dans la sécurité alimentaire

Cette année, nous célébrons la dix-septième Journée mondiale de l'alimentation, mais aussi le cinquante-deuxième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le thème retenu pour la Journée mondiale de l'alimentation de cette année est : "Investir dans la sécurité alimentaire pour tous passe obligatoirement par la promotion des investissements.

Lors de la célébration du cinquantième anniversaire de la FAO à Québec (Canada) en 1995, la réunion ministérielle tenue avant les célébrations du cinquantenaire a examiné l'importance de l'investissement pour la sécurité alimentaire mondiale. Le Sommet mondial de l'alimentation, qui s'est tenu à Rome en 1996, a adopté le Plan d'action du Sommet et la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale. Au cours de ce Sommet, qui était le premier réalisé sur le thème de la lutte contre la faim et la malnutrition, les dirigeants mondiaux ont proclamé leur volonté politique et l'engagement des nations participantes à atteindre la sécurité alimentaire pour tous et à réduire, de moitié, d'ici à l'an 2015, au plus tard, le nombre des personnes sous-alimentées actuellement estimé à plus de 800 millions.

Le Plan d'action contient sept engagements : créer un environnement politique, social et économique propice ; éradiquer la pauvreté et les inégalités et améliorer l'accès physique et économique de tous, à tout moment, à une alimentation suffisante, adéquate et saine ; poursuivre des politiques et méthodes participatives et durables de développement alimentaire, agricole, halieutique, forestier et rural ; favoriser les

mesures politiques susceptibles d'améliorer la sécurité alimentaire dans le domaine du commerce, des produits agricoles et alimentaires ; satisfaire les besoins alimentaires dans les situations d'urgence tout en stimulant le développement agricole ; promouvoir l'investissement public et privé dans le secteur agricole et assurer la supervision et le suivi des actions recommandées par le Sommet en coopération avec la communauté internationale.

La FAO a souhaité axer le thème de la Journée mondiale de l'alimentation de cette année sur l'Engagement VI du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, libellé comme suit : "Nous encouragerons l'affectation et l'utilisation optimales de l'investissement public et privé pour faire progresser les ressources humaines, les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et forestiers durables et le développement rural, dans les zones à fort comme à faible potentiel".

En choisissant le thème "Investir dans la sécurité alimentaire", la FAO désire souligner la nécessité de créer les conditions et de prendre les mesures d'incitation adéquates pour promouvoir l'investissement privé et public, de manière à accroître les disponibilités alimentaires et à assurer à tous l'accès aux aliments. Elle souhaite également reconnaître le rôle décisif des agriculteurs, des producteurs, des travailleurs ruraux et, particulièrement, des femmes. La contribution des femmes dans la préparation des sols, l'utilisation de systèmes adéquats d'approvisionnement en eau, l'adoption de techniques nouvelles, la gestion rationnelle des troupeaux et la reforestation est, en effet, substantielle.

De même, des investissements privés et publics sont nécessaires dans les domaines

de l'entreposage des denrées alimentaires, des infrastructures de distribution et de commercialisation, des transports et des communications.

Il est aussi impératif d'investir dans la valorisation des ressources humaines employées dans le secteur agricole. Il faut notamment promouvoir la formation, la recherche et la vulgarisation, l'utilisation rationnelle du crédit, l'éducation nutritionnelle et la salubrité des aliments. Le soutien aux associations d'agriculteurs et de travailleurs ruraux peut également améliorer leur accès aux ressources productives et accroître leurs revenus.

Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire, mis en oeuvre par la FAO, couvre à l'heure actuelle 19 pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Ce programme vise à réduire la sous-alimentation de façon à la fois rapide et durable, en accroissant la production et la disponibilité d'aliments dans les zones où les besoins sont les plus pressants. Nous espérons, à l'avenir, étendre ce programme à d'autres pays, pour couvrir les 86 pays à faible revenu et à déficit vivrier dans lesquels est concentrée la grande majorité des 800 millions de personnes souffrant de sous-alimentation chronique.

Mais, cela ne suffit pas. Toutes les composantes de la société civile doivent collaborer si l'on veut que la nourriture pour tous devienne une réalité. Investir dans la sécurité alimentaire, cela signifie que les efforts déployés au niveau local, ainsi que ceux consentis par le gouvernement, le secteur privé et les sources de financement multilatérales et bilatérales devraient se fonder, au niveau de chaque pays, sur une vision et un programme cohérents pour atteindre la sécurité alimentaire. L'un des moyens d'y parvenir est la réalisation d'un forum national dans chaque pays pour lancer des campagnes axées sur le thème "De la nourriture pour tous", comme prévu dans le Plan d'action du Sommet.

Je vous invite également à saisir l'occasion fournie par la Journée mondiale de l'alimentation pour faire le point des progrès réalisés depuis le Sommet mondial de l'alimentation.

C'est là un moment propice pour évaluer, chaque année, le degré de réalisation des objectifs adoptés lors du Sommet, et d'en rendre compte publiquement.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement et les hauts fonctionnaires des 186 pays qui ont participé au Sommet mondial de l'alimentation ont proclamé leur volonté politique et leur engagement de déployer des efforts constants afin d'éliminer la faim dans tous les pays. Mais, l'action des gouvernements ne suffit pas à éliminer la tragédie de la faim. Seule une large mobilisation des secteurs public et privé ainsi que des ressources collectives et individuelles permettra d'infléchir le cours de l'histoire.

La FAO, pour tenter de susciter une meilleure prise de conscience du problème, a lancé à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation de cette année "TeleFood", le premier appel télévisé destiné au public du monde entier pour recueillir des fonds servant à financer des projets et des activités favorisant la sécurité alimentaire. "TeleFood" se veut une entreprise de longue haleine et 1997 n'est que la première phase de ce processus. "TeleFood" consiste essentiellement en une série de manifestations télévisées organisées simultanément dans les pays participants et en un programme diffusé en mondovision à partir de Rome. Cette initiative vise à la fois à sensibiliser le public et à mobiliser des ressources financières. Il est en effet essentiel que le public soit informé des problèmes de la faim et de la malnutrition dans toutes leurs dimensions et soit encouragé à participer aux efforts pour atteindre la sécurité alimentaire pour tous. Pour réaliser cet objectif, "TeleFood" a besoin de la mobilisation des pouvoirs publics et de la société civile, en particulier des organisations professionnelles, des entreprises et des sociétés commerciales ainsi que des célébrités, des artistes et des personnalités éminentes du monde entier. Nous devons oeuvrer, tous ensemble, pour parvenir à la nourriture pour tous. Ce n'est pas seulement une obligation morale ; c'est aussi la clé d'un développement durable, pour nous et pour les générations à venir. □

Agriculture urbaine Quelles perspectives ?

Plus de soixante chercheurs provenant de plusieurs pays d'Afrique au Sud du Sahara et d'Europe se sont donné rendez-vous à Ouagadougou pour échanger leurs connaissances sur l'agriculture urbaine en Afrique. Une initiative du Centre de recherche pour le développement international (CRDI).

Rigobert SANON

La gestion de l'environnement urbain, on s'en doute peu, devient de plus en plus une préoccupation. Le constat est que dans la plupart des villes, la démographie est sans cesse croissante, ce qui pose aussi le problème de ravitaillement en produits alimentaires en plus de celui de la gestion de l'espace et, donc, de l'environnement. Dans leur extension, les villes ont toujours englouti des villages où les habitants en grande majorité s'adonnaient à l'agriculture. Ce qui explique aussi la pro-

portion non négligeable de certains citadins pour lesquels il est difficile de s'adapter aux conditions de vie urbaine, de développer des initiatives à la périphérie ou dans certains espaces non exploités, notamment des activités agricoles. Ce sont ces multiples maraichages qu'on constate, par exemple, à Ouagadougou autour des barrages ou encore les champs de céréales que les maires d'arrondissements arrivent difficilement à interdire en saison hivernale. Ainsi, l'agriculture urbaine s'enracine dans les habitudes et occupe une place importante dans la vie de

ceux qui la pratiquent. Elle devient une préoccupation pour les décideurs. Dans des pays comme la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) et le Nigéria, les autorités auraient pris officiellement parti en faveur de l'agriculture urbaine. Au Togo voisin, le schéma d'urbanisation de 1987 aurait réservé à l'agriculture en ville des zones jugées inadaptées à la construction de bâtiments. La tendance donc est d'inclure cette forme d'agriculture dans les choix institutionnels et surtout les stratégies des administrations municipales. Cette option se fonde sur plusieurs arguments. C'est d'abord un moyen de recyclage de déchets urbains. Selon une étude soumise au CRDI dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso les

services d'assainissement collectent par an respectivement 53568 et 48144 tonnes de déchets solides, plus 40800 et 14400 tonnes de déchets liquides. On pense donc que les eaux usées et autres déchets agro-industriels qui sont déjà utilisés par les producteurs peuvent constituer de bons atouts pour développer l'agriculture urbaine, parce que ces déchets sont riches en éléments nutritifs pour les plantes.

En plus et avec des programmes de récupération adéquats, on contribue ainsi à l'assainissement de l'environnement urbain. Même si par ailleurs, il va falloir veiller au traitement de certaines eaux usées avant utilisation car les déchets peuvent contenir des éléments toxiques qui exposent les consommateurs à des dangers.

On imagine un peu la toxicité des 600 000 m³ par an d'eaux usées de Ouagadougou provenant de l'hôpital et des usines

et que les maraichers utilisent sans traitement pour produire des légumes qui se vendent bien.

On pense ainsi que l'agriculture urbaine confère une bonne place à la femme qui se trouve pratiquement au centre du circuit de distribution des différentes productions. Une solution au sous-emploi urbain surtout qu'en plus des femmes grossistes, il existe aussi des détaillants qui s'en sortent assez bien.

L'initiative d'un développement de l'agriculture urbaine devra donc prendre en compte une évaluation socio-économique de son impact dans les villes et voir dans quelle mesure mettre au point une stratégie de promotion de cette forme d'agriculture.

Toute considération qui n'est pas partagée par tous les spécialistes du développement urbain. Eux aussi ont leurs raisons et pensent qu'avant tout, le secteur primaire ne doit pas se développer en ville même à la périphérie pour une véritable sécurité alimentaire. □

Sidwaya, 22 juin 1998

AGRICULTURE URBAINE Promouvoir la sécurité alimentaire

L'atelier sur l'agriculture urbaine a pris fin le jeudi 18 juin 1998 à l'hôtel Indépendance. Des participants venus de quatorze pays étaient au rendez-vous. L'atelier s'était fixé plusieurs objectifs :

- Souligner la contribution importante de l'agriculture urbaine à l'atteinte des objectifs de la sécurité alimentaire national en général et, plus particulièrement, à la demande alimentaire en milieu urbain;

- Identifier les possibilités ou les contraintes touchant le secteur, ainsi que les activités de recherche et de développement visant à alléger les contraintes et à augmenter les possibilités ;

- Elaborer des stratégies efficaces de constitution de réseau entre les acteurs, de



Les participants ont réfléchi à l'apport de l'agriculture urbaine dans l'atteinte de la sécurité alimentaire des villes.

façon à permettre les activités en collaboration pour les problèmes semblables.

Un atelier sur l'agriculture urbaine a sa raison d'être quand on sait que l'écart entre l'offre et la demande

alimentaires dans plusieurs villes de l'Afrique de l'Ouest a récemment augmenté de façon considérable en raison des tendances accrues d'urbanisation et de l'incapacité des producteurs ruraux

(secteur traditionnel de production des aliments) a répondu à la demande qualitative et quantitative des citadins.

Pour le secrétaire général du CNRST, « l'agriculture urbaine vise certes la sécurité alimentaire mais elle touche aussi le secteur de l'emploi, l'environnement et même l'énergie ».

S'adressant aux participants, il précise :

« au sortir de votre atelier, l'important n'est pas la mise en évidence de son importance et de sa pertinence (elle l'est déjà), mais ce que vous entreprendrez comme actions pour apporter à l'agriculture urbaine la contribution nécessaire à son développement ».

Barnabé Bazona BADO
Photo : Ernest KOAMA

AGRICULTURE IRRIGUEE Clé de la sécurité alimentaire

Addis-Abeba, 23 février 1993. Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Diouf, a déclaré hier, dans un discours prononcé à l'occasion de la vingt-troisième Conférence africaine de la FAO, que la sécurité alimentaire en Afrique sans maîtrise de l'utilisation et de la conservation des ressources en eaux et sans intensification des systèmes de production. L'irrigation est un facteur important de sécurisation face à l'amplitude des variations pluviométriques, a déclaré notamment M. Diouf.

"C'est aussi un facteur d'intensification, car les terres irriguées ont une productivité

deux fois plus forte que celle des terres sous cultures pluviales", a indiqué le Directeur général de la FAO, précisant que "les résultats enregistrés au Sahel montrent que la collecte des eaux de pluie sur un hectare pour en irriguer un autre pourrait tripler ou quadrupler la production".

D'autre part, M. Diouf a attiré l'attention sur la croissance démographique de l'Afrique - près de 3% par an - qui reste l'une des plus élevées du monde. "A ce rythme, les projections récentes des Nations Unies indiquent que la population africaine va pratiquement tripler en 2050, passant de 758 millions actuellement à environ 2 milliards", a-t-il fait observer. "Avec une population en si forte croissance, la sécurité alimentaire continuera d'être à la fois un impératif et un défi. Impératif au regard du droit fondamental de chaque individu à une nourriture

saine et équilibrée, et défi au regard de la nécessité d'accroître la production alimentaire de façon durable".

Le Directeur général de la FAO a ajouté : "La sécurité alimentaire reste la priorité des priorités, car l'Afrique demeure le continent qui enregistre le pourcentage le plus élevé de personnes mal nourries de la planète. Et si des mesures correctives ne sont pas prises, en l'an 2010 le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique en Afrique risque d'atteindre le seuil de 300 millions.

"Par ailleurs, il faut rappeler que sur les 86 nations considérées comme pays à faible revenu et à déficit alimentaire, 43 se trouvent en Afrique et principalement en Afrique subsaharienne où deux personnes sur cinq ne disposent pas d'une ration alimentaire adéquate".

Tout en mettant en garde contre "la dégradation accélérée des ressources naturelles, bases de la production agricole", M. Diouf a déploré "le lourd tribut" payé par les forêts de l'Afrique "à la pauvreté, à

l'insécurité alimentaire et au faible niveau de développement technologique".

Selon la FAO, quelque 6 millions d'hectares de forêts ont disparu au cours de la période 1990-1995, portant le taux de déboisement à 0,8% contre 0,7% pendant la période 1980-1990. La promotion de l'investissement dans le secteur agricole est un objectif permanent de la FAO. En 1995 et 1996, le Centre d'investissement de l'Organisation a préparé 31 projets d'investissements en Afrique d'une valeur totalé de 1,25 milliard de dollars dont 162 millions de crédits externes. En 1997, 18 projets ont été approuvés pour un total de 478 millions de dollars dont 328 millions de prêts.

Dans le cadre de son Programme de coopération technique, la FAO a lancé 186 nouveaux projets en Afrique en 1996 et 1997 alors que le Programme spécial pour la sécurité alimentaire est opérationnel dans 17 pays africains et en cours de formulation dans 19 autres □

(Source FAO)

Sécurité alimentaire au Burkina

La maîtrise de l'eau, clé du succès

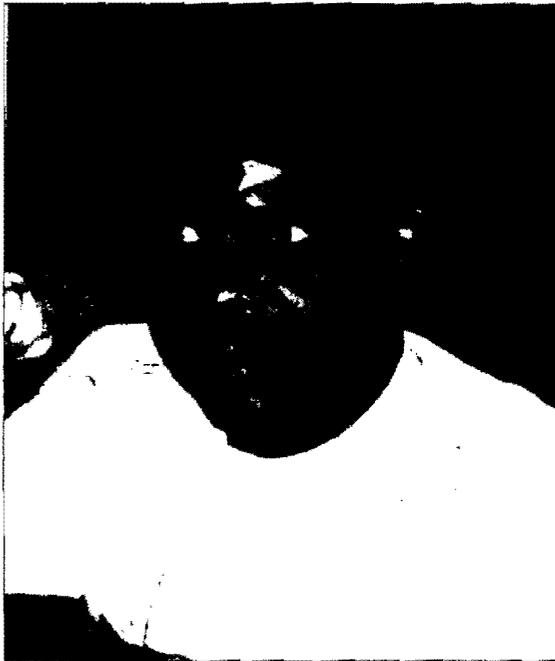
La sécurité alimentaire est l'une des préoccupations qui font l'unanimité dans le monde. Gouvernements, organisations internationales... mettent les bouchées doubles pour que tout le monde, sur la planète mange à sa faim. L'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a, elle, initié un programme spécial que M. Ari Toubo Ibrahim, représentant-résident de la FAO au Burkina a eu tout le loisir de commenter au cours d'un petit déjeuner de presse organisé par le Club de presse des Nations-unies.

Ana Lucie KERE

Le Burkina, à l'instar de beaucoup de pays sahéliens, connaît cette année un déficit céréalier important de 156 000 tonnes selon les sources ministérielles. Ce sont donc de nombreuses familles qui vont devoir supporter la faim. Situation intolérable quand on sait qu'il y a une vingtaine d'années, lors d'une conférence sur l'alimentation, les Etats présents s'étaient engagés à éradiquer la faim en dix ans. Cette détermination était basée sur le fait que les terres sont disponibles et que les pays comptent des bras valides.

Le constat aujourd'hui est amer. Des millions de personnes n'arrivent toujours pas à manger à leur faim. A Rome, en Italie, de nouveaux engagements sont pris tel celui qui, selon M. Ari Toubo Ibrahim, vise à réduire de moitié à l'échéance 2015 le nombre de personnes qui souffrent de faim.

Il fallait de ce fait, des programmes spéciaux. En 1994, le directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, lors d'un conseil, avait émis l'idée d'un programme spécial sur la sécurité alimentaire (PSSA) adopté à



M. Ari Toubo Ibrahim; son institution doit veiller à la sécurité alimentaire (Ph. Compaoré)

l'unanimité. Ses orientations comprennent : la concentration sur les produits et les zones offrant de bonnes perspectives pour augmenter sensiblement la production vivrière, la validation et la démonstration sur une base participative des technologies disponibles, le renforcement des capacités et les investissements nécessaires pour limiter les contraintes spécifiques qui empêchent une augmentation durable de la production vivrière... Ciblé en priorité sur les pays à faible revenu et à déficit vivrier, le PSSA, a précisé M. Ari Toubo Ibrahim,

l'élevage sera pris en compte. D'après le représentant de la FAO au Burkina, les deux premières années de la phase-pilote ont permis d'identifier des contraintes entravant la production. Il s'agit de l'accès aux intrants, aux équipements agricoles... Il y a, en sus, la mauvaise répartition des pluies.

A l'issue de la communication du représentant de la FAO, les hommes de médias ont voulu savoir ce que la FAO fera face au déficit céréalier et quelle est la réaction de la communauté internationale après le SOS lancé par le gouvernement burkinabè. Des interrogations qui ont permis à M. Ibrahim de préciser le rôle de la FAO : une institution qui ne prend pas d'engagements financiers. Mais elle convainc les partenaires au développement à appuyer la production. Elle a mandat d'informer sur la situation alimentaire dans le monde et dans les pays à risque élevé comme le Sahel.

Quant à la réaction des

institutions après les SOS, le représentant trouve qu'elle a été prompte. Tout en relevant qu'il y a eu des hésitations et des échanges pour situer l'ampleur du problème. Si on ne doit pas se lamenter pour autant, il reste que ce sont environ huit cent mille personnes de 18 provinces qui ont besoin d'aide alimentaire.

En plus des cinq cents banques de céréales déjà approvisionnées et le programme "Travail contre nourriture" du PAM, il faut développer des initiatives, telle la maîtrise de l'eau. M. Ari Toubo Ibrahim est favorable à toute technique qui permettra de garantir à la plante trois à quatre semaines durant de l'eau. Il a aussi noté que le Burkina ne contrôle que 1% des terres cultivables. Si seulement ce taux pouvait atteindre 7% et si l'eau était maîtrisée, on ne devrait plus parler de famine au Burkina. Mais tout cela reste des défis et non des moindres à relever. □

Le PSSA au Burkina

Le programme spécial au Burkina a débuté dans la région de l'Ouest. L'on a retenu au départ le maïs et le riz comme productions de base. Car bon an mal an, le pays importe environ 80 mille tonnes de riz qui lui reviennent à 24 milliards CFA. Par la suite, on a introduit des cultures de contre-saison tels les productions maraichères et les légumes traditionnels. Pour les campagnes sui-



Barrage Oumarou Kanazoé Pour la sécurité alimentaire

Le ministre de l'Agriculture a visité lundi 19 janvier le barrage Oumarou Kanazoé situé dans le département de Kilsî (province du Passoré). Cette visite marquait le lancement de la culture maraîchère dans la province.

Alpha M. BARRY

Le barrage Oumarou Kanazoé est un ouvrage gigantesque (voir encadré) dont la construction a commencé en 1994.

Quand il sera achevé, ce barrage permettra l'aménagement de 4000 hectares. Pour le moment, l'ouvrage est au stade de chantier. Néanmoins, cinq jeunes se sont déjà lancés dans le maraîchage autour des plans d'eau du lit du barrage. Ils exploitent

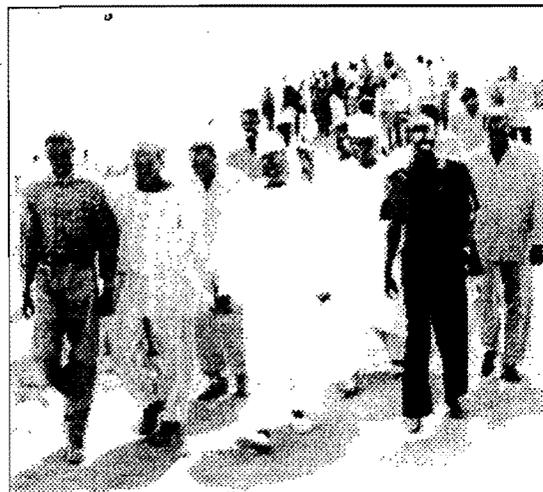
Passoré est parmi les 18 provinces déficitaires (sur le plan agricole) de cette campagne. Il bénéficiera donc du Plan d'opérations d'urgence lancé par le gouvernement.

Ce plan vise particulièrement la promotion et le renforcement des activités rémunératrices. Et le maraîchage figure en bonne place parmi ces activités. Pour se concrétiser, ce plan d'urgence "recommande qu'un travail d'identification et de mise en valeur

culture a offert aux jeunes des villages environnants une demi-tonne de semences améliorées de maïs. Cette quantité devrait suffire pour 25 hectares. Le ministère a également offert d'autres semences maraîchères très variées.

En outre, de l'engrais chimique et/ou un encadrement technique rapproché est, d'après le ministre Michel Koutaba, à la disposition des producteurs. Le plan du gouvernement consiste à donner des semences aux paysans gratuitement. Ces derniers profiteront des produits financiers ou en nature de leurs cultures pour pallier le déficit alimentaire auquel ils sont confrontés.

Dans une province où il n'y a pas de source d'eau pérenne, le barrage Oumarou Kanazoé apparaît comme un grand espoir. C'est du reste ce qu'a relevé dans son intervention M. Idrissa Bagagnan, haut-commissaire du Passoré. C'était au cours d'une cérémonie qui a précédé la visite



Visite du chantier (Ph. Sidwaya)

du chantier. Le préfet de Kilsî, M. Etienne Kaboré, a exprimé le souhait des populations de voir agrandir le cours-d'eau du barrage afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires. Le député Fatoumata Diendéré qui a parlé au nom des élus de la province a invité les populations à l'ardeur au travail. Le ministre Ahmidou Wibgha, ressortissant de la province a parlé au nom du donateur Oumarou Kanazoé. Ce barrage démontre la constante disponibilité de M. Kanazoé "à travailler pour le bonheur de tous et de chacun", a expliqué M. Wibgha. Dans son discours, Michel Koutaba a relevé toutes les

opportunités agricoles offertes par le barrage "dont la disponibilité en eau est garantie". "J'invite les populations riveraines, les jeunes en particulier, à prendre d'assaut toutes les berges exploitables du fleuve et d'en faire une bande verdoyante et nourricière qui mettra la population du Passoré à l'abri de toute crise alimentaire", a lancé Michel Koutaba. □



Le ministre Koutaba (en lunettes) admirant quelques échantillons de la production maraîchère des abords du barrage (Ph. Sidwaya)

un demi-hectare. Ils ont déjà planté la tomate, l'aubergine, les choux, le tabac, le piment, le maïs. Actuellement, ces jeunes sont en train de récolter du maïs frais. Ce qui est la preuve évidente que la maîtrise de l'eau est le véritable obstacle à notre agriculture.

La verdure des cultures aux abords du barrage prouve également à quel point cet ouvrage est une occasion pour parer aux déséquilibres alimentaires de la zone. Le

des plans d'eau existants soit entrepris dans les provinces".

Vivres contre travail

Le barrage Oumarou Kanazoé avec le peu d'eau qu'il contient déjà, se positionne comme un site rêvé pour les populations de la zone pour se lancer dans la production des cultures de contre-saison. Pour permettre un démarrage immédiat de la production, c'est-à-dire dès cette campagne, le ministère de l'Agric-

Barrage Oumarou Kanazoé tel que présenté par le donateur

Objectifs du projet

Agricole
Le barrage vise à l'aménagement de 4 000 ha :

- . 1000 ha à l'aval en gravitaire
 - . 3000 ha à l'amont par pompage.
- Les spéculations projetées sont :
- . riz
 - . maïs
 - . coton
 - . le maraîchage
 - . les arbres fruitiers
 - . etc.

Adduction d'eau

Le barrage pourra servir à l'alimentation en eau des villes de Yako, de Bousé et de Ouagadougou à moyen et long terme. Le barrage constitue ainsi l'ultime recours dont disposent les autorités administratives et politiques pour faire face aux besoins ultérieurs en eau dans ces villes.

Pêche

L'étendue du plan d'eau est

immense (4500 ha soit 45 km²).

Le barrage permettra un développement prodigieux des activités piscicoles sur tout le long du plan d'eau (50 km). Ainsi, des milliers de tonnes de poissons seront extraits du barrage pour les centres urbains du Burkina. Cette activité occupera plusieurs centaines de personnes.

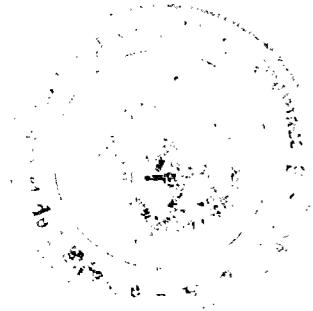
Elevage

Le barrage constituera un point d'eau permanent pour le bétail des populations riveraines. On pourra promouvoir la culture fourragère dans les périmètres aménagés.

Tourisme

Le barrage va drainer une foule importante qui viendra pour les vacances, les week-ends pour la pêche sportive, la promenade sur le plan d'eau.

. Coût total du projet : 5 milliards de F CFA.



Annexes

Vu d'ailleurs

Défi Blé 98

La production céréalière sera-t-elle suffisante pour nourrir le monde ?

Le niveau de production de céréales de la planète ne cesse de progresser. Mais cette croissance suffira-t-elle, dans les prochaines décennies, à faire face aux besoins d'une population mondiale qui, selon les dernières projections des Nations Unies, pourrait augmenter de près de 40% d'ici à 2025 ?

De multiples facteurs, comme l'utilisation d'engrais azotés, le développement de l'irrigation, l'amélioration génétique des espèces cultivées et des techniques culturales, notamment grâce à la mécanisation, ont permis un accroissement rapide de la production depuis le début du siècle. Le rythme de cette progression pourra-t-il se maintenir ? Ces questions ont été au cœur du débat de ce Défi Blé 98 qui a rassemblé, les 22 et 23 octobre dernier à Paris, plus de 1 200 participants -

Pour la réalisation de ce dossier, nous avons retenu les interventions d'un certain nombre de représentants d'entreprises et des organisations qui ont participé aux carrefours Défi Blé 1998. Il s'agit plus particulièrement des carrefours 1 et 4 dont les débats ont porté à la fois sur la conjoncture mondiale des marchés céréalières et sur les perspectives de développement de la filière dans les pays en développement, en particulier dans ceux situés sur le continent africain. Ont participé à ces deux ateliers les représentants des entreprises suivantes :

Carrefour 1 : Malteurop, Brasseries Kronembourg, Sigma, Cerelex, Groupe Fatoglu, union des syndicats des Industries des produits amyliacés (Usipa), USDA;

Carrefour 4 : BASF, Centre national d'Étude sur l'agronomie des régions chaudes, Unigrains, Bureau de recherche géologique et minière, Icarda.

chefs d'entreprises, chercheurs, producteurs, techniciens, agronomes, économistes, sociologues, décideurs publics, prévisionnistes, etc. Cette manifestation a lieu tous les quatre ans.

" Le contexte céréalière mondial a profondément évolué depuis notre dernière rencontre. Le couple production/environnement est devenu de plus en plus prégnant en agriculture. Nos techniques de production sont aujourd'hui confrontées à un souci légitime de protection de l'environnement et ce souci va de pair avec des craintes nouvelles du point de vue de l'alimentation et de la santé. Un autre enjeu majeur pour le secteur céréalière est évidemment celui de la libéralisation des politiques agricoles ", a souligné Henri de Benoist, président des céréalières de France, en guise de préambule aux journées. Les questions de la productivité des cultures, de l'agriculture irriguée, du maintien de la fertilité des sols, de la nutrition des plantes et de la sélection variétale ont été au centre des discussions.

L'Afrique et les pays en développement ont tenu une place importante dans les débats. En témoigne la présence de nombreux experts des régions tropicales et de spécialistes africains. Il ressort que le potentiel de production céréalière de l'Afrique subsaharienne, en dehors du Sahel, est sous-exploité en raison de plusieurs facteurs : prépondérance dans l'agriculture de l'économie d'autosubsistance, politiques gouvernementales inadaptées, fréquence des guerres civiles et des troubles sociaux. Par ailleurs, la privatisation de la filière blé au Maroc (voir page 42 section Maghreb) a été exposée par Kamal Ait Bouabid, directeur général de Cerelex, une centrale d'achat privée marocaine. Elle montre qu'une transition d'une filière encadrée par l'Etat à une filière libéralisée permet l'émergence rapide de nouveaux intervenants et leur structuration. □

Afrique : un continent à part

L'évaluation du potentiel céréalière de l'Afrique ne peut se faire à partir du seul état prospectif des surfaces cultivables, des ressources naturelles disponibles et des progrès techniques. Il faut également prendre en compte le contexte socio-économique et politique du continent.

En Afrique du Nord et au Moyen Orient, alors que la population progresse encore rapidement et que les revenus sont plus élevés qu'en Asie et dans le reste de l'Afrique, le milieu naturel est particulièrement défavorable à des rendements élevés. L'eau étant de plus en plus rare, il sera nécessaire d'utiliser des techniques tenant compte de ce facteur. La pénurie d'eau conduit à des conflits entre utilisateurs et parfois entre États. Dans l'ensemble, le potentiel reste donc limité et les coûts d'expression de ce potentiel sont élevés. La région devrait accroître ses importations de céréales durablement. Et ce d'autant plus que, de l'avis des climatologues, cette partie du monde devrait connaître un assèchement plus important dans le futur.

Dérive alimentaire

L'Afrique subsaharienne est la seule grande région du monde où la croissance de la production agricole est structurellement inférieure à la croissance de la population. Cette insuffisance s'explique principalement par la fréquence des guerres civiles et des troubles sociaux. Mais d'autres causes sont à invoquer, comme la prépondérance dans l'agriculture de l'économie d'autosubsistance et des politiques gouvernementales rarement en faveur des producteurs. Les potentialités du milieu restent cependant réelles mais très inégales d'une région à l'autre. Ainsi, en Afrique tropicale humide, les potentialités naturelles sont importantes mais le principal mode de mise en valeur reste très extensif. En Afrique des savanes, qui a connu des hausses importantes de rendement au cours

des vingt dernières années, la Révolution doublement verte devrait permettre d'accroître encore les rendements de façon significative. En revanche, l'Afrique sahélienne présente des potentialités très limitées. Au total, en Afrique, l'incertitude la plus grande porte sur la capacité des sociétés à

mettre en place les institutions qui permettront l'épanouissement de l'agriculture et des activités économiques rurales. Rappelons que la population du continent africain passera de 748 millions d'âmes en 1996 à 1,5 milliard en 2025 soit un doublement en 30 ans. □

Vers une pénurie mondiale des céréales et une hausse des prix ?

La journée d'ouverture de Défi blé 98 a été marquée par l'allocution de Lester Brown, président du Worldwatch Institute (voir encadré) basé aux États Unis. Son intervention a été particulièrement remarquée puisqu'il a remis en cause les projections de la FAO et de la Banque mondiale en matière de production céréalière.

Ces institutions internationales ainsi que le département de l'Agriculture des États unis (USDA) projettent que, durant la première partie du siècle prochain, la production céréalière mondiale continuera à enregistrer des surplus, ce qui se traduira par une baisse des cours mondiaux. Rien de moins sûr semble-t-il. " Notre recherche, à l'Institut, est de nature interdisciplinaire et indique au contraire que nous allons probablement traverser une période de pénurie. Le ministère japonais de l'Agriculture projette aussi une hausse du prix des céréales dans les années à venir, et non pas une baisse. C'est aussi intéressant de savoir que George Soros, l'investisseur américain le plus connu, est apparemment en accord avec cette analyse car il a, ces dernières années, acquis plusieurs milliers d'hectares en Argentine. Il a évidemment fait le pari d'une hausse du prix des céréales et des terres dans les années à venir ", a soutenu Lester Brown. Comment expliquer que les prévisions diffèrent à ce point d'un analyste à l'autre ?

" Les projections de la FAO, de la Banque mondiale et de l'USDA sont faites par des économistes agronomes qui se basent sur des statistiques et des projections faites par les États alors que notre institut a une approche interdisciplinaire faisant intervenir toute une gamme d'experts appartenant à diverses sciences. ", a expliqué en substance Lester Brown. Les experts de son Institut invoquent trois principales raisons pour expliquer la pénurie :

le manque de nouvelle terre productive à travailler, la pénurie d'eau qui est la menace la plus sous-estimée et la sous-utilisation des technologies agricoles. En d'autres termes, les rendements ne pourront plus augmenter suffisamment pour satisfaire la demande mondiale. " Je pense que l'équilibre de l'offre et de la demande alimentaire mondiale deviendra une préoccupation majeure des populations, comme cela l'est actuellement pour la communauté des renseignements américains qui s'inquiète d'une hausse possible des prix susceptible d'entraîner une instabilité sociale grave dans les villes du tiers monde " considère le chercheur qui prédit que " la pénurie de céréales pourrait être le changement le plus important auquel nous devons faire face en entrant dans le troisième millénaire ". □

Le Worldwatch Institute

Le Worldwatch Institute a été créé en 1974 par Lester Brown avec l'appui financier de la fondation Rockefeller Brothers. Il s'agit d'un institut de recherche à but non lucratif qui réalise des études prospectives et des analyses sur l'environnement dans le monde. Lester Brown a, pendant sa scolarité, débuté sa carrière comme producteur de tomates avec son frère cadet. Il a, par la suite, acquis plusieurs diplômes universitaires en sciences et en économie de l'agriculture parmi lesquels un Master à l'Université de Harvard. Il est devenu conseiller spécial pour la politique agricole extérieure du secrétaire américain à l'Agriculture Orville Freeman. En 1966, il a accédé à la fonction d'administrateur du service de développement agricole international du département fédéral américain de l'Agriculture.

Les rendements progressent plus lentement

La production mondiale de céréales a été multipliée par 2,2 depuis le début des années 60 et a continué de croître au rythme de 1,5 % par an au cours des 20 dernières années. Cette croissance est la résultante d'évolutions, à la fois en surface et en rendement, différentes selon les régions du globe. C'est en tout cas ce qui ressort des communications faites à l'occasion de l'atelier sur le potentiel de production de céréales dans le monde à l'occasion de Défi Blé 98.

Les surfaces en céréales, après une progression continue jusqu'au début des années 80, ont connu un recul pendant une douzaine d'années avant de reprendre leur évolution ascendante depuis 4 ou 5 ans.

Selon les courbes de la FAO publiées dans "Nourrir le Monde" (Diffusé en 1996 lors du sommet mondial de l'alimentation), la croissance de la production agricole d'ici à 2010 devrait être légèrement supérieure à la croissance démographique. Mais il s'agit là de chiffres globaux ne prenant pas en compte les disparités écologiques et sociales d'un continent à l'autre.

Les évolutions régionales sont contrastées. En Chine, pays très montagneux où agriculture, industrialisation et urbanisation sont en concurrence pour l'occupation des sols des zones côtières et des vallées fertiles, la surface consacrée aux céréales a reculé de 0,2% par an. Cependant, pour les pays en développement dans leur ensemble, l'évolution est positive (+0,3% par an). En revanche, le recul est marqué dans les pays développés (-0,8% par an), notamment aux États-Unis et en Europe, où il s'explique par les politiques de mise en jachère, par la progression des oléoprotéagineux et, plus généralement, par le recul général des surfaces agricoles. Toutefois, depuis 1995, la sole céréalière remonte.

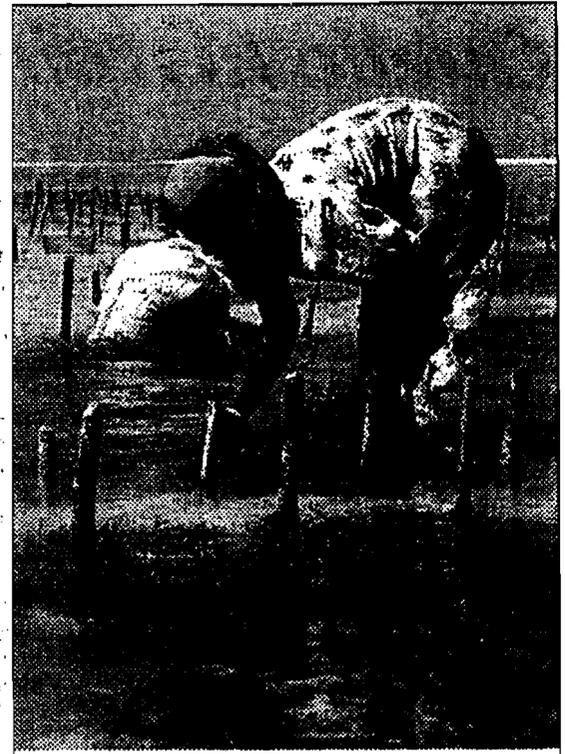
Recul des surfaces céréalières

C'est dans l'ensemble des pays dits en transition, CEI et Peco (Pays d'Europe centrale et orientale), que le recul des surfaces céréalières a été le plus marqué (-1,5% par an). Pour expliquer ce phénomène, un épurement statistique

Agriculture en Afrique

Voix paysannes

La crise économique sévit surtout dans les couches les plus fragiles des populations africaines. Il en est des femmes condamnées à vendre leur force de travail jusque dans les champs... à vil prix. Une honteuse exploitation dont vivent les fermiers camerounais. Des fermiers d'un nouveau genre, le continent en compte en effet de plus en plus à la faveur de ce redéploiement des initiatives suscité par le chômage ambiant. Au Sénégal, grâce à leur persévérance, de hauts gradés universitaires y ont réussi. Leur choix fera-t-il école ailleurs ? Peut-être, à la condition que leurs productions s'écoulent à des prix suffisamment rémunérateurs, par exemple, à travers l'application des accords de Lomé liant l'Europe aux ACP, de plus en plus remis en cause par l'O.M.C. Si l'on veut même influencer ce débat, il faut tenir compte de la voix des paysans africains. Ceux-ci sont allés le dire à Bruxelles ; et, dans le ton qui est le leur, franc, direct et dépouillé du protocole de langage si cher à leur gouvernement. Dans ce numéro, le Journal du soir vous propose une série d'éléments sur ces thèmes d'actualité... D'abord, le témoignage qui nous donne la chair de poule : le salariat des Camerounaises.



Au Cameroun, des femmes sont parfois exploitées par des fermiers peu scrupuleux (M. JAB)

Dans l'Ouest du Cameroun, des "marchés du travail" se sont créés où femmes et fillettes viennent vendre leurs bras. Les propriétaires terriens, assurés de leurs débouchés, n'ont que l'embaras du choix. Il est quatre heures du matin. Sur la route principale d'un village de l'Ouest du Cameroun, de petits groupes de femmes et de filles se pressent. Chacune porte en équilibre sur la tête un panier contenant une houe, un sarcloir et un casse-croûte. Avant le lever du jour, elles auront rejoint les différents points de regroupement où chaque jour elles viennent proposer leurs services à des propriétaires terriens en quête de main d'oeuvre agricole.

Ce matin, Jatio Marie est là malgré la maladie qui la ronge. Assise à côté de sa fillette de huit ans, qui joue le rôle de "berceuse", elle allaite son bébé, en attendant un éventuel recruteur. "Je suis venue travailler pour rembourser les dettes que j'ai contactées pour me soigner", explique la toute jeune maman. Non loin d'elle Madzoa Sylvia, 17 ans, attend elle aussi. Aujourd'hui, les "donneurs de travail" ne se bousculent pas. Sylvie s'en inquiète, elle qui a quitté les bancs en classe de troisième pour prendre la relève de sa mère. L'air désespéré,

elle confie : "les temps sont très durs. La maman est malade et c'est le travail qui me permet d'acheter ses médicaments, de payer mes vêtements, et même d'acheter de l'huile quand mon père n'a pas de l'argent". C'est beaucoup de responsabilité pour cette fille aux revenus aléatoires.

Sur ces marchés du travail, le salaire de la journée varie, en effet, au gré de l'employeur même s'il se discute au préalable entre lui et la femme embauchée.

Dans la négociation, entrent en compte la superficie à travailler, la difficulté de la tâche et le prix des produits agricoles du moment. "Quand les prix des vivres augmentent, confirme l'une de ces travailleuses agricoles, ceux de la main-d'oeuvre augmentent aussi". En mai 1998, par exemple, la journée de travail était rémunérée entre 1000 et 2000 F CFA. Mais certains propriétaires préfèrent la main d'oeuvre infantile qu'ils payent cinq fois moins.

Intimidations et petits profits

Le travail achevé, certains patrons malhonnêtes cherchent à intimider les femmes pour les payer moins ou pas du tout.

L'une d'elle témoigne : "Quand nous venons leur revendiquer notre argent à la fin des travaux, ils se déshabillent et nous poursuivent à travers les champs". D'autres inspectent le travail à la recherche du moindre détail qui leur servira de prétexte pour ne pas payer entièrement la somme convenue au départ. "Parfois à la tombée de la nuit, même s'il ne vous reste que quelques sillons pour achever votre parcelle, vous n'avez droit qu'à la moitié de votre argent", se plaint une autre. Téné Jean, un propriétaire terrien se défend : "Il y a des femmes qui bricolent. Dans ce cas, si l'arrangement avait été fait par exemple pour 2000 F CFA, je leur donne juste 1500 F CFA et exige qu'elles fassent bien les finitions pour avoir droit au reste".

Ces entourloupes n'ont pourtant pas empêché le développement du salariat agricole féminin, connu dans la région de l'Ouest depuis des décennies. C'est une source de revenus indispensable pour beaucoup de familles en raison des spécificités de cette région. A commencer par le surpeuplement : l'Ouest arrive en tête des provinces les plus peuplées du pays. Certains villages atteignent des densités de quelque 900 habitants au kilomètre carré.

D'autre part, les femmes contrairement aux hommes ne pouvant hériter de terres doivent gagner de quoi nourrir leur progéniture. Elles sont nombreuses à se faire embaucher dans les villages aux terres fertiles et non encore envahies par les maisons d'habitation. Enfin, l'exiguïté des parcelles a entraîné le développement d'une polyculture intensive, qui demande beaucoup de main d'oeuvre. D'autant que le relief accidenté ne permet pas d'utiliser des machines.

La dévaluation du franc CFA en faisant flamber les prix agricoles a donné un nouvel essor à ces activités. Encouragés par ces prix devenus très rémunérateurs, les paysans sont passés d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché. Certains de vendre leurs futures récoltes à "bon prix", ils recrutent des temporaires pour leur donner un coup de main. Les fonctionnaires licenciés ou encore en activité embauchent eux aussi des femmes pour les faire travailler dans les plantations qu'ils viennent d'acheter. La mise en valeur des terres en friche, la recherche d'une plus grande productivité, ont favorisé l'explosion de ces "marchés de travail".

Ecole buissonnière

Le phénomène a pris une telle ampleur que des écoliers manquent les classes pour aller s'y faire de l'argent. Comme la petite Foméné Lydie, dix ans, noyée dans la foule de femmes du marché. En se rongant les ongles, elle explique : "Dans quelques jours, ce sera la fête nationale. Je rêve de gagner 1000 F CFA que je dépenserai à cette occasion".

Dans certains ménages, ces embauches créent la zizanie. Les femmes partent parfois travailler à une trentaine de kilomètres de chez elles, ce qui les oblige à séjourner près d'une semaine loin de leur foyer, hébergées par leur employeur. Une trop grande liberté qui n'est pas du goût de leurs maris. "C'est presque tout le temps des histoires avec mon mari quand il faut que j'aille travailler, raconte une paysanne.

Mais je m'obstine car je ne compte sur personne pour résoudre mes problèmes". Pour amadouer son époux, elle a une recette : "Je le dépanne très souvent et cela m'a évité le pire jusqu'ici".

TSAPI Théodore

AGRICULTURE

Les cultures vivrières privées d'engrais

Alors que le gouvernement togolais proclame la sécurité alimentaire comme un élément essentiel de sa politique, les producteurs de cultures vivrières sont dans la quasi-impossibilité d'obtenir des engrais. Contrairement aux planteurs de coton, ils ne peuvent plus les acheter à crédit.

L'engrais, c'est du passé. Cela fait déjà quatre ans que je n'arrive pas à m'en procurer. Le prix du sac ne cesse d'augmenter. En plus, il y a trop de tracasseries pour l'obtenir. Le gouvernement a promis de nous aider. Mais depuis, plus rien". Ces propos sont de Ohounou Kossi, un paysan de 42 ans qui vit à Koutago, une localité proche d'Atakpamé, à 160 km de Lomé. Contrairement aux autres paysans de son village, il ne cultive pas de coton. Il s'est investi dans les cultures vivrières (ignames, maïs, sorgho et haricot).

Son collègue, Tafou Pius, producteur de café et de vivriers dans le village voisin d'Ayomé, vit la même situation : "L'engrais-vivrier, je veux bien en utiliser. Mais, c'est le prix qui me décourage. Malgré les promesses de l'Etat, il est toujours au-dessus de nos moyens pire encore, on ne peut même pas l'acheter à crédit".

En moins de dix ans, le prix de ce type d'engrais a plus que doublé, passant de 65 F CFA/kg en 1990 à 155 F CFA actuellement. La subvention du gouvernement qui était de 50 % en 1990, est tombée aujourd'hui à 25 %. Le crédit a été supprimé lors de la campagne 1994-95. "Cela a provoqué une diminution considérable de l'utilisation des engrais du fait que les paysans doivent payer en espèces et à l'avance, ce qui est impossible pour la plupart des exploitants qui ne pourraient rembourser qu'après la récolte", analyse un ingénieur de la Direction des enquêtes et statistiques agricoles (Desa). "Régler d'avance notre consommation d'engrais dépasse notre disponibilité. Nous avons beaucoup de charges, nos enfants à nourrir, à soigner et à scolariser. Payer à l'avance l'engrais, pour moi, c'est se suicider, confie Komlan Essuè, un paysan de 57 ans, installé dans la région d'Atakpamé.

De fait, l'utilisation des engrais sur les cultures vivrières est en baisse. La diminution des importations le confirme. Pourtant, selon le Centre international pour la gestion de la fertilité des sols (Ifdc), dont le siège régional africain est basé à Lomé, le niveau de fertilisation des sols est encore faible au Togo. Les champs en reçoivent moins de 200 kg à l'ha, alors qu'il en faudrait entre 300 et 600 kg.

Aucune étude d'ensemble n'est encore disponible sur les conséquences de la baisse de l'utilisation des fertilisants. Mais les statistiques officielles révèlent une nette baisse des rendements de certaines cultures. Entre 1993 et 1996, celui du maïs est passé de 1,4 t/ha à 1 t/ha, celui du sorgho de 0,8 t/ha à 0,6 t/ha et celui du mil de 0,6 t/ha à 0,4 t/ha. Les chiffres d'importations confirment cette tendance.

Baisse des rendements

Pour éviter ce que certains appellent "la catastrophe pour le pays", l'Ifdc a soumis aux autorités togolaises, en 1996, un plan de privatisation du secteur des intrants. Le gouvernement en a accepté le principe. Mais l'Ifdc insiste sur le fait que le maintien de la subvention est encore nécessaire pendant quelque temps. Il cite en exemple le Ghana, où la privatisation du commerce des engrais, en 1988, et la suppression totale de la subvention de l'Etat, en 1990, ont fait chuter les consommations de 65 000 t à 11 000 t entre 1989 et 1994. Pour la campagne 1998-99, le gouvernement togolais a maintenu la subvention sur les engrais vivriers à hauteur de 25 % du prix et le kilo est toujours cédé à 155 F CFA aux producteurs. Mais il n'a pas fait de concession sur l'achat au comptant.

La position du gouvernement est différente en ce qui concerne les engrais utilisés dans les champs de cotonniers. Ici, il n'y a plus de subvention depuis 1994. Mais les producteurs peuvent se les procurer à crédit auprès de la Sotoco, la compagnie colonnière. Les producteurs de vivriers s'estiment lésés par cette situation qu'ils qualifient "d'injuste".

Le gouvernement réplique en les incitant à utiliser des engrais naturels. En avril 1997, une campagne de sensibilisation a présenté les fertilisants naturels comme la réponse à la baisse de fertilité. "Pour contourner la cherté des engrais chimiques, je vous recommande d'utiliser les excréments d'animaux, les feuilles mortes et les herbes pourries", conseillait aux paysans Sambiani Liwoiba, alors ministre de la Fonction publique □

Honoré Yaovi Tchallim BLAO

AGRICULTURE AFRICAINE Des inquiétudes pour 1998

A première vue, la situation agricole en Afrique pour 1997 est plutôt satisfaisante : la production céréalière totale n'a que légèrement, baissée par rapport à 1996, de 125,6 millions de tonnes à 113,4 millions de tonnes. Mais les perspectives pour 1998 sont moins optimistes du fait que plusieurs régions ont été affectées par *El Niño*, fin 1997.

En 1992, ce phénomène qui provoque, selon le cas, une importante sécheresse ou des précipitations très abondantes, avait d'abord touché la zone australe. Cette fois, c'est l'Afrique de l'Est qui a été plus sérieusement affectée, selon le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR). Vers la mi-octobre, des pluies diluviennes, provoquant de graves inondations, se sont abattues sur la Somalie. Dans ce pays, déjà affecté par des combats fratricides, les conséquences ont été dramatiques : près de 1 500 morts, des villages entiers emportés par les eaux et de nombreux déplacés. Par ailleurs, des récoltes ont été détruites et des troupeaux déci-

més. Les importations de céréales, initialement estimées à 247 000 tonnes pour la campagne 1997/98, ont donc été révisées à la hausse de près de 100 000 tonnes, dont 60 000 tonnes sous forme d'aide alimentaire.

Plus au sud, le Kenya a connu les plus grosses averses de ces 30 dernières années, également dues à *El Niño*, dans les zones côtières, le Nord-Est et dans certaines provinces de l'Est. Elles ont entraîné également de fortes inondations. Mais la situation agricole nationale ne devrait pas être trop affectée, puisque les régions touchées contribuent peu à la production céréalière, qui devrait s'élever à 1,9 million de tonnes, en ce qui concerne le maïs, et 320 000 tonnes pour le blé. L'Éthiopie n'a connu de très fortes averses que dans sa partie frontalière avec la Somalie et le Kenya. Les estimations de 1997 sont donc plutôt bonnes, 8,8 millions de tonnes, malgré une baisse de 25,6 % par rapport à l'année dernière. Les récoltes s'annoncent aléatoires en Ouganda, d'autant plus que le nord du pays connaît toujours des com-

bats qui perturbent les activités agricoles.

Les leçons de la crise

En Afrique australe, le souvenir de la campagne 1991/1992 est dans toutes les mémoires. *El Niño* avait provoqué une sécheresse destructrice dans la sous-région. La production de céréales avait été pratiquement réduite de moitié, les besoins d'importation avaient doublé et ceux d'aide alimentaire avaient atteint le chiffre sans précédent de 4 millions de tonnes. Les gouvernements de la sous-région ont néanmoins tiré les leçons de la crise. Ils encouragent, par exemple, la plantation de cultures résistant à la sécheresse (sorgho, mil, manioc ou patates douces), la distribution de semences et l'amélioration des techniques de conservation de l'eau. En 1997, les conditions climatiques ont été normales. La production totale est estimée à 17 millions de tonnes, soit 13 % de plus que la moyenne. En revanche, les perspectives sont incertaines pour 1998.

Dans les autres régions d'Afrique, la situation alimentaire est inégale.

En Afrique occidentale, les perspectives des récoltes se sont améliorées dans l'ouest du Sahel, après des pluies abondantes, en août et septembre, qui faisaient suite à des précipitations inférieures à la normale. Au Sénégal, notamment, la production tota-

le de céréales pour 1997 est estimée à un peu plus de 811 000 tonnes, soit 21 % de moins que la moyenne.

Dans la partie centrale du Sahel, la situation est plutôt bonne au Mali (2,4 millions de tonnes pour 1997/1998) et au Burkina Faso (2,2 millions de tonnes), malgré un mauvais bilan dans la partie orientale de ce pays.

Dans l'est du Sahel, en revanche, certaines régions du Niger ont connu un important déficit, malgré une production nationale presque normale, estimée à 2,25 millions de tonnes pour 1997/1998. Quant au Tchad, il a bénéficié de conditions relativement favorables, si ce n'était une invasion de criquets qui a fortement affecté les récoltes dans le Nord-ouest. À noter qu'en Afrique de l'Ouest, seuls le Liberia et la Sierra Leone, où les troubles intérieurs continuent à affecter les travaux agricoles, resteront essentiellement tributaires d'une aide alimentaire.

En Afrique centrale enfin, le Cameroun, la Centrafrique et le Gabon ne présentent guère d'inquiétude. Mais la situation des approvisionnements alimentaires reste difficile au Rwanda, au Burundi et dans l'est de la République démocratique du Congo, en raison de l'insécurité persistante et de mauvaises récoltes dans certaines régions □

Christophe CHAMPI

SECTEUR AGRICOLE La FAO au salon international de Paris

Pour la première fois, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sera présente, cette année, au Salon international de l'agriculture de Paris qui se tiendra du 1er au 8 mars au Parc des Expositions.

La présence à la Porte de Versailles de la plus grande agence spécialisée des Nations Unies illustrera la détermination de son Directeur général, M. Jacques Diouf, d'associer davantage les producteurs et les professionnels du monde agricole aux actions contre la faim et la malnutrition tout en renforçant la coopération de la FAO avec ses différents partenaires, en particulier avec les centres de recherche agronomique, le secteur privé et les Organisations non gouvernementales (ONG).

La participation de la FAO à cet important rassemblement agricole annuel témoignera également de sa volonté de rappeler aux différentes parties concernées les objectifs fixés par le Sommet mondial de l'alimentation (Rome, novembre 1996), notamment la nécessité de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre des personnes qui souffrent de sous-alimentation chronique dans le monde et qui est estimé aujourd'hui à plus de 840 millions dans les seuls pays en développement.

Pour nourrir les 7,3 milliards de personnes que compte la planète en 2015, il faudra

augmenter et diversifier la production agricole tout en préservant les ressources naturelles et l'environnement, indique-t-on à la FAO.

"En montrant, par des exemples précis, la dimension humaine de l'action de terrain de la FAO en faveur des populations rurales défavorisées, cette présence offre à l'agriculture française la possibilité de contribuer davantage à la lutte pour une plus grande sécurité alimentaire mondiale. En outre, en utilisant les nouvelles technologies de l'information, la FAO met à la disposition des visiteurs du Salon, une richesse documentaire inégalée sur les ressources naturelles de la planète et des données précises sur les agricultures du monde", a déclaré M. Gilles Hirzel, responsable du stand de la FAO au salon de l'agriculture.

La FAO assurera une présence diversifiée. Le 4 mars, elle participera à la journée du forum de la recherche, organisé par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) sur le thème "Des nourritures et des hommes". Le 5 mars, un expert en nutrition de la FAO, le Dr Florence Egal, sera présente sur le stand du CIRAD pour montrer les actions concrètes de terrain menées conjointement par les deux organisations.

La FAO offrira aux visiteurs du Salon, la possibilité de

consulter son Centre mondial d'information agricole (WAI-CENT) qui permet d'accéder à des informations essentielles pour la sécurité alimentaire et le développement rural durable : FAOSTAT pour les données statistiques, FAOINFO pour les informations en forme textuelle et FAOSIS pour les Systèmes d'information spécialisés, notamment les ressources génétiques animales et les pesticides ainsi que le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR).

Les visiteurs du Salon auront également la possibilité de dialoguer, par courrier électronique, avec les experts de la FAO. En outre, une documentation variée sur l'agriculture, les forêts, la pêche et l'aquaculture sera mise à leur disposition. Ils pourront aussi voir des reportages sur des réalisations concrètes de la FAO en matière de sécurité alimentaire, d'irrigation et de développement agricole durable dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. Des productions vidéo sur d'autres thèmes, notamment le rôle des femmes

rurales, illustreront également les actions de la FAO sur le terrain.

Le rendez-vous de la Porte de Versailles sera également l'occasion pour la FAO de lancer l'opération Telefood 1998, qui doit conférer un retentissement universel aux manifestations liées à la Journée mondiale de l'alimentation (JMA), les 17 et 18 octobre prochains, en sensibilisant l'opinion mondiale aux problèmes de la faim et de la malnutrition et en soutenant des programmes de sécurité alimentaire dans les pays pauvres.

Lancé par la FAO en 1997, le programme télévisé Telefood vise à sensibiliser l'opinion mondiale aux problèmes de la faim et de la malnutrition. Il a été suivi, l'année dernière, par quelque 500 millions de téléspectateurs dans plus de 70 pays et a permis de jeter les bases d'un système de collecte de fonds au profit de micro-projets d'assistance technique directe aux communautés rurales des pays pauvres.

Cette année le thème de la JMA et de Téléfood est : "La femme nourrit le monde" □

Source : FAO - Ouaga

AGRICULTURE

Criquets, ennemis bien-aimés

L'invasion des criquets est particulièrement grave cette année à Madagascar. Mais comme sur les Hautes Terres, les dégâts sont encore limités, les paysans se réjouissent de la présence de ces insectes qu'ils peuvent manger et donner à leurs animaux.

Septembre. Le calendrier culturel n'en est qu'à son début dans la région du Vakinankaratra, au centre de Madagascar. A Anjoma, 35 km à l'ouest d'Antsirabé, c'est la fête. Ce matin-là, on s'est réveillé plus tôt que d'habitude. Hommes, femmes et enfants accourent sur la colline brûlée la veille. Mission : ramasser des criquets. Les vieux s'en souviennent, cela s'était déjà produit sur les Hautes terres, il y a 40 ans.

A Madagascar, les ravages des criquets se limitent en général à la partie sud semi-aride du pays. Une station anti-acridienne y fonctionnait tant bien que mal depuis longtemps mais, faute de moyens, elle a été dépassée par l'ampleur de la tâche. Cette année, les *Locusta migratoria*, nom scientifique de ces criquets migrants, se sont évadés du sud pour atteindre les Hautes terres début août. La région d'Antsirabé et le Moyen-Ouest sont infestés. La pluviométrie de la dernière saison a favorisé le changement de comportement de ces insectes. Les essaims sont devenus plus denses mais, les moyens de lutte étant restés les mêmes, rien n'a arrêté leur progression vers le nord de l'île.

"En voyant les criquets apparaître au sud comme un gros nuage noir, nous nous sommes affolés, racontent les paysans de Manandona, une petite dépression à quelques kilomètres de la ville d'Antsirabé. Puis chacun a couru pour rejoindre son champ où l'orge, le blé et autres cultures de contre-saison sont en train de mûrir. Cris, coups de sifflets, frappes de bidons les ont empêchés de se poser sur notre plaine." Ils sont revenus plus de trois fois dans certaines localités de la région au cours des mois d'août et de septembre. "On ne sait pas s'il s'agit des mêmes criquets. D'ailleurs, l'effet de l'insecticide n'apparaît que 3 heures à 48 heures après le traitement", remarque Edmond Rakotonindrainy, chef de la circonscription de l'Agriculture de la région. Heureusement, jusqu'à présent les dégâts ont été négligeables car les criquets ont toujours été renvoyés sur les hauteurs qui ne

seront cultivées qu'à la saison pluvieuse.

Du coup, la peur des paysans s'est transformée en engouement car les criquets se mangent et ils constituent aussi un bon apport en protéines pour les porcs.

Protéines bon marché

La chasse aux criquets est devenue une bonne affaire. Comme à Anjomé, les gens mettent le feu sur la colline où l'essaim passe la nuit. "Avec le feu, les criquets sont récupérables car seules les ailes et les pattes sont brûlées", explique José, un jeune du village. Il suffit de venir les récolter le lendemain. "Avec mes enfants, nous en avons ramassé cinq sacs dernièrement", révèle un homme, Ramarlal. Une partie a été mangée en famille. La recette est simple : il suffit de les faire sauter. Le reste est bouilli, puis séché au soleil avant d'être pilé et mélangé au son que l'on donne aux porcs. En cette période de soudure précoce, les criquets sont un appoint non négligeable dans l'assiette et dans le porte-monnaie. Le sac se vend à 6000 fmg (7 FF). Certains font des kilomètres pour récolter les insectes là où ils passent la nuit.

Malgré tout, les paysans redoutent les lendemains de la fête. Ils sont conscients du désastre qu'engendrerait la présence de criquets vers le mois de novembre, période de repiquage de riz sur la plupart des rizières des Hautes terres. Crainte légitime car les criquets entrèrent alors en phase de ponte. Devant l'urgence, armée, gendarmerie, police, préfecture et ministère de l'Agriculture collaborent à présent dans la lutte anti-acridienne alors que depuis plus de trois ans les experts n'ont cessé d'alerter, en vain, les autorités d'entreprendre des traitements préventifs.

Au niveau national, 1 à 2 millions d'hectares doivent être traités au lieu de 70 000 ha en année normale. Trois avions et un hélicoptère sont utilisés pour effectuer le traitement en plus des pulvérisations des essaims au sol. "Il est impossible d'enrayer le mal à la première année d'invasion. Nous comptons le supprimer à la deuxième année en continuant la lutte par la campagne anti-larvaire à partir de mi-novembre", explique le chef de service anti-acridien à la Direction de la protection des végétaux. Mais dans l'immédiat, l'objectif de la lutte sur les Hautes terres est d'empêcher les criquets d'arriver au Nord d'Antananarivo, autour du lac Alaotra, grenier à riz de Madagascar. □

Meline RAHELIMALALA

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES D'ABIDJAN

La première édition très bientôt

Du 28 novembre au 08 décembre prochain se tiendra au parc des Sports de Treichville le premier salon international de l'Agriculture et des Ressources animales d'Abidjan.

Dénoté SARA '97, ce salon vise l'intégration des agricultures de la sous-région comportant une dimension économique et commerciale soutenue.

Initié par le ministère de l'Agriculture et des Ressources animales, SARA '97 a pour maître d'ouvrage la Chambre de commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire qui a de l'expérience en la matière.

Vendredi dernier, une mission ivoirienne s'est entretenue avec des experts burkinabè représentant des sociétés telles que la SOFITEX, l'UCOBAM, SONECPRO, APBEF-B, PROMEX PORT et aussi la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCIB).

C'était dans la salle de réunions de la Chambre sous la présidence de SEM Mathieu Yao Tuan ambassadeur de Côte d'Ivoire au Burkina Faso. Celui-ci avait à ses côtés messieurs Maxime Ekra, conseiller spécial du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire et Joachim Nagnan Toure, directeur de Cabinet du ministre ivoirien de l'Agriculture et des Ressources animales. Après une série de rencontres avec les autorités burkinabè, Son Excellence M. Mathieu Yao Tuan a estimé que cela était utile et nécessaire de rencontrer les parties burkinabè directement impliquées dans les secteurs agricole, horticoles, agro-industriel et autres, afin de les renseigner autant que faire se peut sur la raison d'être de ce premier salon agricole. M. Tuan a surtout insisté sur son aspect sous-régional et international : "SARA '97" est un salon ivoiro-burkinabè, a-t-il dit.

Depuis 1994, la Côte d'Ivoire est vue comme l'un des principaux pôles de développement économique de la sous-région. Cela est en partie imputable au secteur agricole. Avec 33% du PIB, 86% des recettes

d'exportation et 87% de la population active, l'agriculture constitue la base de l'économie ivoirienne. Le salon se positionne comme un événement d'envergure internationale, elle aura une mission d'information et d'intégration régionale et internationale sur le plan des connaissances techniques et des services. Sa dimension économique et commerciale stimulera échanges et investissements. Il aura entre autres missions, de :

- Promouvoir les productions agricoles et agro-alimentaires de Côte d'Ivoire et de la sous-région ;

- Stimuler la consommation interne et externe des produits agricoles ivoiriens et de la sous-région ;

- Diffuser et vulgariser les systèmes de traitement post-récolte, de transformation, de conditionnement, d'emballage et de transport des produits adaptés aux marchés de destination ;

- Stimuler les vocations chez les jeunes en leur montrant la diversité des possibilités d'emploi et d'entreprise offertes par le secteur agricole ;

- Servir de plate-forme au lancement des projets majeurs d'intérêt général comme une bourse des emplois agricoles.

Ce salon sera ouvert à des exposants des secteurs privés, publics, associatifs et institutionnels qui pourront se présenter en leur nom propre ou par le biais de représentations ou de chambres consulaires. Du point de vue géographique, il recevra des exposants sous-régionaux et internationaux. Selon les autorités ivoiriennes, un effort sera fait pour assurer le caractère international, mais aussi sous-régional de l'événement. En plus des fournisseurs traditionnels du Nord (Europe, Amérique du Nord), le salon ira vers des fournisseurs de technologie des pays tels que l'Inde, la Chine et le Brésil qui "proposent des solutions techniques adaptées à notre environnement d'une part, et qui constituent d'autre part, des clients potentiels pour les produits de la sous-région".

Service Maryse DABOU

Références d'articles sur l'agriculture au Burkina Faso

OUATTARA, Badiori ; SEDOGO, Michel Papaoba ; ASSA, Ayémou.- **Modifications de la porosité du sol après trente-trois années de labour d'enfouissement de fumier au Burkina Faso.**- In : Cahiers agricultures, janv-fév. 1998, vol. 7, n° 1.- P. 9-14

AQUINO, Patrick d'.- **Les options agropastorales des Sahéliens et leurs évolutions dans le nord du Burkina Faso.**- In : Cahiers agricultures, mars-avril 1998, vol. 7, n° 2.- P. 93-103

BADO, Vincent Boubié ; HIEN, Victor.- **Efficacité agronomique des phosphates naturels du Burkina Faso sur le riz pluvial en sol ferrallitique.**- In : Cahiers agricultures, janv-fév. 1998, vol. 7, n° 3.- P. 236-238

